

★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9351 — 36 PAGES — VENDREDI 7 FÉVRIER 1975

EN 1975

Le déficit commercial de la France ne dépasserait pas 7 milliards de francs

LIRE PAGE 31

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

APRÈS LA DÉMISSION DU GÉNÉRAL RAMANANTSOA

La relève intervenue à Madagascar ne paraît pas annoncer un changement de politique

La crise ouverte le 25 janvier à Madagascar par la dissolution du gouvernement a connu, mercredi 5 février, un épilogue inattendu : le général Gabriel Ramanantsoa a remis tous ses pouvoirs au colonel Richard Ratsimandrava, ancien ministre de l'intérieur, qui devient chef de l'Etat, chef du gouvernement et ministre d'Etat chargé de la défense nationale et du plan.

En remettant ses pouvoirs au colonel Ratsimandrava, mercredi en fin de journée, au quartier général de l'armée, situé à Ampahibé, le général Ramanantsoa a précisé qu'il ne faisait qu'appliquer l'article 3 de la loi constitutionnelle provisoire, en vigueur depuis la suspension du Parlement en mai 1972.

Le nouveau chef de l'Etat a aussitôt constitué son gouvernement, dans lequel le pasteur Albert Zakariasy remplace M. Ratsiraka aux affaires étrangères.

S'adressant aux nouveaux ministres, le colonel Ratsimandrava a affirmé, mercredi soir, que son programme demeurait *« celui adopté par le peuple malgache, le 8 octobre 1972, à savoir : développement national par les « fokolonola » (communes rurales), « malgachisation de l'économie sans inégalité »*. Le chef de l'Etat a ajouté : *« Nous allons immédiatement prendre les dispositions nécessaires pour lutter rapidement contre l'inflation et le chômage. Nous allons adopter une décentralisation des pouvoirs. »* Il a demandé au peuple malgache d'être vigilant face aux provocations possibles *« de ceux qui veulent plonger le pays dans la guerre civile en ébranlant l'unité nationale ». « Ne vous laissez pas tromper par ce système employé par les colonisateurs »*, a-t-il ajouté.

(Lire nos informations page 5.)

Entracte ?

En *remettant* ses pouvoirs, mercredi 5 février, entre les mains de son collègue et cadet, le colonel Richard Ratsimandrava, ancien ministre de l'intérieur, le général Gabriel Ramanantsoa a, théoriquement, mis un point final à la *crise politique ouverte* le 25 janvier dernier, à Tananarive, par la dissolution du gouvernement.

Les conditions dans lesquelles le général Ramanantsoa abandonne la magistrature suprême sont *différentes de celles* dans lesquelles l'ancien président Tsiranana a lui-même renoncé au pouvoir le 27 mai 1972. La population malgache semble indifférente à ce qu'elle considère comme une simple révolution de palais, alors que le *départ* de M. Tsiranana avait été précédé de violentes manifestations de rue, au cours desquelles plusieurs dizaines de personnes *trouvèrent* la mort.

Comme le général Ramanantsoa en mai 1972, le colonel Ratsimandrava a constitué une équipe de civils et de militaires dont le caractère « apolitique » a été souligné par le nouveau chef de l'Etat. *Le cabinet* a conservé quatre membres du ministère précédent, dont le lieutenant-colonel Joël Rakotomalala et le général de brigade Gilles Andriamahazo. Face aux sept *ministres militaires*, les civils ne pèsent guère : la plupart d'entre eux sont membres du Conseil national populaire de développement (C.N.D.P.), seul organisme malgache élu depuis que le Parlement a été dissous en mai 1972, et dont le rôle est strictement consultatif. Le C.N.D.P. est composé de personnalités de second plan, à l'expérience politique limitée, et dont, jusqu'à présent, l'autorité ne semblait guère reconnue par les militaires.

Le général Ramanantsoa a été contraint de se démettre parce que les difficultés économiques ne cessent de s'accroître, tandis que les menaces d'affrontement entre originaires des hauts plateaux et « côtiers » s'accentuent. « Le pays se trouvait au bord d'une confrontation tribale pouvant conduire à une guerre civile », a reconnu mercredi l'ancien chef de l'Etat. Il est vrai que la mutinerie déclenchée le 31 décembre dernier par le colonel Brechard Rajaonarison, conseiller du général Ramanantsoa pour les affaires militaires, avait un caractère spécifiquement ethnique. Plus jeune et plus autoritaire que son prédécesseur, le colonel Ratsimandrava saura-t-il faire face ?

Le malaise de l'armée et l'attitude *d'expectative adoptée* par les partis politiques laissent planer une lourde incertitude sur l'avenir du nouveau gouvernement. La dissidence du camp d'Antanimora, où le colonel Rajaonarison et ses partisans sont *toujours retranchés*, n'est pas terminée. D'autre part, quelle attitude adoptera vis-à-vis de la nouvelle équipe le capitaine de frégate Didier Ratsiraka, ancien ministre des affaires étrangères, considéré comme l'une des plus fortes personnalités politiques ?

Aucun des leaders traditionnels n'a encore fait savoir s'il soutiendrait le successeur du général Gabriel Ramanantsoa. Mais, le nouveau chef de l'Etat ayant proclamé, dès mercredi, qu'il resterait *fidèle* au programme de l'ancien gouvernement, on peut penser qu'il devra se passer du concours du parti socialiste malgache (P.S.M.) et du Monima, alors que celui du parti du Congrès de l'indépendance de Madagascar (A.K.F.M.) pourrait, à certaines conditions, lui être acquis. Est-ce suffisant pour que le gouvernement Ratsimandrava puisse être autre chose qu'une simple équipe de transition ?

En Erythrée

DES MILLIERS DE RÉFUGIÉS FUIENT ASMARA LIVRÉE AU CHAOS

(Lire nos informations page 5.)

Au lendemain des graves émeutes de Lima

La situation au Pérou demeure tendue

La situation restait tendue ce jeudi 6 février, à Lima, au lendemain des graves émeutes qui ont éclaté dans la capitale péruvienne à la suite d'un affrontement entre des policiers en grève et des unités d'élite de l'armée. Le gouvernement du général Juan Velasco Alvarado a proclamé l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire, des incidents ayant semble-t-il également eu lieu en province, particulièrement à Arequipa et à Trujillo.

A *Lima, les émeutiers ont incendié le club militaire et ont attaqué* le siège du Sinamos, le service national de mobilisation sociale, ainsi que des journaux « socialisés » en 1974. Les chars ont dû intervenir dans le centre, faisant un certain nombre de morts et de blessés.

Dans un communiqué, le gouvernement dénonce la « rébellion ouverte » des policiers de la garde civile et justifie son intervention *par le souci d' « éteindre une subversion »* qui menaçait de gagner tout le pays.

Coup de semonce...

Une banale grève de policiers, réprimée avec brutalité par les forces armées, a déclenché une émeute populaire qui met cruellement en évidence les limites et les faiblesses de l'expérience nationaliste et révolutionnaire des militaires péruviens au pouvoir depuis octobre 1968.

Expropriation progressive des entreprises étrangères, réforme agraire authentique, défense rigoureuse de la souveraineté nationale, nationalisation des secteurs-clés de l'économie, contrôle étatique du système bancaire, réforme originale de l'éducation, création d'un secteur d'autogestion par l'application de la loi dite de propriété sociale, « socialisation » de la presse, diplomatie non alignée se traduisant par la contestation permanente du rôle « dominant » des Etats-Unis et le rapprochement avec Cuba : les décisions significatives prises en six ans et demi par le régime du général Juan Velasco Alvarado n'ont pas manqué.

Mais ces profondes transformations structurelles ne peuvent faire sentir leurs effets qu'à long terme. Elles impliquent un effort financier considérable de l'Etat alors que le secteur privé, qui voit d'un très mauvais œil la mise en route d'une autogestion à la péruvienne, ne cesse de réduire ses investissements. Naviguant au plus près, les militaires affrontent aujourd'hui l'hostilité latente de la droite d'affaires alliée aux intérêts étrangers encore puissants.

Ils ne sont pas parvenus pour autant à conquérir l'adhésion des masses populaires, paysans de la *sierra*, ouvriers des centres urbains et des *haciendas* de sucre, dont le sort n'a guère été amélioré et qui apprécient mal la portée des réformes du régime. Tel est le sens des émeutes du 5 février à Lima, premier et grave coup de semonce adressé à des dirigeants qui savent ne pas pouvoir compter sur la compréhension de Washington. Bien au contraire. Tout indique, à commencer par la nomination d'un ambassadeur de « choc » à Lima, que les Etats-Unis ne feront rien pour s'opposer à la chute d'un des derniers régimes nationalistes de gauche en Amérique latine.

Lima est un baril de poudre. La moitié de la population vit dans des *barriadas*, bidonvilles de tôle et de carton. Chômage, sous-emploi, misère, sous-développement : le « lumpenproletariat » de la capitale péruvienne est prompt à l'émeute et au pillage. C'est un facteur dont il faut tenir compte dans l'appréciation des événements du 5 février. Mais les objectifs choisis par les émeutiers ne sont pas moins révélateurs : les sièges des journaux qui ont été *« socialisés »* l'année dernière, le cercle militaire, les grands hôtels *du centre et, surtout, les locaux* du Sinamos, organisme gouvernemental *chargé de « mobiliser les énergies »* en faveur du régime.

Le Sinamos, lourd appareil bureaucratique, critiqué même par *des partisans du gouvernement*, n'a pas réussi jusqu'à présent à *créer les conditions* d'un large soutien populaire, sans aller jusqu'à *la création d'un « parti »*, les militaires ayant conservé toute *leur méfiance à l'égard des jeux* parlementaires et des enrégimentements *politiques*.

La plus grande faiblesse de l'expérience est là : la « voie péruvienne » s'efforce de bouleverser les structures économiques et sociales par des mesures qui vont « du haut vers le bas ». La participation des masses est inscrite dans les lois et elle figure dans les dossiers des conseillers du tout puissant COAP (Conseil des assesseurs de la présidence de la République), dirigé par le général Graham.

M. N.

(Lire la suite page 3.)

AU CHATEAU DE LA MUETTE

Le plan Kissinger sur l'énergie soulève de sérieuses réserves

Le chah participera au « sommet » de l'OPEP à Alger

Les travaux du comité directeur de l'Agence internationale de l'énergie ont repris ce jeudi matin 6 février au siège de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économique) à Paris. Les représentants de plusieurs des pays membres de l'Agence devaient faire connaître leur position à l'égard des propositions formulées il y a trois jours par M. Kissinger et qui visent notamment à instaurer un prix plancher pour le pétrole, afin de rentabiliser les investissements dans les nouvelles sources d'énergie. L'Italie et le Japon paraissent assez réservés, reprochant notamment au projet américain d'avantager par trop les Etats-Unis.

A Alger, le président Boumediène, après avoir affirmé qu'il n'était pas possible de revenir sur les prix actuels du pétrole, a indiqué que le chah d'Iran participerait au prochain « sommet » de l'OPEP, à la fin du mois à Alger.

Ce jeudi matin, les représentants des pays membres de l'Agence internationale de l'énergie, qui sont maintenant au nombre de dix-sept depuis l'accession, mercredi, de la Nouvelle-Zélande (la Norvège participant de son côté aux travaux du comité directeur avec un statut particulier d'observateur), entrent dans le vif du sujet. Après avoir examiné mercredi les questions dites d'urgence — il s'agissait de faire le point sur la mise en place du mécanisme déjà adopté de répartition des stocks pétroliers en cas de crise — et entendu M. Thomas Enders, adjoint au secrétaire d'Etat pour les affaires économiques, présenter le « plan Kissinger », plusieurs délégations devaient exprimer leur position à l'égard des propositions américaines.

Celles-ci reviennent, rappelons-le, pour l'essentiel à fixer un prix plancher (dont *le niveau n'est pas précisé*) pour les produits pétroliers, *afin de donner une garantie de revenus aux nouveaux investissements destinés à réduire* la dépendance des pays industrialisés vis-à-vis de l'OPEP ; à quoi s'ajoute une offre de coopération *pour développer la production de* combustibles de remplacement et *de sources nouvelles d'énergie*, ainsi que *« l'examen d'une politique commune d'investissement pour empêcher que les secteurs essentiels des économies occidentales ne tombent sous contrôle étranger »*.

Pour les Etats-Unis, M. Enders l'a redit clairement mercredi, trois conditions préalables doivent être remplies avant la réunion préparatoire à la conférence entre producteurs et consommateurs proposée par M. Giscard d'Estaing et qui est *prévue pour la* mi-mars. La première — le système de répartition des ressources en cas de crise — est d'ores et déjà acquise *au sein de* l'Agence internationale de l'énergie. La seconde, la mise en place d'un fonds de recyclage des pétrodollars, d'un montant de 25 milliards de dollars, fait l'objet d'une décision de principe. Reste la troisième : la transformation du marché pétrolier. Pour ce faire, les Etats-Unis veulent que les pays membres de l'Agence se mettent d'accord sur une politique commune d'économies allant de pair avec des investissements dans des nouvelles sources d'énergie.

C'est sur cette troisième phase que la discussion et les réticences sont les plus vives.

L'Italie et le Japon, notamment, paraissent peu enclins à accepter dans son ensemble ce plan. Ces deux pays n'ont pas d'importantes ressources nationales énergétiques à développer. Ils n'ont donc pas un intérêt majeur à accepter un prix-plancher pour le pétrole.

On lui reproche aussi ses modalités : pour faire respecter le prix minimum, les pays importateurs devront appliquer éventuellement des droits de douane ou un système de prélèvements variables rappelant celui qui est en vigueur dans la C.E.E. pour empêcher que les importations de produits agricoles ne fassent baisser les prix à l'intérieur de la Communauté. A ce système, la France, qui ne fait pas partie de l'Agence, semblerait pour l'instant préférer des subventions. Mais sa « doctrine », sur ce point est loin d'être arrêtée.

Les Etats-Unis iront-ils jusqu'à exiger une adoption de principe du nouveau plan Kissinger par les pays consommateurs, pour les admettre à participer à la conférence préparatoire avec les pays producteurs ? Au château de la Muette on avait, jeudi matin, l'impression que la question ne se posait pas de façon aussi tranchée.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(Lire nos informations page 31.)

LE DÉCLIN DES SUPER-GRANDS

par RENÉ DABERNAT

Les changements intervenus dans le rapport international des forces économiques et politiques étaient longtemps restés sans influence *visible sur l'hégémonie russo-américaine*. Un monde nouveau se levait avec la décolonisation, le réveil de l'Asie, l'unification européenne, mais en marge de celui qui avait pris forme en 1945, quand les deux Super-Grands dominaient un univers d'ombres ou de vaincus. Trente ans plus tard, une période historique toute différente s'annonce. Quoique la puissance des armes confère toujours aux Etats-Unis et à l'Union soviétique une terrifiante dimension *ainsi qu'un rôle diplomatique majeur*, elle cesse, en 1975, d'obscurcir *certaines autres réalités*.

L'évolution avait naturellement commencé bien avant. On se bornera ici à en rappeler quelques étapes. *Dès le début des années 60, Pékin* conteste le *leadership* communiste de Moscou après l'avoir poussé à le revendiquer ; le Japon, qui n'était, lors de la défaite, que l'Empire du Soleil-Levant, devient « l'Empire du Soleil-Levé » ; le Marché commun, malgré ses aléas, concurrence l'Amérique au plan industriel et *commercial. Durant cette époque, pourtant*, la suprématie des deux géants *semble inébranlable : de Gaulle* — comme Mao — redoute un « second Yalta » ; le président Pompidou laisse, en 1973, M. Jobert parler de condominium américano-soviétique. Certes, plusieurs dirigeants, dont M. Kissinger, constatent le passage *d'un système bipolaire à un système* multipolaire. Toutefois, les immenses moyens militaires accumulés par l'U.R.S.S. et les Etats-Unis masquent encore l'ampleur de la métamorphose.

(Lire la suite page 6.)

« VOYAGES DE L'AUTRE COTÉ »

Le Clézio heureux

Il y a deux ans, « les Géants » et ce cri de révolte contre la civi*lisation marchande, contre* les maîtres invisibles tapis aux quatre coins du grand magasin Hyperpolis pour asservir les consciences : un enfer étincelant.

Aujourd'hui, ces « Voyages de l'autre côté », dont le titre à lui seul dénote une traversée, un changement de rive, un port peut-*être. Il y aurait donc du nouveau* dans le monde poétique de J.M.G. *Le Clézio*.

Il existe très fortement aujourd'hui, ce monde, que dix livres en douze ans ont fait surgir dans son unité, sa singularité, sa terrifiante splendeur. Une étrange peur mêlée de fascination pesait sur lui. Dans *la grande ville moderne*, scintillante et hostile, principal lieu de l'inspiration, un errant cherchait sa place, agressé, rejeté par une création proliférante qu'il ne cessait de décrire d'une façon précise et hallucinée. Le cauchemar dominait tout. On le prit pour une *dénonciation de la civilisation* avancée et de l'ère atomique. Il était avant tout exorcisme.

Déjà J.M.G. Le Clézio laissait entendre qu'un jour la nouvelle jungle de béton, de goudron, de verre et d'acier qu'avaient créée les hommes pourrait devenir habitable. « Ce qui détruit les individus, *c'est d'être séparés de leur* paysage, de ne pas l'habiter réellement... *Si on changeait les mots...* si on changeait le regard... On va *changer* le regard et les choses vont devenir belles », déclarait-il à François Bott dans la double page que « le *Monde des livres* » lui avait consacrée à la sortie des « Géants » (12 avril 1973).

Peut-être « Voyages de l'autre côté » était-il déjà commencé, qui nous apporte justement cette conversion et ce monde magnifié. *Une femme-fée opère la métamorphose*, par les mille ressources du rêve et de l'esprit d'enfance. Il en résulte un admirable opéra naïf où les mots les plus simples retrouvent *leur magique pouvoir*. Le Clézio, le poète, s'est tourné vers la vision heureuse.

(Lire page 15 l'article de JACQUELINE PIATIER.)

AU JOUR LE JOUR

Police

M. Poniatowski a bien raison de souhaiter que la police intervienne dans les églises et dans les universités. Dans les premières on fait son examen de conscience, dans les secondes on apprend. Ni l'une ni l'autre de ces occupations ne saurait faire de mal à nos policiers, et nombre d'entre eux en sont d'accord.

Le ministre de l'intérieur est trop bien informé pour faire siennes les allégations selon lesquelles ces institutions sont des repaires du crime et du péché. Les désordres qu'on y note parfois sont les sous-produits de la sincérité, du savoir et de l'enthousiasme qu'on leur porte.

Nul n'a le monopole de la vertu, de la justice, de l'amour du prochain, mais il y a des endroits où on les prend plus au sérieux qu'ailleurs. Les portes en sont ouvertes. Que la police y vienne et écoute. Elle n'en fera que mieux son métier.

ROBERT ESCARPIT.

LE MONDE DIPLOMATIQUE *de février* *EST PARU*

ASIE

Japon

NÉGLIGEANT LES PRESSIONS SOVIÉTIQUES

Tokyo entend signer dès que possible un traité de paix avec la Chine

De notre correspondant

Tokyo. — M. Miki a réaffirmé, mercredi 5 février, devant la Diète, son intention de conclure dès que possible un traité de paix et d'amitié avec la Chine populaire. Cette déclaration constitue une fin de non-recevoir à une démarche faite lundi par l'ambassadeur d'U.R.S.S. (*le Monde* du 5 février). M. Troyanovski avait demandé au Japon d'abandonner la négociation d'un tel traité, s'il voulait rester en bons termes avec l'Union soviétique.

« *Je ne crois pas que quelque chose puisse bloquer nos progrès en ce domaine*, a déclaré le premier ministre. *Si le Japon parvient à un accord avec la Chine, je n'hésiterai pas à signer.* » Cette déclaration était faite en réponse à un élu, qui demandait si la démarche de M. Troyanovski n'allait pas rendre la négociation avec la Chine plus difficile.

L'ambassadeur de Chine, M. Chen Chu, est rentré de Pékin mardi, plus tôt qu'il n'était prévu. Il doit rencontrer prochainement M. Togo, vice-ministre des affaires étrangères du Japon, et lui exposer la position de la Chine dans la négociation, en réponse à l'exposé de la position japonaise que M. Togo lui avait fait le 16 janvier.

Selon le journal *Yomiuri*, qui cite des sources gouvernementales, la Chine soulèverait le problème des relations du Japon avec Taiwan, et sa position serait de nouveau assez raide. D'autre part, elle voudrait inclure dans l'accord une déclaration disant que Tokyo et Pékin s'opposeraient à toute tentative d'hégémonie d'une tierce puissance en Extrême-Orient.

Une déclaration analogue figurait déjà dans l'accord initial de normalisation conclu à la fin de 1972 entre MM. Tanaka et Chou En-lai. Sur ces deux points, la position de Tokyo est pour le moment négative, le Japon en a déjà informé la Chine. Il souhaite en particulier toucher le moins possible au problème de Taiwan. Une véritable bataille diplomatique est ainsi engagée à Tokyo entre la diplomatie soviétique et la diplomatie chinoise, et le gouvernement nippon se trouve pris entre deux feux.

Une nouvelle proposition soviétique

Dans l'offensive soviétique, une nouvelle donnée apparaît : la proposition faite par l'Union soviétique de signer avec le Japon un traité de paix et d'amitié analogue à celui que Tokyo veut conclure avec la Chine. Il s'agirait en fait d'un document qui resterait à mi-chemin d'un traité de paix en bonne et due forme. Par conséquent, dit Moscou, le Japon devrait raisonnablement accepter de le signer sans qu'il soit besoin d'avoir réglé au préalable, comme pour un vrai traité, le problème des îles Kouriles.

C'est M. Miyazawa, ministre des affaires étrangères, qui vient de révéler l'existence de cette proposition. Elle lui a été faite par M. Gromyko lors de sa récente visite à Moscou, et il l'a repoussée. On ne distingue pas encore bien quelle importance la diplomatie soviétique confère à cette nouvelle idée. Cependant, M. Troyanovski serait déjà revenu à la charge dans ses entretiens de Tokyo, selon des sources japonaises. Il aurait indiqué que M. Gromyko pourrait en reparler lors de la visite qu'il fera à Tokyo cette année.

Du côté chinois, une pièce est à mettre au dossier de la querelle : les déclarations faites par M. Chou En-lai à M. Hori, député japonais et vétéran du parti gouvernemental, qui l'a visité au milieu de janvier comme envoyé spécial de M. Miki. Selon M. Hori, M. Chou En-lai aurait dit en substance :

1) Après sa défaite en 1945, il est naturel que le Japon entretienne des relations étroites avec les Etats-Unis. Il devrait les poursuivre. Le resserrement des liens nippo-américains ne portera pas préjudice aux relations amicales sino-japonaises.

2) Le Japon et la Chine peuvent être largement complémentaires sur le terrain économique, estime M. Chou En-lai. Il faut qu'ils discutent de leurs besoins réciproques. Pour sa part, la Chine, en important du Japon des usines et des équipements, aura besoin de crédits et s'acquittera scrupuleusement de ses engagements financiers.

Des démarches insistantes

3) La Chine ne veut pas intervenir dans les plans du Japon pour le développement sibérien. Elle lui conseille seulement de ne s'engager qu'en ayant pour partenaires les Etats-Unis.

4) Certains craignent que le resserrement des relations Japon-Etats-Unis-Chine ne provoque des réactions fâcheuses de l'U.R.S.S. Le premier ministre chinois croit, au contraire, que, plus ces trois pays seront proches, plus l'Union soviétique respectera le Japon.

Mercredi, M. Troyanoski a eu un entretien d'une demi-heure avec le vice-président des affaires étrangères, M. Keisuke Arita. On croit qu'il est venu formuler de nouveau, et cette fois-ci auprès des dirigeants de la diplomatie japonaise, les objections de l'Union soviétique à la négociation d'un traité sino-japonais. Par une procédure jugée ici insolite, il les avait d'abord formulées auprès d'un des dirigeants du parti gouvernemental, M. Shiina. On rapporte d'ailleurs qu'il s'est plaint auprès de M. Arita du bruit que la presse japonaise a fait autour de sa conversation avec celui-ci, qui avait la nature d'un entretien privé et non d'une démarche officielle.

M. Troyanovski se voit ainsi maintenant acusé d'intervention dans les affaires du Japon par le journal communiste de Hongkong, le *Takungpao*, tandis qu'à Moscou c'est M. Chou En-lai qui est accusé, lui aussi, d'intervention dans les affaires japonaises par l'agence Tass. Le feu croisé n'est sans doute pas prêt de cesser.

ROBERT GUILLAIN.

Philippines

DES RELIGIEUX SE PRONONCENT POUR UN BOYCOTTAGE DU PROCHAIN RÉFÉRENDUM

Manille (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Des dirigeants religieux, protestants et catholiques — parmi lesquels figure un évêque — se sont prononcés, mercredi 5 février, au cours d'une réunion œcuménique, pour le boycottage du référendum du 27 février portant sur le renouvellement de la loi martiale, qui accorde les pleins pouvoirs au président Marcos. Dans une « *déclaration de conscience* », ils affirment qu'ils ne veulent pas aider à « *forger les chaînes* » du peuple philippin. Les rebelles musulmans sécessionnistes du sud des Philippines ont également lancé un appel en faveur d'un boycottage du référendum. (La participation au scrutin est cependant obligatoire : toute abstention est passible d'une peine de six mois de prison.)

Dans le sud du pays, les troupes gouvernementales ont repris l'une des trois localités — Tangkay — dont s'étaient récemment emparés les rebelles. Cette opération fait suite à l'échec des négociations engagées à Djeddah (Arabie Saoudite) entre représentants du gouvernement et du Front de libération musulman.

D'autre part, à Manille, le ministère de la défense a annoncé, mercredi, que quatre cents guérilleros communistes appartenant à la Nouvelle Armée du peuple (maoïste) s'étaient ralliés et avaient prêté serment de fidélité au gouvernement.

Indochine

Le général Minh déclare que le « despotisme » de M. Thieu empêche toute réconciliation nationale

Le général Duong Van Minh, ancien chef de l'Etat sud-vietnamien, s'est adressé, mercredi 5 janvier à Saigon, aux représentants de toutes les forces d'opposition. Il a déclaré que le régime « despotique » de M. Thieu devait céder la place et laisser le peuple « établir les structures nécessaires à la réconciliation nationale et à la concorde ». « Sinon, a-t-il ajouté, il n'y aura ni réconciliation ni concorde, et la responsabilité en incombera à ceux qui exercent un pouvoir despotique. » Il a demandé à ses auditeurs de s'unir davantage et a condamné les mesures prises contre la presse (dix-huit journalistes ont été arrêtés et sont accusés d'être des « cadres communistes »). « Puisque nous ne pouvons plus nous adresser au peuple à travers les journaux, nous devons nous-mêmes aller directement au peuple », a-t-il dit. A Zurich, l'Institut international de la presse a envoyé un télégramme de protestation à M. Thieu et demandé aux radios et journaux du monde entier de dénoncer la situation faite aux journalistes au Vietnam du Sud.

D'autre part, l'agence U.P.I. révèle que de petits groupes d'aviateurs américains dont des séjours au Sud « pour aider l'aviation vietnamienne à régler ses problèmes ». Une navette est établie entre Saigon et les bases des Philippines.

• A GENEVE, le G.R.P. sud-vietnamien a échoué mercredi dans sa tentative de se faire admettre à la conférence sur les droits humanitaires, la majorité des deux tiers ne pouvant être réunie en sa faveur. A Vienne, d'autre part, la question de l'admission du G.R.P. à la conférence de l'ONU sur « la représentation des Etats dans leurs relations avec les organisations internationales » a été exclue des débats.

Dans une lettre au gouvernement français, Mme Binh, ministre des affaires étrangères du G.R.P., « formule le souhait qu'en sa qualité de signataire de l'acte de la conférence internationale sur le Vietnam à Paris a entreprenne des efforts positifs visant à exiger des Etats-Unis et de l'administration de Saigon une exécution correcte de l'accord de Paris ».

• AU CAMBODGE, le maréchal Lon Nol a lancé un appel à la population, demandant notamment aux habitants de Phnom-Penh de s'« organiser en armée populaire dans chaque quartier, îlot et arrondissement ». « Selon certains renseignements, des éléments ennemis se sont déjà infiltrés dans la capitale », a-t-il dit. A peu près au même moment, des roquettes tombaient sur la ville, faisant une douzaine de morts, dont des écoliers, et une quarantaine de blessés. D'autre part, le blocus de Phnom-Penh se renforce : trois bateaux appartenant à un convoi venant du Vietnam ont été coulés mercredi ; les autres bateaux ont rebroussé chemin. Quant à la ville de Kampot, dans le sud-ouest du pays, elle n'est plus ravitaillée que par parachutage.

• A PEKIN, le prince Sihanouk a, dans une déclaration remise à la presse étrangère, dénoncé les « mesures nouvelles pour tuer et détruire davantage la nation cambodgienne » adoptées par Washington ; il cite notamment la demande de crédits par M. Ford, la participation « sous patronage américain » de pilotes taïwanais et thaïlandais à « certaines opérations aériennes », l'usage de bombes absorbant l'oxygène pour annihiler l'adversaire, les transports d'armes américaines depuis la Thaïlande, etc. Il regrette aussi que « certains pays de notre tiers-monde aient cru devoir se désolidariser de la résistance nationale cambodgienne ». (A.F.P., U.P.I.)

• LES ETATS-UNIS pourraient mettre fin à l'embargo sur l'aide militaire au Pakistan, a confirmé le président Ford à M. Bhutto, qu'il a reçu, mercredi 5 février, à la Maison Blanche, indique le *Washington Post* (*le Monde* du 6 février). Les Etats-Unis ont accepté, d'autre part, de fournir au Pakistan 400 000 tonnes de céréales, au lieu de 100 000 tonnes prévues initialement, précise l'A.F.P.

AMÉRIQUES

Chili

M. Tomic estime que la junte « est en train de détruire la communauté nationale »

Intitulée « Six heures pour la résistance chilienne », une manifestation a eu lieu dans la soirée du 5 février au palais de la Mutualité, à Paris), à l'initiative du Comité de soutien à la lutte révolutionnaire du peuple chilien. Quatre partis de l'ancienne Unité populaire : la Gauche chrétienne, le MAPU, le parti radical et le parti socialiste, ainsi que le MIR, participaient à la réunion. Le parti communiste et le MAPU-Ouvriers et Paysans (MAPU-O.C.), en revanche, ne l'avaient pas soutenue. Différents débats, un spectacle et un meeting ont eu lieu au cours de cette soirée.

Un autre meeting de solidarité doit avoir lieu le 10 février.

M. Radomiro Tomic, ancien candidat de la démocratie chrétienne à la présidence de la République à l'élection de 1969 et l'un des dirigeants de l'aile gauche de son parti, a récemment donné une interview à la publication trimestrielle Chile-America *éditée à Rome. M. Tomic, qui a quitté le Chili après le coup d'Etat militaire du 11 septembre 1973, vit actuellement aux Etats-Unis et n'avait, jusqu'à présent, jamais exprimé publiquement son sentiment sur la politique de la junte. Dans les extraits de son interview que nous publions, il estime que les militaires ont* « échoué sur toute la ligne » *et qu'ils sont* « en train de détruire le pays en tant que communauté nationale ».

Interrogé, tout d'abord, sur les contacts qu'il a eus avec Salvador Allende durant la présidence de son ancien adversaire aux élections de 1969, M. Tomic déclare que ceux-ci n'ont pas manqué, mais que l'Unité populaire « *préférait, à long terme, diviser la démocratie chrétienne plutôt que s'entendre ave celle* ».

Aujourd'hui, « *le programme de « liberté économique » appliquée de force par la junte est condamné à l'échec. Et cela sans qu'aient rien à y voir les « démagogues », les « marxistes » ni les « politiciens ». Le résultat de cet échec ce sera l'émergence, dans peu de temps, d'une grande possibilité historique, fondée sur une nouvelle manière de penser et de sentir des Chiliens, et capable de se développer dans un puissant mouvement populaire, plus social que politique à ses débuts. J'espère que les démocrates-chrétiens, du moins la majorité d'entre eux, en seront les porte-parole. Si, au contraire, c'est une perspective centriste et prétendument « modérée » qui prévaut dans notre parti, la démocratie chrétienne n'a plus aucun avenir au Chili... Le réformisme, qu'il le veuille ou non, est condamné à être « l'autre » visage de la droite »... Le monde pauvre marche inéluctablement et rapidement au socialisme* ».

Invité à analyser la politique économique de la junte, M. Tomic déclare qu'elle n'a pas consisté « *à défaire ce qu'avait fait l'Unité populaire* », mais à « *liquider une politique de création d'un capital public menée à bien par les sep derniers gouvernements chiliens* » et à vendre « *toutes les participations publiques à des particuliers, qui, faute de capital propre, achètent à crédit dans des conditions exceptionnellement favorables* ».

Il remarque au passage que la junte tente d'associer le secteur public à la notion d'inefficacité, alors que les seuls productions en progrès sont le cuivre, le charbon et le nitrate, nationalisés par le gouvernement de Salvador Allende. Au total, la politique économique de la junte appauvrit en particulier les classes moyennes.

Enfin, interrogé sur les mesures les plus adéquates que pourraient prendre la junte, M. Tomic répond : « *Pour le bien du Chili, la décision fondamentale serait d'admettre — et le plus tôt serait le mieux ! — l'échec total du schéma de liberté économique et d'accumulation privée du capital. Celui-ci est en effet en train de détruire le Chili comme communauté nationale... Tôt ou tard — et sans doute plus tôt que tard — les résultats désastreux de la politique actuelle seront reconnus pour tels par les forces armées elles-mêmes (...), car celles-ci font partie intégrante de la nation (...). Inévitablement donc, elles seront amenées à se demander si c'est effectivement un devoir « patriotique » d'obliger des millions de Chiliens à se sacrifier pour permettre l'accumulation du capital non par l'Etat, comme en pays socialistes, mais par quelques milliers d'entrepreneurs.* »

M. Tomic estime, en conclusion, que surgira un jour « *un nouveau gouvernement composé de civils et de militaires, également convaincus de la nécessité de construire au Chili une société socialiste fondée sur des valeurs humanistes, qui obtiendrait l'appui de l'immense majorité des Chiliens* ».

PROCHE-ORIENT

Israël

M. RABIN : la diplomatie de M. Kissinger est préférable à la conférence de Genève.

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Les travaux du congrès juif mondial ont été marqués, mercredi 5 février, par l'exposé du premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin. « *Si M. Sadate*, a-t-il déclaré, *est sincère à Paris lorsqu'il affirme que l'Egypte et la Syrie n'attaqueront pas Israël, pourquoi refuse-t-il de nous le dire à nous-mêmes ? Pourquoi faut-il avoir exclusivement recours aux bons offices des Américains pour l'échange de communications entre nous et l'Egypte ?*

Le chef du gouvernement a ensuite indiqué qu'entre les deux voies qui s'offraient actuellement, « *un règlement par paliers ou les « petits pas » de M. Kissinger, et la conférence de Genève* », sa préférence allait à la première. Ce sont les Américains qui ont inventé cette formule à laquelle ils sont attachés, et « *si l'on allait à Genève, ce serait l'impasse sans pour autant que nos liens avec les Etats-Unis soient resserrés* ».

Le premier ministre s'est déclaré persuadé que l'Egypte, si elle le voulait, pouvait immédiatement ramener la paix dans la région. L'Egypte, a-t-il dit, a toujours été la première à déclencher les guerres contre Israël, et la première aussi à accepter une cessation des hostilités, entraînant toujours les autres pays arabes.

M. Rabin a, enfin, rejeté une fois de plus toute idée de négocier « *avec les chefs des organisations terroristes qui n'ont rien à voir avec les problèmes des Palestiniens* ».

M. GOLDMANN : il faut aller à Genève

Dans l'après-midi du 5 février, s'adressant à une assemblée de journalistes juifs de plusieurs pays, M. Nahum Goldmann, président du Congrès juif mondial, a critiqué en termes vifs la politique de M. Kissinger, affirmant que le règlement par paliers était un leurre. M. Goldmann a déclaré qu'il fallait aller à Genève, car un règlement est impossible sans l'Union soviétique, « *mais à une condition*, a-t-il ajouté, *qui me met dans le même camp que Menahem Begin* (président du groupe nationaliste Likoud) *: que les Arabes reconnaissent pleinement les droits nationaux d'Israël* ». — A. Sc.

[Répondant au représentant d'un journal de langue yiddish paraissant à Paris, qui lui reprochait d'avoir accordé une interview à Eric Rouleau (« le Monde » du 9 janvier), qualifié d'« hostile à Israël », le président du Congrès juif mondial s'est élevé contre ceux qui voient un anti-israélien dans toute personne qui critique la politique de Jérusalem. Le Dr Goldmann a ajouté : « Eric Rouleau est un ami d'Israël. Il formule seulement des réserves quant à la politique du gouvernement israélien. M. I. Rabin peut se laisser interviewer par « le Monde », pourquoi cela me serait-il interdit ? »]

Egypte

La visite de M. Gromyko a détendu le climat entre Le Caire et Moscou

Au terme de sa visite à Damas et au Caire, M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, a regagné, mercredi 5 février, Moscou, où il s'est déclaré satisfait des résultats de son

A Washington, le département d'Etat a annoncé, mercredi, que M. Kissinger, qui commence à partir du 12 février une tournée au Proche-Orient, pourrait rencontrer M. Gromyko en tête-à-tête à Genève à l'issue de son voyage.

De notre correspondant

Le Caire. — Le résultat immédiat de la visite de deux jours que M. Gromyko vient de faire en Egypte devrait être l'instauration d'un climat plus détendu entre Le Caire et Moscou.

A l'égard des problèmes du Proche-Orient, le communiqué commun publié après le départ pour Moscou de M. Gromyko affirme que l'Egypte estime « *importante et nécessaire* » la participation de l'Union soviétique « *dans tous les domaines et à toutes les étapes du règlement au Proche-Orient* ». Néanmoins l'attention et, peut-on dire, les espoirs des dirigeants égyptiens restent toujours suspendus à la « *tournée décisive* » que M. Kissinger doit entreprendre dans la région à partir du 12 février. Or, si le voyage du secrétaire d'Etat américain aboutit, comme on le croit généralement dans les cercles gouvernementaux du Caire, à un second dégagement israélien au Sinaï, cette étape-là, malgré son importance, ce sera bel et bien déroulée sans les Russes...

Selon toute apparence, les mots n'ont toujours pas le même sens pour chacun des deux partenaires. Si le communiqué égypto-soviétique dispose que la conférence de Genève « *est le terrain le plus adéquat pour examiner tous les aspects du règlement du conflit* » et préconise « *la reprise immédiate de ses travaux avec la participation de toutes les parties intéressées, y compris les représentants de l'O.L.P.* », nul ne cache ici que les Egyptiens n'iront à Genève qu'après la fin de la prochaine mission au Proche-Orient de M. Kissinger. Toutefois, précise-t-on, ils iront « *quels que soient les résultats de cette mission* ». Il faudrait que le secrétaire d'Etat aille très vite en besogne pour que puisse se réaliser le vœu exprimé le 3 février dernier à Damas par M. Gromyko et les dirigeants syriens, de voir la conférence de la paix se réunir sinon immédiatement, « *du moins dans un délai n'excédant pas fin février ou début mars 1975* ». Sinon, il en sera du communiqué signé à Damas et au Caire par M. Gromyko comme de ceux rendus publics en juillet 1974 à Moscou, ou en novembre de la même année à Vladivostok, après les entretiens soviéto-américains, documents qui réclamaient « *pour le plus tôt possible* » la reprise de la conférence de Genève : ils resteront lettre morte.

De même, bien que l'Union soviétique s'affirme « *décidée à accorder à l'avenir une aide et un soutien multiformes à la juste lutte des peuples arabes* », le voyage de M. Gromyko au Caire n'a, apparemment, pas modifié les principaux points du contentieux entre l'Egypte et le Kremlin. Toutefois, le communiqué conjoint souligne « *la grande importance de l'échange de vues entre MM. Brejnev et Sadate* », et une rumeur a commencé à circuler avec insistance, dans certains milieux proches des Soviétiques, au sujet d'un « *assouplissement prévisible* » de la position de l'U.R.S.S. à l'égard des livraisons d'armes et de la dette égyptienne. On sait que le seul véritable reproche adressé par le Raïs aux dirigeants du Kremlin est le refus de ceux-ci, du moins jusqu'à ces temps derniers, de livrer des armes ultra-modernes à l'Égypte, et d'accorder à ce pays un délai d'une dizaine d'années pour régler les sommes qu'il doit à l'Union soviétique. L'« affront » est d'autant plus ressenti au Caire que la Syrie a obtenu de Moscou des armements dernier cri et un moratoire.

Un changement d'attitude de Moscou à l'égard du Caire n'appartient pas, dans l'esprit des Egyptiens, au domaine de l'impossible. Mais pour aboutir à un tel résultat ils savent qu'il faudra au préalable que se réunisse la conférence de la paix, et que MM. Sadate et Brejnev se rencontrent ces deux événements pourraient se produire dans le courant de cette année. D'ici là, on attend, en principe, au Caire la visite de M. Kossyguine, chef du gouvernement soviétique. Auparavant, dès ce mois-ci, trois ministres égyptiens se rendront à Moscou pour examiner l'état de la coopération économique soviéto-égyptienne.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

AMÉRIQUES

PÉROU — Le gouvernement a repris la situation en main après les émeutes de Lima

L'état d'urgence a été proclamé par le gouvernement péruvien le mercredi 5 février sur l'ensemble du territoire : de violentes émeutes avaient éclaté à Lima après l'attaque, par des commandos de l'armée, d'une caserne où mille cinq cents gardes civils faisaient grève depuis quarante-huit heures. Selon un communiqué du gouvernement, qui semblait avoir la situation en main ce jeudi 6 février, il n'y aurait eu que quelques blessés. Cependant, selon un porte-parole des policiers rebelles, l'assaut de la caserne aurait fait une trentaine de morts.

Le calme semblait revenu à Lima ce jeudi au début de la matinée, après la première nuit de couvre-feu. Des chars en position devant les édifices publics, des hélicoptères survolant la ville, des camions chargés de soldats patrouillant dans les rues, la capitale paraissait néanmoins encore en état de siège.

Tout a commencé mercredi dans la matinée lorsque l'armée a attaqué la caserne de police du quartier de la Victoria, où mille cinq cents gardes civils étaient en grève (voir nos dernières éditions du 6 février). Ceux-ci réclamaient, d'une part, des augmentations des traitements ainsi que des améliorations de leurs conditions de travail, et, d'autre part, la mise en jugement du général Enrique Ibanez Burga, chef de la maison militaire présidentielle, qu'ils accusaient d'avoir frappé un de leurs collègues. Le mouvement avait rapidement gagné, semble-t-il, la totalité des sept mille gardes civils que compte le pays : en particulier, des casernes étaient occupées à Arequipa, Piura et Trujillo.

L'armée prenait position devant la caserne de la police. Après un ultimatum d'un quart d'heure, l'assaut était donné. La fusillade à l'intérieur de la caserne devait durer une vingtaine de minutes.

Peu après, des émeutes commençaient dans le quartier de la Victoria et gagnaient peu à peu le centre de la capitale. Des véhicules étaient incendiés et des magasins étaient pillés par des groupes de jeunes gens.

Des groupes de manifestants mettaient le feu, au début de l'après-midi, au club des officiers de la place San-Martin, ainsi qu'à trois journaux : « Correo », « Ojo » et « l'Expresso », et lançaient des coktails Molotov contre deux grands hôtels.

Des blindés prenaient alors position devant le palais de la présidence de la République et les entreprises de presse de la capitale, cependant qu'une foule dense se rassemblait dans le centre de Lima, encourageant apparemment les manifestants. Parmi elle figuraient des jeunes gens appartenant au mouvement APRA (Alliance populaire de la révolution américaine, du leader populiste Haya de la Torre).

Des soldats parcouraient les artères de la ville en camion, lâchant de temps en temps des rafales de mitraillette. Selon certains correspondants de presse les militaires tiraient en l'air, selon d'autres de nombreux civils ont été blessés, notamment des jeunes gens qui pillaient des magasins.

Le président de la République, le général Juan Velasco Alvarado, décrétait l'état d'urgence sur tout le territoire et le couvre-feu de 22 heures à 5 heures du matin dans la capitale et le port de Callao.

Coup de semonce...

(Suite de la première page.)

Les courroies de transmission font défaut.

Le soutien avec réserves accordé par le parti communiste péruvien et une large fraction de la gauche ne compense pas la « critique passive » des secteurs liés à l'APRA (Alliance populaire de la révolution américaine) du leader populiste Victor Raul Haya de la Torre. L'APRA, bien qu'en net recul, peut encore inspirer des mouvements de contestation dans les *haciendas* du sucre de la côte nord, son bastion traditionnel. Les anciens partisans de Belaunde Terry, renversé en *1968*, les hommes de l'Action populaire, l'oligarchie terrienne dépossédée mais non abattue, le clan Beltran, ancien patron de *la Prensa* et ex-premier ministre, les amis de l'ex-ministre des finances, Manuel Ulloa : autant de « groupes de pression », nostalgiques et rêvant d'une revanche, qui s'agitent et peuvent aisément exploiter un mécontentement populaire réel.

L'emprise des « fonctionnaires »

Dans les plantations de sucre, contrôlées par l'Etat, les travailleurs se plaignent d'une emprise jugée excessive des « fonctionnaires ». La nationalisation de la Cerro de Pasco, la plus importante entreprise étrangère du pays, a été célébrée l'année dernière avec éclat, mais les ouvriers jugent simplement qu'ils ont changé de « patrons ». La nationalisation n'est finalement pas une mauvaise affaire pour la Cerro, Etat dans l'Etat, qui avait elle-même proposé en 1972 le rachat de ses installations.

La réforme agraire n'a encore que superficiellement modifié les traditions de servage et d'exploitation des hautes terres désolées du Pérou. C'est que la tâche est titanesque si les intentions du général Velasco Alvarado sont pures. D'origine modeste, ayant gravi tous les échelons de la carrière militaire, courageux, humaniste, nationaliste convaincu, le « soldat de Piura » bénéficie d'une popularité personnelle incontestable, particulièrement depuis qu'il a dû subir, en *mars 1973*, une grave *opération*.

Discussions au sein des forces armées

Affaibli, contraint de réduire ses activités, le général Velasco Alvarado, âme de l'expérience péruvienne, doit encore tenir compte des dissensions qui apparaissent au sein même des forces armées. Il a pu regrouper autour de lui les généraux qui partagent ses vues dans la conduite des affaires. Mais le clan des « modérés » estime qu'un coup de frein est nécessaire, que les difficultés économiques et un climat social très tendu rendent indispensable un « accord » avec les Etats-Unis.

Un contrat de 330 millions de dollars, passé en novembre dernier avec des firmes nippones, a déjà suscité des remous à Lima, et indirectement provoqué l'expulsion de plusieurs journalistes, dont le directeur de la revue *Oiga*, M. Igartua. La ligne « fermé » défendue par le ministre des mines, le général Fernandez Maldonado, n'a pas l'agrément de tous les secteurs militaires, et la nomination du général Morales Bermudez comme premier ministre — le général Mercado Jarrin, ancien ministre de la défense et des affaires étrangères, ayant pris sa retraite — était hiérarchiquement logique. Mais c'est un partisan de la conciliation qui est appelé à succéder au général Velasco Alvarado.

Des démissions récentes de ministres militaires ont illustré ces conflits de palais. L'unité des forces armées n'est pas entamée, a déclaré cependant un porte-parole officiel à Lima. Sans doute. Mais la rébellion des policiers et les émeutes du 5 février risquent de précipiter la remise en cause des principes « purs et durs » d'octobre 1968.

M. N.

« C'est un jour de liquidations, ami »

« Un jeune homme, étreignant une paire neuve de pantalons de sa main droite, est allongé sur la place San-Martin, la place principale de la capitale, tandis que les chars arrosent les lieux à la mitrailleuse. Près de lui, gisent deux autres jeunes gens touchés par les soldats. Je m'accroupis dans une cabine téléphonique et vois trois autres personnes atteintes par les balles des mitrailleuses. Des ambulances arrivent sur les lieux. Plusieurs minutes plus tard, des pillards sortent d'une boutique de la place. Ils sont cloués au sol par les tirs des chars. Deux autres personnes tombent sous les balles. Un jeune homme s'effondre à quelques mètres de moi, près de la cabine. Du sang coule de sa gorge et de son bras droit. Il saigne abondamment pendant plusieurs minutes, jusqu'à ce qu'une ambulance arrive. »

Tel est le récit que le correspondant de l'agence Reuter à Lima, Eduardo Ascurrunz, fait des émeutes qui ont secoué le mercredi 5 février le centre de la capitale péruvienne.

« En dépit du feu nourri des blindés de l'armée, *poursuit Eduardo Ascarrunz,* les pillards continuent à commettre leurs larcins. Un jeune homme surgit d'une boutique de tailleur, une boîte remplie de chemises dans ses bras, un autre s'est emparé d'une pile de costumes neufs. Un peu plus loin, une famille sort d'un magasin avec un téléviseur. « C'est un jour de liquidation, » ami », me crie un homme qui s'enfuit avec une pile de pantalons. »

Eduardo Ascarrunz ajoute que ces scènes de pillage se poursuivront tout l'après-midi, malgré l'intervention de l'armée, dont les chars auraient ouvert le feu sur la foule après avoir tiré des coups de semonce.

Six ans de pouvoir militaire

1968

— 3 OCTOBRE. — Le président Belaunde Terry, élu en juillet 1963 pour six ans, est déposé dans la nuit par un coup d'Etat militaire et expulsé en Argentine.

— 4 OCTOBRE. — La junte nomme le général Velasco Alvarado, chef des forces armées, président de la République. Le Parlement est dissous. Les Etats-Unis suspendent leurs relations diplomatiques et économiques avec Lima.

— 10 OCTOBRE. — Le nouveau gouvernement décide de nationaliser les gisements de l'International Petroleum Company, filiale de la Standard Oil of New Jersey.

— 26 OCTOBRE. — Les Etats-Unis reconnaissent le nouveau régime.

1969

— 19 MARS. — M. John Irwin (futur ambassadeur à Paris) arrive à Lima comme envoyé spécial du président Nixon pour discuter de l'indemnisation des sociétés nationalisées et du conflit permanent sur les limites du droit de pêche au large du Pérou (qui, l'année suivante, deviendra le premier exportateur mondial de poisson).

— 26 JUIN. — Une réforme agraire de grande envergure est proclamée.

— 4 JUILLET. — Les Etats-Unis reprennent leurs ventes d'armes au Pérou et, le 11, nomment un nouvel ambassadeur à Lima.

— 20 DECEMBRE. — L'Etat décide de contrôler la vente de tous les minerais extraits du sol national.

— 31 DECEMBRE. — Le gouvernement promulgue un « statut de la liberté de la presse », contre lequel protestent les grands journaux du pays. En mars 1970, deux d'entre eux se verront expropriés.

1970

31 MAI. — Un séisme dans la région de Huaraz fait plus de cinquante mille morts et un million sept cent mille sinistrés.

1971

9 AOUT. — Le Pérou renoue des relations diplomatiques avec Cuba. Le 3 novembre, il reconnaîtra la Chine populaire.

1972

30 DECEMBRE. — Une commission mixte franco-péruvienne annonce qu'un traité de coopération culturelle, scientifique et technique vient d'être conclu entre la France et le Pérou.

1973

9 MARS. — Le général Juan Velasco Alvarado subit l'amputation de la jambe droite au-dessus du genou, rendue nécessaire par la rupture d'un anévrisme abdominal. Une seconde intervention chirurgicale s'imposera quelques jours plus tard.

7 JUIN. — Le Pérou décide d'adhérer au groupe des pays non alignés.

24 JUILLET. — A la suite des essais atomiques dans le Pacifique sud, le Pérou rompt ses relations diplomatiques avec la France. A son départ de Paris, son ambassadeur souligne qu'il s'agit d'une rupture « exclusivement politique ».

4 AOUT. — Le Pérou passe commande à la France de huit appareils Mirage-III-E, qui s'ajouteront aux quatorze Mirage-5 acquis en 1966.

1974

27 JUILLET. — « Socialisation » de six grands quotidiens péruviens.

2 DECEMBRE. — Le premier ministre, le général Edgardo Mercado Jannin échappe à un attentat. La peine de mort est décrétée pour les assassinats politiques.

1975

31 JANVIER. — Le général Alvarado invite les Etats latino-américains à engager « entre eux » le « nouveau dialogue » proposé par M. Kissinger.

4 FEVRIER. — Le général Morales Bermudez est nommé premier ministre.

La loi de « propriété sociale » illustre les ambiguïtés du régime

Après avoir mis en œuvre une réforme agraire radicale et nationalisé la Cerro de Pasco, la plus importante entreprise étrangère du pays, le gouvernement militaire du Pérou avait décrété une loi de « propriété sociale », ou loi d'autogestion, qui a suscité de vives réserves dans les milieux d'affaires. Mais cette loi, dont la mise en application commence seulement, n'a pas davantage suscité l'enthousiasme des travailleurs.

Dès mai 1971, le général Velasco Alvarado lançait l'idée de la « propriété sociale » devant des fonctionnaires de la Banque interaméricaine de développement : « *Nous aspirons à un ordre économique dans lequel la propriété et le contrôle des décisions passeraient progressivement entre les mains de ceux qui participent à la production, grâce à un appui de l'Etat aux formes de propriété sociale des moyens de production.* »

En juillet 1973, il a annoncé une accélération du processus révolutionnaire, qui comprendrait des mesures contre la Cerro de Pasco, et l'élaboration de la loi de propriété sociale. L'opinion publique est appelée à débattre du sujet : une commission présidée par le général Valdez présente le projet dans tout le pays : les conférences et forums aboutissent à de nombreuses suggestions. Le Comité des conseillers de la présidence de la République (COAP) les regroupe, et un décret-loi est promulgué. La droite concentre alors ses attaques contre « *ce projet communiste qui met en danger l'économie du pays* ». Un meeting organisé par la Fédération syndicale pro-gouvernementale (C.T.R.P.) fournit au ministre du travail une tribune de choix pour annoncer la mise en place de l'autogestion. Les autres centrales péruviennes, et notamment la C.G.T.P. (la Confédération générale des travailleurs du Pérou, communiste), ne participent pas à ce meeting du 1er mai 1974. Au cours de sa propre réunion, la C.G.T.P. a cependant apporté son appui à la nouvelle mesure gouvernementale, « *qui marque une progression qualitative dans le processus révolutionnaire actuel* ».

Quelques mois ont suffi pour la mise en place des premiers projets : 6 590 millions de soles (environ 75 millions de francs) doivent être investis dans les premières entreprises de « propriété sociale » industrie mécanique dans la région d'Arequipa et de Tacna, fabrication de motos et fourgonnettes à Trujillo, de réfrigérateurs à Trujillo ou Pisco, de thermostats à Trujillo encore. La localisation des deux autres entreprises (verrerie et fabrication de batteries) n'est pas encore connue. Elles devraient voir le jour, elles aussi, en 1975.

Un défi à l'entreprise privée

La commercialisation du coton péruvien pourrait d'autre part être confiée à une entreprise de ce genre. Et quatorze coopératives de transports urbains, regroupées au sein de la Lima Metropolitana Ltda 313 (quatre cents chauffeurs) ont manifesté leur intention de rejoindre le secteur de « propriété sociale ». Encouragés par ces premières demandes, les militaires avancent déjà des prévisions sur le moment où le secteur autogéré dominera l'ensemble de l'économie péruvienne.

La loi sur l'autogestion entend modifier de façon irréversible la structure économique du Pérou. Au cours d'une conférence de presse, le général Velasco Alvarado, chef de l'Etat, a souligné l'importance de l'autogestion, la plaçant en tête de son énumération des formes de propriété : « *Propriété sociale, propriété d'Etat, propriété privée réformée par la loi sur la communauté industrielle, et petite propriété privée.* »

L'ensemble du secteur de « propriété sociale » sera propriétaire de toutes les entreprises de ce type, et non pas d'une seule d'entre elles. Cette solidarité forcée vise à faire échec à « *l'égoïsme de groupe* » qui s'est parfois manifesté dans les communautés agraires et les coopératives sucrières : l'embauche de nouveaux travailleurs était bloquée par les employés en place qui pensaient ainsi accroître leurs revenus. L'Etat souhaite favoriser le développement du nouveau secteur, en lui donnant la priorité dans ses achats « *chaque fois qu'il offrira au même prix que les autres entreprises une même qualité de produit* ». Une partie des bénéfices dégagés par le nouveau secteur sera consacrée au financement de nouvelles firmes.

Des entreprises déjà constituées pourront rejoindre le secteur autogéré. Mais il n'est pas question d'accueillir des producteurs de biens de luxe ! L'autogestion ne constituant pas une forme déguisée d'assistance de l'Etat, seules les entreprises ayant une situation économique et financière saine seront admises. Toutefois, des difficultés passagères ne constituent pas un motif de rejet pour la commission nationale. Le Pérou a connu récemment des « *affaires Lip* » : ainsi une chaîne de supermarchés, condamnée à la faillite, a survécu après sa prise en charge par les employés. Respectueux du pluralisme économique, les militaires n'entendent pas forcer la main aux capitalistes qui conduisent correctement leur entreprise. L'accord des deux tiers des propriétaires — ou des associés — conditionne le passage au secteur « autogéré », sauf en cas de disparition de l'entreprise du fait du patron, ou de licenciement collectif refusé par l'inspection du travail.

L'autogestion à la péruvienne dépasse la participation gaulliste. Il ne s'agit pas d'un simple supplément de ressources ; à la notion d'un salaire représentant le prix du travail se substitue une rétribution variable en fonction de l'effort fourni et des besoins des travailleurs. Des rémunérations supplémentaires aux travailleurs sont possibles, mais seulement lorsque l'entreprise de « propriété sociale » a mis de côté une partie de ses bénéfices pour des investissements et la *création de nouvelles entreprises*. L'assemblée générale des travailleurs intervient dans la répartition de ce surplus. Elle fixe la part distribuée directement aux membres de l'entreprise et celle qui leur reviendra indirectement, sous forme de services sociaux, crèches, locaux, collectifs, etc.

La « propriété sociale » confère donc un certain nombre de droits aux travailleurs. Ces droits sont égaux pour les employés permanents de l'entreprise et pour les employés temporaires. Ils participent tous à l'assemblée générale, instance suprême de l'entreprise, ainsi qu'à l'élection du comité directeur et des organisations régionales de propriété sociale. Tous les salariés ont droit à une information régulière sur la marche de l'entreprise et peuvent accéder aux livres et aux documents comptables.

Les travailleurs du secteur autogéré bénéficient d'autres avantages, notamment le droit au perfectionnement des connaissances et à un habitat convenable à proximité du lieu de travail. Les autorités péruviennes ne manquent pas d'audace. Qu'en sera-t-il dans les faits ? Cette autogestion instaurée par décret porte en elle toutes les ambiguïtés du régime. Elle peut, en particulier, constituer une machine de guerre contre les syndicats et une manière de détourner les Péruviens d'une révolution plus radicale.

Selon les dirigeants, la loi devrait répondre à toutes les aspirations des travailleurs. La revendication syndicale au sein d'une entreprise n'a donc plus de sens. Elle représenterait un acte égoïste, corporatiste, dirigé contre l'ensemble des travailleurs du secteur autogéré. Pour maintenir la solidarité de celui-ci, les syndicats ne pourront s'implanter dans une entreprise en « propriété sociale » qu'avec l'accord de la moitié de l'assemblée générale. Si cette condition était remplie, les dirigeants du syndicat seraient automatiquement les mêmes que ceux de l'entreprise pour éviter une dualité de pouvoir jugée dangereuse.

Les militaires péruviens ne cachent pas leur volonté d'instaurer un nouvel ordre politique que préfigurait l'autogestion. « *Communisme et capitalisme,* selon eux, *sont marqués par une concentration du pouvoir économique entraînant une concentration du pouvoir politique.* » Les entreprises autogérées mettraient fin à cette concentration et permettraient une participation véritable sur les lieux de travail, bientôt suivie d'une participation politique du peuple tout entier.

PIERRE GAILLARD.

États-Unis

A New-York

AVALANCHE DE CONTRAVENTIONS POUR LES VOITURES SOVIÉTIQUES

Nations unies, New-York (U.P.I.). — La délégation soviétique à l'O.N.U. s'est plainte de ce que les voitures de la mission soviétique sont l'objet de « trop de soins » de la part des agents de police new-yorkais et reçoivent plus de contraventions pour les infractions au stationnement que les voitures des autres missions, bien plus surtout que celles des Américains.

Dans une lettre au secrétariat général de l'O.N.U., la délégation fait remarquer que la voiture personnelle de l'ambassadeur soviétique, M. Yakov Malik, qui attendait l'ambassadeur devant son bureau, a été verbalisé pour stationnement illégal.

La lettre indique encore que durant les trois derniers mois les voitures de la mission soviétique ont été l'objet de plus de trois mille six cent contraventions pour stationnement illégal.

AFRIQUE

LA RÉPUBLIQUE GABONAISE, ÉMIRAT ÉQUATORIAL

II. — « Le père de la rénovation »

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

Dans un premier article (« le Monde » du 6 février), notre envoyé spécial a évoqué l'expansion économique gabonaise, consécutive à la hausse brutale du prix du pétrole.

Libreville. — Sous le degré 0 équatorial, la République gabonaise évoque les émirats arabes, non seulement par la faiblesse de sa population et par l'importance considérable de ses ressources pétrolières, mais aussi par la personnalité et le pouvoir de celui qui préside, pratiquement sans partage, aux destinées de l'Etat.

L'affabilité présidentielle ne doit pas faire illusion. S'il est souvent souriant, M. Albert Bongo fait preuve d'une autorité sans faille. Capable de compromis, lorsque des raisons tactiques l'y contraignent, c'est un homme de décision devant lequel les intérêts particuliers doivent obligatoirement plier.

C'est toujours volontiers qu'il expose les grandes lignes de son comportement politique. D'abord, parce qu'il place au premier plan de ses préoccupations les relations avec la presse, estimant que nul n'est plus apte que lui-même à lui donner une image exacte de la République gabonaise. D'autre part, parce qu'il est par tempérament ouvert au dialogue.

A l'usage des militants du parti démocratique gabonais, unique mouvement politique ayant une existence légale, il vient de publier un recueil de pensées politiques que, par opposition au « petit livre rouge » de Mao Tse-toung, et par référence à la couleur de sa couverture, les Gabonais dénomment le « petit livre vert ».

« *Au contraire des nations occidentales, le multipartisme a représenté pour nous la division ethnique, l'organisation de groupes de défense d'intérêts particuliers et le temps des divisions stériles qui bloquaient le développement du pays* », proclame ce « petit livre », sous la rubrique : « *Un seul chef, un seul parti, un seul combat* » (1).

Et il ajoute : « *Le parti démocratique gabonais, ferment de l'unité du pays et instrument de son développement, doit être le lieu de rencontre des masses populaires, le forum de concertation, l'école de formation politique des citoyens, le laboratoire de la promotion économique et sociale du pays.* »

Depuis qu'il a quitté la vice-présidence de la République pour accéder à la magistrature suprême, après le décès de Léon M'Ba, en novembre 1967, le président Albert-Bernard Bongo s'est attaché à mettre en œuvre *une politique qu'il a lui-même baptisée* — tel est le titre du « petit livre » — *Rénovation.* Selon lui, « *la rénovation, c'est faire la révolution sans ses excès ni ses violences. Elle ne représente pas seulement un nouveau style et de nouvelles méthodes de gouvernement, elle est surtout une mystique du développement* ». Pourtant il ajoute : « *La rénovation est une mystique politique révolutionnaire. Mais cette révolution là se fait dans les esprits autant que dans les actes. Elle est lente et mesurée, pacifique et réaliste...* »

« *Mon idéologie : ni à gauche ni à droite, mais toujours de l'avant* », aime à répéter « *le père de la rénovation* ». Affirmation catégorique que les spécialistes européens de la science politique trouveront trop vague, sans découvrir de précisions dans la préface d'une pièce de théâtre, écrite par le président, et intitulée, « *le Réconciliateur* ».

Dans ce texte, où le chef de l'Etat gabonais se met lui-même en scène, on peut lire : « *Le réconciliateur ne rejette pas sans examen les doctrines venues d'ailleurs : il démontre leur inaptitude à construire l'Etat africain d'aujourd'hui. Le message est clair : les doctrines politiques africaines authentiques, celles qui permettront le décollage économique des Etats et le mieux-être des peuples, c'est aux nationaux africains d'aujourd'hui de les élaborer.* »

Comme au Togo ou au Zaïre, « *sagesse africaine* » et « *authenticité* » sont à l'ordre du jour. Pagnes aux couleurs du parti, animateurs faisant chanter et danser des foules de plusieurs milliers de militants, défilés grandioses, font partie du décor de la vie nationale. Cette mobilisation permanente des masses vise essentiellement à entretenir une certaine forme d'unanimité, considérée comme garante de la stabilité politique indispensable à la poursuite de l'expansion économique.

A Libreville, comme dans la plupart des capitales africaines, c'est le président qui prend seul la plupart des décisions. Cependant, M. Bongo, que « *le miracle économique ivoirien* » a séduit, et qui a beaucoup médité sur ses causes, s'est, comme le président Houphouët-Boigny de la Côte-d'Ivoire, entouré de nombreux collaborateurs n'ayant pas dépassé la quarantaine, tel M. Léon Auge, « *conseiller spécial* ». Certains ministres occupant des postes de premier plan n'ont pas quitté l'université depuis plus de dix années. C'est le cas de MM. Richard Nguema, ministre délégué à la présidence de la République, chargé de l'orientation nationale et du secrétariat général du gouvernement, et Paul Okoumba, ministre des affaires étrangères. Dans ce domaine, le changement de style est complet par rapport au régime gérontocratique précédent.

« Nous ne sommes pas vos moutons de Panurge »

« *Nous ne sommes pas vos moutons de Panurge* », disait, le mois dernier, M. Albert-Bernard Bongo aux membres de la « *mission de dialogue* », que conduisait M. Jean-Paul Benoît, chef de cabinet de M. Pierre Abelin. Avec ce style direct, souvent brutal, le chef de l'Etat gabonais expliquait à ses interlocuteurs sa conception de la coopération, se félicitant de l'occasion qui lui était ainsi donnée de formuler quelques critiques.

En effet, bien que le président de la République ne trouve pas plus que ses pairs africains grâce aux yeux d'une partie de l'élite intellectuelle gabonaise, qui poursuit ses études à l'étranger, il est pourtant clair qu'il n'est pas du nombre de ces interlocuteurs « dociles » dont les responsables de la politique africaine du général de Gaulle souhaitaient partout susciter l'éclosion.

« *Envoyez-nous des coopérants valables, c'est-à-dire sérieusement formés aux tâches qu'ils auront à assurer, car c'est à travers ses coopérants que le peuple gabonais juge la France. Ne perpétuez pas la coopération. Aidez-nous plutôt à former rapidement les cadres qui nous font encore défaut... Evitez de céder à la tentation du mondialisme, car votre pays risque d'oublier les Africains francophones...* » Tels sont quelques-uns des propos que M. Albert Bongo devait tenir à M. Benoit et aux experts qui l'accompagnaient, sans que l'excellente ambiance qui présida aux échanges de vues en fût le moins du monde affectée.

Il est vrai que, de son côté, la mission de dialogue avait confirmé que, en dépit de l'accroissement des ressources du pays, il n'était pas question de diminuer l'aide française, mais de la réorganiser, en accord avec le gouvernement gabonais. Avec cinq cent cinquante coopérants civils et cent trente militaires, le Gabon reste, de tous les Etats d'Afrique noire, celui qui bénéficie du pourcentage le plus élevé de coopérants par tête d'habitant. Or, sans suivre inconditionnellement les Gabonais qui voudraient que le volume de l'aide publique fût directement lié à l'importance des capitaux privés investis dans leur pays, les Français sont décidés à augmenter d'une centaine le nombre de leurs assistants techniques, notamment dans le domaine de l'enseignement et de la santé publique.

De son côté, M. Albert-Bernard Bongo n'ignore point que plus de 20 milliards de francs C.F.A. sont annuellement rapatriés en Europe. Cette somme importante représente la rémunération des capitaux et services et les transferts de salaires, dont certains proviennent d'ailleurs de Gabonais employés dans le secteur privé. Le commerce à destination de la France est largement excédentaire en faveur du Gabon : en 1973, la France a importé 685 millions de francs de marchandises en provenance de Libreville, où elle a exporté pour 484 millions de francs de marchandises.

Le président connaît fort bien les abus pratiqués par certains « *Gabonais d'adoption* » à l'encontre des « *Gabonais d'origine* ». Aussi, après avoir exprimé son mécontentement contre la hausse excessive des prix et certaines formes de discrimination, le directeur général de la radio-télévision déclarait-il le 12 janvier dernier : « *Le Gabon appartient aux Gabonais d'origine. Les cadres blancs et les ressortissants d'autres pays viennent après eux. Le Gabon n'est pas un pays xénophobe, mais ceux que nous appelons les Gabonais d'adoption cultivent la discrimination. Les Blancs ne font pas la queue dans les boucheries. Les Blancs ont des canaux spéciaux pour se faire servir du gaz au moment des pénuries et ce sont eux qui par de petites combines augmentent les prix de façon illicite.* » Ceux pourtant qui pensèrent pouvoir mettre à profit cette mise en garde pour susciter des désordres furent durement ramenés au calme, tandis que, dès le lendemain, le président de la République s'adressait aux commerçants dahoméens, togolais, nigériens, camerounais, tchadiens, sénégalais, centrafricains, qui, en évacuant les marchés, avaient bloqué une partie des activités de Libreville, et mis en danger l'approvisionnement de la capitale.

En fin de compte, il n'est pas exagéré de dire que la coopération franco-gabonaise garde un caractère exemplaire, non point au sens étroit où certains pouvaient l'entendre il y a encore quelques mois, mais parce qu'elle implique une grande liberté de manœuvre pour les deux partenaires.

Au demeurant, en dépit de ses relations privilégiées avec l'ancienne métropole, malgré son appartenance à l'Organisation commune africaine et malgache (OCAM) et à l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones, la République gabonaise entend ne pas rester une « *chasse gardée* » française. Dans ce domaine, les mises au point qui ont suivi la visite privée à Libreville, au début du mois, de M. Jacques Foccart, ancien secrétaire général pour les affaires africaines et malgaches, sont claires. Comme nous l'avait personnellement affirmé le président Bongo en décembre, comme il devait le répéter il y a quelques jours à l'envoyé spécial d'un hebdomadaire parisien, M. Foccart, qui fut au Gabon, comme en beaucoup d'autres pays d'Afrique, porte-parole d'une certaine forme de coopération et d'une certaine idée de la francophonie, ne saurait, en aucun cas, donner des conseils au président de la République gabonaise, dont il reste cependant l'ami.

La fin de l'isolement

Certes, l'ouverture en direction des pays arabes n'a pas donné, en dépit de la conversion de M. Albert-Bernard Bongo à l'islam tous les résultats positifs espérés. Les premières tentatives de dialogue avec les pays de l'Est n'ont guère été suivies d'effets plus concrets. *Mais, tant avec la Communauté* économique européenne qu'avec les Etats-Unis, qui participent au financement du Transgabonais, par le Fonds européen de développement (FED) et par l'Export-Import Bank, les perspectives de coopération s'annoncent excellentes.

« *Le père de la rénovation* », qui juge de la qualité des rapports bilatéraux au volume d'aide économique accordée à son pays, apprécie que l'U.S.-AID ne soit engagée à participer à la construction de routes adjacentes à la voie ferrée transgabonaise. D'autre part, il ne méconnaît ni l'activité de la compagnie U.S. Steel, qui détient 41 % du capital de la société exploitant le manganèse de Moanda, ni celle de la Bethleem Steel, qui a acquis 20 % de la SOFIMER, intéressée à l'exploitation du fer de Belinga, ni celle de la Gulf, dont les gisements pétroliers de la région de Mayumba devraient entrer en production cette année.

Cette conquête d'une plus large liberté dans le choix des partenaires, que lui permet le pactole pétrolier, dont il sait adroitement tirer profit, n'est pas, à elle seule, de nature à satisfaire le président de la République gabonaise. C'est pourquoi il revendique un rôle de plus en plus actif en Afrique centrale, non seulement vis-à-vis de ses voisins les plus proches, comme la Guinée-Equatoriale, la République populaire du Congo, la République Centrafricaine, avec lesquels il entretient d'excellents rapports, malgré certaines options idéologiques différentes, mais aussi avec des partenaires plus éloignés, comme le Zaïre ou les nations qui naissent des anciennes colonies portugaises.

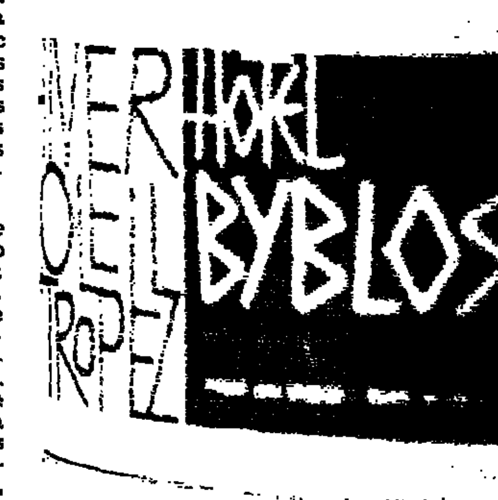
L'action discrète mais efficace que M. Albert-Bernard Bongo mène tant à Sao-Tome et Principe qu'en Angola n'est pas sans rappeler celle de M. Léopold Sédar Senghor, président du Sénégal, en Guinée-Bissau et aux îles du Cap-Vert. Libreville est en tout cas la seule capitale africaine qui ait déjà accueilli sur son sol les leaders des trois mouvements nationalistes angolais : MM. Savimbi, Neto et Holden Roberto, respectivement à la tête de l'Unita, du Mouvement populaire de libération de l'Angola et du Front national de libération de l'Angola.

Si le Gabon parut longtemps défavorisé par le sort, tel n'est pas le cas aujourd'hui. L'arrivée de la manne pétrolière devrait logiquement donner au président Albert-Bernard Bongo le support financier indispensable à la conduite d'une diplomatie de plus en plus entreprenante.

FIN







AFRIQUE

LA GUERRE CIVILE EN ÉRYTHRÉE

Des milliers de réfugiés fuient Asmara livrée au chaos

Les combats auraient fait des centaines de morts

La situation demeure sérieuse en Erythrée, où les combats continuent entre partisans des mouvements de libération et forces régulières. A Asmara, capitale de la province, c'est le chaos. Les rues sont abandonnées à des bandes de soldats incontrôlés qui pillent les magasins et se livrent à des excès. Les affrontements ont cependant cessé, et semblent s'être déplacés vers le Nord. Quelque deux mille résidents étrangers, parmi lesquels une majorité d'Italiens, attendent leur évacuation. Les autorités militaires ont acheminé de nouveaux renforts. Le Front de libération de l'Erythrée, de son côté, a lancé mardi un appel aux autres mouvements de libération éthiopiens pour les inviter à rejoindre la lutte. Il n'écarte pas, cependant, la possibilité d'une trêve.

Il est difficile de recueillir des informations sur le déroulement des événements en Erythrée. A Addis-Abeba, les autorités maintiennent un black-out total. Plusieurs centaines de journalistes sont arrivés dans la capitale, mais la carte qui leur est délivrée porte la mention *« Non valable pour l'Erythrée »*. Les communications avec Asmara sont rares et difficiles. Quant aux réfugiés étrangers qui commencent à arriver, ils restent le plus souvent discrets, leurs consulats leur ayant recommandé la prudence pour ne pas compromettre les évacuations en cours.

Les quelques informations recueillies ne laissent pas de doute cependant sur la gravité de la situation et sur la violence des combats qui se sont déroulés à Asmara. Un résident de cette ville, interrogé au téléphone, a précisé que cent cinquante morts avaient déjà été enterrés, et que quelque trois cents autres étaient à la morgue de l'hôpital central. Un appel a été lancé aux donneurs de sang et à tous ceux qui peuvent apporter des secours aux blessés. Des milliers d'habitants d'Asmara fuient vers le Sud, où ils semble que les affrontements soient moins sérieux. D'autres se sont réfugiés dans la cathédrale ou dans les églises. Le manque d'eau et de vivres commence à poser de sérieux problèmes, qui pourraient rapidement devenir dramatiques.

Cinq avions abattus

Les combats se déplacent vers le nord de la province, où les insurgés du Front de libération de l'Erythrée (FLE) paraissent avoir concentré le gros de leurs forces. Les rebelles ont abattu au moins cinq avions depuis le début des opérations. Les deux derniers appareils détruits sont un chasseur-bombardier et un avion d'observation de l'armée de l'air éthiopienne qui opéraient, mercredi 5 février, au-dessus des villages de Belesa et d'Adi-Nfas, où des forces éthiopiennes seraient actuellement encerclées. Selon une information de source militaire à Addis-Abeba, six villages ont été complètement ou partiellement détruits dans la périphérie d'Asmara. Il semble que l'aviation, après les pertes qu'elles a subies, ait réduit ses opérations de bombardement.

Les autorités militaires paraissent décidées à une vigoureuse contre-attaque. La colonne blindée de secours, qui avait été bloquée durant deux jours à 90 kilomètres d'Asmara à la suite de la destruction d'un pont par les rebelles, a réussi à franchir la rivière Marebe et à reprendre sa route.

Sa progression serait ralentie par des opérations de harcèlement. Cinq chars, sur les cinquante-deux que comporte le convoi, seraient déjà arrivés à destination, ainsi que plusieurs camions de transports de troupes. D'autre part huit cents parachutistes auraient quitté la base de Debré-Zeidt pour être acheminés sur les lieux des combats.

Le Front de libération de l'Erythrée a lancé, mardi, un appel à tous les mouvements de libération éthiopiens, en vue *« de précipiter la chute du régime dictatorial d'Addis-Abeba »*. Dans un communiqué publié à Beyrouth, le FLE invite le Front de libération de l'Aramo (Al Qala), le Front de libération des Afars (Oussa), le Front de libération de la Somalie-Occidentale (Ogaden) et le Front de libération du Tigré, *« à se concerter avec lui à cette fin »*. Il les assure, en outre, de *« son soutien le plus entier dans les domaines matériel et militaire »*. Il déclare avoir reçu une *« assistance généreuse de la part des Etats arabes frères, Syrie, Irak et Yémen du Sud, ainsi que du Mouvement national palestinien et du mouvement Al Saïka, d'obédience baasiste »*. D'autre part, dans une interview publiée mercredi dans un journal de Beyrouth, M. Osman Saleh Sabbi, secrétaire général de l'organisation, indique que le FLE a reçu de la Libye, il y a deux semaines, pour 5 millions de dollars d'armes. Les livraisons comportaient des mortiers, des armes antichars, des canons anti-aériens, des bazookas et des missiles sol-air. *« Nous lutterons jusqu'à la défaite de l'armée éthiopienne »*, conclut-il.

Le même jour, au cours d'une *conférence de presse*, M. Mohammed Idriss, porte-parole du mouvement, a précisé que les troupes du FLE s'élevaient à dix-sept mille hommes, et qu'elles étaient supérieures en nombre aux troupes gouvernementales qui leur étaient opposées. Il a aussi annoncé que son mouvement était disposé à accepter une trêve qui pourrait être négociée par l'intermédiaire des Nations unies, de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) ou de la Ligue arabe. *« Nous savons*, a dit M. Idriss, *qu'il y a entre nous et le gouvernement des intérêts communs sur lesquels nous pourrions nous mettre d'accord autour d'une table de conférence. Si notre offre est rejetée, la guerre se poursuivra. »* — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Tanzanie

UNE IMPORTANTE CONFÉRENCE SUR LA RHODÉSIE VA SE TENIR A DAR-ES-SALAAM

Les dirigeants nationalistes rhodhésiens, les présidents de la Tanzanie, du Botswana, de la Zambie et le président du Front de libération du Mozambique (FRELIMO) doivent se réunir incessamment à Dar-Es-Salaam, a annoncé jeudi matin 6 février la radio zambienne.

On apprend, d'autre part, à Salisbury, que M. Ian Smith, premier ministre, et Mgr Abel Muzorewa se seraient mis d'accord pour que la conférence constitutionnelle sur l'avenir de la Rhodésie ait lieu non loin des chutes Victoria, à proximité immédiate de la frontière zambienne. Les dirigeants nationalistes rhodésiens souhaitaient, jusqu'ici, que la conférence se tienne hors du territoire rhodésien. — *(Reuter.)*



A TRAVERS LE MONDE

Angola

- PRES DE QUATRE CENT MILLE personnes ont accueilli mardi 4 février à Luanda M. Agostinho Neto, président du M.P.L.A. (Mouvement pour la libération de l'Angola), qui regagnait la capitale après quatorze ans d'exil. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Espagne

- QUELQUE CINQ MILLE PERSONNES ONT MANIFESTE le mercredi 5 février à Ceuta, enclave espagnole au nord du Maroc, pour protester contre les revendications marocaines sur les « présides ». Le gouvernement de Rabat a, en effet, saisi le 30 janvier le comité spécial de décolonisation de l'ONU de cette question.
- PLUSIEURS CENTAINES D'ETUDIANTS, en grève, de l'université madrilène Complutense se sont heurtés, le 5 février, à d'importantes forces de la police armée, alors qu'ils essayaient de se rassembler devant le rectorat. Après quelques charges, la manifestation s'est dirigée vers le centre de la capitale, où les forces de l'ordre ont réussi à disperser le cortège. — *(A.F.P.)*



LA SITUATION A MADAGASCAR

D'une crise à l'autre

Le colonel Ratsimandrava :

Un homme d'ordre

Le colonel Richard Ratsimandrava, nouveau chef de l'Etat et du gouvernement malgache, ministre d'Etat chargé de la défense nationale et du Plan, est considéré à Tananarive comme une forte personnalité. En 1971, un an avant que M. Philibert Tsiranana ne soit contraint de quitter le pouvoir, il avait joué un rôle de premier plan dans l'écrasement de « la révolte du Sud », menée par M. Monja Jaona, leader du parti Monima, instigateur de cette jacquerie qui fit des centaines de victimes en pays Antandroy.

Après son entrée au gouvernement, en mai 1972, comme ministre de l'intérieur, le colonel Ratsimandrava s'employa, avec détermination, à mettre en place le système des fokonolona, qui puise aux sources de la tradition malgache, mais n'est pas sans analogie avec celui des communes populaires chinoises.

Homme d'ordre, généralement considéré comme acquis aux idées progressistes, le nouveau chef de l'Etat n'a cependant guère d'assises politiques. Originaire de Tananarive, il n'appartient pas à la caste aristocratique. Cependant, nul ne conteste son autorité, son sens de l'Etat et sa grande capacité de travail.

Agé de quarante-trois ans, il a suivi les cours de l'Ecole spéciale militaire interarmes de Coëtquidam, puis a servi dans l'armée française. Avant de regagner Madagascar, l'année qui précéda la « restauration » de l'indépendance (1960), il avait été affecté au Maroc, puis en Algérie.

Nommé capitaine de gendarmerie en 1962, il revient en France en 1963 pour y suivre les cours de l'Ecole des officiers de gendarmerie de Melun. En 1964, il est nommé commandant de la gendarmerie nationale. Jusqu'au « mai malgache » de 1972, rien ne semblait le destiner à jouer un rôle politique, mais depuis qu'il détenait le portefeuille de l'intérieur, son action personnelle n'avait cessé de prendre de l'ampleur.

Ph. D.

LE GÉNÉRAL RAMANANTSOA

Un arbitre qui déclare forfait

Originaire d'une famille aristocratique des Hauts-Plateaux, le général Gabriel Ramanantsoa aurait eu la vocation militaire dès l'âge de treize ans. Après de brillantes études dans la capitale malgache, il se rend en France. Lycéen à Marseille, il entre ensuite à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, d'où il sort sous-lieutenant le 1er octobre 1931.

Il mène d'abord une vie de garnison, en service au 22e régiment d'infanterie coloniale stationné à Aix-en-Provence. Puis il est affecté à Madagascar en 1932 comme adjoint au commandant de l'Ecole militaire préparatoire des enfants de troupe de Tananarive. En 1935 il retrouve son ancien régiment à Aix-en-Provence, et part l'année suivante en Tunisie.

Capitaine à titre temporaire, il participe en 1940 à la campagne de France avec un bataillon de renfort, dont il prend le commandement après la disparition de son chef, ce qui lui vaut une citation élogieuse. De retour à Madagascar, il y organise l'Ecole supérieure d'éducation physique, commande une compagnie, puis réorganise l'Ecole militaire préparatoire de Fianarantsoa, qu'il commande de 1943 à 1946.

Affecté au ministère de la défense nationale à Paris, il est promu chef de bataillon en 1948, puis nommé au haut-commissariat à Tananarive, pour s'occuper des anciens combattants. En 1953 il part pour l'Extrême-Orient, commande un sous-secteur au Vietnam du Nord, participe à de durs combats, à l'issue desquels il « décroche » une nouvelle citation. Attaché au commissariat général en Indochine, puis promu lieutenant-colonel, il retourne au ministère de la défense nationale, où il restera jusqu'en 1958, année de sa promotion au grade de colonel.

Elève de l'Institut des hautes études de défense nationale en 1959, il rejoint son pays l'année suivante et y prend immédiatement les fonctions de chef d'état-major général de l'armée de terre, de mer et de l'air. En 1961 il est promu général de brigade, et en 1962 il est nommé commandant en chef par le président Philibert Tsiranana, avec lequel il ne semblait jamais avoir eu, jusqu'au « mai malgache » de 1972, la moindre divergence de vues.

Jusqu'à la chute de l'ancien régime, le général Gabriel Ramanantsoa s'était soigneusement tenu à l'écart de toute forme d'activité politique. Lorsque, sous la pression populaire, le président Tsiranana se démit de ses pouvoirs entre ses mains, il s'efforça de rester au-dessus des querelles partisanes et de se poser en arbitre, rôle qui était devenu de plus en plus difficile au cours des derniers mois. En au cours des derniers mois.

Ph. D.

M. RATSIRAKA

Le capitaine de corvette Didier Ratsiraka, qui vient d'être démis de ses fonctions de ministre des affaires étrangères, est âgé de trente-neuf ans. Originaire de la province de Tamatave, sur la côte orientale, il est né en pays Betsimiraka. Diplômé de l'école navale de Brest, breveté de l'Ecole supérieure de guerre navale, ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure des transmissions, il avait occupé le poste d'attaché militaire à l'ambassade de Madagascar en France, avant d'être nommé ministre des affaires étrangères dans le gouvernement Ramanantsoa le 28 juin 1972.

Il dirigea les difficiles négociations sur la révision des accords de coopération franco-malgaches, de janvier à juin 1973, qui aboutirent au retrait de Madagascar de la zone franc et au rappel des troupes françaises. Il visita notamment l'U.R.S.S., la Chine, la Corée du Nord, les Etats-Unis et plusieurs Etats arabes. Cinq mois après que Madagascar eut rompu ses relations diplomatiques avec Israël, il déclara, en février 1974, à propos du pétrole, que *« les Etats arabes ne doivent pas nécessairement accorder des prix préférentiels aux pays africains »*.

Il passait pour représenter une tendance de gauche intransigeante.

1972

MAI. — Après plusieurs jours d'émeutes, le général Ramanantsoa, chef d'état-major, est nommé premier ministre par M. Tsiranana, président de la République, et reçoit les pleins pouvoirs. Un gouvernement est formé, où les militaires détiennent les postes-clés.

8 OCTOBRE. — Une Constitution provisoire est adopté par référendum. La fonction de président de la République n'étant pas mentionnée, M. Tsiranana se trouve écarté « de facto ». Le chef de gouvernement reçoit le pouvoir de légiférer pendant cinq ans par ordonnances. Le Parlement, selon le général Ramanantsoa, « n'a plus de raison d'être ».

14 DECEMBRE. — A la suite d'affrontements à caractère ethnique, l'état de siège est décrété dans les régions de Tamatave et de Fénérive.

1973

24 FEVRIER. — Le couvre-feu est décrété à Diego-Suarez, à la suite d'incidents provoqués par des partisans de l'ancien président Tsiranana.

27 FEVRIER. — Après une journée de troubles provoqués par des adversaires de la « malgachisation » à Majunga, deuxième port de commerce, la radio annonce que « les manifestations ne seront plus tolérées par l'Etat ».

6 MARS. — D'anciens ministres et partisans de M. Tsiranana — une quarantaine de personnes au total — sont arrêtés.

22 MAI. — Madagascar décide de se retirer de la zone franc.

4 JUIN. — Huit nouveaux accords de coopération sont signés avec la France. Les troupes terrestres françaises devront avoir quitté Madagascar le 1er septembre suivant.

4 JUILLET. — De lourdes peines de prison sont prononcées contre des dirigeants d'extrême gauche.

4 AOUT. — Après le Cameroun et le Tchad, Madagascar quitte l'OCAM (Organisation commune africaine, malgache et mauricienne), jugée « dépassée par la conjoncture actuelle ».

31 AOUT. — Le général Ramanantsoa annonce que l'Etat « contrôlera désormais les secteurs vitaux de l'économie ».

21 OCTOBRE. — Elections au Conseil national populaire pour le développement, organe consultatif qui remplace le Parlement. Une majorité de candidats « sans parti », progouvernementaux, est élue.

1974

24 MAI. — Un ancien ministre du gouvernement de M. Tsiranana et un sénateur sont condamnés à cinq ans de prison pour avoir participé aux manifestations de Majunga, en février 1973.

31 DECEMBRE. — Selon la presse malgache, le colonel Brechard Rajoanarison aurait tenté un coup d'Etat et se serait retranché dans un camp proche de Tananarive.

1975

22 JANVIER. — Une alerte générale est déclenchée à Tananarive. est déclenchée à Tananarive. Le quotidien « Madagascar-Matin » indique qu'une intervention militaire pourrait être décidée contre le camp où est retranché le colonel Rajoanarison.

25 JANVIER. — Invoquant une « période difficile », le général Ramanantsoa dissout le gouvernement.

27 JANVIER. — Le parti socialiste, que dirige M. André Resampa, réconcilié avec l'ancien président Tsiranana, demande au général Ramanantsoa de remettre le pouvoir à un « conseil des sages ».

5 FEVRIER. — Le général Ramanantsoa renonce à former un nouveau gouvernement et transmet tous les pouvoirs à son ministre de l'intérieur, le colonel Ratsimandrava.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Voici, selon l'A.F.P., la composition du nouveau gouvernement malgache :

Chef de l'Etat, chef du gouvernement, ministre d'Etat chargé de la défense nationale et du Plan : le colonel Richard Ratsimandrava (*) ;
Ministre d'Etat sans portefeuille : le général de brigade Gilles Andriamahazo (*) ;
Affaires étrangères : M. Albert Zakariasy ;
Justice : M. Robert-Modeste Venance ;
Postes et télécommunications : le lieutenant-colonel Joël Rakotomalala (*) ;
Travaux publics : le commandant Raveloson Mahasampo ;
Economie et commerce : M. Willy Léonard ;
Affaires sociales : M. Célestin Radio ;
Intérieur : M. Gilbert Sambson ;
Finances : le commandant Désiré Rakotoarijaona ;
Information et tourisme : le commandant Richard Andriamaholison ;
Education nationale : M. Christian-Rémi Richard ;
Fonction publique et travail : M. Daniel Rajakoba (*) ;
Développement rural : le commandant Soja ;
Jeunesse : M. Jean-Pierre Totobesola ;
Transports et ravitaillement : M. Jean Bemananjara.

(*) Faisait partie de l'ancien gouvernement



EUROPE

Union soviétique

La presse fait allusion au futur voyage de M. Brejnev aux États-Unis

De notre correspondant

Moscou. — Avec six semaines d'absence, M. Brejnev a sans doute battu tous les records établis en la matière. D'autant qu'officiellement aucune explication n'a encore été avancée pour justifier une aussi longue retraite. Le secrétaire général n'en est pas moins *« présent »* dans la presse. De plus en plus même : depuis deux semaines, les références au chef du parti sont plus nombreuses et plus systématiques qu'auparavant.

Pour la seconde fois, la *Pravda* (ainsi que tous les autres journaux de Moscou) vient même de faire allusion au voyage que M. Brejnev doit, en principe, effectuer aux Etats-Unis dans quatre ou cinq mois. Reproduisant les récentes déclarations faites par le président Ford à Atlanta, le journal du parti communiste soviétique titre, ce jeudi 6 février : *« A propos de la prochaine visite de Leonid Brejnev aux Etats-Unis. »*

Si les mots ont un sens, cela signifie que le secrétaire général n'est pas gravement malade et qu'il est au moins assuré de rester en place jusqu'à l'été prochain. Mais s'il en est bien ainsi, demandent les sceptiques, pourquoi évite-t-il la moindre apparition en public ? Pourquoi, par exemple, n'a-t-il pas participé à la petite cérémonie organisée vendredi dernier au Kremlin à l'occasion de la remise de l'ordre de Lénine à M. Boris Ponomarev, l'un des principaux responsables de l'idéologie au secrétariat du comité central ? Habituellement, le secrétaire général participe toujours à ces festivités intérieures, ce qui au demeurant, ne demande pas un grand effort physique. On peut penser que, si M. Brejnev avait bien repris son travail au Kremlin, il n'aurait pas manqué de faire une apparition pour féliciter M. Ponomarev, dont l'importance ne cesse de croître dans la hiérarchie soviétique, même s'il n'est que membre suppléant du bureau politique.

D'autres événements sont également troublants : il s'agit du report, à la demande de la partie soviétique, des visites que devaient faire en U.R.S.S. MM. Mitterrand et Brandt. La visite du secrétaire général du parti socialiste français avait tout d'abord été fixée au 24 février prochain. Elle a été reportée de deux mois au moins et l'on ne cache pas à Moscou qu'il s'agit là d'une initiative soviétique. Il en est de même pour l'ancien chancelier Brandt, qui avait été invité par M. Brejnev *« personnellement »* pour le mois de mars. On l'a discrètement prié de retarder son déplacement jusqu'au mois de mai. S'il est théoriquement possible d'expliquer le report de la visite de M. Mitterrand par des considérations politiques, il n'en va pas de même en ce qui concerne celle de M. Brandt.

Ceux qui n'aiment pas le doute cherchent dans les événements récents des indices pour renforcer leur certitude. Si le secrétaire général était politiquement menacé, font-ils remarquer de leur côté, aucun membre important de la hiérarchie ne songerait à s'absenter de Moscou. Il est important, en période de lutte pour la succession, de rester présent dans la capitale. Or trois membres du bureau politique se sont récemment déplacés : M. Kossyguine aurait pris plusieurs jours de vacances dans le Caucase, M. Gromyko est rentré mercredi de son voyage au Proche-Orient, et le maréchal Gretchko fait une visite en Inde.

Si M. Brejnev ne fait pas sa réapparition d'ici là, le test « décisif », estiment observateurs et diplomates, aura lieu la semaine prochaine à l'occasion de la visite officielle de M. Harold Wilson. Il est inconcevable que le premier ministre britannique ne soit pas reçu par le secrétaire général. Déjà la presse soviétique a commencé à publier informations et commentaires pour souligner l'importance de cette reprise de contacts avec la Grande-Bretagne. Dans les milieux officiels soviétiques, on finit même par reconnaître en privé que s'il n'y a pas de rencontre Brejnev-Wilson on sera (enfin) en droit de se poser quelques questions... Mais on ajoute aussitôt que rien n'est encore certain, ce qui n'est d'ailleurs pas démenti par l'ambassade britannique.

Attendre est donc le maître mot à Moscou. Ce n'est pas la première fois.

JACQUES AMALRIC.

● EN U.R.S.S., le salaire mensuel moyen des ouvriers et employés a été de 140,7 roubles (environ 872 F) en 1974, enregistrant une augmentation de 5,8 roubles (environ 36 F) par rapport à 1973, annonce l'agence Tass. Les revenus réels, calculés par tête d'habitant, ont augmenté de 4,2 % l'année dernière, en U.R.S.S. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

Cinq candidats briguent la succession de M. Edward Heath

De notre correspondant

Londres. — Cinq candidats se trouvent en lice pour le second tour de l'élection du leader du parti conservateur

Mme Margaret Thatcher poursuit son effort en vue de gagner les neuf voix qui lui ont manqué, mardi 4 février, pour obtenir la majorité absolue au sein du groupe parlementaire. Le résultat inattendu du premier tour lui assure une position très forte. Ses rivaux estiment toutefois que trente à quarante députés ont voté pour elle à seule fin de faire tomber M. Heath : leurs voix pourraient se reporter sur d'autres candidats.

M. Whitelaw, l'aimable géant au visage jovial, reste provisoirement le favori de la course. Tout le monde reconnaît en lui un excellent conciliateur, capable de cajoler et de séduire ses ennemis comme ses amis.

Le troisième candidat qui s'est révélé mercredi est M. James Prior, vice-président du parti, porte-parole de l'opposition pour les questions d'emploi, dont la carrière s'est déroulée dans l'ombre de M. Heath. M. Prior a beaucoup d'amis et très peu d'ennemis. Il a l'apparence d'un fermier rubicond et plein de bon sens, et il se présente comme l'homme le plus capable de rendre son unité au parti conservateur.

Ancien ministre des transports, M. John Peyton, le quatrième candidat, a été membre du Monday Club, ce qui devrait le classer nettement à droite. C'est pourtant lui qui a été choisi par M. Heath comme leader des Communes dans le cabinet fantôme de l'opposition. Une des caractéristiques de ce combat pour la direction du parti est que les nuances politiques séparant les candidats sont parfois très confuses. Tous proclament d'ailleurs qu'ils sont entièrement d'accord sur les principes du conservatisme et qu'ils offrent seulement des différences de style...

Il est également impossible d'attacher une étiquette précise au cinquième candidat, Sir Geoffrey Howe, qui, après avoir été un brillant avocat, fut chargé spécialement de la protection des consommateurs. Très libérales pour ce qui touche les problèmes sociaux, il a des opinions beaucoup plus traditionnelles dans le domaine économique.

En fin de compte, le choix pour les tories paraît quand même être entre les deux images du parti présentées par Mme Thatcher et par M. Whitelaw.

Le second tour du scrutin se déroulera mardi prochain 11 février. Il suffira aux candidats d'obtenir la majorité absolue pour être élus. Etant donné le nombre des candidatures, une telle issue paraît, à l'heure actuelle, assez improbable. S'il y a un troisième tour, la situation deviendra encore plus complexe : seuls resteront en course les trois candidats les mieux placés, mais les bulletins de vote devront, cette fois, indiquer deux ordres de préférence. Celui des candidats qui aura obtenu le moins de voix de « premier choix », sera éliminé et ses voix seront réparties sur les deux autres candidats, selon les préférences indiquées par les électeurs.

JEAN WETZ.

Grèce

Le général Zoitakis est remis en liberté

De notre correspondant

Athènes. — Après l'incarcération à la prison de Korydallos, près du Pirée, du général Zoitakis, ancien régent de Grèce, et de M. Constantin Papadopoulos, frère de l'ancien dictateur (*le Monde* du 4 février), l'opinion grecque se perd quelque peu dans les considérations juridiques qui justifient des inégalités de traitement entre les divers responsables du régime déchu. C'est ainsi que le général Odysseus Anghelis, ancien chef des forces armées, dont l'incarcération avait été annoncée lundi, a été remis en liberté après avoir été interrogé par le parquet. Le général Hadjipetros, qui dirigea le KYP (services spéciaux), et le colonel Karydas ont été également remis en liberté après avoir déposé devant le juge d'instruction. Le colonel Constantin Aslanidès, qui fut un *« dur parmi les durs »*, a disparu.

Dans la période actuelle de tension avec la Turquie, le gouvernement se garde bien d'accroître le « malaise » des militaires en cause. La thèse selon laquelle il est « temps de passer l'éponge » est celle de beaucoup d'officiels. On y fait valoir que « cent huit mille personnes » ont été touchées déjà par les mesures d'épuration et qu'on ne saurait désormais multiplier celles-ci sans frapper de paralysie l'appareil de l'Etat. Plus de quatre mille cadres syndicaux ont été « épurés », ce qui cependant ne satisfait pas l'opposition de gauche. Celle-ci demande que les deux mille syndicats relevant de la grande centrale grecque et les trois cents syndicats autonomes soient « radicalement nettoyés ».

M. M.

Allemagne fédérale

Les détenus du groupe Baader-Meinhof cessent leur grève de la faim

De notre correspondant

Bonn. — Les vingt-quatre détenus appartenant à la « fraction de l'armée rouge », plus connue sous le nom de « Bande à Baader », ont cessé, mercredi 5 février, la grève de la faim qu'ils faisaient depuis le 13 septembre 1974 et la grève de la soif entreprise depuis le 9 février, pour protester contre leurs conditions de détention. L'« ordre » d'arrêter le mouvement a été donné dans une lettre non signée que les grands journaux ouest-allemands et les correspondants étrangers ont reçue mercredi et que les autorités judiciaires attribuent à Andreas Baader lui-même.

Le texte reconnaît que la grève de la faim a échoué parce qu'il existe un fossé *« entre la politique de la « fraction de l'armée rouge », c'est-à-dire le développement de la lutte armée, et l'attitude défensive et l'incapacité de la gauche légale à organiser la solidarité contre le nouveau fascisme ». « Il est incompatible avec l'honneur d'un révolutionnaire,* poursuit la lettre, *de faire appel à la compassion de la bourgeoisie. »*

Les autorités judiciaires ont reçu la nouvelle avec un certain soulagement, car elles craignaient que la poursuite de la grève de la faim ne fasse une nouvelle victime après la mort d'Holger Meins le 9 novembre, dans la prison de Wittlich. M. Vogel, ministre fédéral de la justice, a déclaré que *« l'attitude de la justice, ferme, libre de toute émotion, exclusivement appuyée sur les principes de l'Etat constitutionnel, a été une condition décisive de la cessation de la grève ».* — D. Vt.

Au conseil des ministres

LES ENTRETIENS FRANCO - ALLEMANDS

Au cours du conseil des ministres qui s'est tenu mercredi 6 février (nos dernières éditions d'hier), le ministre des affaires étrangères a rendu compte des récents entretiens franco-allemands.

M. André Rossi a indiqué que M. Sauvagnargues avait fait part au conseil de sa satisfaction devant « la convergence certaine des positions des deux pays, notamment à propos de la conférence de l'énergie ». *Le porte-parole du gouvernement a ajouté :* « Cette convergence existe bel et bien, même s'il y a aussi dans d'autres domaines certaines différences qui ne sont pas aussi fondamentales et irréductibles qu'elles ont pu le paraître pour un temps »

CORRESPONDANCE

L'arrestation du général Ioannidès

M. Michel Styliano, directeur du bureau de presse de l'ambassade de Grèce en France, nous écrit :

Je voudrais apporter une précision concernant l'affaire de l'arrestation du général de brigade Dimitrios Ioannidès, évoqué par le correspondant de votre journal à Athènes, dans les éditions du *Monde* datées du 16 janvier.

Selon votre correspondant, la décision d'arrêter l'ancien chef de la police militaire aurait été prise, en partie, à la suite des manifestations estudiantines.

En fait, M. Ioannidès a été placé en détention préventive par M. Voltis, juge d'instruction, chargé de l'enquête sur le coup d'Etat du 21 avril 1967, à la suite d'une plainte de l'Association grecque des juristes démocrates. C'est dans le cadre de la même enquête que M. Voltis entend actuellement les explications des autres responsables de ce coup d'Etat.

Le gouvernement grec a pris la décision de confier à la justice le soin de juger librement les hommes de l'ancien régime dictatorial et leurs actes. Il n'a pas voulu suivre leur exemple et créer des tribunaux d'exception. Il n'intervient donc pas dans ces affaires, respectant l'indépendance de la justice grecque.

Tchécoslovaquie

Mlle CANETTI CORRESPONDANTE DE L'A.F.P. EST CONTRAINTE A QUITTER LE PAYS

Prague *(Reuter)*. — Mlle Claudine Canetti, correspondante de l'Agence France-Presse à Prague depuis avril 1969, a quitté la Tchécoslovaquie mercredi 5 février après le refus des autorités de renouveler son accréditation.

Le ministère tchécoslovaque des affaires étrangères a précisé que Mlle Canetti n'a pas été expulsée. Des responsables du ministère ont indiqué que son accréditation n'avait pas été renouvelée car, en dépit de plusieurs avertissements, la journaliste de l'A.F.P. avait continué à avoir des contacts avec des dissidents considérés comme *« anti-tchécoslovaques »*.

Mlle Canetti avait fait savoir qu'elle avait rencontré des amis personnels qui n'ont jamais été condamnés ou arrêtés. Elle devait quitter le pays le 1er février, mais à la requête de M. André Mattéi, ambassadeur de France, elle a pu bénéficier d'un délai supplémentaire.

***

Il s'agit, en fait, d'une expulsion déguisée en un départ « normal », d'autant que les autorités locales ont souligné qu'elles n'avaient rien à reprocher à Mlle Canetti sur le plan du travail. Ce départ forcé avait été précédé, durant l'année 1974, de diverses tracasseries et pressions. Ainsi, du début du mois de mars à la mi-juillet, les autorités ont refusé de renouveler le « visa permanent d'entrée et de sortie », *seule assurance pour Mlle Canetti de pouvoir regagner son poste après une absence. Au début de décembre, les autorités prolongeaient, jusqu'à la fin de janvier, le permis de séjour périmé depuis un mois. Il ne fut plus renouvelé.*

De plus, en mars et avril 1974, Mlle Canetti a fait l'objet d'une filature assidue et spectaculaire : elle arrivait, par exemple, aux conférences de presse, à l'ébahissement de ses collègues, encadrée par deux policiers en civil. De surcroît, « Dikobraz », l'hebdomadaire satirique tchèque, publiait au mois de juin un article ignoble et menaçant en utilisant, pour désigner Mlle Canetti, un surnom tchèque que lui donnaient ses amis.

Ces procédés à tout le moins étonnants ne servent en rien le gouvernement tchécoslovaque.

AM. B.

DIPLOMATIE

LE DÉCLIN DES SUPER-GRANDS

(Suite de la première page.)

C'est la crise énergétique, précédée, accompagnée et suivie de multiples rafales monétaires, en particulier sur le dollar, qui sert de révélateur. A peine se familiarisait-on avec l'idée d'un essor japonais, chinois, européen que d'autres pôles internationaux surgissent dans les pays producteurs de pétrole ou de gaz : Iran, Arabie Saoudite, Algérie, Venezuela notamment. Parallèlement grandit le rôle du Brésil et du Canada, bientôt de l'Indonésie et du Nigéria, dont le sol ou le sous-sol recèle de quoi permettre une ascension politique et économique. Quant à l'Inde, elle possède l'arme atomique. Tantôt au terme d'un lent cheminement, tantôt sous l'effet d'une brusque irruption, la scène mondiale, qu'on disait figée, s'anime et se diversifie prodigieusement.

Il ne suffit plus cependant de prendre acte de cette mutation. En divers domaines, le retour ou l'arrivée de nombreux pays qui avaient été soit provisoirement précipités à terre, soit longtemps ignorés, bouscule l'ordre international de 1945, donc les privilèges des Super-Grands, qui l'avaient établi. Pour les Etats-Unis aussi bien que pour l'Union soviétique, il en résulte un certain déclin.

Le reflux américain demeurerait limité s'il se traduisait seulement par les tribulations du dollar. Mais le poids spécifique de l'Amérique diminue dans le monde, selon un processus comparable au reflux britannique, amorcé sans qu'on s'en aperçoive au début du siècle, et qui continue. Voilà le fait central. Un vaste transfert de richesses s'opère en effet vers les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. Il évoque, malgré des causes fort distinctes, le soudain enrichissement américain au détriment de l'Europe — surtout de l'Angleterre — pendant la première guerre mondiale. D'après *The Economist*, ces pays gagnent, déduction faite de leurs dépenses, 60 milliards de dollars par an, soit 7 millions par heure ou 30 millions de francs. Leurs bénéfices de 1974 représentent la moitié des investissements directs effectués à l'étranger par l'Amérique durant toute son histoire.

Or les Etats-Unis n'ont plus les moyens commerciaux de retrouver la suprématie. En 1953 ils exportaient 15,6 milliards de dollars de marchandises, autant que la Grande-Bretagne (7,1 milliards), l'Allemagne (4,7) et la France (4) réunies. Aujourd'hui, les Allemands les ont rattrapés, tandis que Japonais et Français supplantant les Anglais, totalisent chacun la moitié des ventes américaines. Même l'Amérique latine, ancienne chasse gardée, défie Washington. L'Argentine dénonce le « trade bill » adopté au Congrès et décommande une conférence à laquelle M. Kissinger devait assister. Le Venezuela, qui a retiré l'an dernier 10 milliards de dollars de son pétrole, prend la tête d'une zone financière composée de six pays : Costa-Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama. Et le Canadien P.-E. Trudeau cherche en Europe un contrepoids aux Etats-Unis.

Autres signes annonciateurs d'une ère nouvelle : le persistant refus français d'adhérer à l'agence de l'énergie et, malgré un changement de ton, de réintégrer l'OTAN ; les critiques de Bonn contre une éventuelle action des « marines » au Proche-Orient, la vivacité de ses réactions aux démarches d'industriels américains installés en Allemagne, tendent à remettre en cause la cogestion ouvrière. Diverses réalisations industrielles ou technologiques allemandes, britanniques, françaises, japonaises, européennes ne montrent-elles pas également que les Etats-Unis perdent leur monopole dans des secteurs où leur avance paraissait irréversible ? Certes, ils restent la plus puissante nation d'Occident. Personne, en outre, ne saurait oublier ce qu'ils font pour la sécurité commune ni ce qu'ils firent au temps du plan Marshall. Mais une page se tourne.

En U.R.S.S., le nouveau rapport des forces se mesure immédiatement à la transformation dse zones environnantes. Staline régnait du Danube au Pacifique sur un monde communiste entouré soit de glacis solidement tenus, soit de décombres, soit de pays en marge de l'histoire. Voici maintenant qu'aux portes méridionales l'Iran et l'Arabie Saoudite, anticommunistes et plus que réticents envers Moscou, deviennent des puissances, y compris dans le domaine militaire. Finie l'époque où le Kremlin, après la chute de l'empire ottoman, ne voyait en ces régions que des déserts ou des Etats dépourvus d'avenir. Le long de la frontière d'Extrême-Orient, d'autre part, se dresse la Chine, ouvertement rivale et qui ajoute à ses multitudes humaines un impressionnant arsenal thermo-nucléaire ainsi que des progrès économiques sérieux.

Quant à l'Europe occidentale, à défaut d'une force militaire colossale, elle exerce une attraction croissante sur les démocraties populaires. Varsovie, Bucarest, Budapest, Berlin-Est, Prague, regardent vers le Marché commun. Au sein même de son bloc, l'U.R.S.S. ne constitue plus le seul modèle. En termes marxistes, c'est, sinon une défaite, du moins un affaiblissement politique, déjà mis en lumière notamment par les révoltes de Hongrie (1956), de Tchécoslovaquie (1968), de Pologne (1970). De même peut-on s'interroger, à la lumière de ce qui se passe en Egypte, sur la valeur des mises russes dans le tiers-monde.

Simultanément, à l'intérieur, le monde soviétique cesse d'être immobile et silencieux. En plus des intellectuels, une partie de la jeunesse, des consommateurs, des chefs d'entreprise, contestent. Juifs, Ukrainiens, Lituaniens, Géorgiens, Arméniens, Uzbeks, Tatars, etc., tentent périodiquement de secouer la tutelle de Moscou. Enfin, est-il interdit de penser que, par-delà la crise de l'appareil de production, principalement en matière d'agriculture et de biens de consommation, se profile une crise de croissance du marxisme ?

L'U.R.S.S. n'est pas pour autant menacée d'effondrement. Elle vient au premier rang des producteurs de pétrole. Sa puissance militaire, en constante augmentation, témoigne d'une forte industrie lourde et de grandes capacités scientifiques. Néanmoins, plus d'un demi-siècle après l'Octobre rouge, l'Union soviétique n'a ni rattrapé l'Occident, ni unifié le communisme mondial, ni donné à ses habitants la liberté et l'abondance, alors qu'ils savent, grâce aux touristes étrangers, que cela existe ailleurs. Au contraire, elle dépend des crédits et techniques capitalistes pour développer son économie et satisfaire les besoins populaires, tandis qu'autour d'elle d'autres Etats, en particulier les vaincus de 1945, ont déjà atteint ces objectifs.

Durant des siècles, la redistribution du pouvoir international s'est décidée sur les champs de bataille. La guerre et ses rumeurs d'apocalypse puis, après le carnage, l'accord des vainqueurs pour partager les dépouilles des adversaires ou des victimes sanctionnaient aux yeux de tous la rupture avec l'ordre ancien. Aujourd'hui, l'équilibre de la terreur fait que tout un monde vacille sans atmosphère de fin du monde. Mais la mutation n'en est pas moins considérable.

RENÉ DABERNAT.

Turquie

LE PRÉSIDENT FORD INVITE LE CONGRÈS A REVENIR SUR SA DÉCISION D'INTERROMPRE L'AIDE MILITAIRE A ANKARA.

Le président Ford a invité, mercredi 5 février, le Congrès américain à reconsidérer sa décision d'interrompre l'aide militaire américaine à la Turquie.

A Ankara, le gouvernement, qui avait évoqué, dès mardi, l'éventualité pour la Turquie de *« réexaminer »*, sa participation à l'OTAN (*le Monde* du 6 février), a annulé mercredi la visite que devait effectuer, le 10 février prochain à Bruxelles, le ministre des affaires étrangères, M. Melih Ensebel, qui devait s'entretenir avec son collègue grec, M. Bitsios, et M. Henry Kissinger.

A Nicosie, nous signale notre correspondant, le chef de la communauté chypriote turque, M. Rauf Denktash, a informé mercredi le représentant de l'ONU à Chypre que sa rencontre avec M. Cléridès prévue pour vendredi prochain serait *« peut-être impossible »*.

A Bonn, un porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré, mercredi, que le gouvernement fédéral allemand n'envisageait nullement d'accorder une *« aide militaire massive »* à la Turquie.

L'ARMÉE PORTUGAISE OU LA FASCINATION DU POUVOIR

IV. — Le général Spinola en réserve de l'État ?

Le Mouvement des forces armées (M.F.A.), qui a progressivement pris une place prépondérante dans la vie politique portugaise, défend des options nettement révolutionnaires. Le parti communiste se félicite de cette évolution, mais les socialistes dénoncent le péril d'une « dictature de gauche » (« le Monde » des 4, 5 et 6 février).

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Lisbonne. — Les trois livres en tête des sondages de vente de janvier sont, dans l'ordre, *le Mouvement des capitaines*, un ouvrage collectif, *l'État et la Révolution*, de Lénine, et *le Portugal bâillonné*, de Mario Soares. Les « ardinas », pittoresques vendeurs des rues, ne les placent pourtant pas en évidence sur les trottoirs du Rossio ou de l'avenue de la Liberté. Les best-sellers politiques voisinent avec les piles des quotidiens du jour, des posters de Mao et de Guevara, des monographies illustrées du général Spinola et d'Alvaro Cunhal, *Histoire d'O* et des revues de nus.

Les Portugais sont passés sans transition de la grisaille monacale du salazarisme à la société permissive. On ne secoue pas si aisément quarante-huit ans d'ignorance, de frustrations et de rêves. Mais déjà, *les Nouvelles Lettres portugaises*, mises à l'index par le régime précédent, paraissent fades. Le M.L.F. a droit de cité à Lisbonne, la question du divorce est directement posée dans la presse et c'est la soif de savoir qui l'emporte, de comprendre pourquoi et comment les militaires sont devenus les dirigeants d'aujourd'hui, le besoin aussi de déchiffrer un avenir incertain.

Le futur est pourtant écrit sur les murs, entre Pombal et Restauradores dans le Bairro Alto où les tramways grinçants qui obsédaient Arthur Koestler semblent plonger tout droit vers le Tage, dans les ruelles de l'Alfama, parfumées à la sardine grillée. Une profusion de rouge, de poings brandis, de flèches, d'appels à l'union du peuple. Une affiche, mal lacérée, surprend : sur les plages « de rêve et de soleil » du Mozambique, le caetanisme célébrait la coexistence multiraciale. *Il y a moins d'un an !*

Que veut, que pense ce peuple de petits commerçants, d'employés, d'ouvriers courant vers les embarcadères de la place du Commerce ? Une fièvre nouvelle, une curiosité inapaisée habitent les regards et les visages inconnus. Pour quels espoirs ? Communistes, socialistes, maoïstes, centristes, font à chaque meeting le plein de la salle du Palais des Sports. Les « comicios » et les défilés spectaculaires sont une réalité. Mais pourquoi cette foule donne-t-elle aussi l'impression de vivre sagement à côté ou en dépit de l'agitation des états-majors politiques ? Où passe la frontière entre les majorités et les minorités ?

« *Personne honnêtement ne peut connaître la force électorale réelle des partis* » : c'est un Mario Soares fatigué par la difficile bataille contre l'aile gauche du P.S., animée par Manuel Serra, qui nous faisait cette confidence à l'issue du premier congrès national de sa formation. « *Le parti communiste n'a pas de préoccupations électoralistes*, répond avec prudence M. Alvaro Cunhal lorsque nous l'interrogeons sur la « vraie force du P.C.P. ». Et il ajoute : « *J'ai écrit en 1964 que la dictature portugaise serait renversée le jour où les forces armées se dresseraient contre elle. Le M.F.A. est le gérant de la démocratie. Si le M.F.A. perd, nous perdons aussi et ce sera la mort de la démocratie...* » M. Sa Carneiro, dynamique et jeune secrétaire général du P.P.D. (parti populaire démocratique) n'est pas non plus décidé à chanter victoire avant les élections d'avril bien que ses amis paraissent assurés de remporter « *au moins 40 % des suffrages* ». Il précise pourtant en souriant : « *Il y a déjà dans ce pays une majorité légale et une majorité réelle...* »

Les trois principaux leaders des formations de la coalition ont naturellement des « amitiés » dans l'armée. Ce ne sont pas les mêmes. « *Il n'y a que deux forces*, dit encore M. Cunhal : *le peuple et l'armée. Le M.F.A. n'est pas un parti, c'est vrai. Mais nous n'allons pas nous laisser arrêter par des subtilités. Il faut insérer le M.F.A. dans la vie publique de manière institutionnelle. Un contrat en ce sens devrait pouvoir être mis au point avant les élections...* » C'est bien le langage employé par les jeunes officiers de la commission de coordination du M.F.A. qui songent à un « contrat de trois ans » qui pourrait être conclu avec les formations « démocratiques et progressistes » et qui parlent d'institutionnaliser leur mouvement en l'insérant, d'une manière ou d'une autre, dans les futures Assemblées constituante et législative. Certains membres de la commission de coordination ont même, semble-t-il, envisagé l'hypothèse d'un droit de veto dont disposeraient les « délégués du M.F.A. » chargés dans les Assemblées parlementaires de veiller à l'application des « principes du 25 avril ». Il n'est pas question pour l'aile marchante du M.F.A. de rentrer dans les casernes au lendemain des élections législatives qui doivent avoir lieu en principe en octobre 1975.

« *La majorité de ce pays est démocratique, c'est donc vous, parti populaire démocratique, qui serez la majorité de demain : voilà ce que me disait hier un officier supérieur de mes amis...* », déclare avec assurance un leader du P.P.D. « *Le M.F.A. doit réaliser son programme, organiser des élections, mais pas davantage...* », disent à voix plus basse les dirigeants du parti socialiste. M. Freitas do Amaral, président du C.D.S. (Centre démocratique et social) fait état de son « amitié personnelle » avec le général Vasco Gonçalves, chef du gouvernement, mais son projet social-démocrate fait également l'économie d'un « Sénat en uniforme » qui contrôlerait la « légalité révolutionnaire ».

Le poids de la campagne

Les états-majors peuvent bien faire le compte de leurs adhérents et de leurs « alliances » militaires. La majorité des sondages, non publiés, prévoient une victoire aux élections du centre et de la droite grâce aux votes des zones rurales : 60 % de l'électorat. L'Alentejo, au sud du Tage, où le P.C.P. dispose de quelques bastions, aura une trentaine de députés, et Lisbonne, premier centre industriel, une quarantaine. Mais le Portugal « de l'intérieur », entre Tage et Douro, et du Douro à la frontière de Galice, plus peuplé, plus archaïque, moins sensible aux « vents nouveaux », sera représenté par cent trente parlementaires au moins.

Cette perspective, inquiétante pour la gauche, réconforte tous ceux qui se satisfont du rétablissement de la démocratie formelle et ne souhaitent pas lancer le nouveau Portugal dans une voie « socialiste et révolutionnaire ».

« *Aurons-nous chassé la dictature, restauré la démocratie, pour permettre à la droite réactionnaire et réformiste de revenir au pouvoir par le biais des élections ?... pour favoriser un retour légal du général Spinola, porte-parole des conservateurs ?...* » demandent les jeunes officiers de la commission de coordination, qui espèrent quand même que la « dynamique du 25 avril » sera encore assez forte pour « conjurer les périls ».

L'avant-garde progressiste du M.F.A., le parti communiste, ses alliés du Mouvement démocratique populaire (M.D.P.), les autres courants socialistes dissidents du P.S. de M. Mario Soares, acceptent le processus électoral, prévu et promis, mais en faisant des réserves plus ou moins graves sur sa « régularité » et, surtout, sur sa « finalité ». Ils cherchent à « prendre des gages », à mettre en chantier des réformes de structures profondes afin de rendre irréversible la marche au socialisme. La droite, les forces centristes, ayant choisi, pour la commodité, des étiquettes social-démocrates, s'opposent à cet engrenage. Elles ont pour allié objectif dans ce combat le parti socialiste, qui répugne sans doute à se alisser entraîner « à droite », mais se trouve en fait devant une alternative : accepter les options « révolutionnaires » des officiers les plus radicaux ou rejoindre, bon gré mal gré, le camp de ceux qui préparent la *candidature à la présidence de la République du général Spinola.* Au fur et à mesure que les élections se rapprochent, les contours de la « majorité silencieuse », à laquelle le général Spinola avait en vain fait appel le 28 septembre 1974, se précisent.

L'âpreté des débats qui se sont engagés depuis décembre sur la loi syndicale, le plan économique de trois ans, la loi de presse, la réforme agraire, les nationalisations, l'institutionnalisation du M.F.A., *s'explique d'abord par ce* clivage, cette divergence idéologique, par cette ligne de partage qui sépare les partis politiques, associés depuis le 25 avril, et suscite des débats animés, mais secrets, au sein des différents organismes militaires. « *Le M.F.A. existera tant que les forces armées existeront, car le M.F.A. c'est les forces armées en mouvement...* », déclare le capitaine Pinto Soares. Mais il admet les « divergences », en ajoutant : « *Selon certains secteurs militaires, le M.F.A. devrait retourner dans les casernes...* »

Ces « divergences » admises par les officiers de la commission de coordination ont deux causes principales :

1) *L'épuration progressive de l'armée* : les « capitaines » du 25 avril étaient moins de trois cents. Amiraux chamarrés, généraux d'état-major : ceux qui avaient fait allégeance à Caetano à la veille du soulèvement ont été aussitôt limogés. Depuis mai, l'armée est commandée par des hommes au ventre plat qui ont fait la guerre d'Afrique. Mais des rancœurs subsistent, grandissent, favorables aux complots, cependant que le « *processus de démocratisation* » se poursuit. Il s'agit d'obtenir l'adhésion du plus grand *nombre possible d'officiers* au programme du M.F.A. Assemblées d'officiers, conseils des régions militaires, conseils des différentes armes, assemblées des unités en campagne : les militaires portugais n'ont jamais tenu autant de réunions, échangé autant d'arguments et d'idées.

Depuis janvier, les sergents sont associés à cet étonnant forum qui *suscite peu d'éclats en dehors des* casernes. Le général Fabiao, chef d'état-major de l'armée, élu par ses « pairs », a félicité les sergents pour leur adhésion au programme. Des officiers, moins convaincus, partent ou sont limogés. « *Sur quatre mille officiers, il en restera environ trois mille, mais la cohésion sera renforcée...* », dit un ministre militaire.

2. *L'éviction du secteur « spinoliste » après le 28 septembre* : « *les « capitaines » avaient rédigé dans la clandestinité un programme beaucoup plus radical, plus révolutionnaire* » affirme un ancien adjoint du général Spinola. Soumis aux généraux Costa Gomes et Spinola sollicités de se rallier *au soulèvement par les jeunes* officiers, le programme aurait été édulcoré. N'osant se lancer seuls dans l'arène, les « capitaines » acceptent le compromis. Le malentendu va durer jusqu'en septembre, la crise de juillet (démission du gouvernement Palma Carlos) ayant provoqué un premier affrontement public entre le M.F.A. et le général Spinola.

A écouter aujourd'hui les « capitaines », c'est un bien beau coup d'État qui a raté le 28 septembre. Les généraux Vasco Gonçalves et Saraiva de Carvalho sont « retenus » au palais présidentiel de Belem une bonne partie de la nuit du 27 au 28. La com*mission de coordination du M.F.A.* est réunie à Sao-Bento dont la « défense » est confiée aux fusiliers-marins. Des troupes se mettent en mouvement. Spinola cède. Avant d'être « libéré », le général Gonçalves est insulté par trois membres « spinolistes » de la junte, dont le général Galvao de Melo.

La marine radicalisée

La démission du général Spinola a entraîné le départ de ses fidèles, mais pas de tous. De nombreux commandants d'unités, en province, passent pour avoir *gardé toute leur sympathie* à l'ancien commandant en chef en Guinée. L'aviation, hostile à une participation du M.F.A. dans les assemblées parlementaires, est bien moins « radicale » que la marine où les courants de gauche et même d'extrême gauche ont fait des progrès rapides. Des officiers comme le lieutenant-colonel Almeida Bruno, ancien adjoint de Spinola, l'un des officiers les plus décorés de l'armée, ont gardé une « cote » personnelle très grande même auprès des « capitaines » de la commission de coordination qui lui avaient demandé instamment, en octobre, de ne pas démissionner du Conseil d'État.

L'assemblée des délégués du M.F.A. — environ trois cents jeu*nes officiers des trois armes* — s'est prononcée en janvier pour la définition d'une « légalité révolutionnaire » et pour « un *pacte de progrès* » *avec les partis* afin de sauvegarder les principes du 25 avril. Les clivages sont plus subtils au sein de la junte (dont le rôle est très réduit depuis le 28 septembre) et surtout au Conseil des Vingt. Les décisions sur la loi syndicale et sur le plan économique ont été adoptées à de très faibles majorités. Entre le commandant Sanches Osorio, ancien ministre de l'information, exclu de la junte en septembre, devenu secrétaire général du parti chrétien-démocrate, et le général de Carvalho qui accuse publiquement le parti socialiste de considérer le général Spinola en réserve de l'État, la distance est décidément très grande.

Dans sa retraite, près de Lisbonne, le général au monocle médite, écrit et, selon ses intimes, « *ne renie et ne regrette rien* ». Chaque matin il fait du cheval. Il a accepté d'annuler un dîner en son honneur de deux mille couverts. Il reçoit beaucoup de visites. En janvier, il est sorti de son silence pour dénoncer le risque d'une « *dictature de gauche* » et le rôle joué par « *les minorités politiques de l'armée* ».

Il s'est prononcé pour un « socialisme démocratique » : une formule que ne renient pas les partis qui ont pratiquement rompu avec le M.F.A. et ses alliés, et qui espèrent conquérir la majorité des suffrages des cinq millions et demi d'électeurs en avril prochain. Sauf incident de parcours...

FIN

POLITIQUE

Émulation ?

Le congrès des républicains indépendants et le comité central de l'U.D.R. ayant mis en lumière, dimanche, l'égale détermination des giscardiens et des gaullistes de se renforcer et leur commune ambition de devenir les premiers, des observateurs naïfs et évidemment mal intentionnés avaient cru pouvoir en conclure qu'il y avait compétition entre les deux principales formations de la majorité présidentielle.

Bêtises que tout cela, avaient aussitôt répondu les voix les plus autorisées. « C'est normal qu'il y ait une émulation et une concurrence », *avait déclaré M. Michel Poniatowski, dès le lundi, en réponse à une question de France-Inter. Non seulement* normal *mais* sain et souhaitable *avait ajouté, au cours de la même émission, M. Yves Guéna, secrétaire général adjoint de l'U.D.R. Le mardi,* la Lettre de la nation *(U.D.R.)* avait expliqué : « Les deux formations de la majorité ni ne se cherchent querelle ni ne se font de procès d'intention. On peut même dire qu'elles font au contraire une démonstration d'unité à leurs adversaires. »

S'il en va bien ainsi, pourquoi M. Giscard d'Estaing a-t-il ressenti la nécessité d'inviter dès mercredi ses ministres à faire preuve de discrétion et de cohésion et de leur lancer un ferme avertissement : « Un gouvernement est une équipe et ne doit être qu'une équipe sans aucun différend, sans affrontements, sans problèmes entre les ministres. »

Peut-être le chef de l'Etat avait-il pris conscience des difficultés que pourrait créer un jour ou l'autre la présence dans le même gouvernement de M. Chirac, secrétaire général de l'U.D.R., de M. Poniatowski, président des républicains indépendants, de MM. Lecanuet et Abelin, respectivement président et secrétaire général du Centre démocrate, formation amicalement invitée à mettre son appareil au « rebut » par MM. Duratour et Rossi, vice-présidents du Centre républicain.

Et encore n'avons-nous point parlé de Mme Françoise Giroud, nouvelle militante du parti radical, dont le libéralisme doit souffrir quelque peu des dernières prises de position de M. Poniatowski.

Emulation ? M. le ministre d'Etat voulait sans doute plaisanter.

Démonstration d'unité ? La Lettre de la nation *voulait rire.*

R. B.

Des personnalités d'extrême droite ont célébré la mémoire de Robert Brasillach

Une réunion pour célébrer le trentième anniversaire de l'exécution de Robert Brasillach — l'ex-éditorialiste de Je suis partout *fut fusillé le 6 février 1945 — s'est tenue mercredi soir 5 février à Paris. Quatre cents personnes environ y ont assisté à l'appel du cercle Défense de l'Occident (extrême droite).*

C'est devant une assistance silencieuse et recueillie, composée à la fois d'anciens admirateurs de Brasillach et d'éléments jeunes (dont une partie de l'état-major du récent Parti des forces nouvelles) qu'ont pris la parole MM. François Brigneau, rédacteur en chef de Minute, *Maurice Bardèche, écrivain, beau-frère de Brasillach, et Jacques Isorni, qui défendait ce dernier devant la Cour de justice à la libération.*

Ce jeudi, différentes manifestations commémoratives devaient avoir lieu, dont le dépôt d'une gerbe par une organisation d'extrême droite, le Front de la jeunesse, au cimetière de Charonne à Paris. M. Maurice Bardèche prépare en outre une édition complète de tous les articles et éditoriaux publiés par son beau-frère durant la guerre.

M. François Brigneau évoque, au cours de la réunion commémorative du cercle Défense de l'Occident, les souvenirs personnels qui le lient à Robert Brasillach. Le rédacteur en chef de *Minute* explique : « *Ce qui rend le poète fusillé grand entre les grands, pur entre les purs, héros moderne dans ce temps moderne, c'est une série de circonstances qu'on oublie souvent : il n'a pas voulu quitter la France en 1944 ou 1945; il a choisi le péril maximum; il s'est livré quand sa mère et sa sœur ont été arrêtées ; il a préparé son procès pour s'expliquer politiquement et non pas pour sauver sa tête.* »

M. Maurice Bardèche affirme ensuite que c'est la première fois qu'il parle en public de Robert Brasillach depuis trente ans : « *Il a été l'écrivain du bonheur et de la jeunesse. Il a pris tous les risques. Mais c'est pour moi un grand réconfort quand un jeune socialiste, un jeune communiste vient me dire : « J'aime » l'œuvre de Brasillach, même si » j'exècre ses idées politiques.* »

Mᵉ Isorni critique ensuite vivement les juridictions d'exception. L'avocat ajoute : « *L'assassinat de Robert Brasillach, ce n'est pas sa condamnation par les juges, c'est le refus de sa grâce par de Gaulle. Quel pouvait donc bien être le mobile de cet acte, qui ne fut pas seulement criminel, mais également bête pour lui-même ?* »

A l'issue de la réunion, l'assistance écoute un enregistrement de quelques poèmes de Brasillach dits par Pierre Fresnay. — B. B.

L'Église reconnaît-elle la laïcité des institutions civiles et la liberté de conscience ?

demande le grand maître du Grand-Orient de France

M. Jean-Pierre Prouteau, grand maître du Grand-Orient de France, a fait le point, à l'occasion d'un récent colloque sur le problème de l'*association* (Faut-il modifier la loi de 1901 ? Comment ? etc.) des activités de son obédience, et a précisé quelques perspectives d'avenir. Après la crise et les drames de la période 1939-1945, la franc-maçonnerie française, a-t-il indiqué, a retrouvé son niveau d'avant guerre. Pour sa part, le Grand-Orient a tenu, en 1974, dans ses quatre cent cinquante loges, plus de dix mille réunions de travail. Le grand maître, naturellement, se réjouit de cette renaissance, car déclare-t-il, « *lorsque la franc-maçonnerie n'existe pas dans une société, cette dernière se prive d'un banc d'essais incomparable pour les mouvements opposés ou complémentaires des idées, et pour la perception des limites en toutes choses.* »

Ce sens des « limites », M. Prouteau l'exerce aussitôt à propos de l'unité maçonnique, qu'il estime irréalisable. « *Il faut prendre acte*, dit-il, *de l'existence d'une double voie : la voie anglo-saxonne de tradition « déiste » et la voie « libérale », fondée sur la liberté de conscience. L'universalisme maçonnique doit être respectueux des diversités obédientielles.* »

Le grand maître voudrait que puissent s'établir des « *relations maçonniques libérées* » entre les deux courants. Or la franc-maçonnerie de tradition anglo-saxonne a jeté l'anathème, en 1929, contre les loges « libérales ». C'est cette situation qu'il voudrait contribuer à « dégeler ». M. Prouteau réclame, en somme, de la part des loges dites « régulières », une révision œcuménique comparable à celle que l'Eglise catholique a accomplie en engageant le dialogue avec des confessions jusqu'alors considérées par elle comme hérétiques.

Les 22 et 23 février doit se tenir à Zurich un colloque, auquel sont conviées les obédiences des deux traditions. Le grand maître du Grand-Orient fonde quelques espoirs de « dégel » sur cette manifestation due à l'initiative de la très influente Grande Loge suisse Alpina.

Sur le plan intérieur, M. Prouteau voudrait resituer son obédience, « *au-delà des clivages partisans* », au sein de « *la famille laïque et humaniste rénovée* ». « *La maçonnerie*, proclame-t-il, *doit redevenir l'un des ciments de la République et retrouver son rôle face aux choix de la société française... Elle doit lutter contre toutes les formes modernes d'aliénation et participer à la construction d'une démocratie effective.* »

Enfin, M. Prouteau s'interroge au sujet des dernières prises de position de l'Eglise. Dans une lettre adressée aux présidents de plusieurs conférences épiscopales, la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi avait précisé, notamment, ce qui suit à propos de l'excommunication des francs-maçons par le droit canon. « *Il convient de rappeler que la loi pénale doit toujours être interprétée restrictivement. On peut donc enseigner avec sûreté et appliquer l'opinion des auteurs disant que le canon 2335* [qui interdit toujours aux catholiques de faire partie de la franc-maçonnerie sous peine d'excommunication] *concerne seulement les catholiques qui font partie d'associations agissant* vraiment *contre l'Eglise.* » Un commentaire autorisé de cette déclaration avait été fait le 19 octobre 1974 par le père jésuite Caprile, dans la *Civiltà cattolica* : « *Maintenant*, écrivait-il, *on admet qu'il existe des associations maçonniques qui ne conspirent nullement contre l'Eglise. (...) Ceux qui jusqu'à maintenant étaient considérés comme excommuniés du seul fait de leur appartenance à la franc-maçonnerie... Si leur foi catholique n'y trouve rien de systématiquement hostile et organisé contre l'Eglise et ses principes doctrinaux, moraux, peuvent y demeurer. Ils ne devront plus être considérés comme excommuniés.* »

La question que pose M. Prouteau est la suivante : « *L'Eglise reconnaît-elle vraiment la laïcité des institutions civiles ? Admet-elle la liberté de conscience ? Ne voudra-t-elle pas distinguer elle-même entre les « bons » maçons, de tradition déiste, et les « mauvais », les libéraux ?* »

Une décision qui lèverait l'anathème en faveur des premiers seulement serait considérée au Grand-Orient comme une réponse négative aux deux premières questions. Mais le grand maître prend la peine de préciser : « *Nous ne sommes pas demandeurs.* »

ALAIN GUICHARD.

● *Devant l'Institut Charles-de-Gaulle*, M. Jacques Vendroux, ancien député du Pas-de-Calais et beau-frère du général de Gaulle, a évoqué au cours d'une conférence quelques souvenirs personnels. Il a rappelé notamment qu'en 1937 de Gaulle lui avait dit : « *La veulerie des politiciens français a permis à Hitler de construire sa force armée. Gamelin s'endort dans la doctrine du béton-roi. Nous serons envahis, battus. Il faudra ensuite repartir pour la victoire depuis la Bretagne ou depuis l'Algérie...* »

M. CHARBONNEL : le gaullisme n'a plus d'avenir dans la majorité giscardienne.

M. Jean Charbonnel, maire de Brive, a précisé à Grenoble, mercredi 5 février, qu'il avait, le jour même, formé un recours devant le tribunal d'instance de Paris contre la décision de la commission nationale des conflits de l'U.D.R. qui a annulé son élection à la présidence du comité fédéral U.D.R. de Corrèze (*le Monde* du 25 janvier).

M. Charbonnel a déclaré à cette occasion :

« *Il y a encore des gaullistes à l'U.D.R., mais les courants non gaullistes y sont très pressants. Jacques Chirac affirme qu'il veut défendre le gaullisme. Je ne mets pas en doute sa volonté, mais je pense qu'il n'a pas les cartes pour relever le drapeau du gaullisme. Le gaullisme n'a plus d'avenir dans le cadre de la majorité giscardienne. Or M. Poniatowski vient de déclarer que* « la majo» rité devait devenir de plus en » plus giscardienne », *ce qui est logique.* »

Le CERES de l'U.D.R.

M. Charbonnel a poursuivi :

« *Je ne peux pas accepter le programme commun, que j'ai combattu. Mais j'estime qu'un dialogue peut être instauré avec la gauche et que les gaullistes doivent manifester leur indépendance par rapport à la droite. Pour l'instant notre ambition est de devenir le « CERES de l'U.D.R. » Nous n'acceptons pas non plus la captation de l'héritage gaulliste par la droite.* »

M. J. BARROT (C.D.P.) : le centre ne doit pas se contenter de regrouper des cartels de notables.

M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat, secrétaire général du Centre Démocratie et Progrès, que préside M. Jacques Duhamel, écrit dans le numéro du 4 février de *Faits et causes* (organe de son parti) à propos des tentatives de regroupement centriste : « *La solution n'est pas de multiplier les antichambres ni de procéder par agglutination, mais de créer une vie majoritaire authentique, fondée sur le débat et la concertation. Le centre n'a pas pour vocation de servir une politique systématique des franges, mais d'exiger et de favoriser l'organisation de la majorité, de manière à la rendre attrayante.* » (...)

» *Le C.D.P. (...) a nettement affirmé sa volonté de participer aux regroupements et aux restructurations en cours. Mais ces tentatives, pour réussir, doivent répondre à trois conditions :*

» — *La volonté de dégager les convergences suppose d'abord qu'il n'y ait pas d'exclusive ni de préalable. Le centre (...) ne sera jamais un parti monolithique.*

» — *Cette convergence doit se réaliser autour des objectifs, autour des missions du centre (...).*

» — *Le centre ne doit pas non plus se contenter de regrouper des cartels de notables, mais entraîner dans sa mouvance des responsables sociaux. (...)*

» *Conscient de l'importance de l'enjeu, le C.D.P. a choisi une procédure qui évite la précipitation, sans pour autant manquer de détermination. Notre conseil politique a créé une délégation de douze membres, chargés d'étudier toutes les évolutions possibles. Cette délégation rendra ses conclusions avant le 31 mars prochain.* »

M. PONIATOWSKI : il y a de nombreux giscardiens à l'U.D.R.

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, président des républicains indépendants, a repris, mardi soir 4 février, au micro de Radio-Monte-Carlo, les thèses qu'il avait développées vendredi et samedi, au cours du congrès de sa formation. Il a précisé, en ce qui concerne le caractère « giscardien » de la majorité : « *La majorité est nécessairement giscardienne, ou elle n'est pas. Je pense qu'il y a un très grand nombre de giscardiens à l'U.D.R. Nous ne souhaitons pas qu'ils nous rejoignent. Nous préférons voir exister une U.D.R. giscardienne dans sa majorité et qui soutient l'action du président de la République.* »

A propos des rôles respectifs du chef de l'Etat et du chef du gouvernement, M. Poniatowski a souligné : « *C'est simple : le chef de la majorité, c'est le président de la République. Le premier ministre est le chef de la majorité parlementaire ; c'est lui qui organise la gestion des problèmes politiques au regard du Parlement, qui réunit la délégation parlementaire de la majorité. Mais c'est au niveau du Parlement. Le président de la République est le vrai chef de la majorité.* »

Au conseil des ministres

Le voyage de M. Stirn dans le Pacifique

Au cours du conseil des ministres, qui s'est réuni mercredi 5 février, M. Olivier Stirn a rendu compte du voyage qu'il a effectué du 18 au 30 janvier dans le Pacifique sud (Nouvelles-Hébrides, Wallis et Futuna, Nouvelle-Calédonie). Il a rappelé qu'il avait décidé, avec Miss Joan Lestor, son homologue britannique, qu'un effort important en matière d'enseignement serait fait dans le condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides.

Le secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer a aussi manifesté son intention de remettre de l'ordre dans la desserte maritime des îles Wallis et Futuna et dans l'administration de ce territoire.

A propos de la Nouvelle-Calédonie, M. Stirn a précisé que le gouvernement proposera un texte relatif à la modification des pouvoirs du conseil de gouvernement. Il a souligné que le cadre de la régionalisation permettrait au territoire de « *bénéficier de l'apport des ministères techniques français* ». A propos du nickel, le secrétaire d'Etat a évoqué la poursuite de l'industrialisation du nord du pays et le partage du gisement du sud en vue de sa mise en exploitation. « *Il s'agit*, a rapporté M. André Rossi, *de sortir les dossiers et de savoir à qui attribuer les permis miniers. Aucun choix n'a encore été fait entre les demandeurs.* »

● *M. Pierre Blandino*, contrôleur des armées, est nommé directeur des pensions au secrétariat d'Etat aux anciens combattants, en remplacement de M. Raby, appelé à d'autres fonctions.

● *M. Christian Bonnet*, atteint par une forte grippe, a dû regagner son domicile après le conseil des ministres de mercredi. En son absence, l'intérim du ministre de l'agriculture est assuré par M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat.

LES RELATIONS AU SEIN DE LA GAUCHE

LE P.S. PROPOSE AUX PARTIS SIGNATAIRES DU PROGRAMME COMMUN DES ACTIONS COMMUNES POUR LA DÉFENSE DE L'EMPLOI

Le bureau exécutif du parti socialiste, qui s'est réuni mercredi 5 février, a chargé M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat, de saisir le comité de liaison des partis de gauche signataires du programme commun d'une proposition d'actions communes à mener dans l'ensemble du pays en vue de la défense de l'emploi. Les bases de cette campagne devraient être définies en commun. Cette décision est conforme à l'attitude arrêtée par les socialistes lors de leur congrès de Pau.

L'Humanité du 6 février se borne à enregistrer cette proposition, en notant toutefois : « *Le P.S. depuis quatre mois rejette obstinément la proposition d'action comune d'envergure nationale faite en septembre par notre parti.* »

Le bureau exécutif du P.S. a, d'autre part, désigné ses nouveaux représentants au sein du comité de liaison. Il s'agit de MM. Bérégovoy, Estier, Jean Poperen, Jospin, Acquier, Chevènement et Sarre. Le comité de liaison mis en place entre le P.C.F., le P.S. et le Mouvement des radicaux de gauche ne s'est pas réuni depuis le mois de juin 1974, au lendemain de l'élection présidentielle. La séance « au sommet » prévue pour le mois d'octobre avait été annulée par les socialistes à la suite d'une déclaration de M. Roland Leroy accusant M. Mitterrand d'avoir adopté une attitude « *qui rejoint les plans du grand capital* ».

Les socialistes admettent à présent de relancer le travail du comité de liaison, étant toutefois bien précisé que la réunion envisagée doit avoir comme unique objet la mise au point d'une campagne sur l'emploi et non l'organisation des dix meetings nationaux réclamés par le P.C.F.

« LE COMMUNISTE » : le P.C.F. EST DANS UNE IMPASSE.

Le groupe de militants communistes oppositionnels rassemblés autour du journal *le Communiste*, organe du Comité d'action contre la guerre mondiale, estime que le congrès socialiste de Pau a montré « *plus clairement que jamais que les dirigeants du P.S. postulent à constituer une solution de rechange pour le capitalisme français en crise* ». Ces militants estiment que « *le caractère légaliste et opportuniste, nocif et dangereux, de la politique de programme commun de gouvernement de la direction du P.C.F. a conduit ce parti dans une véritable impasse* ».

★ *Le Communiste*, 42, rue René-Boulanger, 75010 Paris.

M. LEROY : il est important de proposer une politique nouvelle.

M. Roland Leroy, membre du secrétariat du parti communiste, a déclaré, mercredi 5 février au micro d'Europe 1, que le P.C.F. avait, bien avant le P.S., engagé des études en vue de créer sa propre station de radio. « *Le monopole de la radiodiffusion a déjà pratiquement disparu*, a-t-il dit. *C'est pourquoi nous poursuivons l'examen de ce projet. Nous n'excluons pas cette possibilité.* »

En ce qui concerne la situation au sein de la gauche, M. Leroy a noté :

« *Le congrès du P.S. a marqué un glissement à droite, non seulement à l'intérieur même du parti, mais aussi par la reprise d'arguments anti-communistes (qu'on n'avait pas entendu depuis longtemps) utilisés par les dirigeants socialistes, et enfin par le refus opposé par la direction du P.S. aux propositions d'actions communes avancées par les communistes depuis le mois de septembre. (...) Il est important d'agir sans attendre, contre la politique d'austérité et de proposer une politique nouvelle. C'est sur ce terrain-là que peut se vérifier l'attachement au programme commun de gouvernement.* »

« TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN » : c'est la première rupture qui coûte le plus.

Georges Montaron consacre son éditorial dans *Hebdo T.C.-Témoignage chrétien* au congrès socialiste de Pau. Le P.S., qui a fortement progressé ces dernières années dans les milieux chrétiens, est sévèrement jugé. M. Montaron estime que M. Mitterrand a sans doute commis « une faute » en se séparant du CERES. Il souligne :

« *Couper trop de branches jeunes est toujours dangereux. De plus, cette aile gauche est celle qui ressent le plus l'obligation de travailler avec les communistes pour mener une vraie politique socialiste. Est-ce à dire que la majorité du parti va progressivement s'éloigner des communistes ? C'est un risque réel. (...) Non seulement l'aile gauche du parti a été éliminée, mais la gauche du courant animé par François Mitterrand a été, elle-même, rejetée. Ni les syndicalistes, pourtant compétents quand il s'agit de l'action dans les entreprises, ni les anciens P.S.U., riches d'idées neuves, ne se sont vu confier des responsabilités réelles dans la nouvelle équipe. Par contre, Gilles Martinet, qui a vainement tenté de casser l'essor du CERES, et Jean Poperen, qui n'a cessé d'œuvrer contre le courant des Assises du socialisme et contre celui qu'il appelait « Rocard d'Estaing » ont été récompensés.*

» *Tout ceci ne serait rien si certains dirigeants qui prennent les sondages pour des faits n'échafaudaient déjà une tactique nouvelle. Le parti socialiste, qui aurait une audience évaluée à 34 % de l'opinion, pourra bientôt, d'après eux, gouverner avec le seul appoint des radicaux de gauche. Et, ici et là, on commence à susurrer qu'il serait temps de rompre avec les communistes. C'est la première rupture qui coûte le plus. Cela serait grave pour le parti socialiste mais aussi pour les travailleurs et pour ces treize millions de citoyens qui ont mis leurs espoirs dans la gauche unie. Fort heureusement, François Mitterrand demeure ferme sur ses positions fondamentales et, sur le bord de la route, l'aile gauche du parti veille.* »

POLITIQUE

AU CONSEIL DES MINISTRES

LE COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 5 février à l'Elysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. A l'issue de la séance, M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a donné lecture du communiqué officiel :

Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, a fait le point de l'action entreprise en faveur de la promotion de la femme et proposé les grandes lignes de la poursuite de cette action.

Dans cette perspective, sur la proposition du secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la fonction publique, le conseil a approuvé un projet de loi tendant à supprimer, sauf très rares exceptions, *toute distinction de sexe* pour l'accès à la fonction publique. Un projet de loi étendant *aux femmes le bénéfice du recul* des limites d'âge prévu pour l'admission aux emplois publics par le code de la famille, au titre des enfants à charge, a également été adopté.

Sur la proposition du ministre du travail, un projet de loi prévoyant un renforcement de la protection des droits de la femme enceinte en matière d'embauche et d'emploi a été approuvé.

(Lire ci-contre.)

Sur la proposition du ministre des affaires étrangères, un projet de loi autorisant l'approbation de la *convention pour la protection* du patrimoine mondial culturel et naturel a été adopté.

Le ministère des affaires étrangères a informé le conseil des récents entretiens franco-allemands.

(Lire page 6.)

Le ministre de la coopération a rendu compte des conclusions de la négociation entre les Etats de la Communauté et certains Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Le secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer a fait une communication sur *la situation politique et économique* de la Nouvelle-Calédonie, des îles Wallis et Futuna et du *condominium* des Nouvelles-Hébrides.

(Lire page 8.)

Le président de la République a salué les nouveaux membres du gouvernement, MM. Bourges, Bigeard, Achille-Fould et Deniau.

Le chef de l'Etat leur a indiqué les deux règles fondamentales de la vie gouvernementale, à savoir la solidarité : « Un gouvernement est une équipe et ne doit pas être qu'une équipe sans aucune difficulté, sans affrontement, sans problème entre les ministres », *et la discrétion.*

Le général et les pacifistes

Le général Marcel Bigeard, nouveau secrétaire d'Etat auprès du *ministre de la défense*, qui participait au conseil des ministres du 5 février, a donné en ces termes ses premières impressions aux journalistes : *« Le conseil ? Très sympa. Il n'y a pas de problème ! »* Quant à son jugement sur sa nouvelle collègue, Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, il *l'a également exprimé d'un mot : « Je la trouve charmante. »* Quant à la condition féminine, il s'est borné à faire remarquer : *« Vous savez, il y a des femmes dans l'armée. »*

Mme Giroud, devant les journalistes qui lui rappelaient ses articles virulents de *l'Express* contre la guerre d'Algérie, et à l'un d'eux qui lui déclarait : *« Vous avez traité le général Bigeard de tortionnaire »*, a expliqué : *« C'est faux. A ma connaissance, le général Bigeard n'a jamais torturé personne. Et vous ne retrouverez pas cette accusation sous ma plume. Je ne suis pas du tout gênée de siéger à côté de lui. Je n'aurais pas fait la même réponse s'il s'était agi du général Massu. »*

Lorsque la voiture du général Bigeard a quitté l'Elysée, plusieurs exemplaires du journal *« le moins lu de la presse sporadique »* ont été jetés par son propre directeur, M. Mouna Aguigui, pacifiste convaincu, contestataire et pittoresque qui édite le *Mouna Frères*, qu'il qualifie d' *« organe central des cosmonautes du subconscient »*.

Trois projets de loi en faveur des femmes qui travaillent ont été adoptés

La condition féminine, qui « n'est pas un sujet accessoire, mais un problème fondamental » que le pays a ressenti comme tel, selon M. Giscard d'Estaing, a été sur la sellette, mercredi 5 février, au conseil des ministre, puis lors d'une conférence de presse réunie l'après-midi.

Après six mois d'action, Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, a fait le bilan des mesures déjà prises ou en préparation, en faveur des femmes, soit pour améliorer leur sort, soit pour diminuer la discrimination dont elles font l'objet en particulier dans le monde *du travail.*

Mme Giroud a fait adopter par le conseil des ministres trois *projets de loi qui seront* examinés au printemps par le Parlement, visant à réduire sur des points précis le désavantage des femmes qui travaillent dans la fonction publique ou lors de l'embauche.

Après avoir rappelé quelques mesures déjà *acquises, elle a énoncé les mesures* plus ou moins ponctuelles qu'elle tente de prendre ou d'entreprendre avec le concours, à l'évidence déterminant, des différents ministères concernés.

En écoutant le secrétaire d'Etat, dont on *connaît le talent oratoire,* on pouvait être assuré de ses bonnes intentions et de l' « ardente patience » dont elle est décidée à *faire preuve pour améliorer le sort* des femmes. Mais on ne parvenait pas encore à cerner précisément les moyens par lesquels *ces bonnes intentions pourraient* devenir réalité. L'exemple de l'inégalité des salaires et de classification professionnelle selon qu'il s'agit de professions à dominante masculine ou féminine (ouvriers qualifiés dans la métallurgie ou dans la confection) était là pour le rappeler : Mme Giroud est persuadée que l'on supprimera cette inégalité si l'on « déféminise » ces professions sous-estimées, sous-payées, sous-classées. Mais comment persuader les hommes de choisir ces professions s'ils trouvent plus d'avantages matériels et financiers dans les autres ? Ce genre de cercle vicieux reapparaît constamment, et l'on a mal vu, mercredi, comment le secrétaire d'Etat à la condition féminine, qui n'a que peu de moyens et qui, finalement, ne peut que jouer le rôle d'aiguillon auprès d'autres ministères, pourrait y parvenir.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

Mesures prises... et à prendre

Lors de son bilan, *« ni satisfaisant ni décourageant »*, devant les journalistes, Mme Giroud a d'abord rappelé diverses mesures adoptées dont le mérite revient en partie à son action : une circulaire relative aux horaires flexibles, le demi-cumul des pensions, la mixité dans les concours universitaires, la double signature sur la déclaration de revenus. Le secrétaire d'Etat a ensuite exposé les trois projets de loi dont le conseil des ministres a adopté les textes mercredi :

● *Suppression de toute distinction de sexe* pour l'accès à la fonction publique, sauf de très rares exceptions ;

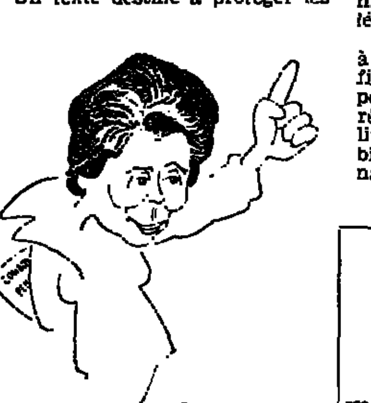
● *Extension aux femmes* du bénéfice des reculs de limite d'âge prévus pour l'admission aux emplois publics (report d'un an par enfant à charge ou par mineur en voie d'adoption, ou par enfant handicapé) ;

● *Interdiction de prétexter de la grossesse* d'une femme pour refuser l'embauche ou la licencier durant la période d'essai. L'employeur, a commenté Mme Giroud, n'aura plus le droit de poser la question: s'il la posait, la femme aurait le droit de lui mentir sans être poursuivie pour autant. Le projet est soumis au Conseil d'Etat.

Mais il est évident que les ambitions de Mme Giroud vont bien au-delà, et celle-ci a énuméré les mesures qu'elle *« espère voir aboutir rapidement »*, parmi lesquelles:

● FEMMES ENCEINTES : Mme Giroud a soumis aux ministres concernés un projet prévoyant le remboursement à 90 % des arrêts de travail maladie en période de grossesse (contre 50 % actuellement). Cette proposition, déjà agréée par le ministre de la santé, est actuellement à l'étude par les organismes consultatifs de la Sécurité sociale.

Un texte destiné à protéger les



(Dessin de CHENEZ.)

femmes en état de grossesse contre les mutations arbitraires a, d'autre part, été envoyé pour avis au Conseil d'Etat.

● FEMMES SEULES : un projet de loi prévoyant la couverture sociale pendant un an pour les veuves de tous les régimes et pour les divorcées sera discuté par le Parlement à la session de printemps. Une circulaire sur le remboursement aux femmes divorcées des frais médicaux concernant les enfants dont elles ont la garde, est également en *préparation.*

● ENFANTS : le principe d'un congé des parents en cas de maladie d'un enfant fait l'objet d'une circulaire qui paraîtra incessamment et d'une recommandation *au Centre national du patronat* français et aux Petites et moyennes entreprises.

De même, les employeurs seront appelés à favoriser la coïncidence des congés annuels de deux conjoints travaillant dans des entreprises différentes, dans la mesure du possible.

D'autre part, le secrétaire d'Etat a obtenu un accord de principe sur la déduction des frais de garde d'enfants de la déclaration des revenus. *Cette mesure, a-t-elle* précisé, doit entrer en application le 1er janvier 1976, et les modalités en seront déterminées lors de l'élaboration de la prochaine loi de finances. « *Mais*, a-t-elle observé, *le gouvernement est précautionneux. Il n'aime pas qu'on touche à la fiscalité. Peut-être s'orientera-t-on plutôt vers l'attribution de l'allocation de frais de garde à un plus grand nombre de femmes.* »

● *SALAIRES.* — Tout en reconnaissant l'inégalité flagrante et femmes, Mme Giroud a soude certains salaires entre hommes ligné que notre pays était loin d'être le pire, et que, d'autre part, il était difficile de se faire une idée précise des inégalités existantes. C'est pourquoi elle a demandé au comité du travail féminin de réaliser une étude détaillée sur ce problème.

D'autre part, des textes sont à l'étude pour étendre aux jeunes filles de seize à vingt ans la possibilité d'effectuer des stages rémunérés, pour parvenir à l'égalité des pouvoirs de gestion des biens communs, pour la détermination du domicile conjugal.

« La machine s'est mise en route, elle est lente, elle est lourde. Mais elle avance. Rien n'est plus long à changer que les structures mentales », a encore dit Mme Giroud, qui a alors défini les grandes lignes de sa politique :

« *Ma politique*, a-t-elle souligné, *c'est de rendre les femmes adultes, autonomes, responsables, de faire qu'il n'y ait plus de ghetto, plus de discriminations, mais aussi, plus de faveurs. Il s'agit aussi de parvenir à conquérir pour les femmes le droit au travail, sans que ce soit au détriment des enfants. Toute politique de la femme s'enlisera s'il n'y a pas de politique de l'enfance. C'est ce à quoi je vais maintenant m'attaquer.* »

Mme Giroud fera d'autres propositions qui seront étudiées dans le cadre de l'examen d'ensemble des problèmes de la famille dont le gouvernement débattra en juin prochain.

BIGEARD ET LA BATAILLE D'ALGER

Quel a été le rôle du colonel Bigeard dans la bataille d'Alger *en 1957, rôle brièvement évoqué* hier encore à l'occasion de son entrée au gouvernement !

Rappelons que devant la multiplication des attentats à la bombe à Alger, en décembre 1956, le général Massu, commandant la 10e division parachutiste — retour de Chypre après avoir participé à « l'affaire de Suez », reçut le 7 janvier 1957 de M. Robert Lacoste, ministre résidant en Algérie, tous les pouvoirs dans le département d'Alger. Bigeard, blessé en juin 1956, puis de nouveau un mois plus tard, avait repris le commandement du 3e régiment de parachutistes coloniaux le 2 janvier 1957.

Massu met en place un dispositif dans lequel chacun de ses régiments est chargé de « *nettoyer* » un secteur géographique. A Bigeard qui s'installe dans une villa d'El-Biar et au 3e R.P.C. est confiée la Casbah. Mais l'efficacité du système est mauvaise : perquisitions au hasard, emploi de la troupe à des tâches qu'elle ignore. Et l'organisation du F.L.N. n'a rien à voir avec les secteurs des régiments. Bigeard retire la troupe du système proprement policier (sauf pour les bouclages et les opérations d'ensemble) et forme de petites équipes d'officiers et sous-officiers assistés d'un officier de police judiciaire pour remonter les filières. Toute la 10e D.P., sous la direction du colonel Godard, fera de même, chaque équipe travaillant sans interruption de jour et de nuit, et par tous les moyens, sur l'ensemble du Grand-Alger.

« Etre toujours sous pression, car il ne peut y avoir d'arrêt dans notre travail. La tenue doit être impeccable, les cheveux coupés court. S'imposer d'emblée aux amis et aux ennemis par une discipline jamais démentie, une allure plus nette. Travailler avec les autres en liaison absolue, mais faire plus vite et mieux qu'eux. Hier nous nous battions, nous les Nememchas. Aujourd'hui, nous sommes policiers », disent les instructions de Bigeard, d'après le général Salan dans le troisième tome de ses Mémoires. Le général ajoute : *« L'organisation du régiment est fort bien étudiée. Rien n'est laissé au hasard, pas plus les moyens auto et radio que... la soupe. C'est un système parfaitement cohérent, une horlogerie à la seconde qui s'est mise en marche pour cette lutte nouvelle et qui va nous permettre d'obtenir des résultats convaincants. Bien sûr, il y a chez Bigeard des attitudes et des idées fort personnelles, un certain égocentrisme... »*

En pratique, une fois trouvé un bout du « fil », les enquêteurs remontent à toute vitesse pour reconstituer l'organigramme du réseau, de renseignements en renseignements, de prisonniers en prisonniers. Et, le plus souvent, de tortures en tortures, surtout électriques, dans les « centres d'interrogatoire » aménagés à cet effet.

Henri Alleg, ancien directeur du quotidien communiste *Alger Républicain*, arrêté le 12 juin 1957, par le 1er REP, a témoigné dans *la Question* de ce que furent ces centres d'interrogatoire : torture en tous genres, sadisme : « *Ce qu'on fait ici, on le fera en France. Ton Duclos et ton Mitterrand on leur fera ce qu'on te fait, et ta putain de République, on la foutra en l'air aussi ! Tu vas parler, je te dis.* »

Le 3e R.P.C. et son chef n'ont arrêté ni Maurice Audin, ni Henri Alleg. Mais ils ont pratiqué les méthodes qui ont amené la « disparition » de quatre mille personnes, recensées par M. Paul Teitgen, secrétaire général de la police d'Alger, qui démissionnera avec éclats. A Sidi-Ferruch, les corps de suppliciés sont *discrètement enfouis.*

L' « efficacité » des enquêtes menées par ces moyens est certaine. *L'organigramme du F.L.N.* sera reconstitué, et les principaux chefs de la résistance à Alger seront arrêtés : Mustapha Bouhired, et surtout Larbi Ben Mehdi, un des « chefs historiques » du F.L.N.

Ben Mehdi fut capturé à la *fin de février 1957.* Il ne fut pas torturé. Bigeard eut avec lui de longs entretiens d'homme à *homme, et il semble* qu'une certaine sympathie « entre combattants » les ait rapprochés *sur un plan purement personnel.* Ben Mehdi, selon la version officielle, se donnera la mort dans sa prison. Selon une autre version, il fut « liquidé » discrètement, et le colonel lui aurait fait auparavant présenter les armes.

Les félicitations pleuvent sur Bigeard, qui présente un bilan démontrant que l'organisation « rebelle » a été démantelée à 80 %. A M. Bourgès-Maunoury, ministre de la défense nationale, qui le congratulait, Bigeard déclare : « *Monsieur le ministre, vous pensez bien qu'on n'arrive pas à de tels résultats avec des méthodes d'enfant de chœur (1).* » Il reçoit une réponse évasive.

Le 3e R.P.C. partira le 15 mars pour se « *refaire une santé* » morale dans le djebel. En juillet 1957, Bigeard et ses hommes sont rappelés à Alger, où les attentats à la bombe, sous la direction de Yacef Saadi, ont repris : au casino de la Corniche, huit morts et quatre-vingt-un blessés.

Dans une note d'orientation, le colonel écrit alors : « *Les directives concernant cette guerre, les ordres écrits, n'existent pas — et pour cause (...). Vous agirez comme en janvier, avec cœur et « conscience ». Proprement, vous interrogerez durement les vrais coupables, avec les moyens bien connus qui nous répugnent. Dans l'action du régiment, je suis le seul responsable (1).* »

Cette mise en cause du pouvoir politique et cette façon d'admettre que *« les moyens qui nous répugnent »* font partie du système ne changeront rien et ne provoqueront aucune réaction. Le 3e R.P.C. poursuivra, malgré lui, son « métier de flic » jusqu'à la fin de la bataille d'Alger, en octobre 1957.

En fait — et en droit — les *vrais responsables* des abominations commises lors de la bataille d'Alger sont non pas les *militaires, coupables cependant* d'avoir accepté de devenir des tortionnaires, mais les gouvernements *de l'époque*, qui, face au terrorisme du F.L.N., ont abdiqué leurs pouvoirs élémentaires *dans les mains de l'armée*, et nommément du général Massu. Le temps, les putschs manqués et, pour les acteurs immédiats, l'amnistie ont jeté le voile de l'oubli sur un passé qui a bien vite, trop vite, appartenu non aux juges, mais aux historiens. L'armée n'avait fait qu'obéir et qu'adapter; hélas ! les moyens aux fins. — J. P.

(1) Cité par Yves Courrière : *la Guerre d'Algérie, le Temps des léopards*. Fayard.

EN JUILLET 1974

Près de la moitié des femmes gagnaient moins de 1 500 F par mois dans le secteur privé

L'inégalité des salaires selon les sexes demeure une réalité en France en dépit d'une progression plus rapide des salaires féminins depuis quelques années

En juillet 1974, selon une étude de l'INSEE, près de la moitié des femmes (45 %) gagnaient moins de 1 500 francs net par mois dans les secteurs privé et semi-public au lieu de 23 % pour les hommes. Le déséquilibre est beaucoup moins *grand dans le secteur public « en raison*, indique l'INSEE dans la revue n° 62 d'*Economie et statistique*, *de l'application rigoureuse du principe d'égalité et surtout (en raison) de la structure hiérarchique des salaires* ». *C'est surtout dans les branches* industrielles à main-d'œuvre féminine que le nombre des travailleurs à *faible rémunération est le plus élevé :* 74 % des salariés dans l'habillement et les services de l'hygiène, 60 % *dans l'hôtellerie gagnaient moins de* 1 500 francs par mois.

Selon l'enquête annuelle sur les salaires, le salaire net annuel moyen des femmes est inférieur environ d'un tiers à celui des hommes, les écarts s'étant réduits depuis 1968 : 36,8 % en 1950, 33,6 % en 1968, et 33,7 % en 1971.

Les employeurs affirment souvent que la moindre qualification des femmes, la durée du travail ainsi *que l'ancienneté réduite des femmes* dans la vie active sont à l'origine des différences de rémunérations, le *principe « à travail égal, salaire égal »*, étant respecté. Les services de l'INSEE ont confirmé ces appréciations : en 1971, par exemple, les femmes salariées effectuaient en moyenne 37,1 heures de travail par semaine et les hommes 43,6 heures. Alors que l'écart de salaire entre femmes et hommes était de 30,6 % en terme de rémunération annuelle, il tombe à 11,2 % si l'on raisonne à durée de travail égal.

Les inégalités de salaires s'expliquent ainsi davantage par l'environnement scolaire et familial que par les grilles de rémunérations : *« la formation moins adaptée, la durée du travail moins longue, l'ancienneté moins importante, le choix du métier mêmes sont, plus ou moins directement, des conséquences des charges familiales et du rôle dévolu aux femmes dans la société ».*

Il n'en demeure pas moins qu'à qualification égale, les inégalités persistent et même s'accentuent en fonction de l'âge et des diplômes. M. Pierre Longone, dans *Population et société* (janvier 1975) constate que « *la sélection, au bénéfice des hommes dans les choix aux postes de responsabilité en fin de carrière, se traduit par des écarts de rémunérations extrêmement sensibles* » : *à quarante-cinq ans, l'écart de rémunération* entre les hommes et les femmes est de 1 à 1,46 pour les « *sans-diplôme* », de 1 à 1,82 pour les bachelières et de 1 à 2,02 pour les titulaires d'un diplôme supérieur *à la licence.*

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE

L'HUMANITE : des ajustements.

« Sans doute, le gouvernement a-t-il dû procéder à quelques ajustements de la législation actuelle, rendus indispensables par l'évolution des mœurs et la lutte des femmes. (...)

» Améliorer réellement la condition féminine, c'est transformer, dans toutes les entreprises, les conditions de travail des femmes ; c'est leur donner le temps de vivre, de se cultiver, de disposer de loisirs ; c'est créer les conditions pour qu'elles puissent participer réellement, à tous les niveaux, à la gestion des affaires du pays.

» Mais ce n'est pas dans cette voie — qui suppose des réformes démocratiques profondes — que s'oriente on le sait, la politique du gouvernement. Et le fait que M. Giscard d'Estaing se prépare à inaugurer au début de mars, Année internationale de la femme ne change rien à cette réalité. »

(RENÉ ANDRIEU.)

LE FIGARO : jusqu'à l'égalité totale.

« Faire « avec patience un » travail d'impatience », répète Françoise Giroud lorsqu'elle évoque l'action de son équipe. Cette action va du coup de fil aux réfractaires mysogines, jusqu'aux pressions amicales lorsqu'un préfet a du mal à installer auprès de lui une déléguée aux problèmes féminins (...). Des mesures insignifiantes pour les uns ou spectaculaires pour les plus convaincus, du pas à pas pour la plupart. Jusqu'à ce que l'égalité véritable entre l'homme et la femme soit reconnue, et elle le sera, comme le souligne, en boutade, Françoise Giroud, le jour où « les femmes auront le droit » d'être médiocres à des postes » importants. »

(JEAN-CLAUDE MASSIE.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : des déclarations d'intention.

« A l'actif du secrétaire d'Etat, des mesures dont plusieurs étaient déjà en voie de réalisation avant que son poste ne soit créé (...). Et puis beaucoup, beaucoup de projets.

» Mais qu'est-ce qu'un projet ? Ceux approuvés hier matin par le Conseil des ministres verront peut-être le jour avant trop longtemps. Mais jusqu'à quand tous les autres dormiront-ils dans les cartons ? On était quand même en droit d'espérer qu'au début de cette « année de la Femme », que le gouvernement prétend célébrer avec solennité, les ministres auraient à cœur d'entreprendre à l'égard des femmes une action d'envergure et moins limitée (...).

» Faute d'avoir les moyens d'une politique concrète, force est bien de se cantonner dans des déclarations d'intention aussi floues que généreuses. »

(MARIE-ODILE FARGIER.)

LIBERATION : l'intégration à l'ordre économique.

« Certes, ces mesures améliorent — au moins sur le papier — la condition féminine, mais ce qu'on appelle l'amélioration n'est jamais que l'intégration des femmes à l'ordre économique, social, culturel existant.

» Comme le disait Françoise Giroud hier : les patrons les plus intelligents, après avoir compris que la main-d'œuvre féminine était importante, comprennent maintenant que cela leur revient moins cher d'aménager les conditions de travail que de subir les congés maladie pris actuellement par les femmes.

» Une brèche à utiliser, pense certainement Françoise Giroud ! Cela semble être d'ailleurs son argumentation constante. »

ÉDUCATION

Les élèves des collèges d'enseignement technique revendiquent une plus grande liberté d'expression

Les mouvements de revendications des élèves des collèges d'enseignement technique (C.E.T.), en 1973 et en 1974, ont donné naissance à diverses organisations de collégiens. Deux d'entre elles ont tenu des réunions mercredi 5 février à Paris. D'une part, la « coordination permanente des C.E.T. », « syndicat » d'élèves, revendiquant trois mille cinq cents adhérents et soutenu par la C.G.T., réunissait une conférence de presse pour annoncer une « journée nationale d'action ». D'autre part, les comités « ceux du technique » de la région parisienne, animés par des militants trotskistes de « Lutte ouvrière », étaient rassemblés au palais de la Mutualité.

La « coordination permanente » : journée d'action le 20 février

L'organisation syndicale des élèves de collège d'enseignement technique, Coordination permanente des CET (créée en décembre 1974) organise pour le 20 février une Journée nationale d'information et d'action, a annoncé au cours d'une conférence de presse, mercredi après-midi, M. Jean-Michel Rozen, président de cette organisation.

Les thèmes de discussions prévus portent sur la réforme préparée par M. Haby, ministre de l'éducation, mais aussi sur les principales revendications de la « coordination permanente » : meilleure formation professionnelle ; reconnaissance des diplômes dans les conventions collectives ; garantie d'un emploi à la sortie du collège et plus de libertés dans les CET, « *c'est-à-dire, droits d'expression, de réunion, d'organisation de défense, ainsi que le droit d'agir pour faire aboutir les revendications* », a souligné M. Jean-Michel Rozen.

« *La sortie massive des élèves dès la cinquième est une sélection sociale qui mène à la vie active sans formation. Ces jeunes, avec leur savoir strictement minimum, fournissent à la pelle une main-d'œuvre sous-qualifiée et sous-payée* », a-t-il déclaré d'autre part. *L'angoisse de nos parents face au chômage fait réfléchir : nous serons aussi des travailleurs, et avec notre formation au rabais, des diplômes dévalorisés et non reconnus, devrons-nous, sans jamais avoir travaillé, rejoindre les rangs sans cesse grandissants des chômeurs ?* »

Les formes d'action à mener au cours de la Journée nationale seront décidées au niveau des établissements. La coordination permanente envisage toutefois des pétitions, délégations, « débrayages », ainsi que des manifestations.

« Ceux du technique » : Les exhortations de Mlle Arlette Laguiller

« *Si vous êtes là, c'est que vous êtes révoltés ; votre devoir est de vous engager dans le combat.* » Sans ambages, Mlle Arlette Laguiller, candidate trotskiste Lutte ouvrière aux élections présidentielles de mai 1974, s'adresse ainsi à deux cents élèves des collèges d'enseignement technique de la région parisienne, réunis mercredi 5 février au palais de la Mutualité, à Paris. Cette réunion « ordinaire » — chaque mois, les comités Ceux du technique, animés par des militants Lutte ouvrière, en organisent se semblables — n'est pas, selon ses organisateurs, un meeting politique, mais beaucoup plus une : « *une rencontre syndicale* ».

Tous ont des questions à poser

Tous les participants ne sont pas révolutionnaires, tous ne sont pas « politisés ». Mais tous ont des questions à poser : « *Les professeurs ont-ils le droit de nous faire travailler le mercredi après-midi ?* » Question naïve, réponse embarrassée d'un professeur, suivie d'un débat. La question n'était pas anodine : ce travail effectué un jour de congé était commandé par une entreprise privée. Les témoignages se succèdent, racontés ou affichés sur les panneaux placés au fond de la salle : liberté d'expression, sécurité dans les établissements etc.

Ces témoignages rompent l'isolement. Conscients des difficultés qu'ils rencontrent dans leurs établissements les élèves des C.E.T. hésitent, en effet, devant l'engagement politique. D'autres questions arrivent : « *Pourquoi les groupes d'extrême gauche ne sont-ils pas unis ? Quelle différence entre un communiste trotskiste et un communiste stalinien ? Comment faire comprendre aux ouvriers qu'il faut renverser les patrons ?* » Mlle Arlette Laguiller rappelle le sens de sa candidature aux élections présidentielles, raconte un voyage qu'elle vient de faire aux Antilles, définit quelques principes révolutionnaires : « *Nous dirons la vérité aux travailleurs.* » Elle incite enfin, à l'engagement : « *Devenir révolutionnaire*, dit-elle, *c'est la seule façon de garder sa jeunesse.* »

La réunion se termine sur une question d'actualité : le service militaire et l'armée, avec la projection du film *R.A.S.*

La réforme de l'enseignement doit être faite pour les élèves, déclare M. Lagarde

« *L'école est faite pour les élèves. La réforme de l'enseignement doit être faite pour eux.* » C'est le leitmotiv répété, au cours d'une conférence de presse réunie mercredi 5 février, par M. Antoine Lagarde, président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P.) à propos des projets gouvernementaux de « *modernisation du système éducatif* ». Selon M. Lagarde, l'école est inadaptée : orientation par l'échec, renforcement des inégalités sociales, manque d'ouverture sur la vie. Cette inadaptation justifie la mise en chantier d'une « *réforme globale* » assortie de moyens importants. « *Nous sommes las des propositions qui n'aboutissent pas*, a ajouté le président de la P.E.E.P., *il est indispensable qu'il en soit autrement cette fois.* »

Au cours d'une audience à l'Elysée (*le Monde* du 2-3 février), M. Lagarde a attiré l'attention du président de la République sur plusieurs questions. Les « rythmes scolaires » d'abord, dont la modification est l'une des revendications essentielles de la fédération. Le P.E.E.P. demande que les cours n'excèdent pas, dans le premier cycle du second degré, cinquante minutes, suivies d'une récréation de dix minutes « *pendant laquelle les professeurs devraient être avec les élèves dans les cours de récréation.* »

La fédération se déclare, d'autre part, nettement hostile à tout projet visant à supprimer les cours le samedi matin pour les remplacer, éventuellement, par des réunions de concertation. Elle réclame, au contraire, que les enseignements soient étalés « *au moins sur quatre jours et demi* » pour éviter des journées de travail scolaire trop chargées. « *Dans ces projets*, a commenté M. Lagarde, *l'enfant est oublié. Ce sont des considérations d'adultes qui les déterminent.* » Parallèlement à une modification des rythmes scolaires, la fédération souhaite un développement par l'éducation des « *qualités autres qu'académiques* », notamment que l'on reconnaisse à l'éducation physique et sportive la place qui devrait être la sienne.

La P.E.E.P. estime, d'autre part, qu'une réforme de l'enseignement doit permettre d'accroître la participation des parents dans la vie des établissements. « *Outre qu'elle introduit la vie extérieure dans ce monde fermé que sont les établissements scolaires*, a déclaré M. Lagarde, *cette participation permet de former une véritable communauté éducative avec ceux qui sont les premiers responsables de l'éducation des enfants.* » La P.E.E.P. constate que « *chaque fois que la participation a pu être instaurée, tout le monde en a tiré bénéfice* » et s'inquiète de toute « *régression* » dans ce domaine.

Les dirigeants de la fédération pensent, en outre, que toute réforme doit passer par une amélioration de la qualité du recrutement des enseignants, afin que ceux-ci soient « *heureux dans leur métier* ».

Enfin, la fédération estime qu'il est « *fondamental* » de dégager, « *pour une réforme d'une telle ampleur, les moyens suffisants* ». A titre d'exemple, la P.E.E.P. est favorable à l'introduction d'un véritable enseignement technologique dans tout le premier cycle, elle considère que sa mise en œuvre ne peut se faire sans un gros effort financier. Mais, pour M. Lagarde, il est également important « *de lutter contre les habitudes, celles des parents comme celles des enseignants* », pour que soit réalisé « *un enseignement adapté au dernier quart du vingtième siècle* ».

Formation professionnelle ou formation permanente

En Bretagne, l'administration remet en question des stages pour des mères de famille

La formation permanente doit-elle être exclusivement axée sur les débouchés professionnels ou peut-elle assurer aux bénéficiaires un complément de culture générale ? Après le coup d'arrêt porté à trois séries de stages pour des mères de famille qu'elle préparait en Bretagne, la Confédération syndicale des familles (C.S.F.) tente, depuis la mi-janvier, d'obtenir une réponse à cette question auprès du ministère de l'éducation et du secrétariat d'Etat à la formation professionnelle.

A Brest, à Lorient et à Vannes, les associations locales de la C.S.F. préparent depuis le début de l'anée 1974 des stages de pré-formation s'adressant à des femmes de trente à quarante-cinq ans cherchant à « *remetre à niveau leurs connaissances* ». Près de deux cent cinquante mères de famille, pour la plupart du niveau du certificat d'études primaires, devaient ainsi pendant six mois, à raison de deux ou trois heures par semaine, fréquenter un collège d'enseignement technique pour y améliorer leur expression orale, s'initier à la dactylographie, aux mathématiques modernes, comme à la gestion ou à la législation du travail.

Ces stages devaient leur permettre, selon Mme Françoise Villiers, vice-présidente de la Confédération syndicale des familles, « *de reprendre confiance en elles-mêmes, de mieux comprendre leurs enfants, mais aussi, à plus long terme, de devenir par exemple syndics d'immeubles ou animatrices de quartier pour les personnes du troisième âge* ». Cette démarche de la C.S.F. s'appuie sur une circulaire du directeur de la formation continue du ministère de l'éducation nationale, datée du 21 février 1974, concernant « *les femmes désireuses de prendre ou de reprendre une activité professionnelle* ». Cette circulaire prévoit l'organisation de stages de pré-formation et de formation pour des femmes de trente à quarante ans. Elle précise que peuvent être entreprises « éventuellement » dans le cadre de la formation permanente « *des actions qui, sans conduire à un emploi au sens traditionnel du terme, répondent à des besoins exprimés ou potentiels des collectivités publiques* ».

En octobre 1974 les projets étaient acceptés. Des crédits de préparation et de fonctionnement étaient alloués pour des stages débutant en janvier 1975. Mais peu avant le début de ces stages, la C.S.F. apprenait que ces crédits étaient suspendus. Depuis, cette organisation multiplie les démarches et les demandes d'explication auprès des sous-préfets, députés, conseillers généraux, sans obtenir d'explications. Une délégation a été reçue, jeudi 30 janvier, sans plus de succès, par Mlle Morand, conseiller technique de M. Paul Granet, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, et par M. Raymond Jacquenod, conseiller technique du ministre de l'éducation.

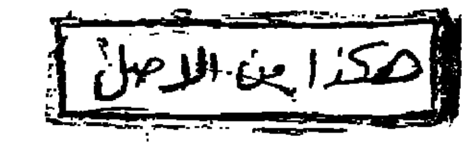
« Des actions axées étroitement sur les débouchés professionnels »

Il semble qu'aujourd'hui la solution appartienne à M. Albarede, recteur de l'académie de Rennes, qui a la responsabilité de coordonner les actions de formation continue dans l'enseignement public. Celui-ci rappelle, en effet, que « *les stages ne sont pas suspendus mais que leur finalité doit être précisée* ». Selon M. Albarède, cette finalité a été « *clairement définie* », notamment dans l'instruction du 2 février 1973, qui précise : « *Des actions de formation axée étroitement sur les débouchés professionnels existants localement devront être engagées pour permettre aux femmes qui le souhaiteraient de se réinsérer dans la vie professionnelle.* »

S'il reconnait que la circulaire du 21 février 1974 avancée par la Confédération syndicale des familles prévoit bien des actions de formation ne débouchant pas directement sur « *un emploi au sens traditionnel du mot* », M. Albarede fait remarquer cependant que cette éventualité est l'une des dernieres à être citée dans la circulaire. Précisant que la délégation académique de la formation continue n'a pas « *à reprendre en bloc des operations qu'elle n'a pas élaborées elle-même* », M. Albarede souhaite pour sa part que les programmes de ces stages soient faits d'un tiers d'enseignement général et de mise à niveau et de deux tiers d'enseignement à finalité professionnelle. Selon M. Albarede, de tels stages devraient prochainement avoir lieu à Rennes et peut-être à Fougeres.

Cette solution ne satisfait pas cependant la C.S.F. « *Si les stages sont trop approfondis professionnellement*, explique Mme Villiers, *beaucoup de femmes insuffisamment prêtes à les suivre échoueront. Ce nouvel échec les éloignera à jamais d'une réelle formation professionnelle.* » Faisant remarquer que « *la position de M. Albarede est en contradiction avec les incitations ministérielles* », les responsables de la Confédération syndicale des familles craignent de voir « *la formation permanente des femmes cesser d'être un objectif prioritaire* ». Les actions de formation décidées en faveur des jeunes au chômage expliqueraient à leur yeux cette situation. — A. M.

● *Réduction des frais de scolarité dans les ecoles d'agronomie.* — Après la grève des élèves de l'Institut national agronomique, le ministre de l'agriculture a décidé de ramener le montant des frais de scolarité demandés aux élèves de l'enseignement supérieur agricole de 700 à 400 francs à l'Institut national agronomique (INA) et dans les Ecoles nationales superieures d'agronomie (ENSA), à 350 dans les Ecoles nationales d'ingénieurs des travaux agricoles (ENITA). Le ministère, pour sa part, versera 100 francs par élève dans les ENSA et à l'INA, et 150 francs dans les ENITA.





ÉDUCATION

Reçus par le président de la République

LES DIRIGEANTS DE LA FEN SOUHAITENT « UNE VRAIE NÉGOCIATION » SUR LA RÉFORME

Une délégation de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), comprenant MM. André Henry, secrétaire général, Albert Guillot, chargé des questions pédagogiques, et André Oullac, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs, a été reçue, mercredi 5 février, à l'Elysée par M. Valéry Giscard d'Estaing. Cet entretien fait partie des audiences accordées cette semaine par le président de la République, avant la réunion du conseil restreint à l'Elysée, vendredi 7 février, qui doit arrêter les grandes orientations de la réforme du système éducatif préparée par M. René Haby, ministre de l'éducation.

C'est la première fois, depuis 1958, ont fait remarquer les dirigeants de la Fédération à l'issue de cette audience, que la FEN est reçue à l'Elysée. La conversation a porté notamment sur l'école maternelle, le baccalauréat, la formation des maîtres, la scolarité obligatoire et le pré-apprentissage. « Nous souhaitons que le gouvernement ne fige pas le projet, mais au contraire retienne un certain nombre de grandes idées à partir desquelles une vraie négociation doit pouvoir s'ouvrir », ont-ils déclaré.

● *Séjour linguistique.* — L'Institut universitaire de technologie de La Rochelle organise, du 7 au 27 juillet, un séjour linguistique en Angleterre : méthode audio-visuelle pour adultes, cours en petits groupes, logement dans une famille anglaise. S'adresser : I.U.T., service formation continue, B.P., 536, 17023 La Rochelle. Tél. 53-31-42.

UN SCIENTIFIQUE : M. RAYMOND FÉVRIER A LA TÊTE DE L'INRA

Après plusieurs mois de discussions difficiles, le gouvernement a finalement choisi M. Raymond Février pour occuper le poste de directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). C'est donc un scientifique qui prend la tête de cet organisme comme l'avaient demandé avec insistance les responsables scientifiques de l'INRA. Ces derniers avaient même menacé de démissionner si le nouveau directeur général demeurait un administratif. Comme M. Jean-Michel Soupault dont M. Février prend la succession.

[M. Raymond Février est né le 15 novembre 1920 dans les Hautes-Alpes. Ingénieur agronome en 1942, il entre directement dans la recherche zootechnique et fait partie de l'INRA dès sa création. Il dirige à partir de 1951 le Centre de l'INRA chargé de la recherche zoologique (C.N.R.Z.) à Jouy-en-Josas. M. Février est nommé en 1961 inspecteur général de l'INRA, où il est chargé des questions de production animale et aussi pour un temps des questions d'économie rurale.

M Raymond Février, membre du parti socialiste, est fils d'un ministre socialiste de la III[e] République, M André Février.]

● *Un nouvel astéroïde a été observé par des astronomes chinois.* — D'après l'agence Chine nouvelle, cette découverte porte à mille huit cent treize le nombre des astéroïdes, ces petites planètes en orbite entre Mars et Jupiter et qui sont pour la plupart les fragments d'une ancienne planète. Le nouvel astéroïde a une trajectoire anormale, très elliptique et très inclinée par rapport au plan de l'orbite terrestre. — *(A.F.P.)*

SCIENCES

LANCÉ PAR LA NOUVELLE FUSÉE DIAMANT BP-4

Le satellite Starlette conçu pour étudier la Terre renverra au sol des impulsions émises par des lasers

De notre envoyée spéciale

Kourou. — Les techniciens du Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) devaient mettre à feu à Kourou (Guyane), ce jeudi 6 février la première des trois fusées Diamant BP-4 qu'ils doivent tirer d'ici à août prochain. Cette première fusée Diamant BP-4 emporte un satellite de 47 kilos (Starlette) assez simple puisqu'une fois sur orbite il n'enverra aucun signal à la Terre. Starlette se contentera, pour étudier notre planète, de graviter entre 1 060 et 790 kilomètres d'altitude, dans un plan incliné à 50 degrés sur l'équateur, et de renvoyer vers la Terre des impulsions lumineuses que des lasers auront émises vers lui. Starlette sera — si l'opération réussit — le onzième satellite lancé par la France depuis 1965 et le neuvième à être placé sur orbite par une fusée française Diamant.

Ce tir de la fusée Diamant intervient après deux échecs : l'un en décembre 1971, l'autre en mai 1973. Depuis le dernier lancement, le C.N.E.S. a décidé de remplacer les deux équipements à l'origine des échecs : le deuxième étage dont le fond de réservoir céda en vol en 1971, et la coiffe qui ne se sépara pas en deux morceaux, comme prévu, en 1973. L'ancien deuxième étage a été remplacé par un étage brûlant 4 tonnes de poudre (P-4), qui est emprunté aux missiles balistiques stratégiques français, et la coiffe a été empruntée au lanceur britannique Black Arrow, aujourd'hui abandonné. Le lanceur Diamant B a donc pris le nom de Diamant BP-4.

Une planète élastique, déformable et en forme de poire

La Terre n'est pas une boule rigide. Elle a une forme de poire. *C'est une planète élastique, donc* déformable, et la valeur de la pesanteur à sa surface n'est constante ni dans l'espace ni dans le temps. En outre, l'axe des pôles oscille, entraînant un déplacement de chaque pôle dans un rayon d'environ 3 mètres sur la surface de la Terre. Enfin, la couche externe de la terre est formée de plusieurs plaques rigides qui se comportent chacune comme un tapis roulant. Certaines de ces plaques portent des masses continentales, et leurs mouvements relatifs sont responsables, selon la théorie actuelle de la tectonique des plaques, de la dérive des continents. Ainsi, les continents s'éloignent-ils ou se rapprochent-ils les uns des autres de plusieurs centimètres par an.

Divers facteurs contribuent à ces déformations, variations et déplacements :

● *Les marées terrestres et* océaniques dues à l'attraction de la lune et du soleil produisent des bombardements (ou des *dépressions) de la surface du* globe de l'ordre d'une quarantaine de centimètres au maximum. Ces *déformations qui affectent de* grandes zones de la croûte terrestre, sont périodiques : elle se produisent toutes les douze heures (pour ne parler que des plus importantes).

● La valeur de la pesanteur varie dans le temps (sous l'influence *des marées terrestres et* océaniques) et dans l'espace. Ces dernières variations sont produi*tes par des variations de densité* dans l'intérieur de la terre, elles-mêmes liées aux courants de *convection qui brassent*, pense-t-on, la matière visqueuse constituant le « *manteau* » de notre planète.

● L'oscillation de l'axe des *pôles est due en partie aux pro*priétés élastiques de la terre. Mais on s'est aperçu que son mouvement est *re-excité* constamment et irrégulièrement, sans que l'on puisse encore comprendre la cause de cette re-excitation.

● Les courants de convection du « *manteau* » de la terre sont très probablement à l'origine du comportement des plaques et, donc, de la dérive des continents

Une boule d'uranium 238

Or un satellite *est* soumis à l'attraction de la Terre. Dès que le champ de pesanteur de la *Terre présente une anomalie*, l'orbite du satellite en subit les conséquences et se déforme. D'où *l'intérêt de lancer des satellites* qui peuvent être soit passifs, soit actifs, et dont on repèrera régu*lièrement la* position pour déterminer les déformations d'orbite. On pourra alors, en éliminant l'effet de certaines forces parasites sur le satellite (pression des radiations solaires, par exemple), tenter de mesurer les déformations de notre planète, de notre géoïde. Ces satellites sont appelés satellites de géodésie.

Depuis le début de l'ère spatiale, plus de cent mille observations ont été faites avec de tels engins. La France a, pour sa part, déjà lancé plusieurs satellites de géodésie, qui avaient pour mission l'étude du champ de gravité terrestre : les petits satellites D-1 en 1966 et 1967, le satellite Péole en 1970.

Starlette est le *successeur direct* de ces expériences précédentes. Le Centre national d'études spa*tiales (CNES) a profité de l'essai* en vol de la première fusée Diamant BP-4 pour lui confier un *satellite très simple*, entièrement passif, avec lequel de nouvelles experiences seraient possibles.

Starlette est une boule faite d'un métal très lourd, l'uranium 238 (uranium appauvri), que l'on recueille lorsqu'on traite l'uranium naturel pour l'enrichir. Cet uranium n'est pas radioactif, et le bloc de métal est taillé de façon à présenter une série de faces triangulaires. Ces faces ont été recouvertes d'une couche d'aluminium mélangé à du magnésium *et* elles *portent* soixante réflecteurs laser.

Ces réflecteurs sont de petits miroirs, qui seront chargés de renvoyer vers la Terre les impulsions lumineuses qu'émettra un *laser très* puissant. On mesure alors le temps d'aller et retour de la lumière, et on tente de *déterminer* la position du satellite sur son orbite, si l'on connaît bien la position de la station terrestre où a été installé le laser.

Le programme du CNES, depuis plusieurs années, a précisément permis de connaître avec une grande précision la distance séparant réellement quelques stations en Europe (Saint-Michel-de-Provence en France, San-Fernando en Espagne Dionysos en Grèce) et quelques points en Afrique (Dakar au Sénégal et Ndjadema, ex-Fort-Lamy, au Tchad). Starlette va permettre de continuer les expériences faites avec le satellite Péle *et une* soixantaine de stations dans trente pays étrangers, qui sont équipées soit de lasers, *soit de* caméras photographiant le satellite sur fond d'étoiles, pour connaître sa posi*tion*. Ce programme est appelé Isagex (International Satellite Geodesy Experiment).

DOMINIQUE VERGUESE.

Ancien responsable du programme spatial soviétique

L'ACADÉMICIEN ANATOLE BLAGONRAVOV EST MORT

L'agence Tass annonce la mort, mardi 4 février, de l'académicien soviétique Anatole Blagonravov, des suites d'une longue maladie. Sa notice nécrologique est signée des noms de Brejnev, Podgorny et Kossyguine, ainsi que par plusieurs savants soviétiques connus. Ainsi est reconnue l'importance du rôle joué par Blagonravov dans le développement de la conquête de l'espace en Union soviétique.

[Né le 1er juin 1894 à Ankovo, Anatole Blagonravov a commencé sa carrière dans l'armée. Ingénieur-mécanicien, il a par la suite travaillé à la mise au point de nombreuses armes.

Mais ce qui l'a rendu célèbre en Occident, *c'est surtout le rôle* qu'il a joué dans le développement de la recherche spatiale en U.R.S.S. Il a participé à la mise au point des premières fusées soviétiques et il a dirigé pendant un certain temps le programme spatial de son pays en tant que *président de la commission* de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. pour l'exploration et l'utilisation de l'espace. Il a fréquemment représenté l'Union soviétique dans les organismes internationaux.

Membre de l'Académie des sciences depuis 1943, M. Blagonravov a reçu le prix Staline en 1941 et le prix Lénine en 1960.]

CULTURE

M. JEAN FAVIER EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ARCHIVES DE FRANCE

Succédant à M. Guy Dubosq, M. Jean Favier a été nommé directeur général des Archives de France par le conseil des ministres réuni mercredi 5 février sur proposition du secrétaire d'Etat à la culture ainsi que *le Monde* du 15 janvier l'avait laissé prévoir.

[Né le 2 avril 1932, M. Jean Favier *a été major de l'Ecole des chartes* et membre de l'Ecole de Rome. Agrégé d'histoire et docteur ès lettres, il a été conservateur au Archives nationales puis a enseigné dans diverses universités. Depuis 1970, il dirige l'Institut d'histoire de Paris-Sorbonne. Il est *également directeur* d'étude d'histoire administrative et financière à l'Ecole pratique des hautes études. Pour ses nombreuses publications, M. Jean Favier a reçu, en 1974, le prix des lettres de la Ville de Paris.

Né en 1909, M. Guy Dubosq, entré aux Archives de France en 1937, avait été adjoint au directeur en 1949, puis directeur général en 1971.]

● *Le Musée de l'homme*, dans le but de présenter *« un compte rendu respectueux de l'authenticité des cultures « autres »*, a décide d'organiser un cycle de conférences avec projections dans sa salle de cinéma du Palais de Chaillot, à Paris. En voici le programme : 26 février, « *La vie quotidienne chez les Touareg du Sud* », par M. Chaventre; 12 mars, « *Ammassalik, une tribu eskimo dans le monde moderne* », par M. Gessain ; 16 avril : « *Le livre de la Genèse et la chronologie préhistorique* », par M. Balout ; 30 avril, « *Peinture et artistes peintres dans la vallée du Keram, Nouvelle-Guinée* », par M. Lupu ; 14 mai, « *Les Indiens Sioux* », par Mme Vazeilles; 28 mai, « *Cinema et possession* », par Jean Rouch ; 11 juin, « *Les mal-aimés du Pacifique ; Mélanésie 1974* », par M. Guiart. Début des séances : 20 h. 30.

ARMÉE

● *Le général Robert Toussaint*, commandant la 7e région militaire, a signé mardi 4 février à Marseille, l'ordre de poursuite contre les trois militaires du 24e Régiment d'infanterie de marine de Perpignan, qui ont fait subir à un jeune appelé des sévices graves et immoraux (*le Monde* du 4 février). Devant le tribunal militaire, le caporal chef et le caporal, impliqués dans cette affaire, seront poursuivis pour brutalités sur la personne d'un subordonné et attentat aux mœurs. Le soldat de deuxième classe aura à répondre de brutalités. Ces trois militaires *ont* été punis de jours d'arrêts par leur colonel.

● *Au Conseil permanent du service militaire* (C.P.S.M.), le général de brigade Paul Arnaud de Foiard prend les fonctions qu'occupait le général de corps d'armée Marcel Bigeard avant d'être nommé secrétaire d'Etat à la défense (*Journal officiel* du 6 février). Le C.P.S.M. est présidé par M. Bernard Chenot, vice-président du Conseil d'Etat. Actuellement directeur du cabinet du général d'armée Jean Simon, secrétaire général de la défense nationale, le général Arnaud de Folard a commandé la brigade parachutiste à Toulouse *et* il s'est attaché à définir le concept d'emploi et études opérationnelles de l'arme atomique tactique.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

M. Jarrot au Havre : pas de progrès depuis le « Torrey-Canyon »

De notre correspondant

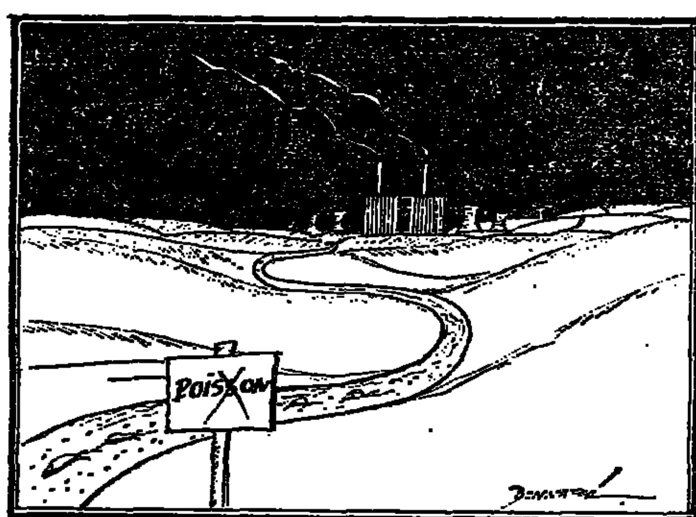
Le Havre. — M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, a, le mercredi 5 février, dans l'après-midi, fait une visite éclair au Havre où il s'est intéressé aux questions de pollution et d'environnement qui se posent dans la baie de Seine. Un hélicoptère l'a déposé devant le belvédère aménagé au sommet de la falaise, aujourd'hui défigurée par les gigantesques travaux du port pétrolier d'Antifer. Les autorités affirment que le site sera remodelé dès la fin des travaux et que toutes les précautions seront prises pour éviter une éventuelle marée noire: quatre systèmes destinés à isoler l'ensemble du port ou seulement une partie sont actuellement à l'étude, et six procédés ont fait l'objet d'un appel d'offres. Mais on ne sait toujours pas comment on financera le bateau-pompe anti-pollution qui coûterait 30 millions de francs.

Regagnant le port du Havre, M. Jarrot reçoit une délégation de marins pêcheurs et les membres du collectif havrais d'écologie qui lui dirent leurs craintes et leurs inquiétudes : « *Nous sommes cinq cents à six cents pêcheurs en Normandie, et nous assistons à la détérioration systématique du milieu marin en baie de Seine. C'était pourtant autrefois une zone de prédilection pour la reproduction des poissons.* » Les écologistes parlent également des boues jaunes ou vertes de l'usine Thann-et-Mulhouse et des rejets de phosphogypse de la Cofaz.

M. Jarrot s'efforce de les rassurer : « *Toutes les garanties seront prises* », puis tire les conclusions de sa visite : « *Notre action n'a pas d'autre but que de diminuer la pollution. Comme à la bataille de la Marne nous allons essayer de reconquérir le terrain perdu.* » Le ministre semble ainsi reconnaître officiellement la pollution de la baie de la Seine « *C'était inévitable*, estime-t-il. *Il n'y a pas d'activité qui ne soit pas nuisante, et c'est la raison pour laquelle nous devons être très attentifs et dynamiques afin que la pollution ne dépasse pas nos moyens... anti-pollution* » Réponse peu convaincante.

Pourtant, pour ce qui concerne la mer, M. Jarrot s'est montré très confiant : « *La bataille pour conserver la qualité de l'eau sera gagnée vraisemblablement dans quatre ou cinq ans. La création des agences de bassin financée par les collectivités va permettre d'investir pour mener à bien cette lutte. Nous cernons aussi maintenant le problème de la pollution par les fumées. Seule la lutte contre la pollution en mer provoquée par les collisions entre pétroliers nous inquiète. Nous en sommes encore à un stade artisanal qui n'a pas évolué depuis la catastrophe du Torrey-Canyon Seule une réglementation précise pour la mise en place d'une véritable police des mers, actuellement inexistante, nous permettra de trouver une solution.* »

J.-C. SOYER.



(Dessin de BONNAFFE.)

DEUX CENTRALES NUCLÉAIRES AUTOUR DE LA CAPITALE

Les maires veulent être informés

Le principe de la construction autour de Paris de deux centrales nucléaires, de 4 000 mégawatts chacune, a été adopté, le 4 février, par le Comité consultatif économique et social de la région parisienne (*le Monde* du 6 février). Barbey (Seine-et-Marne) et Achères ou Limay (Yvelines) ont été retenus comme lieux possibles d'installation ; un troisième site pourrait être trouvé sur la Marne ou sur l'Yonne. De nombreux élus locaux et plusieurs associations s'inquiètent des risques que cela pourrait entraîner et, surtout, se plaignent de n'avoir pas été informés du dossier.

Le maire d'Achères, M. Roger Bells (sans étiquette), a notamment déclaré : « *Je suis très surpris d'avoir tout appris par la presse. Il s'agit d'une décision inadmisible prise sans avis préalable par un comité dit consultatif. Implanter une centrale nucléaire au centre d'une agglomération de deux cent mille habitants n'est pas acceptable.* »

Plus nuancé, M. Jean-François Mouret, maire de Limay (Union de la gauche), demande à être informé : « *Aussi longtemps que nous n'aurons pas eu les éléments permettant d'étudier le projet dans le détail, nous ne pouvons pas nous déclarer systématiquement opposés à cette centrale*, dit-il. *Si nous avons la garantie qu'elle ne présente aucun danger, nous ne refuserons pas de coopérer pour venir en aide à la population de la région parisienne.* »

En revanche, on note peu de réactions en Seine-et-Marne, où les associations écologiques ont décidé de réunir une assemblée d'information, le vendredi 7 février, à Fontainebleau.

TRANSPORTS

Le port de Marseille a bien résisté à la crise

De notre correspondant régional

Marseille. — Le trafic du port autonome de Marseille a atteint, en 1974, 109 millions 156 000 tonnes, marquant une progression de 8,6 % par rapport à l'année précédente. Non seulement il a confirmé sa place de deuxième port européen, mais il est celui, avec Dunkerque (+ 9,9 %), qui a le mieux supporté la crise économique.

Les incertitudes politiques et économiques de ce début de 1975 incitent cependant les responsables à la plus grande prudence pour l'avenir, voire même à un certain pessimisme. L'arrêt momentané d'un des deux hauts fourneaux du complexe sidérurgique de Fos ne peut en l'occurrence qu'aviver les craintes d'un ralentissement de l'activité portuaire marseillaise dans les prochains mois. Une réouverture rapide du canal de Suez serait, en revanche, bénéfique pour Marseille-Fos.

Mil neuf cent soixante-quinze devrait être, d'autre part, la grande année de réparation navale marseillaise, avec la mise en service de la forme de radoub de Saumaty, pouvant recevoir les bateaux de 600 000 tonnes.

Tandis que Rotterdam enregistre une chute de 14,3 %, Le Havre et Gênes une baisse de plus de 6 % et pendant qu'Anvers marque le pas (— 1,5 %), Marseille est parvenu à consolider son trafic d'hydrocarbures, qui passe de 90 600 000 tonnes en 1973 à 94 800 000 tonnes en 1974. Disposant d'un poste d'accostage en eau profonde, les bassins de Fos-Lavéra ont été, en effet, le principal point d'arrivée des tankers venus du Proche-Orient et du Moyen-Orient (1). L'activité du pipe-line sud-européen et des raffineries locales s'est en fait légèrement tassée. Les résultats favorables obtenus sont dus essentiellement à la progression du trafic d'« éclatement » et de réexportation de pétrole brut, vers les ports d'Italie et de Grèce notamment.

Pour la première fois, d'autre part, dans l'histoire du port de Marseille, le tonnage des marchandises en vrac (8 556 000 tonnes au lieu de 4 396 000 tonnes en 1973) a dépassé celui des marchandises dites diverses (5 829 000 tonnes), pratiquement stable. Ce bond est consécutif au démarrage de l'aciérie Solmer, la sidérurgie de Fos ayant importé à elle seule 880 000 tonnes de charbon et 2 760 000 tonnes de minerai de fer.

Autre satisfaction : le trafic des conteneurs. Bien que des mouvements sociaux l'aient perturbé durant tout le premier trimestre — six grands armements avaient momentanément déserté le port, — il est en augmentation de 40 %. Mais Marseille demeure un « nain » par rapport à ses concurrents du Nord et se place encore loin du Havre ou même de Gênes, son rival direct. Avec ses installations spécialisées de grande capacité, l'industrialisation — même ralentie — de la façade méditerranéenne et surtout dans la perspective de la réouverture de Suez, il peut pourtant tenir son pari de 150 000 conteneurs d'ici quatre ans, contre 66 500 actuellement.

GUY PORTE.

ASSEMBLÉES RÉGIONALES

CHAMPAGNE-ARDENNE : de l'atome au téléphone

De notre correspondant

Châlons-sur-Marne. — La séance du mercredi 5 février du conseil régional de Champagne-Ardenne avait eu les honneurs du journal *Charlie-Hebdo*, qui avait convié les défenseurs de l'environnement et les adversaires du « nucléaire » à manifester devant la préfecture de la Marne.

L'occasion était bonne, en effet, puisque M. Robert Galley, ministre de l'équipement, qui siège au conseil régional en sa qualité de maire de Troyes, avait été invité par ses collègues à faire, en tant qu'expert (il fut pendant quatorze ans commissaire à l'énergie atomique), un exposé sur l'installation éventuelle de centrales nucléaires en Champagne-Ardenne. Il n'y eut en fait qu'une soixantaine de manifestants sous la fenêtre de la préfecture et quelques-uns dans la salle qui restèrent cois. Le ministre put donc démontrer en toute tranquillité l'intérêt économique du programme nucléaire et affirmer sans la moindre réserve que les centrales ne représentent aucun danger pour l'homme et son environnement.

A une large majorité, le conseil devait finalement déclarer que la Champagne-Ardenne « *avait intérêt à accepter l'implantation des centrales nucléaires sur son sol* », sur la Marne entre Vitry-le-François et Châlons-sur-Marne et sur la Seine entre Romilly et Nogent-sur-Seine. Seuls votèrent contre les trois conseillers socialistes et le communiste, tandis que s'abstenaient un représentant du Centre démocrate ainsi que le député U.D.R. de Châlons, M. Jean Degraeve, et le maire (U.D.R.) de Vitry-le-François, M. Bernard, lequel avait exprimé auparavant « *sa perplexité et même son angoisse* ».

Un amendement que fit adopter le président Jacques Sourdille, député U.D.R. des Ardennes, prévoit qu'une commission de surveillance et d'information sera créée.

Avant de se prononcer sur ce sujet, le conseil avait voté le budget régional. Celui-ci, qui atteint 41 935 000 F, est plus que doublé par rapport à celui de 1974 (19 millions). Plus ambitieux que le conseil économique et social, qui avait opté pour une fiscalité maximale de 22 F en moyenne par habitant, le conseil régional s'est prononcé pour le chiffre-plafond de 25 F. A la recette ainsi attendue, il a ajouté trois emprunts d'un montant de 9 912 000 F pour financer un programme d'aménagement routier, d'humanisation des hôpitaux et une avance remboursable de 5 millions de francs, aux P.T.T. pour l'automatisation du téléphone, spécialement en Haute-Marne.

Cette dernière décision a été longuement débattue, car tout le monde condamnait la formule des avances remboursables, mais la solidarité à l'égard des Hauts-Marnais devait prévaloir. Sur l'ensemble de ces propositions, il n'y eut qu'une voix contre, celle du communiste, tandis que les trois socialistes s'abstenaient.

MICHEL MARTIN.

A PROPOS DE...

La R.A.T.P. modernise ses stations

METRO RETRO

La mode est au rétro. Une exposition sur les architectures parisiennes au dix-neuvième siècle est inaugurée, ce 5 février, à l'Orangerie de l'hôtel de Sully. Les Parisiens ont eu longtemps sous les yeux de parfaits exemples de ce « modern style » que l'on redécouvre aujourd'hui : les grilles de leur métro.

Si l'on n'y prend garde, les entrées de métro construites par l'architecte Hector Guimard, et dont certaines ont été rachetées à prix d'or pour être remontées en Amérique, disparaîtront peu à peu. Ainsi, celle qui décorait l'entrée de la station Bastille, sorte de petit temple néo-grec en ferraille et véritable chef-d'œuvre du genre, a définitivement vécu.

Exécutées en fonte sur âme de fer, ces entrées sont, selon la R.A.T.P., irréparables. C'est ce qui ressort d'une réponse du préfet de Paris à une question écrite posée par M. Pierre Bas, conseiller U.D.R., qui lui demandait quelles mesures il entendait prendre pour replacer après réparation les entrées de métro qui, depuis neuf ans, avaient été déposées.

*La R.A.T.P., par la voix du préfet, a fait observer (*Bulletin municipal officiel *du 17 janvier) que les « entourages » des stations Cité, Château-d'Eau, Ternes, Pigalle, Porte-Dauphine et Tuileries sont seules inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Celui de la station Hôtel-de-Ville, et qui figurait également à cet inventaire, a été déposé lors de la construction du parc de stationnement Lobau et réinstallé à la station Abbesses. Cela après autorisation du préfet de Paris et du conservateur régional des bâtiments de France. Depuis neuf ans, les stations George-V, Nation, Kléber, Courcelles, Chaussée-d'Antin, Simplon, Poissonnière, Havre-Caumartin, Gambetta et Arsenal ont été également débarrassées de leurs entrées modern style à l'occasion d'opérations de modernisation.*

Il y a lieu de signaler, ajoute la R.A.T.P., que d'une manière générale la presque totalité des entourages est en mauvais état et que le matériau qui les constitue ne permet pas, à cause de sa fragilité, de les déposer sans dégâts. Tout au plus est-il possible de récupérer un certain nombre d'éléments en bon état qui servent à réparer les ouvrages en place.

ANDRÉE JACOB.

Faits et projets

Environnement

● UN NOUVEAU BARRAGE SUR LA VILAINE. — Réuni le 4 février à Rennes, le conseil d'administration de l'agence du bassin Loire-Bretagne a décidé l'attribution d'aides financières pour la construction d'une trentaine de stations d'épuration des eaux usées en Bretagne. Il a aussi décidé d'étudier un nouveau barrage à La Chapelle-Erbrée, en amont du bassin de la Vilaine, pour compléter le barrage du château des Rochers.

● LE NOUVEAU « SAUVAGE ». — Le *Sauvage*, revue écologique dirigée par Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur*, est désormais trimestriel. Au sommaire du numéro de janvier, un dossier sur l'énergie, un « éloge des vertus du soleil », un reportage sur l'agriculture biologique, des bandes dessinées, une interview de Serge Moscovici, etc. Le numéro : 10 francs.

● ROTTERDAM ET LA POLLUTION. — La municipalité a infligé une amende de 4,5 millions de florins (7,7 millions de francs) à la société de produits chimiques Oxirane Chemie pour n'avoir pas signalé au centre de contrôle sur la pollution de l'air de Rotterdam qu'un incident avait provoqué une émanation de gaz toxique et explosif. L'entreprise néerlandaise conteste cette décision et introduit une action juridique contre la municipalité. — (A.F.P.)

Transports

● SWISSAIR A PEKIN. — La compagnie Swissair inaugurera, le dimanche 6 avril, une liaison Zurich-Changhaï via Genève, Athènes, Bombay et Pékin. Ce vol hebdomadaire sera exploité avec un DC-8. Swissair est la seconde compagnie européenne, après Air France, à faire poser ses appareils à Pékin.

● COOPERATION LE HAVRE-LE CAIRE. — Le sémaphore du Havre, l'un des plus modernes du monde, a reçu depuis sa mise en service de nombreux visiteurs, et, parmi eux, des techniciens égyptiens. Ces installations permettent de voir sur les écrans radar la situation du port et de toute la zone aux environs. Les Egyptiens ont demandé à la France d'assurer la mise en place d'un système de régulation du canal de Suez, et c'est le port autonome du Havre qui a été chargé de cette mission. — (Corresp.)

LE « FRANCE » AMÉRICAIN SERA TRANSFORMÉ EN IMMEUBLE FLOTTANT

Lancé en 1952, détenteur du Ruban bleu pour la traversée de l'Atlantique, désarmé en 1969, le paquebot américain « United-States », le « France » américain, va-t-il reprendre la mer ?

Un groupe de promoteurs virginiens annonce qu'il a l'intention de transformer le bateau en immeuble flottant : deux cent quatre-vingt-deux logements (du studio au huit pièces) seront aménagés à bord et vendus de 3 millions à 12 millions de francs pièce... Le navire ferait un périple annuel de soixante-seize jours avec escales à New-York, en Floride, aux Caraïbes et dans deux ports européens. Cela dès l'an prochain. — (A.F.P.)

Urbanisme

● LA QUERELLE DE NANCY. — Depuis le 31 janvier, trente pages du « dossier Thiers » — sur lequel trois enquêtes sont en cours — sont affichées dans le hall de la mairie de Nancy sous une banderole « *Opération Thiers — les faits* ».

Cette « opération vérité » auprès du grand public vise surtout à prouver que la précédente municipalité du docteur Weber (1965-1970) — qui a demandé une enquête parlementaire — se trouvait impliquée dans l'affaire au niveau de l'étude du projet d'un immeuble de 91,20 mètres de haut sur la place de la Gare.

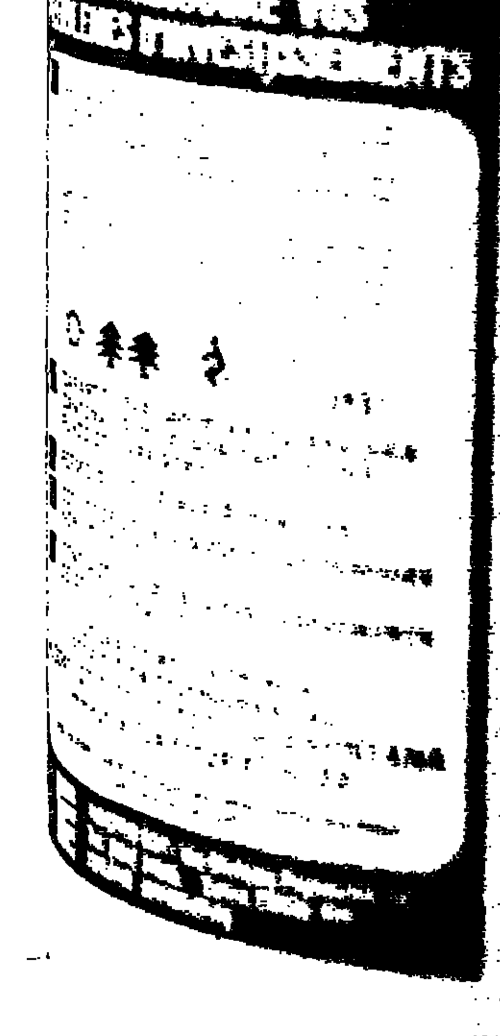
CORRESPONDANCE

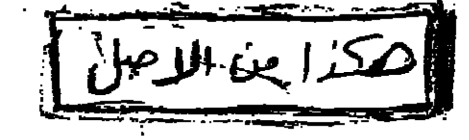
Mieux que la banque

M. Pierre Loche habitant Le Pré-Saint-Gervais, en Seine-Saint-Denis, nous écrit :

J'ai expédié le vendredi 17 janvier une formule de demande de deux carnets de chèques au centre C.C.P. de Paris.

J'ai reçu le mercredi 22 janvier au matin l'envoi recommandé de ces deux carnets de chèques. Etant retraité, j'ai toujours reçu à peu de jours près, les virements des différentes pensions, sécurité sociale, caisses complémentaires avec les mises à jour de mon compte concernant ces versements. Ce qui ne peut se comparer avec les relevés de comptes en banque qui ne se font qu'une fois par mois avec une quinzaine de jours de retard, pour leur réception, sur la date du relevé.





ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

URBANISME

SEPT MILLE COMMUNES EXAMINENT LEUR PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Dans plus de sept mille communes de France on étudie actuellement les plans d'occupation des sols (POS), nouvelle appellation des plans d'urbanisme. Trois cent dix-neuf ont déjà été rendus publics. Les autres devront être achevés au plus tard d'ici au 1er janvier 1977.

Construire des tours ou des maisons individuelles, créer des espaces verts ou des écoles, tracer des routes ou des chemins pour les piétons, faire en sorte que tous ces éléments soient cohérents, tel est l'objet de ces documents qui fixent les droits de construire.

Les conditions pour que ces plans, qui donneront un nouveau visage aux villes, soient respectés et admis par le plus grand nombre d'habitants ne sont pas réunies, comme l'explique M. Henri Fabre-Luce.

Point de vue

Des villes pour tous

par HENRI FABRE-LUCE (*)

De nombreux plans d'occupation des sols vont dans les mois à venir entrer en application. Au milieu de toutes les controverses techniques et juridiques que cette entrée en vigueur suscite et suscitera, il ne faut cependant pas perdre de vue l'essentiel : l'urbanisme doit être ouvert à tous, c'est-à-dire au plus grand nombre. A cet égard, trois objectifs peuvent être atteints, assez rapidement. Ils concernent le langage de l'urbanisme : il doit être clarifié ; la réglementation de l'urbanisme : elle doit être *simplifiée* ; la participation des citoyens à l'urbanisme ; elle doit être stimulée.

Un langage clair

Le langage de l'urbanisme est un langage de spécialistes, rempli de termes que nul autre qu'eux ne peut comprendre, de sorte que le public ne peut s'approprier l'urbanisme. L'actuel ministre de l'équipement admet lui-même qu'un « *effort* » pourrait être fait par son administration pour employer des termes *moins* obscurs et moins pédants. Ce qu'il faut ajouter, c'est que le véritable obstacle est précisément le souci de l'administration de choisir sans *nécessité* véritable des mots tels qu'ils permettent de réserver ce domaine apparemment mystérieux à ceux-là seuls qui en possèdent la clef.

Le souci du terme sécurisant fait qu'on appelle « nouveaux sites » les quartiers de Paris où les tours sont autorisées à hauteur illimitée, « pénétrantes », « antennes » ou « *radiales* », les autoroutes urbaines, « coefficient d'occupation du sol », la densité autorisée, « zones d'aménagement concerté », les terrains soustraits à *la réglementation* d'urbanisme, « création d'équipements socio-culturels et commerciaux », un programme de beaucoup de magasins, de plusieurs cinémas, de bureaux en grande qauntité et d'un gymnase...

Pour ouvrir à tous le langage de l'urbanisme, deux impératifs : décrypter et simplifier. Les sigles sont *la conséquence* d'une excessive longueur (et lourdeur) des expressions, ils tomberont d'eux-mêmes une fois ces deux objectifs atteints. Il faut commencer tout de suite. Une occasion est offerte au public : lorsque les « plans d'occupation des sols » vont être présentés, lors de l'enquête préalable; il lui appartient de dire qu'il refuse de donner son appréciation sur l'avenir d'un quartier figuré en abréviations incompréhensibles, telles que N.A., N.C., N.D., U.A., U.B., U.C.

La règle qui prétend gouverner l'urba*nisme est la plus* complexe et la plus mouvante qui soit. Certes les temps changent, les impératifs aussi, et la réglementation doit suivre. De là à l'invraisemblable complication de la législation applicable, il y a le chemin tortueux qu'ont emprunté ceux qui font ou qui inspirent les règlements pour, tout à la fois, réaliser les opérations souhaitées et être à l'abri des regards indiscrets. Là encore, il y a eu conjonction entre le souci d'obscurité et un travers de nos technocrates, celui de vouloir être exhaustif, celui d'un perfectionnisme mal placé : vouloir tout dire, tout prévoir, remanier sans cesse ce qui a été dit, aboutit à une confusion dans laquelle les sociétés immobilières, pourvues de services contentieux, se débrouillent beaucoup mieux que les simples citoyens.

Il arrive d'ailleurs que l'administration elle-même ne s'y reconnaisse plus.

Encore heureux quand l'administration se trompe. Mais elle a hélas ! souvent formellement raison dans le maquis des textes, des exceptions, des dérogations et de tout l'arsenal, qui conduit à l'arbitraire le plus large. L'acquéreur d'un terrain se voit, par exemple, décerner un certificat d'urbanisme qui mentionne que sa propriété est protégée par une « servitude de protection des sites et paysages » ou par une *limite de hauteur*, et qu'elle se trouve en zone résidentielle de pavillons avec jardin ou en zone rurale... Or il arrive que ces diverses protections découlent d'un plan d'urbanisme non exécutoire pour une raison quelconque : entendez par là que l'administration n'est pas « obligée » de l'exécuter, même si elle l'a toujours fait dans le passé. Et il peut se faire qu'un plus puissant obtienne ce qui a été refusé à d'autres et que notre propriétaire « protégé » se retrouve au bord d'une route à grande circulation, ou en face d'une usine, ou entouré d'immeubles gigantesques. Combien pourraient témoigner d'une telle expérience !

Des règles simples

Mais voici que les plans d'urbanisme nouveaux, ces « plans d'occupation du sol », vont précisément constituer *« un document de synthèse destiné à régler l'ensemble des problèmes relatifs à l'utilisation des sols »* et affirmer « *une volonté très nette de rendre les documents d'urbanisme plus homogènes et surtout plus intangibles* ». C'est du moins ce que proclamait le ministre de *l'équipement le 4 novembre 1970*.

La législation de l'urbanisme a en effet ceci de particulier qu'elle est constituée, pour l'essentiel, de l'addition des différentes réglementations locales : les plans d'urbanisme. Elle n'existe que particularisée. C'est *dire* l'importance des futurs « POS ». Or, ces plans nouveaux *ne vont, en fait, s'appliquer qu'à* une partie seulement des surfaces constructibles, parfois à peine la moitié, et cela par le jeu des régimes d'exception qui subsistent : zones d'aménagement concerté, ou emprises publiques, et qui concernent le plus souvent les quartiers en pleine évolution, à forte animation et socialement divers. Deux richesses qui subsistent rarement après « rénovation ». Lorsque la population sera consultée sur ces plans, il faudra qu'elle dise clairement que l'urbanisme pour tous, c'est d'abord tout l'urbanisme. Pas seulement celui des quartiers-musées.

La participation des ci.oyens

La participation des citoyens à l'élaboration de l'urbanisme est le sujet le plus rebattu, et où abondent autant les lieux communs que les confusions. Limitons-nous à quelques idées simples (qui se situent dans le cadre communal) :

— *Il ne s'agit pas seulement* d'informer de ce qui est décidé, ni même envisagé, mais d'informer des diverses options possibles, y compris et d'abord l'option démographique.

— Il ne s'agit pas seulement d'informer les habitants en tant que propriétaires (ce qui exclut ceux qui ne le sont pas), mais *aussi en tant que citoyens*.

On fait actuellement tout le contraire en soumettant les plans d'urbanisme communaux à des populations dont les seuls propriétaires sont renseignés sur leurs droits et leurs servitudes, avant de présenter à l'ensemble des citoyens les grandes options du plan d'aménagement régional : erreur de chronologie (d'ailleurs contraire aux textes réglementaires) et erreur de philosophie.

— Il ne s'agit pas seulement d'améliorer l'enquête dite « publique », préalable à l'approbation des plans d'urbanisme. Il faut la transformer radicalement en offrant la possibilité aux associations de présenter, en même temps et dans le même lieu que le pro*jet de l'administration, leurs cri*tiques, leurs suggestions, leur contre-projet.

Il ne dépend pas de l'administration de faire participer les citoyens à l'élaboration de l'urbanisme. Il lui revient, cependant, *de stimuler* le besoin de participation qui est latent ici ou là, et il faut qu'elle y emploie au moins les mêmes moyens qui sont utilisés par les sociétés commerciales pour créer des besoins autrement moins fondamentaux.

C'est un immense travail, et surtout une modification complète des habitudes administratives. Mais le changement sera plus radical encore si rien n'est fait : c'est l'ancien directeur de la construction, M. Robert Lion, maintenant délégué général de l'Union des organismes H.L.M., qui disait récemment que la situation de l'urbanisme allait bientôt devenir explosive (*le Monde* du 16 octobre 1974). Là encore, on peut commencer tout de suite : d'une part, soumettre les plans d'aménagement régionaux à la population ; d'autre part, prévoir un recours précis et suspensif en cas d'opposition exprimée lors de l'enquête publique (dûment réformée) sur un plan d'urbanisme : pourquoi pas un référendum ? Utopie ? Il faut pourtant bien que l'urbanisme soit vraiment ouvert à tous, faute qu'un jour il descende dans la rue.

(*) Avocat, président de l'association S.O.S. Paris.

JUSTICE

LES PROPOS DE M. PONIATOWSKI SUR LA « CLÉMENCE DES JUGES » SUSCITENT DES RÉACTIONS DIVERSES

Les déclarations de M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, relatives à une prétendue « clémence des juges », n'ont provoqué, jusqu'à présent, dans le monde judiciaire que des réactions hostiles. L'Union syndicale des magistrats et le Syndicat de la magistrature se retrouvent pour condamner des propos qu'ils jugent soit incohérents, soit sans nuances.

Condamnation critique également de la part des organisations universitaires qui s'étonnent, comme par exemple l'UNEF, ex-Renouveau, ou le S.G.E.N.-C.F.D.T., que le ministre de l'intérieur fasse peu de cas d'une légalité qui remet aux chefs d'établissements le pouvoir de faire appel à la police. Toutefois, l'Union nationale inter-universitaire félicite M. Poniatowski pour l'affirmation selon laquelle « la police doit pouvoir pénétrer partout ».

L'UNION NATIONALE INTER-UNIVERSITAIRE : UNE DOCTRINE PLEINE DE BON SENS

Commentant les propos de M. Poniatowski sur les franchises universitaires, l'Union nationale inter-universitaire (UNI), qui groupe des étudiants et des enseignants de droite, rappelle qu'elle *« n'a cessé d'affirmer qu'il était absolument inadmissible que les universités échappent à la loi commune en ce qui concerne l'intervention des forces de police en cas de troubles. C'est donc avec une vive satisfaction que l'UNI a entendu M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, prendre position dans le même sens à Radio-Monte-Carlo, puisqu'après avoir affirmé qu'«* il ne devait y avoir aucun endroit en France où la police ne puisse pénétrer *» le ministre a fait expressément référence aux universités.*

» L'UNI souhaite que cette doctrine pleine de bon sens soit rapidement mise en application par les pouvoirs publics. On pourrait éviter ainsi beaucoup d'exactions dans les universités et notamment y assurer la sécurité et la sincérité des élections. »

En revanche, le SGEN-C.F.D.T. estime que le ministre de l'intérieur *« ignore dans ses déclarations la légalité qu'il doit faire respecter »* et ajoute qu'il espère que *« le secrétaire d'Etat aux universités, dans le cadre de la solidarité gouvernementale, lui rappellera l'existence d'une loi d'orientation qui donne le pouvoir de faire appel aux forces de l'ordre aux seuls présidents d'université »*.

L'UNEF (ex-Renouveau), de son côté, déclare que *« M. Poniatowski dévoile sa conception des forces de l'ordre et montre sa volonté d'avoir sous la main une police politique à la dévotion du gouvernement et aux pouvoirs illimités »*. Elle ajoute que *« le ministre de l'intérieur semble ne pas supporter l'acquis démocratique que constituent les franchises universitaires »*.

● *M. Pierre Marcilhacy*, sénateur de la Charente (non-inscrit), fait observer que *« M. Poniatowski semble oublier que la police et la justice ne doivent poursuivre d'autre but que de défendre les libertés des citoyens. Si, sous prétexte de poursuivre les malfaiteurs, la police a le droit permanent de pénétrer partout, les honnêtes gens ne seront jamais certains d'être chez eux. Les malfaiteurs auront perdu une des libertés les plus essentielles. Enfin, si la police peut, comme dans la rue, pénétrer dans les universités ou les églises, même sans demande de leurs responsables, c'en est fini de la primauté du cœur et de l'esprit, sur laquelle est fondée la civilisation chrétienne »*.

L'UNION SYNDICALE DES MAGISTRATS : DES PROPOS SANS NUANCE

Ayant en définitive décidé de faire connaître son sentiment sur les déclarations de M. Poniatowski relatives à *« la clémence des juges »*, l'Union syndicale des magistrats (U.S.M.), que préside M. André Braunschweig, estime que ces propos *« manquent à tout le moins de nuance »*.

« Un grief formulé en termes aussi généraux, observe l'U.S.M., *peut, en effet, porter à penser qu'il y a en France une pratique systématique de clémence. En réalité, les magistrats, et avec eux les tribunaux pour les décisions les plus graves, ont pour mission d'appliquer la loi à des hommes en tenant compte du principe de l'individualisation de la peine. Il faut dire d'ailleurs que les décisions de justice aujourd'hui critiquées pour leur bienveillance le sont le plus souvent pour leur sévérité. Enfin, l'Union syndicale des magistrats note que les propos du ministre de l'intérieur semblent aller à l'encontre de la politique suivie depuis plusieurs années par le ministre de la justice ; il est à sa connaissance qu'à l'heure actuelle un nouveau projet de libéralisation, notamment de la détention provisoire, est à l'étude à la chancellerie. Il est évident que les magistrats devront appliquer ce texte s'il est voté par le Parlement. »*

M. JEAN-PIERRE SOISSON : LA TRADITION ET LA LOI

Interrogé ce jeudi matin 6 février à R.T.L., M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, a déclaré :

« Je crois que si un criminel est poursuivi par la police et qu'il se réfugie dans une enceinte universitaire, il est normal qu'il puisse être procédé à son arrestation. C'est ce que le ministre d'Etat a rappelé, et il existe aussi ce qui n'est pas une loi mais une très vieille habitude à laquelle on a donné le nom de franchises universitaires et qui met la police des établissements d'enseignement supérieur de recherche sous la responsabilité du président de l'université.

A plusieurs reprises, la police est intervenue déjà dans les universités, et j'ai été moi-même conduit à demander au ministre d'Etat l'intervention de la police. Jusqu'à présent, cette intervention s'est faite en accord avec les présidents d'université et je souhaite qu'elle puisse continuer à se faire dans les mêmes conditions. La tradition est respectée dès l'instant que le président de l'université est d'accord pour qu'une force de police puisse intervenir dans l'enceinte de son établissement. »

LE SYNDICAT DES AVOCATS DE FRANCE : LE CYNISME DU POUVOIR

Le Syndicat des avocats de France commente en ces termes les propos de M. Poniatowski : *« Après le rôle joué par le ministre de l'intérieur lors de la crise pénitentiaire, après la décision gouvernementale de confier à ce ministre l'élaboration d'un code des libertés, après le projet persistant de mise en place d'un fichier général de Français, les propos tenus récemment par M. Michel Poniatowski ne peuvent que renforcer l'inquiétude du Syndicat des avocats de France. »*

L'appel à la répression qui y est contenu est particulièrement inadmissible. Une fois encore, le ministre de la police se substitue au ministre de la justice. (...)

Le SAF *« dénonce les nouvelles atteintes particulièrement graves qui viennent d'être portées avec cynisme par le pouvoir à l'édifice des libertés publiques déjà bien menacées »*.

[Créé le 15 mai 1973, le Syndicat des avocats de France (18 bis, avenue de Versailles, à Paris-16e), qui compte environ quatre cents membres — il y a onze mille avocats en France — avait appeler à voter pour François Mitterrand lors de la dernière élection présidentielle.]

LA NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE

La nouvelle constitution du Conseil supérieur de la magistrature, publiée au *Journal officiel* du 6 février, est la suivante : MM. Francis de Baecque, conseiller d'Etat ; Michel Binet, premier président de la cour d'appel d'Amiens ; Félix Boucly, avocat général à la Cour de cassation ; Jacques Decaudin, conseiller à la Cour de cassation ; Philippe Palazzo, président du tribunal de grande instance de Bourges ; Jean Pucheus, conseiller à la Cour de cassation ; René Rémond, président de l'université de Paris-X (Nanterre) ; Mme Denise Remuzon, premier juge des enfants au tribunal de grande instance de Paris ; M. Jean Vincent, professeur de droit à l'université de Lyon.

Aux termes de l'article 65 de la Constitution, le Conseil supérieur de la magistrature, dont les membres sont désignés pour quatre ans par le président de la République, *« fait des propositions pour les nominations de magistrats du siège à la Cour de cassation et pour celles de premier président de cour d'appel. Il donne son avis dans les conditions fixées par la loi organique sur les propositions du ministre de la justice relatives aux nominations des autres magistrats du siège. Il est consulté sur les grâces dans les conditions fixées par une loi organique.*

» Le Conseil supérieur de la magistrature statue comme conseil de discipline des magistrats du siège. Il est alors présidé par le premier président de la Cour de cassation ».

LE SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE : DES POSITIONS GOUVERNEMENTALES INCOHÉRENTES

Le Syndicat de la magistrature, que préside M. Léonard Gaudin, souligne d'abord *« l'incohérence des positions gouvernementales en matière de répression de la criminalité. D'un côté, le ministre de l'intérieur déclare qu'à la suite des opérations coups de poing la criminalité est en baisse. De l'autre, trois mois après, au prétexte d'une augmentation de cette même criminalité, il demande une plus grande sévérité dans la répression. D'un autre côté, enfin, le ministère de la justice, sous l'impulsion du président de la République, a déposé un projet de loi prévoyant des mesures de substitution aux courtes peines d'emprisonnement. (...) »*

Le Syndicat de la magistrature remarque aussi *« que l'exposé des motifs de ce projet de loi indique que la prison, longtemps considérée comme la peine idéale, n'est pas une panacée* (...), que *« le pouvoir d'intimidation* (...) *de l'emprisonnement est de nos jours considérablement atténué »* alors qu'*« il comporte un risque grave de désocialisation et présente un danger de corruption »*.

C'est pourquoi le Syndicat rappelle *« que ce même ministère a incité les juges de l'application des peines à accorder aux condamnés de larges remises de peine, qu'il a ainsi manifesté des intentions libérales (...) »*.

De sorte que le Syndicat *« rappelle que les pouvoirs d'investigation de la police sont étroitement définis par la loi sous le contrôle de l'autorité judiciaire et que cette loi s'impose au ministre de l'intérieur (...) »*.

En conclusion, le Syndicat *« s'interroge sur ses véritables motivations, dans la mesure où les « délinquants » qui trouvent refuge dans les églises ou les universités sont plus souvent des militants politiques, des immigrés et des grévistes de la faim que des criminels de droit commun »*. Et le Syndicat *« s'inquiète de voir l'initiateur d'un code des libertés appeler à leur remise en cause (...) »*.

Domaine concédé

M. Poniatowski ne prend pas de risque. Dénoncer la clémence des juges, ce qui, de la part d'un ministre de l'intérieur, n'est pas très original ; annoncer que la police doit pouvoir pénétrer partout, comme si elle n'était pas omniprésente, sauf dans les cas où on la réclame et où le ministre concède qu'elle n'était pas là : ces redites auront rencontré, bien sûr, plus d'échos favorables qu'elles n'éveilleront de réactions inquiètes.

L'étonnant eût été que le ministre d'Etat déclarât que les juges n'étaient pas là pour condamner mais pour juger — ce qui est passablement différent ; que les policiers n'étaient pas là pour surveiller mais pour protéger — ce qui est, là aussi, d'une autre inspiration, d'un autre souci, d'une autre éthique.

Certes, comme on l'a bien dit, « *Il n'y a pas une justice aux mains blanches et une police aux mains noires* ». L'une et l'autre institutions ont leurs grands hommes, leurs grands serviteurs et leurs brebis galeuses. Mais chacune de ces institutions a sa dynamique propre qui, chacune en venant à se prendre pour la finalité de tout, incite, l'une, la police, à n'être pas rigoureuse sur les moyens ; l'autre, la justice, à l'être trop et de si près qu'elle perd de vue ce qu'est le monde et ce qu'il attend.

D'autant que les lenteurs perceptibles et dénoncées au pénal n'existent pas moins au civil et au commerce et qu'il ne saurait plus être question d'une vaine commisération aux malfaiteurs. Or un mécanisme de règlement social des conflits se doit d'être, non pas hâtif, mais rapide, sauf à perdre sa crédibilité.

Mais quelle offensive mène la justice pour prendre en main la police, dont seuls les textes affirment imperturbablement qu'elle est le bras séculier de la première ? Les très rares personnes qui s'y sont, naguère, essayées, subissent l'hostilité vigilante des policiers. Au plus haut niveau, ceux-ci tiennent presque pour l' « *ennemi intérieur* » celui qui s'est préoccupé de leurs pouvoirs et de leur extension quasi naturelle. Dans de telles circonstances, c'est la police qui paraît l'emporter et non celui qui veut que les textes s'appuient sur les réalités. La justice sur qui repose, dit la Constitution, la protection des libertés, n'aurait plus alors comme issue que de s'opposer ou de compromettre, c'est-à-dire de se compromettre.

Pourtant, de plus en plus, la justice — et d'autres institutions suivront si l'on s'accommode de *tout*, du confort d'être *guidé*, donc contrôlé — ne régente plus que ce que la police lui abandonne : un domaine résiduel. On constate une fois de plus, les ministres de l'intérieur paraissant sur ce point immuables à travers les siècles, que la justice se saisit de ce que la police lui a concédé.

Qui contrôle la police ?

Qui, sinon la police, détient, lorsqu'elle est informée de certains faits, le pouvoir absolu de dire qu'ils seront infractions et que d'autres faits ne le seront pas ? Qui contrôle la police, sinon elle-même ? Elle n'a même pas, pour l'inciter à l'auto-interrogation, la petite part d'activité publique que sont, pour le corps judiciaire, les audiences.

Or, ce qui est inquiétant, ce ne sont pas les pouvoirs dont l'exercice est imparti à la police, mais l'absence totale de contrôle authentique d'un pouvoir qu'elle peut, pour ainsi dire, augmenter à sa guise. L'existence d'un ministre de l'intérieur n'offre pas, on le sait bien, tant d'exemples le démontrant périodiquement, autre chose qu'un contrôle illusoire, une fausse garantie.

Flatter les désirs de ses agents n'est pas le meilleur moyen de les contrôler. Ce n'est pas non plus la solution miracle pour asseoir une autorité. Même M. Raymond Marcellin éprouva les limites d'une complaisance excessive. Le ministre de la justice n'étant pas, jusqu'à plus ample informé, attentif à préserver le pré-carré de ses magistrats, quelle barrière s'oppose à l'expansionnisme d'un ministre de la police ?

Tiraillées entre connivence et affrontement, les deux institutions ne connaissent, ni dans un cas ni dans l'autre, de relations saines. Mais dans l'un et l'autre cas la victime est semblable : le citoyen ; à terme, tout le monde.

PHILIPPE BOUCHER.

Les commentaires de la presse

LE FIGARO : les limites de la liberté.

« Nous ne sommes pas ici de ceux qui souhaitent voir les églises et les universités investies par la police. Mais il faut être aveuglé par la passion ou les préjugés pour nier que des abus soient commis tous les jours et que des barrages doivent être élevés, au nom même de la liberté, contre ceux qui ne se réclament d'elle que pour mieux l'étranger. (...)

» Il serait évidemment plus simple et plus sage de prendre les mesures nécessaires pour maintenir la violence dans des limites supportables. J'imagine que M. Poniatowski n'a pas voulu dire autre chose. Si les partisans de la liberté ne s'inquiètent pas de la lutte contre le désordre et la violence, ses ennemis, n'en doutez pas, s'en chargeront à leur place. »

(JEAN D'ORMESSON.)

L'HUMANITE : affliction et révolte.

« Contre les juges trop cléments M. Poniatowski désigne ceux qui vont juger les juges : « La police doit pouvoir pénétrer partout. » *Les propos de l'assistant du président de la République peuvent susciter affliction ou révolte.*

» Affliction : Ces édits frappent (...) par la petitesse d'esprit qu'ils révèlent et le mépris des gens (juges, policiers et tous autres citoyens) qu'ils recèlent (...).

» Révolte : la seconde marque des édits princiers est, en effet, leur franchise brutale. Elle éclate d'autant plus qu'elle suit un week-end gorgé de discours « libéraux » frappés du sceau du « réformisme moderne ».

(MICHEL CARDOZE.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : le retour de Janus.

« Les contradictions ne sont pas qu'au niveau gouvernemental : ainsi M. Poniatowski, ministre de l'intérieur, mais aussi président des républicains indépendants, ne fait pas preuve, dans sa déclaration, du progressisme qu'il prêchait dimanche à son mouvement. Reste à savoir encore si le ministre d'Etat est en accord avec le chef de l'Etat et si celui-ci peut accepter des propos qui contrastent avec sa volonté de libéralisme, notamment en matière de mœurs. En réalité, M. Giscard d'Estaing et M. Poniatowski semblent retrouver le jeu qui faisait autrefois leurs délices : Ponia le dur, Giscard le libéral. C'est le retour de Janus... »

(MICHEL SCHIFRES.)

L'AURORE : contrariant.

« Police contre justice, le conflit n'est pas nouveau, loin de là. Mais voici que l'on se met à échanger des coups directement de la place Beauvau à la place Vendôme. Côté police, le ministre dégaine en personne : la justice est trop clémente.

» Côté justice, la réplique vient d'un adversaire qui ne se dévoile pas, puisqu'elle est officieuse : une voix quelque peu ironique conseille à l'opinion de ne point s'effaroucher, M. Poniatowski faisant son métier de ministre de l'intérieur pour « insuffler l'esprit » de combat à ses troupes ».

» Certains verront peut-être dans cet échange la vague légère d'une querelle sous-marine et politique opposant les deux ministres. Sur le fond, ils ont raison tous deux, et pour le public, qui rêve par-dessus tout d'une rue, d'une banlieue et d'un métro paisibles, c'est sans doute le plus contrariant. »

(JEAN LABORDE.)

A la cour spéciale d'Oran

SIX FRANÇAIS SONT CONDAMNÉS POUR INFRACTION A LA LÉGISLATION SUR LES CHANGES.

La cour spéciale de répression des infractions économiques d'Oran (Algérie) vient de prononcer plusieurs peines de prison et d'amende dans une affaire d'atteinte au patrimoine national dans laquelle étaient inculpés huit Français (dont quatre en fuite) et quatre Algériens.

Déclarés coupables d'infraction à la législation sur les changes, MM. Ernest Janner, Khelifa Harrichane, Mohamed Harrichane et Mme Mireille Jua.. ont été condamnés, les deux premiers à sept ans de réclusion criminelle, le troisième à cinq ans, et la dernière à trois ans de la même peine.

Des condamnations par contumace ont été prononcées à l'encontre du docteur Vincent Juan, de M. Georges Sinsoller et de Mmes Pauline Juan et Appolinée Berlandi, qui devront verser de nombreuses amendes à l'administration des finances algérienne. MM. Ali Ferchiche, Raymond Rodriguez, René Michalon et Saïd Ohimi ont été relaxés au bénéfice du doute.

L'affaire — découverte à la fin de l'été dernier — portait sur un transfert illicite de 650 000 dinars (environ 700 000 F) entre Oran et Marseille. Pour ce transfert, les inculpés algériens devaient percevoir une commission de 30 %.

L'AFFAIRE GEEP INDUSTRIES DEVANT LA COUR DE PARIS

L'accord strict des banques

De longs débats ont été consacrés, lundi 3 et mercredi 5 février, par la troisième chambre de la cour d'appel de Paris au sort de la société Geep Industries, spécialisée dans les constructions industrielles et administratives, notamment scolaires (*le Monde* du 11 juin 1974).

Après un règlement judiciaire prononcé le 26 juin 1971, le tribunal de commerce de Corbeil avait rendu, le 24 décembre 1973, un jugement déclarant cette firme en liquidation de biens ; le tribunal refusait, en outre, d'homologuer un concordat qui accorderait seulement 22 % des créances aux créanciers chirographaires ou 60 % en dix ans contre l'abandon de la totalité des actifs immobiliers et des créances sur client, et contenait une clause de renonciation à tout recours contre les anciens dirigeants et contre les banquiers dont ceux-ci avaient le soutien.

De plus, le tribunal de commerce de Corbeil avait fait remonter la date de cessation des paiements au 25 décembre 1969.

Une quinzaine d'avocats sont intervenus dans cette affaire qui concerne environ deux mille sous-traitants. Les anciens dirigeants et les banquiers ont fait plaider que de telles entreprises de construction ne peuvent, à l'évidence, fonctionner qu'avec un accord strict et un appui étroit des banques, alors que leurs propres trésoreries ne peuvent être elles-mêmes en rapport avec le volume des travaux réalisés.

Selon les dirigeants de Geep Industries, il est donc arbitraire de choisir une date de cessation des paiements aussi ancienne.

La cour a mis son arrêt en délibéré.

LES ENFANTS DE DÉTENUES DOIVENT ÊTRE SÉPARÉS DE LEUR MÈRE PLUS TOT estime Mme Dorlhac

Il n'y a pas de raison pour que les femmes incarcérées ne profitent pas, comme les autres, des dispositions de la loi sur l'interruption volontaire de la grossesse — lorsque évidemment les décrets d'application seront parus, — a notamment affirmé Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat chargée de la condition pénitentiaire, au cours de l'émission télévisée « Le point sur l'A-2 », qui avait pour thème, mercredi soir 5 février : « La mère, l'enfant, la prison ».

Mme Dorlhac a précisé que les détenues enceintes pourront non seulement bénéficier de l'assistance des services médicaux et hospitaliers de l'administration pénitentiaire, mais aussi être admises, si elles le désirent, dans des cliniques privées.

Le secrétaire d'Etat a souhaité enfin que l'enfant né en prison soit retiré à sa mère, comme le conseillent également les pédiatres, à l'âge de douze à quinze mois. Les dispositions actuelles (décret de 1946) permettant à la mère emprisonnée de garder son enfant jusqu'à l'âge de quatre ans. C'est trop tard, estime Mme Dorlhac : l'enfant ne doit pas payer la faute de sa mère et risquer d'être imprégné de l'atmosphère carcérale. « La mère doit comprendre », a conclu la secrétaire d'Etat. « Elle doit se sacrifier. C'est une séparation cruelle mais indispensable pour la santé physique et morale de l'enfant. »

M. MITTERRAND PROTESTE CONTRE LES CONDITIONS DE DÉTENTION DES MILITANTS DU GARI

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a protesté mercredi 5 février « contre le régime arbitraire » auquel sont soumis les militants du GARI (Groupe d'action révolutionnaire internationaliste) détenus à Fresnes et qui observent une grève de la faim. Il souligne — « devant l'état extrêmement grave dans lequel se trouvent ces détenus » — « la grave responsabilité qu'encourent le président de la République, le premier ministre et le garde des sceaux ». M. Mitterrand précise qu'il élève cette protestation « indépendamment de tout jugement que l'on peut porter sur l'action des militants du GARI et sur les objectifs politiques qu'ils poursuivent ».

FAITS DIVERS

Dans la banlieue parisienne

CINQ ENFANTS ET UNE FEMME SUCCOMBENT A DES INTOXICATIONS D'OXYDE DE CARBONE

Cinq enfants et une femme ont péri victimes d'intoxication par émanation d'oxyde de carbone au cours des dernières quarante-huit heures dans la banlieue parisienne.

A Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), les corps de Mme Alice Skander, soixante et un ans, d'origine algérienne, et de ses deux enfants, Mohamed, treize ans, et Akli, douze ans, ont été découverts, mercredi 5 février, dans leur logement, 60, rue Saint-Denis ; l'enquête a permis de déterminer que les trois décès, dus à des émanations d'oxyde de carbone, avaient été provoqués par le mauvais fonctionnement d'un poêle.

D'autre part, pendant la nuit du 5 au 6 février, trois autres enfants — dont l'identité n'a pas été révélée — âgés de sept ans, six ans et trois ans, sont morts, intoxiqués par des émanations d'oxyde de carbone à leur domicile, 7, rue de la Mairie, à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). Un quatrième enfant, sérieusement intoxiqué, a dû être hospitalisé. Selon les enquêteurs, la mère des quatre enfants, qui travaille la nuit, les avait laissés à son domicile, et c'est en rentrant de son travail, ce jeudi, qu'elle a découvert le drame.

● *Le meurtrier d'Odile Ribière*, une fillette âgée de douze ans, dont le corps avait été retrouvé le 13 janvier dernier (*le Monde* du 15 janvier) dans un étang à Verrières-sur-Seine (Seine-et-Marne), a été arrêté dans l'après-midi du mercredi 5 février par les policiers du S.R.P.J. de Versailles. Il s'agit d'un jeune homme âgé de dix-sept ans, qui a été inculpé et placé sous mandat de dépôt. Le jeune homme aurait reconnu les faits qui lui étaient reprochés. Le vol est le mobile du crime, le jeune homme ayant été surpris par Odile Ribière.

Le Monde DES LIVRES

Le Clézio au pays des merveilles

★ VOYAGES DE L'AUTRE COTE, Gallimard, 388 pages, 39 F.

Pour une fois, ce grand garçon blond, si discret, si distant, se met à parler de son roman. A l'entendre, « Voyages de l'autre côté » marque un tournant : on ne peut pas refaire éternellement le même livre... devant l'agression du monde, redire sa peur, son besoin *de fuite ; à la longue, l'attitude* du refus donne la crampe. Ainsi l'heure sonnerait-elle du raccordement ? Il le laisse croire. Mais que se passe-t-il ? Vaincue, la dif*ficulté d'être ? Ah ! il s'agit bien* de l'être ! Moins on en a, mieux on se porte. L'âge d'adulte alors ? Ce serait plutôt un retour à l'enfance. Et cet « autre côté » qu'annonce le titre ? Timidement, il murmure « l'autre côté du mal ».

Une Circé bienfaisante

Pour la deuxième fois, une figure féminine est au cœur du livre de J.-M.-G. Le Clézio. La première *s'appelait Bea B. Elle régnait sur « la* Guerre », sur la métropole moderne avec tous ses sanctuaires, où, fascinée et suppliciée tour à tour, elle finissait par se perdre. Bea B. *était une jeune fille.* Peut-on en dire autant de cette Naja Naja — un drôle de nom, dont il faudrait explorer le symbolique mystère, — qui est la magicienne de ces nouveaux « Voyages ». Cette Circé bienfaisante connaît les secrets et les communique à la petite bande qui l'entoure. Filles et garçons ont des noms aussi farfelus qu'elle : Gin Fizz, Alligator Borks, Yamaho, Sursum Corda... Figurants parmi *lesquels elle est reine.*

Naja Naja, que nous appellerons N. N., comme il arrive à l'auteur de la *désigner*, a le charme d'un elfe, et le livre où elle rayonne la *séduction d'un* conte. Si vous n'aimez pas les histoires de fées, inutile d'insister. Tout ce qui est invoqué, conjuré, réalisé à travers le pur diamant de ce texte *vous paraîtra absurde.* Il faut suivre, entrer dans le rêve, le subir, s'en délecter... Après, peut-être, chercher où l'écrivain veut en venir, nous mener.

N. N. a tous les dons des fées. Elle peut se *rendre* invisible, elle *passe à travers les cho*ses, elle communique sans le recours des mots, elle est omniprésente au cœur même de l'absence et, don suprême, elle se métamorphose à son gré. Il *lui suffit de fixer* avec intensité une fumée de cigarette pour devenir fumée elle-même, de s'allonger sur un briselame face au soleil pour monter jusqu'à lui, de suivre des yeux un avion, un nuage, pour voler au-dessus de la terre, de la mer.. Elle sait entrer dans le cœur des arbres, boire *l'eau par leurs racines, jouer* avec le vent dans leurs feuilles. Sans manger de champignons, elle rapetisse ou grandit comme l'Alice du pays des merveilles. La voici *dans le monde des cirons. Bientôt* après, sa tête touche aux étoiles. Vers la fin du livre, elle est immense et large comme la création, et chacun se niche en ses plis. Elle sait dire des histoires, et ses amis lui en demandent souvent. « Il était une fois... » Mais ce *qu'elle conte* est moins merveilleux que ce qu'elle vit, que ce qu'elle nous fait vivre. Le vrai conte est dans ce qui entoure les contes.

Ce livre est un extraordinaire opéra. Un opéra naïf, comme un *« théâtre du petit monde » qu'on* voudrait lire aux enfants. Ils en seraient les meilleurs auditeurs. On raconte à la télévision des histoires d'îles enchantées et de poisson-lune. On les trouve dans *Le Clézio. On en écoute de bien* plus belles encore, dites avec une simplicité exemplaire sur le mode des récits d'enfants, avec le « on », le « tu », le « il y a » et les verbes *à l'éternel présent. Et nous avons* de petites phrases, des mots précis, des couleurs franches, un dessin net.

Nous visitons pourtant tous les *pays des enchantements.* Ce sont bien souvent des mondes renversés, où l'auteur conjure ses hantises : sa peur des mots, et il parcourt « le pays où l'on ne parle pas », sa peur des *regards* d'autrui. (« Mais quand tu es dans le soleil, personne ne te regarde, *c'est toi qui es dans le regard* avec la lumière et la chaleur »), son horreur des bruits, son horreur des obstacles, des frontières. N. N. traverse tout.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 16.)



(Dessin d'ORLIC.)

Graham Greene vu par Anthony Burgess

Un Anglais peu tranquille

Les Editions Laffont entreprennent la publication des « Œuvres complètes » *de Graham Greene. Trois titres viennent de paraître en édition définitive, assortis d'introductions nouvelles de l'écrivain :* « la Puissance et la Gloire », « le Rocher de Brighton » *et* « le fond du problème » *(40 F chaque vol.). C'est l'occasion pour Anthony Burgess de présenter ici son compatriote.*

AUX yeux des critiques littéraires amateurs d'étiquettes, Graham Greene appartient comme moi à la catégorie des « romanciers *catholiques anglais qui ont choisi* l'exil ». Mais, alors que je suis catholique de naissance, comme James Joyce, Greene est un converti, comme Evelyn Waugh, ce qui le *rend à la fois meilleur* et moins bon catholique. Meilleur, parce que sa religion a fait l'objet d'un choix conscient, parce qu'il y adhère intellectuellement et qu'il y apporte une certaine rigueur théologique. Moins bon parce qu'il y pense trop, ce qui l'induit en hérésie. Jansénistes ou cathares, ces *hérésies ont d'habitude* une origine française ; la France a d'ailleurs adopté Graham Greene, qui s'y sent chez lui puisque c'est là qu'il a décidé de vivre.

Le sexe, chose sordide

C'est à l'intérieur de son catholicisme ou, plus exactement, aux limites mêmes de l'orthodoxie théologique, à cette frontière où le jugement hésite et se contredit lui-même, que Greene découvre les conflits, situe les tensions, nécessaires à la *création littéraire. Ainsi dans le Rocher de Brighton*, son premier roman catholique, nous voyons d'une part de « braves gens », d'honnêtes citoyens respectueux des valeurs morales ; de l'autre, des « maudits » qui, eux, croient au diable, et, par conséquent, à Dieu. Pinky, le petit héros gangster, ne se *contente* pas d'enfreindre la loi et de bafouer les valeurs établies, il a conscience de pécher, lucidité qui lui confère une sorte de dignité satanique et le rend digne de la damnation éternelle, c'est-à-dire l'envers du salut éternel. *Ces mots n'ont pas de sens* pour ceux qui le condamnent au nom de critères séculiers. Ainsi encore, dans *la Fin d'une liaison* un homme apprend à haïr Dieu, ce qui vaut mieux que de ne pas croire en lui : dans *le Fond du problème*, un homme éprouve pour Dieu un tel amour qu'il *Lui demande de l'abandonner.* Superbe paradoxe : voici un héros incapable de renoncer à un adultère, car il plongerait sa complice dans le désespoir, mais qui communie pourtant, en état de péché, pour faire plaisir à sa femme. Damné, il rend par son suicide cette damna*tion irrévocable. Excellente solution,* ce martyr aimant beaucoup trop Dieu pour supporter de Le blesser quotidiennement. Ce roman fut condamné par l'Église, mais Paul VI confia récemment à Greene qu'il avait pris grand plaisir à le lire.

Le jansénisme de Greene se manifeste dans sa manière de présenter l'ordre naturel et l'ordre divin comme irrémédiablement opposés, attitude hérétique puisque les dogmes nous enseignent que c'est Dieu et non le diable qui a créé le monde. Mais, *pour Greene, notre univers, et parti*culièrement le corps humain, témoigne de notre dépravation. Le sexe est chose sordide : dans un lit, des pieds douteux s'agitent ; sous le lit, des bouteilles *s'alignent.*

A. B.

(Lire la suite page 18.)

LA FIN D'UN RÊVE

«Lettre à mon chien», de François Nourissier

GENS de plume et bêtes à poils ont toujours fait bon ménage. C'est *normal entre silencieux qui* n'en pensent pas moins. Leurs échanges mériteraient une anthologie. Côté chats, ce serait l'occasion de rapprocher, entre autres ronronnements de génie, ceux des confidents de Colette, de Léautaud, d'Arland et de Malraux. Côté chenil, au berger allemand de Colette Audry — *Derrière la baignoire*, — au teckel de Jules Roy — *la Mort de Mao* — et aux caniches de Jean-Louis Barrault — *Comme je le pense* — ou de Jacques Brenner — *Plaidoyer pour les chiens* — devrait s'ajouter désormais la « virgule de poils et de soupirs » de *Lettre à mon chien.*

Polka n'est pas une inconnue pour les fidèles de François Nourissier. C'est ce teckel dont la brusque paralysie, un soir de mistral, a inspiré au *Maître de maison* (Grasset, 1968) une *de ses pages les plus frémissantes.* La revoici, avant et après son mal, luisante de santé, bondissante de joie joueuse, molle d'affection et saisie au rythme où se succèdent ces *états* : par petits chapitres à échelle de chiens, écourtés comme leurs années de vie, furtifs comme leurs lapées et leurs *mordillements, subits comme leurs* assoupissements et leurs réveils et, comme leurs regards mouillés, à découvrir avec les seuls yeux du cœur.

RIEN à voir cependant avec les attendrissements bébêtes dont s'agacent les écrivains rebelles aux chiens, tel Jacques de Lacretelle dans son *Journal de bord* (Grasset, 1974). Nourissier est le premier à se moquer de l'anthropomorphisme toujours menaçant dans ces tête-à-tête, et il ne s'abandonne au croquis animalier que par *éclairs*, le *temps de fixer* l'alerte d'une oreille, le soyeux d'un bréchet endormi, l'humide d'une truffe heureuse.

En bon homme de lettres que tout ramène à soi, il prend prétexte de cette présence amie pour parler de la solitude *dont ils se consolent* mutuellement, entre parias. Rien ne ressemble en effet à l'insécurité de la bête, même domestique, comme l'angoisse de quiconque a choisi d'écrire : ce métier de chien. Il suffit d'ouvrir à n'importe quelle page les journaux intimes d'écrivains, et pas seulement des plus torturés comme Flaubert, Baudelaire ou Kafka, pour mesurer à quelle insatisfaction, à quelles sautes harassantes d'inspiration ou de succès expose l'art de mettre la vie en mots.

De même que l'animal le mieux chéri garde un air traqué, l'écrivain n'a jamais droit au « bonheur », mot trop « sonore », dit joliment Nourissier, pour exprimer l'incertitude de ce « promeneur ahuri ». Même lorsque « ça a marché » et que les mots ont été dociles à son caprice, « claquants, drapeaux au vent ».

A *ces seuls raccourcis suggestifs* on reconnaît l'auteur, dont c'est le secret. Dans la lignée de Morand, Chardonne et Giraudoux, Nourissier est un des rares écrivains apparus après la guerre à faire encore fond sur les grâces de langage et à préférer la façon de dire à ce qui est dit. Il l'avoue : « Ce sont les phrases qui créent la pensée » comme « le détour crée la route ». Proche du chien, en cela aussi, *il donnerait toutes les idées* du monde, ces leurres, pour un instant de douceur exactement transmis.

Avec le recul, c'est à Françoise Sagan que s'apparente le plus ce sen*sualisme elliptique.* Rappelons-nous la première page de *Bonjour tristesse* : « Quelque chose se replie sur moi comme une soie, énervante et douce ». Cette phrase pourrait sortir de *Lettre à mon chien*, où les *états* d'âme se ramassent aussi dans l'association inattendue et pudique de deux ou trois perceptions familières.

A ceci près qu'au lieu de soie, c'est plutôt au *toucher riche et rêche du* tweed que fait songer le style de haute laine de Nourissier. Sur fond de veillées rustiques dans un monde idéalement « automnal et roux », l'approche *d'un peu de répit se signale* toujours — encore un point commun avec le chien — par des images olfactives, associées *deux à deux* comme pour *mieux en fixer le souvenir* : « Tu sens *le bois qui brûle et* l'humus », des « odeurs de soupe et de fumée »...

STYLE calfeutré, autant que feutré, et ce n'est pas par hasard. A l'opposé des chasseurs et de leurs meutes ivres de grand air, Nourissier demande au chien de partager au coin du feu des rêves tièdes de coupure avec le monde et de repliement sur soi. Il redit son idéal sur tous *les tons* : prendre ses « distances », se « détourner », s'enfoncer dans une « sauvagerie silencieuse », adopter une « morale de douceur et de bouche cousue ».

Cette tendance à la « régression », ainsi qu'il la nomme, n'est pas nouvelle chez lui. Elle a toujours été sa raison même d'écrire et marque toute son œuvre, où reviennent les titres *révélateurs de Malaise et de Crève.* En autobiographe avoué qui « refait toujours le même livre » et le nourrit de « soi seul », il ne peut que céder de nouveau à sa chère neurasthénie.

Mais cette déprime semble avoir empiré. A moins de cinquante ans, il arrête à l'après-guerre — ici, une rencontre au Proche-Orient, vers *1950*, avec le professeur Massignon — le temps dont il a plaisir à se souvenir.

Par Bertrand Poirot-Delpech

Brouillé avec le présent et ses « compatriotes », « mal dans sa peau, sa société et son pays », écœuré des « collisions d'idées » et du « goût du pouvoir », il se dit au bord d'une « *mort sociale qui* a n t i c i p e r a i t l'autre »...

CE divorce grandissant avec son époque et son milieu s'explique par le sentiment de porte à faux que lui a laissé son passage de la petite bourgeoisie lorraine à la grande bourgeoisie parisienne. Loin d'être apaisés par la réussite et l'analyse répétée en forme d'exorcismes, de tels déracinements voient s'envenimer avec le temps le remords des reniements dont ils se sont payés. Parce qu'il retrouve chez ses employées de maison l'odeur de savon de *Marseille* de sa mère, le parvenu en vient à envier les fils fiers d'authentiques ouvriers, tel Guéhenno, qui « ne perdent pas une force absurde » et *une « volonté rageuse et basse »* à devoir « saccager leur enfance avant de prendre le départ ». Sentiment d'autant plus tragique, Anouilh l'a bien montré, qu'il ne peut apparaître aux autres, au-dessus et au-dessous de l'échelle sociale, que comme lâche, douillet et digne seulement de comédies grinçantes.

C'est sur ces promus encore mal assurés que mai 68 a eu l'effet le plus traumatisant. Nourissier le confirme avec une violence inhabituelle sous sa *plume calme*, et rendue aigre par bientôt six années de rumination. Alors que de Gaulle avait fait « ce que les journaux de gauche réclamaient », il n'a pas supporté ce mélange de « bordel et de dégoût », les « pétoches » déclenchées par ces « monceaux de sottises », ce « mau*vais coup porté à l'Etat* », ce « délabrement de tout » et ce « déferlement de la logorrhée révolutionnaire ».

IL n'a surtout pas fini de s'indigner que les *responsables de* « la pédagogie et de l'information » fassent « fi de la vérité pour embarquer sur le dernier bateau ». Une hargne qui en dit long sur ses rancœurs rentrées salue le « ralliement peureux et femelle de l'intelligentsia au désordre ».

De là daterait l'arrivée au « pou*voir* », « *dans les milieux du livre* et de la presse » qui le « font vivre », d'une « idéologie progressiste » qu'on risquerait la « guillotine » *(sic)* à trouver « bavarde et irréaliste ». On *rejoint ici la fable en vogue, et de bon* rapport, sur l'existence d'une conspiration marxiste relayée par on ne sait quel parti « intellectuel », contre l'Occident libéral et ses beautés éternelles. Quiconque ne serait pas du complot serait privé d'écho ou d'influence, et seul doué, *a contrario*, de vrai talent. Nous serions revenus, en somme, aux temps de l'épuration où la droite littéraire compromise avec l'occupation ressentait le triomphalisme résistant comme une censure truquée contre une verve dont elle s'adjugeait, déjà, le monopole...

CETTE vision est évidemment bouffonne, comme l'impression d'exil politique en plein giscardisme, et la résolution de devancer un silence *forcé, dans le temps où on* collectionne les tribunes, les relations, et bientôt, gageons-le, les plus hauts honneurs. Il y a des *situations* où envier le confort des fonctionnaires et gémir sur le progressisme généralisé des moyens d'expression relève, sinon du calcul, au moins d'une manie dé*placée de se faire plaindre, et du fan*tasme entretenu.

La vérité est que la quasi-totalité des institutions et des organes de presse restent liés à l'idéologie majoritaire. Seuls quelques titres *pratiquent* un certain ostracisme esthétique, et encore moins qu'avant guerre, où il s'exerçait en sens inverse. Comme le remarquait alors Drieu La Rochelle — *Sur les écrivains*, — la bourgeoisie qui détient le pouvoir artistique a toujours eu tendance à exagérer et à universali*ser en « malaise général » les moin*dres signes de son déclin.

En revanche, il est vrai que l'Université a durci, parfois jusqu'à l'intolérance, son opposition séculaire. Mais il serait aussi déraisonnable d'attribuer cette évolution à quelques « idéologues » à la fois saccageurs et femelles *que la crise du capitalisme à un chef* d'orchestre clandestin. C'est un fait que la jeune génération prend à la littérature un plaisir exactement inverse de la précédente : y déceler et y mettre toujours plus d'idées, alors qu'on l'en croyait et qu'on l'en voulait pure. Le rêve d'un art suave et vidé *de pensée comme une chienne s'éti*rant devant un feu de bois a vécu !

SUR ce plan-là, les écrivains attachés à un bien-dire réputé apolitique et au seul talent ont, effectivement, perdu du terrain.

Ils le ressentent d'autant plus amèrement que leur prestige de maîtres à penser et à sentir est menacé par une autre force encore plus puissante que l'Université marxisante mais qu'ils ont *du mal à dénoncer et à seulement* voir parce qu'elle procède du système de profit qui a leur préférence : c'est la société de surinformation et de spectacle qui abandonne aux fabricants de lessives, de *majorités*, de best-sellers, de campagnes bidons, de vedettes et de vent, dans un pays quadrillé par les grilles télévisées et le marketing, toute la vie de l'esprit...

... Nous voilà loin, penserez-vous, de la petite Polka bâillant entre ses pattes. Au contraire : nous y sommes en plein. C'est bien la preuve que, même si on ne partage pas ses chagrins de luxe, on *ne s'ennuie jamais* avec un chien, quand il parle avec la voix amicale et racée de Nourissier.

★ LETTRE A MON CHIEN, de François Nourissier. Gallimard, 138 pages, 27 F.

LITTÉRATURE ET CRITIQUE

Mohamed Benaïssa et Tahar Ben Jelloun

LE POÈME D'UNE VILLE

★ GRAINS DE PEAU, de Mohamed Benaïssa. Avec des poèmes de Tahar Ben Jelloun. Editions Shoof, 21, rue Mignard, Casablanca.

UNE ville marocaine, Asilah, avec des enfants, des pêcheurs, des oiseaux, des vieillards dans la tranquillité et les déchirures du jour. Mohamed Benaïssa a photographié, en noir et blanc, sa ville natale : en captant les gestes, les visages, les lenteurs de la vie et les chuchotements de l'inquiétude, les trouées d'ombre dans la clarté, il esquissait, à sa manière, la biographie d'Asilah et cherchait à s'y retrouver : « A travers chaque prise du réel, écrit-il, j'ai mis à l'épreuve mon identité ».

Ses images se prolongent dans les poèmes de Tahar Ben Jelloun : celui-ci fait une peinture délicate, où transparaît le sens caché des gestes familiers : rire ou fumer. La ville devient « une métaphore érotique ». Le désir habite les choses quotidiennes — le soleil et l'eau — et se mêle au plaisir du thé, du vent, du temps :

« Un verre de thé sur la natte
le vent ramène le nuage bleu
égaré dans le bois
les vieux parlent du passé
les jeunes parlent peu
fument et rient
le ciel s'éloigne des sables ».

Ni la misère ni la vieillesse n'évincent ce plaisir :
« tous les matins le soleil entre chez Si Lmokhtar
pille la mémoire du miroir
monte sur l'échelle
et s'en va en riant ».

Dans les rues d'Asilah, il arrive encore que
« le silence d'une étoile
(soit) échangé contre un peu d'eau ».

F. B.

Le Clézio au pays des merveilles

(Suite de la page 15.)

Prenons le point bleu qui signale sur le tableau de bord d'une voiture l'allumage des grands phares. « Tu n'imagines pas un plus beau bleu, bleu comme la mer des Caraïbes, bleu comme l'eau des lagons, bleu pâle pervenche, comme un œil de chat de Birmanie... » Nous sommes passés en poésie. Le Clézio ne manque pas d'en sourire. « Nous sommes encore un peu des demeurés... Nous avons besoin de tous ces gadgets pour partir. » Raccordement étrange avec le monde de la technique, de l'industrie ! On peut « partir » à travers tout.

« Il ya des gens qui n'aiment pas tellement Naja Naja parce qu'ils croient qu'elle joue. Mais nous autres, Alligator Barks et Cie, nous savons qu'elle ne joue pas. Enfin, je veux dire, ce n'est pas exactement un jeu pour elle. » Ce palais de merveilles n'est pas non plus qu'un jeu pour Le Clézio. Il faut, certes, faire la part de l'humour, qui est ici plus manifeste que dans les précédents livres. Ne serait-ce que par la distance entre l'aveu du profond dessein et sa réalisation. Proclamer son raccordement avec le monde et donner par le rêve tous les moyens d'en sortir : on peut vivre dans les villes à condition de les voir autrement qu'elles ne sont ; on peut aimer les hommes à condition de les faire taire et d'entrer en eux comme leurs songes ; on peut apprivoiser la prolifération des choses, à condition de glisser sans arrêt de l'une à l'autre.

Mais Le Clézio ne s'en tient pas à cette attitude ironique. Le mage se cache sous l'illusionniste, le voyant sous l'halluciné, le philosophe sous l'auteur de fables. Un curieux philosophe, témoin de l'anti-intellectualisme que nous traversons. On le savait depuis longtemps tourné vers les présocratiques, on le découvre ici empruntant les voies du bouddhisme pour se mieux perdre dans l'âme matérielle du monde et respirer à l'unisson. Monde morcelé, dissocié, rendu pourtant dans une phrase lisse et claire qui oppose cet écrivain à sa génération et qui opère une fois de plus en lui le miracle du réalisme visionnaire. Monde concret de l'artiste. Rien ne fait plus horreur à Le Clézio que l'abstrait et sa prétention à ordonner, nommer, fixer une création dont l'éternel changement est la loi.

Ce livre ne nous propose-t-il pas, en son tissu féerique et par sa composition même, une manière de cosmogonie ? Les « Voyages » de Naja sont encadrés, comme naguère l'aventure de François Besson dans « le Déluge », entre un prologue et un épilogue. Prologue où règne la mer, matrice dont toute vie va sortir. Epilogue brûlé de sécheresse, terrassé d'immobilité, où tout s'est mué en pierre. Entre cette naissance et cette mort, le mouvement strident, saccadé, sans but, de la vie semblable au vol de la chauve-souris, dernier avatar de Naja.

Une bible des origines enluminée comme un livre d'enfant. Des exercices pour la fuite dans le rêve qui conduisent au spectacle ébloui de la réalité. Car enfin, c'est Nice, et la mer, et les rues, et les routes, et la nuit dans sa voûte constellée, et les champs d'oliviers, les champs de ronces, les terrains vagues avec leurs détritus, le vol des mouettes ou le balancement d'un planeur, une spirale de fumée, et le bleu du ciel, la mer étincelante comme une plaque de métal, enfin, le vaste monde en son rythme infini ou ses infimes détails qui surgissent sous la baguette du magicien.

JACQUELINE PIATIER.

NOUS AVONS LU

Flahaut de Françoise Bernardy

Entre Talleyrand, son père naturel, et son fils le duc de Morny — deux ambitieux fieffés, — Charles de Flahaut apparaît comme un personnage de second plan. Bien parti, pourtant — général et comte d'Empire à vingt-neuf ans, — son ascension est arrêtée par la chute de l'Aigle. Plus tard ambassadeur à Vienne, puis pair de France et grand chancelier de la Légion d'honneur, l'ancien aide de camp de Napoléon passera du rôle d'acteur à celui de spectateur.

L'homme a du charme (beaucoup de femmes y ont succombé) et de l'élégance morale. Trop « gentil » pour avoir du caractère, ce défaut lui nuit. Mais ce qui l'empêche de faire grande carrière, c'est la brisure de 1814, irréparable. Représentatif, en ce sens, des « enfants du siècle », Flahaut traverse une époque convulsionnaire tout enthousiasme éteint. — G. G.-A.

★ Librairie académique Perrin, 330 pages, 39,60 F.

Destutt de Tracy critique de Montesquieu de Pierre-Henri Imbert

L'idéologue Destutt de Tracy est l'auteur d'un *Commentaire sur l'Esprit des lois*, paru en 1819 et destiné à Jefferson et aux Etats-Unis. On a considéré ce commentaire comme une œuvre mineure ; mais Stendhal, qui aimait Destutt, juge souvent Montesquieu à travers l'auteur des *Eléments d'idéologie*.

Destutt est nourri de la philosophie des Lumières mais, à la différence de ses aînés, il lui a été donné de voir, pendant la Révolution, les idées à l'épreuve de l'histoire. Aussi est-il fort soucieux de préciser les modalités et les conditions de la liberté politique. A une époque où le vote est censitaire, il affirme que tous les hommes doivent participer à la chose publique. Il sait aussi que la liberté se conquiert l'arme à la main et, vieux, quasi aveugle, il ne craindra pas de se joindre aux révolutionnaires de 1830, sur les barricades.

L'étude de Pierre-Henri Imbert éclaire avec vigueur et perspicacité un texte assez mal connu, et, à travers lui, tout un courant de pensée politique et philosophique capital : celui des idéologues, systématiquement muselé par Napoléon, et, depuis, quelque peu occulté par les manuels d'histoire littéraire. — B. D.

★ Nizet, 192 pages, 28,75 F.

UN ESSAI DE LÉO HAMON

Du gaullisme à l'union de la gauche

★ LA REVISION, LA VRAIE FIDELITE, de Léo Hamon. Stock, 236 pages, 35 F.

POUR M. Léon Hamon, qui fut, depuis 1958, de la cohorte insatisfaite des « gaullistes de gauche », c'est par « *la révision* » de la doctrine gaulliste que s'affirmera aujourd'hui « *la vraie fidélité* » à l'inspiration du général de Gaulle. Révision qui n'est pas reniement des principes, mais adaptation de la pensée aux « *circonstances nouvelles* ».

Ces circonstances nouvelles, c'est la place désormais minoritaire des gaullistes dans la coalition au pouvoir. Situation en quelque sorte sanctionnée par l'« *étrange défaite* » de M. Jacques Chaban-Delmas en 1974, mais née en fait, selon M. Léo Hamon, de la « *fausse victoire* » de 1973 : c'est alors, en effet, que la droite est devenue « *majoritaire dans la majorité* ». Aussi le projet de transformation sociale qui distinguait, dès l'origine — affirme M. Léo Hamon — les gaullistes des autres « patriotes » n'est-il plus crédible. A dire vrai, l'a-t-il jamais été ? L'auteur lui-même semble en douter : « *Les apparences*, note-t-il à la fin de son livre, *pouvaient, jusqu'au printemps 1974, être différentes.* »

Les apparences ! De fait, les chiffres cités le montrent, le gaullisme a pu attirer à lui des voix de gauche (ces voix qui l'ont, pour la plupart, quitté au bénéfice de M. Mitterrand), le poids de la droite n'en est pas moins resté prédominant. Malgré le général de Gaulle qui va échouer, selon Léo Hamon, sur la mise en œuvre — par le référendum de 1969 — de la participation. Malgré M. Chaban-Delmas qui tentera ensuite, d'une autre manière, de prendre la même direction par la voie de la « nouvelle société » : nommé secrétaire d'Etat, M. Léo Hamon en sera pendant trois ans le porte-parole appliqué.

Les vastes majorités recueillies par les gaullistes ne devaient donc pas faire illusion, reconnaît aujourd'hui l'ancien secrétaire d'Etat, qui relève l'impuissance de la Vᵉ République à résoudre certaines contradictions : entre la volonté de rassemblement affirmée par le général de Gaulle et les contraintes du « fait majoritaire », entre le refus des partis et la constitution d'un « mouvement » — l'U.D.R. — devenu semblable aux autres, entre l'idée de la participation et la réalité d'un style autoritaire.

Depuis mai 1974, ajoute M. Léo Hamon, la droite a cessé de se dissimuler : elle s'est rassemblée sur un candidat issu de ses propres rangs, et le gaullisme, le vrai, est revenu à son « étiage » ordinaire : 15 % des voix.

L'illusion dissipée ou, au mieux, l'expérience brisée, le gaullisme doit, selon l'auteur, chercher d'autres moyens d'offrir à la France « *une grande ambition* ». D'abord en redéfinissant cette grande ambition : ni l'expansion économique, à laquelle manque « *la part du rêve* », ni l'indépendance, acquise grâce à de Gaulle, ni la paix, objectif « *dévalorisé parce qu'il est atteint* » ; reste la justice sociale, qui passe, dans l'entreprise, par « *la distinction des prérogatives du pouvoir et de la propriété* ». Autre révision nécessaire : le style de commandement qui, à l'intérieur comme à l'extérieur du mouvement gaulliste, a trop souvent donné l'image d'un autoritarisme hautain.

Enfin — et c'est le pas le plus difficile à franchir — l'alliance à gauche est désormais, selon M. Léo Hamon, la seule chance du gaullisme. Faut-il donc oublier les diatribes du général de Gaulle contre les communistes. Oui, répond l'auteur, « *l'opposition au communisme n'est pas l'inspiration majeure du gaullisme, même si elle en a été parfois la commodité. Il est temps qu'elle cesse d'en être l'obsession, sous peine de condamner les gaullistes au confinement dans un bloc conservateur dont ils n'ont plus la direction* ».

On ne peut que souscrire à la plupart des analyses de M. Léo Hamon sur l'évolution de la Vᵉ République. Quant à ses conclusions, elles s'adressent d'abord aux gaullistes. Le « message social » du général de Gaulle a-t-il quelque rapport avec le programme de la gauche ? Aux électeurs de M. Chaban-Delmas de répondre. Les autres se demandent si les « pesanteurs sociologiques » de ce courant dans lequel s'exprime, aujourd'hui comme hier, selon M. Léon Hamon, « *la gauche de la droite* », ne sont pas plus fortes que les bonnes intentions. Ils se demanderont surtout si la querelle de l'héritage n'est pas largement dépassée et s'il est encore vraiment nécessaire de définir les choix politiques par référence au gaullisme.

THOMAS FERENCZI.

ECHOS ET NOUVELLES

— L'ASIATHEQUE, librairie spécialisée dans les publications relatives à l'Asie, de la Méditerranée à l'océan Pacifique, dans toutes les langues et dans tous les domaines de la connaissance : archéologie, histoire, littérature, religion, anthropologie, linguistique, économie, se fait également éditrice pour publier les textes d'un colloque : « Littératures du Sud-Est asiatique » établis sous la direction du professeur Pierre-Bernard Lafont pour l'Indochine et de M. Denys Lombard, pour l'Insulinde. Suivra dans le courant du premier trimestre 1975, la publication d'un colloque consacré au déchiffrement des écritures sous la direction du professeur Leclant, égyptologue, 6, rue Christine, 75006 Paris.

— « JE BATIS MA DEMEURE », recueil de poèmes d'Edmond Jabès de 1943 à 1957 paru en 1959, fait l'objet d'une réédition chez Gallimard, avec une préface de Gabriel Bounoure.

— LE SEPTIEME CAHIER MARCEL PROUST, consacré aux « études proustiennes », vient de paraître (Gallimard) avec les actes du colloque organisé à Paris du 20 au 22 janvier 1972 par New-York University et l'Ecole normale supérieure, sur le thème « Proust et la nouvelle critique ». Des études et documents et des cahiers inédits complètent ce numéro.

— JULES VERNE A NANTES. — Depuis dix ans, Nantes, ville natale de l'écrivain, est dotée d'un centre d'études et d'un musée Jules-Verne. Un colloque vient de s'y tenir pour approfondir le secret du romancier et de son style. Y ont participé, outre plusieurs professeurs de l'université de Nantes, Mme Simone Vierne, auteur d'une thèse sur « Jules Verne et le roman initiatique », et M. Pierre-André Touttain, qui vient de publier un « Cahier de l'Herne » consacré à l'auteur des « Voyages extraordinaires ». Une exposition itinérante retraçant la vie et l'œuvre de l'écrivain s'est ouverte à la bibliothèque universitaire de la ville, et la maison de la culture que dirige Georges Vitaly a donné une représentation du « Tour du monde en quatre-vingts jours » interprété par la Compagnie des marionnettes de Nantes.

— LE PRIX ISAAC DEUTSCHER fondé pour couronner chaque année une œuvre qui fait progresser la pensée marxiste a été attribué à la fin de 1974 à Maxime Rodinson pour son livre « Islam et Capitalisme » et pour l'ensemble de ses travaux. Maxime Rodinson se rendra à Londres au printemps 1975 pour donner une conférence dans la série des « Memorial lectures », à la mémoire d'Isaac Deutscher, selon la tradition britannique.

— LE PRIX SAINT-FIACRE, destiné à récompenser un ouvrage traitant un sujet horticole ou de l'horticulture en général, a été décerné par l'Association des journalistes de l'horticulture, à l'unanimité, à Michèle Lamontagne pour « la Nature apprivoisée », (Hachette), ouvrage plus particulièrement destiné aux enfants.

— LE PRIX LITTRE a été attribué à Gaston Baissette pour son roman « le Vin de feu » paru aux éditions Julliard.

— SELON LA TRADITION, LES PRIX ANTONIN ARTAUD, ILARIE VORONCA, CLAUDE SERNET seront attribués au cours des « Journées de poésie de Rodez », qui auront lieu les 5 et 6 avril 1975. Le prix Artaud couronnera un recueil de poèmes édité depuis 1973. Le lauréat recevra la somme de 1 000 F. Le prix Voronca couronnera un manuscrit qui sera ensuite publié par l'éditeur Jean Subervie. Enfin, le prix Claude-Sernet, d'une valeur de 600 F couronnera un recueil paru au cours des deux dernières années. Pour les prix Artaud et Voronca, il convient d'adresser, avant le 1ᵉʳ mars 1975, recueils et manuscrits en deux exemplaires accompagnés d'une notice bio-bibliographique à Denys-Paul Bouloc, 75, bd de Charonne, 75011 Paris. Tél. : 370-21-75.

— RECTIFICATIF. — Mme Blandine Barret-Kriegel, qui dirige aux éditions Calmann-Lévy la collection « L'ordre des choses » (voir « le Monde des livres » du 31 janvier) nous fait savoir qu'elle collabore aux travaux de l'équipe de Michel Foucault au Collège de France mais n'est pas son assistante comme nous l'avions indiqué par erreur.

VIENT DE PARAITRE

Romans français

JEAN DEMELIER : *le Sourire de Jonas.* — L'auteur s'est fait connaître par des nouvelles, *Gens de la rue*, puis par un roman, *le Rêve de Job.* Aventure et héros comique. *Jonas* (péripétie de deux adolescents d'origine séraphique au cœur de Poitiers) reprend une quête identique. (Gallimard, « Le chemin », 610 p., 75 F.)

LUDOVIC JANVIER : *Face.* — Des centaines d'histoires nées les unes des autres dans le style syncopé et l'écriture singulière de la jeune littérature imprégnée de Céline et de Bataille. L'auteur a consacré plusieurs essais au « grand roman » et à Beckett. (Gallimard, « Le chemin », 178 p., 28 F.)

FREDERICK TRISTAN : *Journal d'un autre.* — La description d'une solitude à l'humour désespéré. Par l'auteur du *Singe égal du ciel.* (Christian Bourgois, 250 p., 31,30 F.)

MICHELE PERREIN : *le Mâle aimant.* — L'auteur du *Buveur de Garonne*, à partir de trois vies réelles, analyse dans ce livre, ni roman, ni essai, ni thèse, la découverte que fait la femme de ce qu'elle ne doit pas être. (Julliard, 220 p., 23,35 F.)

MURIEL CERF : *le Diable vert.* — De son précédent ouvrage, *l'Antivoyage*, Bertrand Poirot-Delpech avait écrit : « L'auteur traverse l'Asie des gueux avec des réflexes de chat. » Son nouveau roman a également l'Asie pour cadre. (Le Mercure de France, 320 p., 35 F.)

Littérature étrangère

CONSTANTIN SIMONOV : *Vingt jours sans guerre.* — Le récit à peine romancé d'une permission d'un correspondant de guerre de l'armée soviétique, dans les derniers jours de l'année 1942. Trad. du russe par Andrée Robel. (Julliard, 240 p., 23,35 F.)

SAUL BELLOW : *Mémoires de Mosby et autres nouvelles.* — Trois longues nouvelles de l'auteur de *Herzog.* (Gallimard, « Du monde entier », 200 p., 29 F.)

NOVALIS : *Œuvres complètes (2 volumes).* — Armel Guerne a traduit et présenté les œuvres du grand romantique allemand. Le premier tome comprend les romans, les poésies, les essais ; le second réunit les fragments (Gallimard, 393 p. et 458 p., 57 F et 59 F.)

Politique

NOAM CHOMSKY ET E.S. HERMAN : *Bains de sang.* — Le célèbre linguiste américain et l'un de ses compatriotes économiste dénoncent les bains de sang dits « constructifs » au Vietnam. Où My Lai rejoint Watergate. Trad. de l'américain par Marie-Odile Faye et précédé de *l'Archipel Bloodbath*, de Jean-Pierre Faye. (Seghers - Laffont, Change. 200 p., 29 F.)

Société

BERTRAND BOULIN : *Au secours des enfants perdus.* — L'auteur, fondateur du Comité de lutte contre la délinquance juvénile et du Comité anti-drogue, a recueilli ses conversations avec de jeunes prostituées, drogués, suicidaires, de douze à seize ans. (Guy Authier, 320 p., 39 F.)

Souvenirs

RAYMOND CASTANS : *Marcel Pagnol m'a raconté.* — Ils étaient cinq amis : Henri Jeanson, Marcel Achard, Gaston Bonheur, Tino Rossi et Raymond Castans, qui écoutaient parler Marcel Pagnol. L'un des cinq s'est souvenu. (La Table ronde, 240 p., 30 F.)

Histoire

YVES CASTAN : *Honnêteté et relations sociales en Languedoc. 1715-1780.* — Les exigences à demi mot d'une manière de vivre : une étude en profondeur de la culture occitane. (Coll. « Civilisations et mentalités », Plon, 699 p., 46,70 F.)

Critique littéraire

JEAN MARKALE : *la Tradition celtique en Bretagne armoricaine.* — Des trois pays celtiques : Bretagne armoricaine, Pays de Galles et Irlande, le premier est le seul à n'avoir pas conservé de littérature écrite ancienne. Cet ensemble de textes s'emploie à définir, à partir des chants et contes populaires oraux, une spécificité armoricaine dans le concert des traditions européennes. (Payot, « Le regard de l'histoire » 336 p., 55,75 F.)

VICTOR HUGO : *Voyages - France et Belgique (1834 - 1837).* — De la lettre au journal de voyage et au journal intime. Texte établi et annoté par Claude Gely. (Presses universitaires de Grenoble, 390 p., 65 F.)

M. BEGUELIN : *Henri Michaux, esclave et démiurge.* — Essai sur la loi de domination-subordination. L'auteur montre ce combat au deuxième degré pour triompher de la traduction et poser les fondements pratiques et critiques de l'art moderne. (L'Age d'homme, 220 p., 27 F.)

Spiritualité

SEYYED HOSSEIN NASR : *Islam - Perspectives et Réalités.* — Les aspects essentiels de l'Islam à travers la tradition : le Coran, le prophète, la loi sacrée, la voie spirituelle et enfin le sunnisme et le chiisme. Trad. de l'anglais par H. Crès. (Buchet-Chastel, 225 p., 34,80 F).

RACHI. L'œuvre de ce commentateur de la Bible et du Talmud (1040-1105), traduit en latin par Nicolas de Lyre au quatorzième siècle. Avant-propos de Manès Sperber. (Société Technique pour l'éducation, 19, bd Poissonnière, Paris.)

Spectacles

NICOLE CASANOVA : « *Isolde* 39 ». — Une biographie de la cantatrice Germaine Lubin, interprète du rôle d'Isolde en 1939, date marquante de sa vie. (Flammarion, 256 p., 36 F.)

Biographie

JEAN-CLAUDE LAMY : *Pierre Lazareff à la une.* — La vie de celui qui fut le patron de *France-Soir* de 1949 à 1972 et l'inventeur à la T.V. de « Cinq colonnes à la une ». (Stock, « Les grands journalistes », 350 p., 32 F.)

DOUGLAS DAY : *Malcolm Lowry.* — La vie remuante, au jour le jour, de l'auteur d'*Au-dessous du volcan.* (Buchet-Chastel. Traduit de l'américain par Clarisse Francillon. 293 p., 49,80 F.)

Sciences humaines

MICHEL LOBROT : *la Libération sexuelle.* — Un psychologue analyse le mécanisme des répressions sexuelles. (Payot, 224 p., 11 F.)

SOCIOPSYCHANALYSE 5 : ouvrage collectif : Les théories et les expériences de Gérard Mendel et de ses disciples. (Payot, 240 p., 14,50 F.)

OSIRIS CECCONI : *Croissance économique et sous-développement culturel.* — Une analyse globale des mécanismes économiques et sociaux de la croissance et leur négation de l'homme. (P.U.F., « Sociologie d'aujourd'hui », 680 p., 98 F.)

P. DE BRUYNE, J. HERMAN, M. DE SCHOUTHEETE : *Dynamique de la recherche en sciences sociales.* — Réflexion et synthèse sur la méthodologie spécifique des sciences sociales. Préface de Jean Ladrière. (P.U.F., « Sup. - Le Sociologue », 240 p., 38 F.)

ANDRÉ MARTINET : *Evolution des langues et reconstruction.* — Une vingtaine d'études théoriques et historiques d'un grand linguiste français. (P.U.F., « Sup.- Le Linguiste », 264 p., 36 F.)

F. CHATELET, E. PISIER-KOUCHNER, J.-M. VINCENT : *les Marxistes et la Politique.* — De Marx à « Che » Guevara, un abondant et éclectique choix de textes. (P.U.F., 736 p., 68 F.)

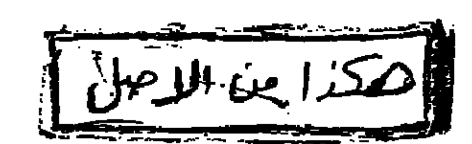
Dans les « poche »

JOACHIM DU BELLAY : « les Regrets », précédé des « Antiquités de Rome » et suivi de « Défense et illustration de la langue française ». Préface de Jacques Borel, édition établie par S. de Sacy. (Gallimard-Poésie, 320 p., 6,90 F.)

THOMAS DE QUINCEY : « les Confessions d'un opiomane anglais » suivi de « Suspiria de profundis ». Trad. et préface de Pierre Leyris. (Gallimard-Idées, 320 p., 9,40 F.)

JACQUES PREVERT : « Choses et autres ». Des proses, des poèmes, des fables. (Gallimard-Folio, 270 p., 7,20 F.)

YUKIO MISHIMA : « le Pavillon d'or ». Trad. du japonais et préfacé par Marc Mecréant. (Gallimard - Folio, 390 p., 7,20 F.)



Lettres italiennes

Moravia et Soldati

DEUX VIEUX ROUTIERS

★ UNE AUTRE VIE, d'Alberto Moravia, nouvelles traduites par Simone de Vergennes. Flammarion, 255 pages, 38 F.

★ LE DERNIER ROLE, de Mario Soldati, traduit de l'italien par Charles Poitevin. Fayard. 272 pages, 39 F.

DEPUIS 1929, *on le sait*, Moravia est le peintre du malaise. Ses *Indifférents* déjà le disaient : dans une société moribonde, les hommes ont beau s'agiter, ils ne sont que des alouettes *en quête de miroirs où s'identifier, où se* perdre. Ils ne peuvent que voleter dans l'absurde, absurdement, sans rien à quoi se raccrocher : ni foi, ni engagement politique ou créateur, *ni amour, ni sexualité. Rien qu'une immense et* laminante difficulté d'être qu'ils travestissent en *Ennui*, *Mépris*, voire *Désobéissance*.

Les hommes... *Quant aux femmes, elles ne sont guère mieux* loties. C'est même pis. Voyez plutôt ce nouveau recueil d'Elzeviri (1), où l'auteur de *la Belle Romaine* aborde un sujet à la *mode : la condition féminine. Trente fois, je y est une autre*, une Italienne moyenne — très moyenne — à la recherche de son identité. Et trente fois, elle est victime. D'elle-même, bien sûr, de son désir de plaire, qui l'isole jusque dans le succès *(Célèbre)*, de son snobisme, de son masochisme. Quand on ignore qui on est, on peut se définir dans la souffrance qu'on choisit de s'infliger *(Ligne rouge, ligne noire)*. On peut aussi, parce qu'on se sent en état de *Kidnapping* perpétuel, s'en remettre à ses ravisseurs pour apprendre de leurs exigences, *à quoi on ressemble. Mais surtout* — et là Moravia désigne sans l'explorer le vrai problème, — on se précipite tête baissée dans le vieux piège des pays à enfer : le mariage. Baptême, *changement de statut-miracle dont on croit qu*'il *permet* instantanément éclosion, bonheur et possession de soi...

Erreur ! L'univers conjugal n'est qu'un *no man's land*, une *terre de malentendus, d'échecs, de communication épineuse (Lapsus)* où la belle plante devient vite une épouse desséchée, qui se réveille la nuit, le visage crispé, avide soudain de libé*ration (Equilibre)*. Elle ressemble à *cette Somnanbule* qui rêve de tuer son mari en simulant une de ses crises et qui, reprenant conscience brutalement, ne sait pas si elle vient, ou *pas, d'accomplir sa vengeance. Une fois pour toutes la femme* est absente à elle-même ou prisonnière de ses fantasmes. Une fois pour toutes, aliénée, impuissante. Seul lui est permis le rêve dans le rêve.

On n'en attendait pas moins d'un esprit négateur comme Moravia ! Malheureusement cette négation n'atteint jamais à la vraie profondeur. Les créatures qui expriment ici leurs confidences sont unidimensionnelles, plus aveuglées que nature, invraisemblables. Des petits Pinocchio en jupon, à qui il manque cette pointe de cérébralité, d'instinct, de névrose, de folie, de n'importe quoi qui leur donne vie.

C'est d'autant plus flagrant qu'elles parlent à la première personne. Comment peut-on lire sans sourire, alors qu'elles sont écrites sans humour, et par un monsieur de soixante-sept ans, des phrases comme celle-ci : *« J'étais une jeune fille d'une beauté éclatante »*, ou : *« Je fais remonter aussi haut que possible ma minijupe pour qu'il soit obligé de remarquer mes jambes, mes magnifiques jambes... »* ? Et le livre en regorge. Rien n'est pourtant plus périlleux que ces changements de sexe littéraires.

Moravia a trop de métier pour ne pas boucler la boucle, mais ses meilleures nouvelles ne tiennent que par la virtuosité de leur composition. Quelque chose n'a plus lieu. Sous la plume du vieux routier, rien ne résonne plus comme avant. Rien ne subsiste du charme à la fois néo-réaliste et néo-pirandellien des grands romans. Pour le Moravia d'*Agostino* ou du *Conformiste*, qui fut si précoce, l'heure de grâce est peut-être passée ? Mais le silence, alors, ne vaut-il pas mieux ?

Un ballet de fantômes

Autre professionnel : Mario Soldati, l'auteur des *Lettres de Capri*, qui, à soixante-huit ans, revient avec ce *Dernier Rôle*. Un roman qui, malgré sa structure peu équilibrée — un démarrage difficile et des longueurs — est loin d'être inintéressant. Peut-être simplement parce que Soldati y aborde des thèmes dont on ne peut dire s'ils « sont de son âge » ou pas, mais qu'à son âge il développe mieux qu'avant, avec plus de sincérité : les jeux du temps et de la mort.

Un vieil acteur — *de genre*, comme on disait, — et de second ordre, se trouve pris dans une sombre histoire de chantage, entre sa femme qui le ruine doucement et leur bonne, une petite Corse impavide, qui manipule son monde dans une ambiance digne du *Servant de Losey*. Tout cela sur la Riviera du Ponant désuète proustienne, avec ses villas Liberty dans Bordighera déchue, à deux pas de Cannes et son Festival, de Monte-Carlo et son casino.

Le narrateur, comme l'écrivain, est plus un homme d'images que de mots. Cinéaste, il navigue dans les labyrinthes de la RAI, la télévision italienne qu'on vient de réorganiser. Il se souvient. Recherche des amis perdus, vingt ans après : un ballet de fantômes. La fin du *Temps retrouvé* ou *Il était une fois à Hollywood*, quand les anciennes vedettes ne sont plus que des caricatures d'elles-mêmes. A quoi rime cette décrépitude ? Pourquoi cette déchéance, qui, symboliquement, s'incarne dans le dernier rôle imposé au vieil acteur ?

Soldati irrite quand il s'efforce de « faire moderne » (qu'il décrive amèrement Fiumicino ou les embouteillages romains). Mais il sait parler du *« temps qui s'accumule non seulement dans notre mémoire d'individu, avec laquelle il disparaît, mais aussi dans une patine, dans un souffle qui ne finit jamais »*. Il sait capter le rapport intime d'un acteur avec sa matière, création qui *« joue de la personne physique, nerveuse et spirituelle »*. Il sait dire *« l'enfer frivole »* qu'est le Festival de Cannes, autant que la fascination de qui pénètre, nerfs électrisés, dans une salle de baccara.

Et lui aussi, touche à la femme italienne, mais en démontant un mécanisme précis. Pour cet ancien élève des Bons Pères, le mal vient de la dissociation entre sentiment et désir sexuel, héritée de vingt siècles de catholicisme romain. L'amour pour l'épouse est lié au respect pour la Mère, la Madone. *Le désir est* méprisable, il s'adresse donc, de préférence, à la domestique, qui renvoie à la Nourrice de l'enfance, celle qui, justement, protégeait de l'autorité maternelle. La bonne contre *l'épouse* Bécassine, contre Béatrice. Schéma de base du ratage conjugal à l'italienne.

En tout cas, dans le propos disert de Soldati passe une vibration, ne serait-ce que celle du spectateur frustré. Parce qu'il n'a pas tout à fait admis, pas tout à fait compris « *pourquoi le monde a changé à ce point et en si peu de temps...* ».

FRANÇOISE WAGENER.

(1) Récits de trois ou quatre pages que publient chaque jour les quotidiens italiens.

LES CONFIDENCES MASQUÉES DE SUSANNA AGNELLI

★ NOUS PORTIONS DES COSTUMES MARINS, de Susanna Agnelli. Fayard, 252 pages, 34 F.

CETTE *jeune fille « au cœur brisé », « détestée par principe »*, cette jeune fille *« qui a toujours l'air de se tourner vers un autre univers »*, on a bien envie de l'aimer. De la prendre au mot du *défi que, devenue une femme épanouie*, elle a accepté d'un de ses amis éditeur en Angleterre : *prouver qu'elle est un véritable écrivain*. On lui dit avec plaisir qu'à présent, c'est à son second livre qu'on l'attend, au rendez-vous où *triomphèrent* Solange de La Rochefoucauld et Elvire de Brissac.

Car la jeune fille se nomme Susanna Agnelli et son livre *Nous portions des costumes marins* (Fayard) raconte son histoire de 1922 à 1945. Entre tant de nobles plus faux que vrais, noirs ou rouges, papalins ou monarchistes, les bourgeois Agnelli sont la seule dynastie qui joue un rôle actif dans la vie italienne depuis le début du siècle. Les Savoie sont un masque jeté, après avoir été un alibi. Mais le grand-père Agnelli, cet officier de cavalerie qui, vers 1899 fonda, à Turin, la Fiat, engendra la lignée dont le nom est indissociable de l'expansion économique et politique.

« Agnelli, Pirelli, nemici gemelli » — Agnelli, Pirelli, les ennemis jumeaux — scandaient les gauchistes dans les cortèges de l'automne chaud de 1969. Ce slogan, qui résumait une bataille politique en deux patronymes, il a pesé aussi sur des adolescents. L'un, Giovanni Pirelli, avait déjà *cherché d'en desserrer l'étranglement* en devenant un romancier prolétarien et membre du parti communiste, *avant de mourir tragiquement dans* un accident d'auto. L'autre, cette jeune fille justement, Susanna Agnelli, *en a drapé le drame derrière les* linons d'un autre type d'écriture.

Il n'est pas possible de parler de son livre sans le référer à son nom même, puisqu'il est tramé d'une dialectique subtile : comment, vivant en Agnelli, faire advenir celle qui se nomme Susanna ? Comment définir son être et sa volonté, sans s'emporter dans la révolte ? A vrai dire, la jeune fille Susanna décrivant le petit univers des frères et sœurs, dominé par l'aîné, Gianni — l'actuel président de la Fiat, — où la mère suscite une merveilleuse anarchie, ne met jamais en doute les fondements du pur état de privilèges qui structure ces enfances. Quelque part, il existe sans doute un autre univers, mais elle ne le sait qu'abstraitement, jusqu'au jour où elle s'engage comme infirmière sur des navires-hôpitaux, pendant la guerre. De la condition ouvrière à Turin, des réalités du fascisme, elle ne dit rien.

Leurres et héros

Ces Mémoires, donc, n'apprennent pas *grand-chose à qui voudrait* y trouver trace de l'histoire générale. Et même la mythologie Agnelli, qui *reste à écrire, n'en tire pas grande* contribution. Ce n'en était pas le but ni le plan. L'essentiel, c'est la vérité *de l'auteur et sa fiction*.

Car Susanna Agnelli sécrète en chapitres brefs un réalisme fantastique qui baigne chaque étape de sa recherche d'elle-même. Chacun de ses épisodes se place dans l'enfilade des écrans où la vie répète ce qui se joua pour elle, lorsqu'elle sut qu'elle se nommait Agnelli. Les faits et gestes surgissent comme autant de rêves, ponctués d'odeurs et de spec*tacles, avec leur cohérence et leur* sens déplacé. Le personnage du grand-père, « le sénateur », celui du *frère aîné, Gianni, en sont les statues* éponymes autour desquelles se placent et se déplacent les cortèges *fantasmatiques de la jeune fille* Susanna.

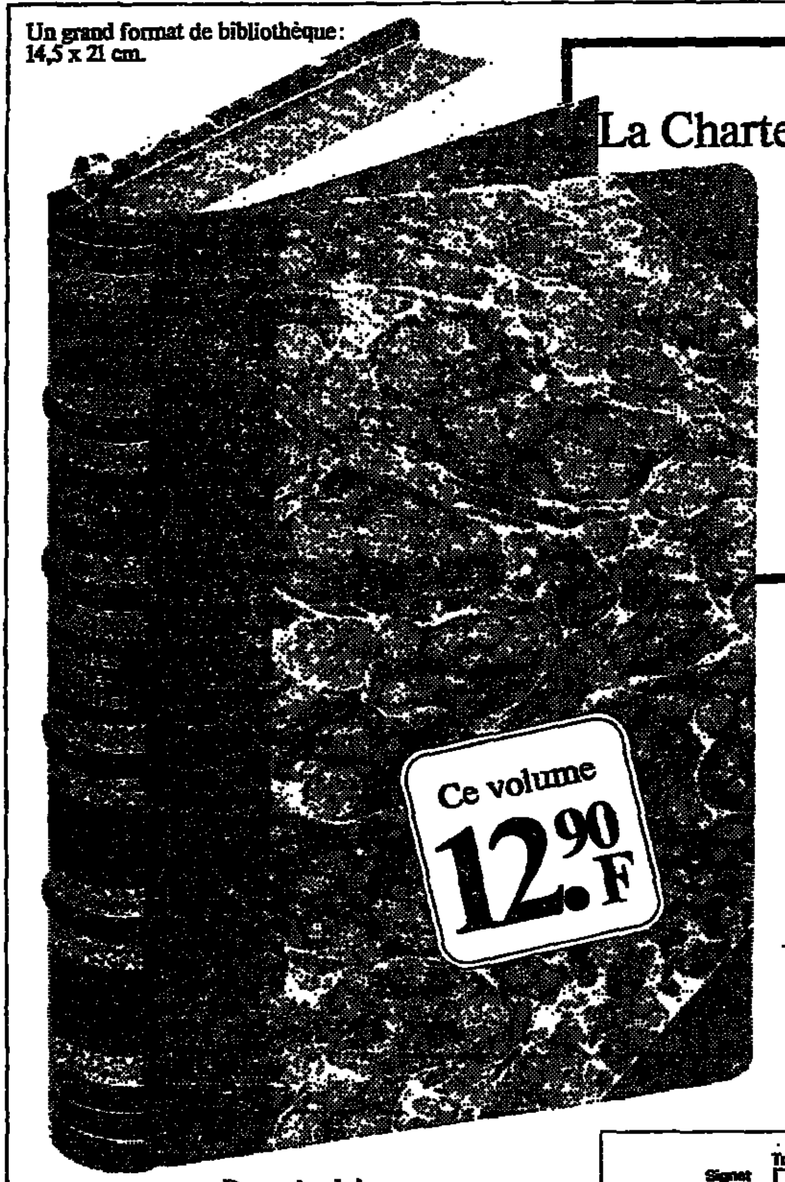
Une telle grille de lecture, il n'est pas possible que l'auteur en ait méconnu l'évidence et tout ce qu'elle implique. Mais un écran supplementaire — opaque celui-là — la voile comme si le lecteur n'entendait qu'une voix dans le parloir d'un Carmel. L'écran de la langue. L'ouvrage a-t-il été écrit en anglais, puisque Mme Agnelli en est familière ? En a-t-il existé une version originale italienne ? En ce cas, on voudrait entendre les rythmes et les mots, indissociables d'un discours aussi original que celui-là. Reste en tout cas que la version française de Marie-France Watkin, ourlant le recul et l'ironie d'un récit mondain, *s'adapte admirablement à la lecture* facile des dames de Milan, de Turin, de Venise ou de Rome, qui y cher*cheront la vérification de leurs propres* souvenirs.

Dommage ! car il convient d'écouter ce personnage imaginaire que restitue Susanna Agnelli. Prétendre l'interroger sur les apparences de sa réalité serait un total contresens. Car *elle a triomphé : elle est bel et bien* passée de l'autre côté du miroir, et le parc des monstres de pierre de Bomarzo, elle en a fait un merveilleux jardin. Puis elle a su en sortir. Mais Giovanni Pirelli, lui, est mort de leur effroi fascinant.

JACQUES NOBÉCOURT.







Graham Greene

VU PAR ANTHONY BURGESS

Un Anglais peu tranquille

(Suite de la page 15.)

Des caries dentaires aux tables poisseuses des cafés, en passant par les flonflons de l'orgue de cinéma, *« cette bouche humide qui exprime la malédiction d'ici-bas »*, l'œuvre éclaire notre réalité d'un jour cruel. Certes, il arrive que l'ordre divin entre en contact avec l'ordre naturel, mais jamais au point de l'irradier, de lui conférer quelque éphémère sainteté. En dépit de ces rencontres et collusions, il y a d'abord opposition totale. Prenez par exemple le prêtre imbibé de whisky de *la Puissance et la Gloire* : cette épave, père d'un bâtard, peut cependant célébrer chaque jour le sacrifice de la messe. Tous les prêtres de l'œuvre sont, d'ailleurs, d'une désolante imperfection : laids, dyspepsiques, et même mariés, à l'occasion (comme dans *le Consul honoraire*, où le curé a, en outre, rompu avec l'Eglise pour servir la révolution) ; mais, si lamentables soient-ils, ils restent les porte-parole de Dieu, qui ne recrute pas ses serviteurs parmi cette humanité au sourire frais et au teint rose qu'incarne le docteur Kissinger.

Les derniers romans de Greene et quelques-uns de ses essais montrent que notre auteur s'engage plus à gauche qu'il n'est sans doute convenable pour un fils de l'Eglise. « *Mr. Greene* (autrement dit M. Vert) *est rouge* », dit-on en Angleterre. On s'attendrait évidemment à le trouver parmi les conservateurs extrémistes nostalgiques, du type Evelyn Waugh, mais c'est oublier qu'il a toujours été attiré par les coins de la planète, en Afrique, en Amérique du Sud, dans l'Est asiatique ou à Haïti, où s'épanouit le comble de la misère et de la dépravation et où les révolutions couvent en permanence. C'est la société établie, ce sont les systèmes bien rodés et satisfaits que refuse notre homme : la Grande-Bretagne, par exemple, devenue « Etat-Providence », ou les Etats-Unis célébrant la toute-puissante consommation. L'Eglise militante ne saurait être une entreprise de ce style-là, et les communistes, tels que Greene les voit, ont nombre de points communs avec les catholiques. Un des personnages des *Comédiens*, tué par les « tontons macoutes » de Papa Doc', écrit avant de mourir : *« Le communisme dépasse les frontières du marxisme, comme le catholicisme est bien davantage que la curie romaine... Il y a une mystique, aussi importante que la politique... Les communistes ont commis les pires crimes... Mais au moins se sont-ils engagés. Je préfère avoir du sang sur les mains que l'eau de Ponce-Pilate. »*

Saint Fidel Castro

Tout cela peut sembler assez sinistre au grand public, qui demande avant tout à être diverti. Greene est pourtant un auteur extrêmement amusant (*les Voyages avec ma tante*, roman dénué de théologie, se donnent d'ailleurs pour un « divertissement »), et beaucoup plus « populaire » que François Mauriac auquel on le compare souvent. Son expérience de critique de cinéma et ses goûts de cinéphile l'incitent à construire la plupart de ses livres en vue d'une adaptation cinématographique qui, du reste, ne tardera pas. Il invente, comme Stevenson, une classique histoire d'aventure, visuelle, chargée d'exotisme, et la pimente ensuite de son humour, la farcit de problèmes religieux. Il peut être aussi drôle que sentimental. Il n'hésite pas à se pasticher lui-même, ce qui lui valut un prix, (pas le premier) dans un concours de pastiches où, sous un pseudonyme, il mit en boîte Graham Greene. Et son dernier roman, *le Consul honoraire*, me paraît une sorte de charge involontaire de ses thèmes favoris, ou encore quelques vieilles recettes appliquées avec une infinie complaisance, tant s'y retrouvent tous les ingrédients habituels : la petite putain, le chef de la police, philosophe désabusé, une sorte de La Rochefoucauld botté, les inévitables martyrs et les mystères de la grâce divine.

Aussi brillant essayiste que critique littéraire et romancier, Greene nous déroute parfois par ses prises de position en faveur de certaines causes révolutionnaires qui me semblent douteuses, mais reconnaissons qu'elles font partie de sa théologie, qui dote d'une espèce de sainteté Ho Chi Minh et Fidel Castro.

Dans cette œuvre, aucun mot n'est superflu, chacun pèse son juste poids : comment ne pas admirer cette maîtrise de la langue, obtenue avec tant de subtilité et une telle économie de moyens ? Qu'il nous donne un roman, une pièce de théâtre, un film, un article, ou quelque éphémère feuilleton, Greene nous ouvre les portes d'un univers étonnant qui n'appartient qu'à lui.

ANTHONY BURGESS.
(Traduction G. Rolin.)

Portrait du romancier à travers les autres

★ ESSAIS, de Graham Greene. Traduit de l'anglais par Marcelle Sibon. Robert Laffont, 436 pages, 49 F.

GRAHAM GREENE est romancier avant tout : ses périples dans les domaines de la culture, de la critique, de l'essai, pour autant qu'on en puisse juger par ce gros livre, ne valent que par référence indirecte à son emportement d'écrivain. Certes, l'ensemble ici rameuté ne présente qu'un choix de ces incursions peu coutumières, mais cela suffit : Graham Greene, d'une façon générale, voit sous l'auteur qu'il examine un « personnage » digne ou indigne de la fiction romanesque. Chacun sera frappé par l'abondance des textes qu'il consacre non pas aux œuvres proprement dites, mais aux biographies de ceux qui ont écrit ces œuvres. Cela, qui déconcerte, résulte des hasards de l'actualité : Graham Greene écrivit ces essais (échelonnés sur trente ans) pour répondre à des sollicitations précises : il faut creuser assez profond pour trouver ce qui, dans cet éparpillement, le concerne et le dévoile.

Beaucoup de pages sont vouées à des écrivains anglais du dix-septième ou du dix-huitième siècle, d'évidence mineurs. L'intérêt sera plus vif lorsqu'il s'agit d'un Rider Haggard, d'un Edgar Wallace ou de John Buchan, parce que ces auteurs, facilement classés dans la para-littérature (écrits policiers ou d'aventures), ont connu de belles fortunes de l'un et de l'autre côté de la Manche. En outre, le fait que Graham Greene leur prête une telle importance indique ce qu'est pour lui la lecture et détermine son choix d'écrivain.

En 1947 (date du préambule au recueil), songeant à l'enfant qu'il fut, il évoque un livre sans prétention esthétique, mais plein de bruits, de mouvements exagérés, d'actions vives : « The Viper of Milan », de Marjorie Bowen, qui n'existe pas (à ma connaissance) en traduction française. A propos de cet ouvrage médiocre (sauf pour notre auteur, et pour des raisons qui ne tiennent pas à la littérature), revivant sa lecture adolescente, Graham Greene écrit : « On ne pouvait la (miss Bowen) lire sans croire qu'écrire était vivre et jouir de la vie, et quand on découvrait son erreur, il était trop tard... le premier livre est une grande joie. En tout cas, elle m'avait fourni mon thème, que la religion, sans doute, m'expliquerait plus tard en d'autres termes, mais le schéma en était déjà là : le mal parfait parcourant le monde où le bien parfait ne cheminera plus, et seul le pendule est la garantie qu'en fin de compte justice triomphe.

Voilà, bien sûr, l'idée forte qui s'inscrit au vif de ses romans — avec cette autre : la trahison, — ainsi qu'on peut le vérifier en relisant (entre autres) « la Puissance et la Gloire », dont paraît la version définitive. Mais ce même fil court, plus ou moins visible, à travers les divers chapitres consacrés à Henry James (la partie assurément la plus riche et la plus neuve de l'ensemble). Soulignant ce qui sépare le James du début, celui de « The American », du James de la maturité créatrice, au temps de « The Golden Bowl », Greene voit l'écrivain passer « d'une représentation assez simpliste du mal sous les traits sans mystère du meurtre, au mal « in » propria persona », descendant Bond Street en se promenant, charmant, cultivé, sensible »...

Du coup, la lecture des « Essais » s'organise comme approche indirecte des romans de Greene : ce qu'il cherche, ce sont des héros. Dans le cas de Henry James, ce qui le fascine, c'est le trajet, le tracé, le sillon (pourquoi pas ?) romanesques ! De la même façon, les tentatives, les tentations et les remords de Stevenson le requièrent. Comment, demande-t-il ailleurs, à propos de Ford Madox Ford, de Walter de la Mare ou de la « malheureuse honnêteté » de Somerset Maugham, un romancier peut-il répéter ses romans, tourner son art en procédé, ne pas avancer dans la conquête de ses moyens d'expression, ne pas acquérir une vertu plus forte ?

Telle est l'étrangeté de Graham Greene : il veut que l'écrivain s'aventure vers des territoires vierges, mais, dans le même temps, il récuse les recherches formelles. « Je ne nie pas la grandeur de Flaubert ou de James. Le roman cessait d'être une forme esthétique et ils lui ont rendu la conscience artistique. Ce furent les écrivains suivants qui, en acceptant aveuglément le dogme technique, ont donné au roman la forme terne et dévitalisée (il gardait une forme) qu'il a aujourd'hui. L'exclusion de l'auteur peut aller trop loin. » Qu'on ne parle pas de Virginia Woolf à Graham Greene !

Il plaide pour la fiction, mais pour celle qui engage l'auteur au profond du combat spirituel. Du même coup reparaissent, en filigrane, les thèmes majeurs du romancier : l'incarnation du mal, les opérations de la Grâce, et ce rôle singulier attribué à la trahison. Sur ce dernier point, on lira les pages curieuses qu'il consacre à Kim Philby « l'espion », dont il fut le collègue aux services secrets britanniques : un texte plein de douceur ! Ailleurs, le lecteur découvrira que, si François Mauriac, jadis, dans sa préface à « la Puissance et la Gloire », évoquait justement à propos de ce livre « Sous le soleil de Satan », de Bernanos, Greene, lui, estime que le roman de Bernanos pêche par des excès dommageables.

Ces hésitations et variations du regard font le prix de ce recueil d'essais : on y saisit un écrivain non plus dans son travail mais dans son loisir. Cet homme qui, de « Tueur à gages » à « Consul honoraire », nous a promenés dans les bas-fonds du monde, dans les provinces sourdes, dans les capitales bruyantes, et qu'on imagine volontiers avant-hier à Hanoï (il y a, dans les « Essais », un bon portrait de Ho Chi Minh), et hier à La Havane (Graham Greene conte sa visite à Fidel Castro), voilà que nous le découvrons assis au coin du feu, dans le bonheur de relire Dryden ou Sterne. Et ces pages légèrement jetées, jeux, reflets, parfois dégoûts, retiennent par leur verve dansante : un plaisir certain.

HUBERT JUIN.

Graham Greene
(Dessin de DAVID LEVINE.)
Copyright Opera Mundi and *New York Review Books.*

IMAGES

La bande dessinée horrifique

LA bande dessinée fantastique est un genre peu cultivé en France. De l'abondante production américaine, nous ne connaissions jusqu'ici que des bandes récentes, traduites dans les magazines « Creepy » et « Vampirella » (Editions Publicness). Mais voici qu'une anthologie, significativement intitulée « Horreur » (1), nous donne un aperçu des bandes publiées dans les années 50 par la maison E.C., et que tous les amateurs considèrent comme canoniques.

Certains raffinés jugeront peut-être cet album peu ragoûtant. Nous croyons que dans les limites qui sont les siennes (celles d'un art industriel et d'un genre très codifié), il témoigne d'une créativité à faire pâlir d'envie beaucoup de nos écrivains.

La science du récit d'horreur, inventée par Poe et portée par Bierce à son sommet, trouve ici des illustrations convaincantes, et certaines chutes arracheraient des cris de surprise aux plus blasés. Quant à l'image, il arrive qu'elle pastiche élégamment les classiques (Al Williamson), mais le plus souvent elle les parodie (Wallace Wood) quand elle ne les tourne pas en dérision (Jack Davis et parfois Graham Ingels et Johnny Craig). Il s'agit là d'un art de l'outrance, mais le clin d'œil n'est jamais loin — au point qu'on est presque déçu par les tentatives de stylisation comme celles de Bernard Krigstein. La bande dessinée d'horreur était condamnée dès lors qu'elle se prenait au sérieux.

Les auteurs plus récents et plus « libérés » préfèrent se passer des règles trop précises du récit d'horreur et faire appel à toutes les possibilités de l'onirisme et de l'insolite. Il en va ainsi chez Jacques Tardi, déjà remarqué pour « Adieu, Brindavoine » (Dargaud) et qui vient de réussir un coup de maître avec « la Véridique Histoire du soldat inconnu » (2). Nous sommes en plein cauchemar, au cœur de l'atroce, de l'obscène et du poisseux. La densité onirique est telle qu'on est tout étonné de se retrouver dans le réel à la dernière page... et de constater que c'est encore pire ! Cette histoire est à déconseiller aux âmes sensibles, aux consciences pures et aux cœurs candides. — J. G.

(1) Williams France, 23, avenue Villemain, 75014 Paris.
(2) Futuropolis, 130, rue du Théâtre, 75015 Paris.

COMMENT DÉMONTER LES MONSTRES

★ GILBERT LASCAULT : « les Monstres dans l'art occidental ». Klincksieck, 466 pages, 72 F.

PHILOSOPHER sur les monstres ? Une entreprise paradoxale. Et Gilbert Lascault, le héros de cette entreprise, est lui-même un philosophe paradoxal, qui se passionne pour l'indicible et l'impensable, c'est-à-dire pour tout ce qui est imperméable à la philosophie. Son ouvrage, riche en images de cauchemar, réalise, à sa manière, le vœu d'André Ruellan de lire un jour la *Critique de la raison pure* en bandes dessinées. Lascault aime la représentation figurée au point d'affirmer qu'un être qui ne peut être représenté que par des mots n'est pas un monstre (p. 21), ce qui est assez injuste, par exemple, envers tous les monstres littéraires « *invisibles* ».

Mais, s'il est vrai que « ça parle là où ça souffre », il était fatal que les philosophes en viennent à parler de cette puissance ténébreuse qui résistait à leurs entreprises. Après Platon et son mythe de la bête monstrueuse, c'est Descartes qui prend l'exemple du monstre pour définir l'imagination combinatoire. *(Première méditation)*, et Hengel qui choisit le Sphinx comme symbole du symbolisme Lascault s'emploie à ordonner tous ces discours de l'ineffable et les ramène à trois types principaux : les classifications, les explications (le monstre est un réel mal perçu ou mal formulé) et les interprétations symboliques (le monstre est un langage).

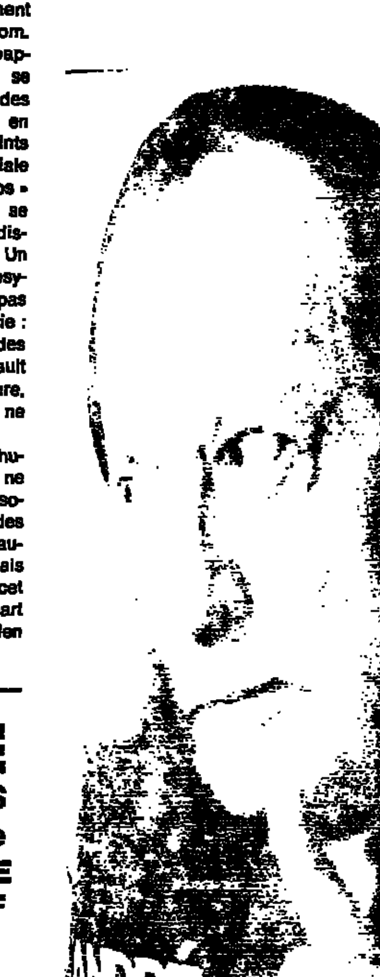
Ce n'est pas un mince exploit que d'avoir recensé tant de discours de la monstruosité. L'ennui est que ces discours manquent leur objet et que leur inventaire prend presque figure de réquisitoire contre la philosophie, partant contre l'entreprise même de Lascault. Pour éviter le naufrage, celui-ci avait d'abord pensé à exposer en conclusion le point de vue de la psychanalyse, laquelle, de toute évidence, a mieux parlé de ces monstres que ses aînés ; elle les a malgré cela enfermés dans un savoir constitué, à la fois explication et interprétation. Il fallait montrer comment le monstre déborde complètement les opérations intellectuelles menées en son nom.

A cet effet, Lascault a développé la notion d' « impouvoir », trouvée dans Artaud, Derrida et Lyotard, et qui désigne les déperditions, les dépossessions, les érosions qui nous défont et qui, parfois, nous amènent à produire mais pas en notre nom. Ce pourrait être une manière de baptiser la difficulté ; mais l'auteur se lance bravement dans un « atlas des fantasmes liés aux monstres », en les situant « par rapport à des points précis de la configuration familiale ou à des lieux privilégiés du corps » (p. 378). Du coup, les objections se pressent : en quoi un atlas se distingue-t-il d'une classification ? Un atlas des fantasmes, du savoir psychanalytique ? La position n'est pas facile à tenir. Suprême coquetterie : pour ne pas avoir à lâcher un des deux bouts de la chaîne, Lascault omet tout simplement de conclure, ce qui, à notre connaissance, ne s'était jamais vu dans une thèse.

Il reste que ce texte pétillant d'humour sera un régal pour ceux qui ne croient pas tout à fait à la philosophie ; Lascault a le génie des situations fausses, et il faudrait beaucoup de livres comme le sien. Mais peut-être s'agit-il avant tout, chez cet amateur de monstrueux, d'une part d' « impouvoir », au demeurant bien naturelle. — J. G.







MAGES ET RÉCITS FANTASTIQUES

Fantômes anglais et inquiétudes russes

★ **L'ANGLETERRE FANTASTIQUE.** Vingt-deux contes choisis et présentés par Jacques Van Herp. Marabout, 428 pages, 32 F.

★ **LA RUSSIE FANTASTIQUE.** Vingt et un récits choisis et présentés par Jean-Pierre Bours. Marabout, 408 pages, 46 F.

LE tour du monde du fantastique entrepris chez Marabout va bon train, et les amateurs, à ce rythme, sont assurés de posséder bientôt dans leur bibliothèque un *véritable* atlas du genre. L'intérêt de l'entreprise est évident : certaines cultures ont une vocation pour l'étrange, et l'on a dit dans ces colonnes tout le bien qu'il fallait penser de *l'Amérique fantastique* (1) et de *l'Allemagne fantastique* (2), même si *la France fantastique* (3) est moins convaincante — *peut-être plus par la faute de notre* littérature que par celle de l'éditeur.

L'Angleterre fantastique posait un problème tout à fait à part, puisque certains spécialistes pensent que les deux tiers des grands textes fantastiques de l'Occident viennent de ce pays. A quoi reconnaître une bonne anthologie ? C'est, sans doute, une question de qualité, d'originalité et d'équilibre. Ici, la qualité est excellente, et nous n'avons guère trouvé dans ce volume que de bons, voire de très bons textes : encore *faut-il dire que les rares récits un peu faibles* sont des objets de curiosité et suscitent encore l'intérêt à ce titre.

L'originalité est encore très satisfaisante : six nouvelles sont inédites à notre connaissance (celles d'Amelia B. Edwards, de Charles Collins, de Vincent O'Sullivan, de Perceval *Landon et d'Edward F Benson et* l'une de celles de Montague R. James), mais beaucoup d'autres n'ont pas été rééditées depuis fort longtemps.

Reste l'équilibre. C'est le point le plus délicat. L'anthologie de Jacques Van Herp nous offre-t-elle une image significative *de la littérature fantastique anglaise ? La* liste des carences est malheureusement assez longue. Le roman gothique est sous-représenté ; ce n'est peut-être pas un bien grand mal vu sa faible qualité, mais il y a tout de même de bonnes nouvelles de Lewis et de Maturin qu'on s'étonne de ne pas voir au sommaire. Et *surtout la génération* de 1890-1910, si riche que toutes les autres, en comparaison, ne pèsent pas lourd, n'a droit qu'à un échantillonnage très insuffisant : Kipling et Wells, qui ne sont en aucune façon des auteurs-clés dans le domaine fantastique, se taillent la part du lion, cependant que les sarcastiques (Wilde, Saki, plus tard John Collier) et les horrifiques (Machen, Dunsany, plus tard Hartley) brillent par leur absence ; quant aux classiques, aux spécialistes du récit en demi-teinte où les plus grands *effets sont obtenus avec le minimum* de moyens, ils ne sont représentés que par Montague R. James, et l'on note avec stupeur l'absence de Walter de La Mare, de William F. Harvey et d'Algernon Blackwood. Ce sont les sommets peut-être de toute la littérature fantastique (avec certains récits de Maupassant et d'Henry James) qui nous sont ici refusés.

On dira que tout ce monde-là ne pouvait loger en quatre cents pages. Mais pourquoi accorder deux textes à trois des auteurs *représentés ? Et croit-on qu'un Perceval* Landon remplace un Walter de La Mare ? Peut-être certains choix ont-ils été un peu rapides. Le plan de l'ouvrage suggère d'ailleurs une autre explication : pour l'anthologiste, il y a eu les « gothiques », puis les « victoriens » (jusqu'ici rien que de très normal) et enfin les « annonciateurs des temps nouveaux » et « Wells lui-même ». L'introduction précise que ce renouvellement, caractérisé par l'inquiétude devant les périls « cosmiques », *conduira à William H. Hodgson et, hors* d'Angleterre, à Lovecraft et à Jean Ray. On ne saurait suggérer plus clairement que la finalité du fantastique était de céder le terrain à la science-fiction après avoir préparé sa venue ; de là l'évacuation des fantastiques orthodoxes et néanmoins *post-wellsiens. En notre qualité d'amateur* de fantastique *et* de science-fiction, nous ne sommes pas d'accord.

***

La Russie fantastique est l'exacte antithèse du volume de Jacques Van Herp. Les textes attendus étaient ici en petit nombre : entre autres *la Dame de pique*, de Pouchkine, *le Vij*, de Gogol, *le Chant de l'amour triomphant*, de Tourgueniev, *la Famille du Vourdalak*, d'Alexis Constantinovitch Tolstoï, cousin de Léon. Ces auteurs sont bien présents à l'appel, mais avec d'autres nouvelles (sauf le dernier) ; après quoi les trois quarts du volume sont à peu près neufs pour l'amateur de fantastique, sinon pour le slavisant. Un assez rare mérite situe le livre loin au-dessus du reste de la collection.

Une réserve : beaucoup de textes ne sont pas vraiment fantastiques. L'anthologiste s'en explique : il distingue un fantastique *au sens large (incluant le merveilleux*, l'épouvante, le fantastique expliqué, la parabole, l'utopie, la science-fiction et *« les œuvres dont on ne sait trop dans quelle catégorie les ranger »)* et un fantastique strict ; son choix est fait dans la première optique, ainsi qu'en témoigne la division en trois parties, correspondant *grosso modo* au merveilleux, au fantastique et à la parabole. L'ennui est que ces catégories ne sont pas respectées et qu'on trouve du fantastique strict dans la première et la troisième partie, de la science-fiction dans *la deuxième et la troisième*, et, dans les trois, des textes qui, ni de près ni de loin, ne ressortissent au fantastique.

Ce flottement est néanmoins significatif dans la mesure où il correspond à l'évolution des *formes littéraires* en Russie et aux hésitations des écrivains eux-mêmes, confrontés à une problématique très particulière, et une anthologie orthodoxe nous aurait beaucoup moins apporté sur la culture russe.

Cette anthologie donne de la Russie une image assez éloignée des lieux communs sur l'« âme slave », et le plus beau est que Jean-Pierre Bours ne s'en rend pas compte, qui reprend ces lieux communs dans son introduction. La génération romantique est fortement *influencée* par Hoffmann, et le poids du folklore russe est très faible dans les textes fantastiques de Pouchkine, de Gogol, de Lermontov, de Podorelski, d'Odoïevski ; la génération suivante (Tourgueniev, A.C. Tolstoï) est très francisée, ou reste largement hoffmannesque (Dostoïevski *dans son œuvre fantastique*).

La deuxième moitié du XIXe siècle est une retombée, représentée ici par une nouvelle de Leskov très marginale. Le reste du recueil est consacré à huit auteurs (il aurait fallu leur ajouter Nabokov, Boulgakov et Bielyi) qui ont écrit au XXe siècle et vécu *la révolution, à laquelle ils ont diversement* réagi — les uns s'exilant, les autres se conduisant en « émigrés de l'intérieur », certains vivant en paix avec le régime. C'est une surprise de taille pour le non-spécialiste : le fantastique en Russie apparaît comme un phénomène du XXe siècle, comme en Angleterre ; il n'a nullement été étouffé par la révolution, mais s'est maintenu et parfois développé sous des formes variées, tant en U.R.S.S. que dans l'émigration ; chez les meilleurs, un Andreiev, un Platonov, un Kaverine, il manifeste un souffle qui fait de lui la version russe du courant expressionniste.

JACQUES GOIMARD.

(1), (2) et (3) Marabout, éd.

Le monde macabre de Richard Matheson

★ **LES MONDES MACABRES DE RICHARD MATHESON.** Dix-huit récits de science-fiction, de terreur et de fantastique choisis et présentés par Alain Dorémieux. Casterman, 312 pages, 27 F.

★ **LA MAISON DES DAMNÉS**, de Richard Matheson. Traduit de l'américain par Patrick Reumaux. Albin Michel, 284 pages, 24 F.

★ **NOTRE VÉNÉRÉE CHÉRIE**, de Robert Marasco. Traduit de l'américain par Robert Latour. Albin Michel, 282 pages, 24 F.

LORSQU'IL publia, à vingt-trois ans, en 1950, son premier récit, Richard Matheson se sentait tout ensemble attiré par la science-fiction, l'*horror story* et le fantastique. Avec, toutefois, un penchant *plus marqué pour* ces deux derniers genres. Cela nous a valu un assez grand nombre de contes et de nouvelles, le plus souvent remarquables, où, parfois, l'horreur, la science-fiction et le fantastique se fondent et se confondent.

Ce sont précisément dix-huit de ces récits qui se retrouvent judicieusement choisis et présentés par Alain Dorémieux, dans *les Mondes macabres de Richard Matheson*. Ils s'échelonnent de 1950 à 1969. Tous ne sont pas d'égale valeur, mais tous sont à lire, spécialement *la Robe de soie blanche, Escamotage, Cycle de survie, Jours disparus, Au bord du précipice, Thérèse*. Ce sont là des récits où les obsessions et les fantasmes de Matheson, singulièrement tenaces et récurrents, font feu des quatre fers, superbement. Des récits qui représentent, à coup sûr, une part importante du meilleur de son œuvre.

Le meilleur, chez lui, il arrive *aussi qu'on le trouve dans certains* de ses romans — cf. le légendaire *Je suis une légende* (Denoël) et *les Seins de glace* (Gallimard), l'un des plus noirs « suspenses » de la « Série noire ». Mais ce n'est guère le cas, hélas ! pour *la Maison des damnés*. Traduit pourtant fort convenablement par Patrick Reumaux.

Ce thème-*là*, de *la* maison hantée, Matheson l'avait déjà traité dans deux de ses nouvelles, *la Maison du crime* (« Fiction » spécial 10) et *la Maison enragée* (« Fiction » 225), bien mieux qu'il ne l'a fait ici. D'auteur « habité » qu'il était à ses débuts, il est *aujourd'hui devenu « fonctionnel »*.

Ce qu'il vient de rater en écrivant *la Maison des damnés*, un autre Américain, un débutant, Robert Marasco, l'a brillamment réussi avec *Notre vénérée chérie*. Ce roman nous conte, dans une bonne traduction de Robert Latour, l'histoire d'une antique maison de famille qui se « nourrit » du psychisme et même de la vie de ses locataires. C'est un très bon *livre : l'intérêt n'y faiblit jamais* ; l'atmosphère en est envoûtante, et l'on ne regrette pas de l'avoir lu. Même si son sujet rappelle étrangement celui de cette Bibliothèque qui figure dans une anthologie dont nous fûmes naguère responsable (1), et que l'Anglaise Hester Holand traita, de main de maître, en quelques pages impressionnantes.

ROLAND STRAGLIATI.

(1) *Histoires de terreur (Fiction spécial 7)*. Ed. Opta.

PHILOSOPHIE

Lyotard pyromane

* « Économie libidinale », de Jean-François Lyotard. Éd. de Minuit, 318 pages, 35 F.

CE livre commence par l'exploration d'un corps de femme écartelé. Il s'achève en haletant le mot « oui », après avoir halluciné tout au long de ses trois cents pages l'histoire, les civilisations, les systèmes politiques, toutes les formes d'oppression, d'exploitation et de prostitution, sur le mode de l'acquiescement euphorique, de l'amplification orgiaque. Peut-être est-ce le premier essai de « schizo-analyse » telle que l'ont appelée Deleuze et Guattari dans « l'Anti-Œdipe ». A l'instar des philosophes présocratiques, ou, mieux, à l'instar des mégalomanes inspirés qu'on trouvait dans les asiles psychiatriques avant l'ère des neuroleptiques, Lyotard se fait fort d'expliquer le monde et l'histoire par un principe unique : non par l'eau, la terre ou le feu, mais par la jouissance. Il défie la critique, puisque son propos explicite n'est pas de convaincre ou d'assurer quelque vérité, mais seulement de susciter le plaisir.

Le blason du corps écartelé suit les lignes d'un dessin de Bellmer : rien à voir avec le corps anatomique, sa périphérie, ses replis et son volume interne ; il s'agit d'un corps conçu tout entier comme zone érogène, déployé en surfaces libidinales sans revers. Ce corps d'avant la censure et d'avant l'« OEdipe », livré sans réserve à toutes les ressources de la « perversion polymorphe », est présenté comme le modèle de l'économie libidinale. C'est une « grande pellicule éphémère », support immatériel de l'affirmation pure, mobile, intense et immédiate.

Autrement dit, l'« économie libidinale » s'inscrit en réaction contre toutes les théories du signe, du substitut, de la négativité, du manque. Ainsi, pour rester dans la métaphore érotique, les théories psychanalytiques inspirées du structuralisme donnent une valeur emblématique au phallus, détaché du corps libidinal par la castration, et érigé en signifiant majeur de la sexualité. On observe le même processus de délégation de pouvoir dans les domaines politiques (monarque ou parlement), juridique (loi, valeurs), économique (monnaie, valeur d'échange). Dans toutes ces disciplines, on assiste à la prise du pouvoir par un élément central et représentatif, par une « instance » qui propage sa fonction substitutive et qui diffère à l'infini la présence, la consomption, la jouissance. Contre ces dispositifs de représentation et de théâtralité, l'économie libidinale affirme la « valeur » (mot qu'il faut désormais mettre en guillemets) de l'intensité migratrice et éphémère.

On objectera aussitôt que cette affirmation se fait par le truchement du langage, et qu'elle s'assujettit par conséquent à l'économie du signe linguistique. Lacan, à la suite de Saussure, a fait ressortir la fonction de refoulement de la barre dans l'équation signifiant/signifié. Lyotard ne récuse nullement le rôle disjonctif de cette barre. Seulement, il propose de la mettre en mouvement, de la faire tournoyer, en quelque sorte, de manière à permuter continûment les pôles du signifiant et du signifié, du oui et du non, de l'intérieur et de l'extérieur ; autrement dit, d'utiliser paradoxalement l'instrument même du refoulement comme un « tenseur », comme un stimulateur d'intensité. Ce dont on perçoit déjà l'effet dans la manière dont ce livre est écrit, dans ce « tempo » déroutant qui nous fait passer sans discontinuité de l'argumentation logique à une sorte de jubilation vociférratrice.

Mais c'est dans le domaine politique sans doute que la provocation aura ses effets majeurs. Lyotard, prévenu par son passé de militant, déclare pourtant savoir « combien porter la main sur Marx, fût-ce pour baiser avec, surtout pour cela, est surveillé de près par les paranoïaques qui se nomment politiques marxistes et en général tous les blancs de gauche ». Il se propose tout bonnement de faire de Marx un usage libidinal, de le traiter « comme une œuvre d'art ». Il met malicieusement en évidence la fascination perverse que Marx a éprouvée pour son objet, le capital. Le fait est que Lyotard n'entend nullement soustraire le capitalisme à l'économie libidinale, et encore moins lui opposer l'alibi nostalgique ou différé d'une société modèle : « Le capital aussi est délire positif, mise à mort des instances et institutions traditionnelles, décrépitude active des croyances et des sécurités, chirurgie franckensteiniennes des villes, des imaginations, des corps. » L'attitude politique doit procéder, non pas du refus critique, mais au contraire de la surenchère euphorique. Il s'agit de rendre la jouissance encore plus mobile : intense et subversive : « Ce qui est à changer ? Un rien qui est tout : que la conduction d'intensités puisse se faire sur « tous » les morceaux du « corps » social, sans « exclusive ». Mettons pour le moins au crédit de Lyotard qu'il libère l'engagement politique du ressentiment et de la culpabilité.

L'inconscient orphelin

Peut-on situer l'économie libidinale par rapport à certaines écoles de pensée ? Au dos du livre, on évoque quelque parenté avec Deleuze, Klossowski et Guyotat. Devrions-nous ajouter Bachelard, qui, le premier, a développé la notion d'un inconscient libéré des déterminations infantiles et œdipiennes, d'un inconscient purement producteur ? Mais il faudrait alors se figurer un Bachelard scélérat et pervers, centaure philosophique et libidinal difficilement imaginable, certes, et qu'incarne pourtant Lyotard.

Encore l'idée même d'une ascendance est-elle particulièrement déplacée en l'occurrence. Ce livre illustre plus que tout autre actuellement un mouvement général d'exacerbation théorique, de fuite en avant dans une solitude de pointe, comme s'il était vital pour chaque théoricien de préserver et d'accuser son originalité. C'est peu de dire que Lyotard polémique : il fusille les penseurs concurrents, à commencer par les plus proches de lui, les plus dangereux : Klossowski, parce qu'il n'est pas assez pervers, Baudrillard, parce qu'il n'est pas assez utopique, peut-être même Deleuze, parce qu'il n'est pas assez anti-œdipien — il les fusille, mais sans manquer de leur faire les poches, cyniquement. Est-ce le dénigrer ? Puisque, dans le domaine des idées tout au moins, on vit en régime de concurrence, autant que celle-ci soit aussi libre et aussi conflictuelle que possible — et, avec Lyotard précisément, l'euphorie concurrentielle atteint sa plus grande intensité. Il faut affronter la lecture de cet essai incendiaire, ne serait-ce que pour se mettre en demeure de lui inventer un accueil, ne serait-ce que pour mettre ses propres idées à l'épreuve du feu.

MICHEL THÉVOZ.

Vu par MICHEL BUTOR

Le début d'un voyage

MARX et Freud, que de fois depuis le surréalisme nous aurons entendu proposer le mariage de ces deux grands fondateurs d'église comme remède à nos maux ! Et dans ces dernières années, que de fois on nous aura adjuré de revenir à eux, de retrouver leur texte sous la sédimentation des commentaires trompeurs, de les relire, de les lire enfin, alors que de toute évidence cela ne peut suffire, et qu'il doit bien y avoir quelque chose entre eux et nous, autour d'eux et de nous, qu'il nous faut réussir à les saisir tous deux et nous dans un nouvel abord de l'histoire. Ils nous obligent à inventer.

L'idée d'économie libidinale telle que l'esquisse Lyotard ne nous permettrait-elle pas d'imaginer une sorte de théorie unitaire du champ dans les sciences humaines qui nous permettraient enfin de prendre nos distances, de passer aux chapitres suivants ? La façon dont il converse avec nos prophètes nous permet en tous les cas de mesurer l'académisme avec lequel nous parlons d'eux d'habitude, que ce soit dans l'éloge ou la mise en question, à quel point nous restons soumis en ce qui les concerne au principe d'autorité.

Laissant à de plus qualifiés que moi la présentation des thèses qu'il indique, je voudrais attirer l'attention sur ce qui me touche de plus près dans son livre : le fait qu'il ait si bien senti que ce repérage de nos ancêtres ne pouvait commencer à se réaliser sérieusement que dans la mesure où il était lié à une recherche stylistique, qu'un certain nombre d'habitudes, de conventions du discours savant nous empêchaient absolument de sortir de certaines ornières malgré toute notre bonne volonté et toutes nos protestations de modernité ou de subversion, qu'il fallait trouver d'autres tons, d'autres tours, partir dans l'aventure non seulement des idées mais des mots.

Certes, il reste dans cet ouvrage de grands pans de discours universitaire classique, mais ils sont bouleversés par l'irruption d'autre chose. Ce recours aux lettres, à leur sang et feu, est caractéristique de ce qu'il y a de plus vif aujourd'hui en France dans ce qu'on appelait autrefois la philosophie, qui s'exprime en particulier dans la collection *Critique*, mais il semble que Lyotard va pour l'instant plus loin, plus profondément que la plupart des autres, plus à corps et tête perdus, à carrière perdue, si j'ose dire, par exemple, dans ces premières pages déjà célèbres sur la « grande pellicule éphémère ».

Ceci n'est évidemment que le début du voyage. Il appareille. Dans la partance de ce navire se dessine, rendu par ce qui reste de l'institution philosophique en pleine interrogation, un superbe hommage au pouvoir irremplaçablement exploratoire et transformateur du travail de littérature. — M. B.

ERNST BLOCH

et « le manteau magique de Faust »

★ « La Philosophie de la Renaissance », traduit de l'allemand par Pierre Kamnitzer ; Petite Bibliothèque Payot. 185 p., 10,15 F.

ON ne regrettera jamais assez que les œuvres principales d'Ernst Bloch — *l'Esprit de l'Utopie* (1), *Principe espérance, l'Héritage de ce temps* — n'aient pas encore été traduites en français. Son livre sur *Thomas Münzer, théologien de la Révolution* (2), portrait fascinant du réformateur ennemi de Luther, et *Traces* (3), fragments de prose poétique entre le rêve et la réalité, ne donnent qu'une image incomplète de l'œuvre monumentale de ce penseur qui, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, continue d'exercer une influence profonde sur la jeunesse allemande. Aussi faut-il souligner l'intérêt de cette traduction des cours que donne Bloch sur *la Philosophie de la Renaissance*. On y retrouve la constellation des grands thèmes qui jalonnent son œuvre.

Profondément lié au courant expressionniste, Bloch n'a cessé d'affirmer la puissance révolutionnaire du rêve, de la révolte romantique, de l'utopie. L'œuvre de ce marxiste hétérodoxe, de cet athée mystique, est une variation presque musicale sur les mêmes thèmes. Cette *Philosophie de la Renaissance* n'est pas un chapitre d'histoire de la philosophie. Si Bloch étudie les grands courants théoriques qui ont marqué la Renaissance, c'est pour y trouver, comme Nietzsche chez les Présocratiques, de « grandes individualités », des « possibilités de vie ».

S'il accorde une grande importance aux bouleversements économiques et techniques — développement du capitalisme, ascension de la bourgeoisie, progrès de la science, glorification du travail — il voit surtout, dans la Renaissance, une ardeur, un sentiment d'immensité et d'infini, inconnus auparavant.

Les philosophes sont pour lui des conquistadors qui brisent les vieilles idoles, créent des valeurs nouvelles. Giordano Bruno porte sur ses épaules « le manteau magique de Faust ». Campanella est le poète de la finitude et du néant. Lorsque Bloch veut montrer ce qui sépare la Renaissance allemande de la Renaissance italienne, il ne peut s'empêcher d'opposer des paysages : le ciel de la Méditerranée et les forêts humides et pluvieuses couvertes de nuages.

JEAN-MICHEL PALMIER.

(1) A paraître chez Gallimard.
(2) Julliard, 1964.
(3) Gallimard, 1968.

CORRESPONDANCE

« Le cas Althusser »

Les articles que Roger-Pol Droit a consacrés à Louis Althusser, Maximilien Rubel et Jacques Rancière, ainsi que la relecture d'Henri de Man par Mme Madeleine Grawitz dans « le Monde des livres » du 24 janvier 1975, nous ont valu de recevoir plusieurs lettres de lecteurs.

Entre autres, M. Daniel Diatkine et Mme Martine Broda, en nous faisant part de leur réaction « indignée », estiment que ces articles « reprennent des arguments de droite et de gauche en les mêlant parfois », *et ils poursuivent :*

1) Critique de droite :

On ressort Maximilien Rubel, avec la énième tentative de révision du marxisme au nom de Marx lui-même — quel Marx ? De « Marx critique de Marx » à l'« au-delà du marxisme » (cf. de Man, ci-dessous), comment en sortir, sinon en suivant Althusser ? On fait bon marché du concept de coupure épistémologique, et de celui, qui lui est corrélatif, de lecture symptomale. De ladite coupure, il est bien un peu parlé (dans le compte rendu d'*Éléments d'autocritique*, et dans l'article sur de Man), mais avec quelle légèreté... Par exemple, au souci actuel d'Althusser d'historiciser davantage la coupure, on objecte... l'oubli de ce qui est, selon les classiques, une des « trois sources » du marxisme (*« les prémisses de l'idéologie prolétarienne »* = le socialisme utopique français). Sans qu'on occulte le problème de la genèse du marxisme mûr (l'a-t-il fait ?), Althusser nous a du moins appris à lire Marx — à lire. Au nom de quoi lui est-il reproché de garder le dessein de « *mettre en évidence la logique sous-jacente aux œuvres de Marx et de Lénine* » ? Sinon de l'empirisme qui ne construit rien, et peut lire n'importe quoi chez quiconque, une pensée, surtout fondatrice, n'étant pas homogène. Ne serions-nous pas althussériens, qu'un Rubel (un de Man) pourrait nous rendre tels. On sait au nom de quel « humanisme » parle ce terrorisme antilogiciste — humanisme totalitaire, qui insinue sans démontrer : « Elle [la lecture de Rubel] rejette avec véhémence tout ce qui, de près ou de loin, sécrète la barbarie. »

2) Critique de gauche :

Le compte rendu de Rancière est tout aussi complaisant : « *Certes il schématise souvent (...) Mais il touche juste. Cette fois, les bonnes questions sont posées.* » Les bonnes questions sont posées ? Voire ! L'on ne réfute pas Althusser, on préfère se demander à quoi (à qui) sert son discours. Pour nous, la réponse est claire : à la classe ouvrière, au P.C.F., parti de la classe ouvrière. Pour Rancière aussi, et c'est ce dont il enrage. Le prétendu « conformisme pratique » d'Althusser, c'est sa fidélité à son parti, dont Rancière, exprimant le ressentiment de tous ceux qui ont espéré l'en détacher, feint de ne pas comprendre la solidarité profonde avec ses thèses philosophiques, dissociant un « gauchisme théorique » d'un « conformisme pratique ». A propos du prétendu « gauchisme théorique », on se contentera de souligner qu'un débat reste ouvert au sein du P.C., que le dossier du *Monde* (on ne l'attendait pas) ne contribuera guère à enrichir. La critique touchant le « conformisme pratique » affirme et ne démontre rien. Althusser est conformiste, parce qu'il appartient à deux « institutions » : l'Université (*cf.* « *Mandarins d'un nouveau style* ») et le P.C.F. (encore la vieille lune de l'« appareil »). C'est pauvre. On isole le théorique du politique (Althusser a-t-il jamais dit que la lutte de classes se passait avant tout dans la philosophie ?). On dédialectise pratique et théorie. On a dès lors beau jeu, le transformant en vain prophète, « *héros solitaire de la théorie* », d'isoler l'intellectuel. De le couper des masses et du parti qui en constitue l'avant-garde. Citant Mao, on en fait un spontanéiste (les masses savent tout, elles ont toujours raison). Resurgit alors le vieux thème de la trahison des clercs, par où l'on voit l'ouvriérisme « de gauche » du prochinois Rancière rejoindre, dans l'anti-intellectualisme, le terrorisme antilogiciste de l'humaniste Rubel — et des journalistes du *Monde*.

De son côté, Mme Madeleine Barthélemy-Madaule, professeur à l'université de Picardie, nous a fait parvenir les remarques suivantes :

Althusser est tout, sauf « flou ». Lorsqu'il mentionne « *les prémisses de l'idéologie prolétarienne et les premières luttes de classes du prolétariat* », tout lecteur comprend qu'il fait allusion à la mutation qui s'accomplit dans les années précédant les événements de 1848 : prise de conscience, encore inchoative, des ouvriers et des paysans en Allemagne (cf. les articles de Marx, encore très juridiques) ; tâtonnements de la classe ouvrière en France et en Angleterre.

L'autocritique d'Althusser n'est pas « embarrassée » ; elle est précise, accusant l'abstraction de sa prise de position première, fondée sur deux facteurs fort importants : le « détour » par Spinoza ; le rôle antithétique et positif de son théoricisme face aux méfaits d'une prédication idéologique qui prêtait à toutes les confusions.

Ce compte rendu, pour être complet, aurait dû souligner les passages remarquables de ces deux livres : situation exacte vis-à-vis du structuralisme ; première approche de la philosophie comme figure de chute : analyse de l'entrecroisement des idéologies d'un savant ; définition nouvelle de la philosophie, sur quoi nous n'avons pas fini de réfléchir.

Enfin, il eût été intéressant d'indiquer la corrélation entre les deux ouvrages d'Althusser et les récentes publications de Lecourt sur Bachelard, de Balibar sur le matérialisme dialectique (pour ne parler que de ces derniers). Althusser ainsi serait apparu dans la dimension nouvelle de ses dernières œuvres et dans sa position d'animateur d'une remarquable équipe de travail.

La postérité d'Henri de Man

Enfin, M. René Lourau, s'attachant uniquement à l'article sur Henri de Man, nous écrit :

Avec toute la finesse de son talent, Madeleine Grawitz opère une « relecture » d'*Au-delà du marxisme* dans le sens du socialisme à visage humain. Mais cette lecture n'interdit pas de situer le rôle historique de cet ouvrage, ainsi que son importance théorique actuelle.

Le rôle historique est sensible d'abord dans la vaste diffusion de l'ouvrage : éditions allemandes, françaises, espagnoles, etc. Après l'enthousiasme des années révolutionnaires, après la disparition de Lénine, bien des partisans de la révolution russe dressent le bilan et constatent la « liquidation du marxisme », pour parler comme de Man ; 1926 et la suite, c'est l'époque flamboyante de la prophétie trotskiste : peu de militants auront les informations et le courage d'un Ciliga pour constater à quel point la planification russe, fondée sur la liquidation de la civilisation agro-pastorale (du « crétinisme villageois », selon l'élégante formule de Trotski), réalise par Staline interposé le projet de Trotski lui-même. L'essentiel de la révolution marxiste, pensent les trotskistes de l'époque, est sauvegardé par Staline. Dans *Psychologie, marxisme, matérialisme*, Pierre Naville, trotskiste de la première heure, accuse de Man de « substituer aux bases du matérialisme dialectique et aux analyses du *Capital* une psychologie subjectiviste et idéaliste » (page 43 de l'édition de 1948). On voit ce qu'il en coûte de s'attaquer à la Russie du plan, des procès et des purges...

L'utilisation de la psychologie sociale par de Man — sa théorie des « mobiles » (des motivations, dirions-nous aujourd'hui) — n'a pourtant rien de singulier. Vingt ans plus tôt, Durkheim a tenté déjà d'objectiver le socialisme, d'en faire un mythe comme un autre. A la même époque que de Man, et un peu plus tard, des trotskistes déçus vont à leur tour faire donner les sciences sociales contre l'application du marxisme en Russie. Max Eastman et James Burhnam alimentent un courant dont de Man fait partie. Eastman, dans *la Science de la révolution* (tr. fr. Gallimard, 1927) sans imiter Reich ni faire œuvre de freudo-marxiste, tente d'objectiver le marxisme à l'aide de la psychanalyse. Quant à la célèbre *Ère des organisateurs*, de Burnham (tr. fr. Calmann-Lévy, 1947), elle fait se rejoindre un au-delà du marxisme et un au-delà du capitalisme grâce à la science de l'organisation.

Bien d'autres courants, avant guerre, dépassent en les récupérant les expériences communistes du plan quinquennal : revue *Plans*, Groupe du 9-juillet-1934, réunissant de futurs technocrates de Vichy et de la IVe ou Ve République. Et le Collège de sociologie, avec Bataille, Caillois, Leiris, Klossowski, Monnerot, passe aussi bien le marxisme que le fascisme au crible de la sociologie du sacré...

Plus généralement, le « retournement de veste » des de Man, Eastman, Burnham, etc., annonçant celui des Déat et Doriot, pose le problème thorique central de la genèse des idéologies, par « retournement de veste » collectif et non plus individuel. Je ne peux que renvoyer au concept d'éclateur idéologique, que J.-P. Faye applique à la naissance du nazisme : la crise du marxisme rencontrant la montée du nationalisme crée, par une sorte d'alchimie sociale, les idéologies fasciste, nazie, phalangiste, « révolution nationale »... (J.-P. Faye, *Langages totalitaires*, Hermann, 1972 ; et aussi René Rémond, *la Droite en France*, Aubier, 1963 ; Henri Guillemin, *Nationalistes et Nationaux*, Idées, 1974).

DOCUMENTS

Entretien avec Dominique Desanti

VOYAGE A L'INTÉRIEUR DU STALINISME

LE stalinisme : une génération, une politique, un « style ». Au-delà de la personne du « petit père des peuples », une page de l'histoire communiste mondiale. Dans un précédent livre, l'Internationale communiste *(1), Dominique Desanti retraçait les premières étapes de cette longue épopée. Aujourd'hui, ce n'est plus seulement en historienne qu'elle parle, mais en témoin.*

Les Staliniens (2), *c'est en effet le foisonnant récit d'une expérience politique vécue au jour le jour, de 1944 à 1956. Journaliste dans diverses revues et journaux du parti, puis à partir de 1952 à* l'Humanité, *Dominique Desanti fut une « stalinienne ». Ses reportages dans les démocraties populaires lui ont fait connaître la plupart des dirigeants communistes de l'époque, dont elle dessine les silhouettes. En France, Louis Aragon Elsa Triolet, Jacques Duclos, Benoît Frachon, Maurice Thorez, cent autres complètent cette galerie de portraits.*

Une galerie qui n'a rien d'un musée. De la guerre froide à la « déstalinisation », de l'immédiat après-guerre aux événements de Budapest, les méandres de la politique française et internationale revivent année par année.

Sur cette toile de fond mouvante et colorée, Dominique Desanti fait apparaître les tribulations d'une « conscience stalinienne ». Au-delà de l'autobiographie, cet exceptionnel document permet de cerner les mécanismes de l' « aveuglement » de milliers de militants. Sur cette « foi » qui leur faisait étouffer esprit critique et convictions personnelles, Dominique Desanti, qui l'a partagée, a répondu à nos questions.

(1) Payot 1970.
(2) Fayard, 384 p., 49 F.



Portrait exécuté à la mort de Staline par Picasso, à la demande d'Aragon et publié dans « les Lettres françaises ». Ce portrait avait été sévèrement condamné par « l'Humanité ».

« Nous voulions tuer le vieil homme en nous »

● *Etre « stalinienne », qu'est-ce que c'est? Comment, concrètement, le devient-on?*

— Le premier choc qui a fait beaucoup pour ma « formation », c'est le congrès de Wroclaw, en Pologne, fin août 1948. Cette rencontre pour la paix entre intellectuels de l'Est et de l'Ouest semblait capitale : on commençait à parler d'une troisième guerre mondiale. Mais à l'époque je croyais que l'on pouvait être communiste militant et continuer d'aimer Sartre, Camus ou même Heidegger. Et voilà qu'à la tribune du congrès le bras droit de Jdanov, un membre du comité central soviétique, l'écrivain Fadeiev a dit : « *Sartre, cette hyène dactylographe, ce chacal muni d'un stylo...* »

Quel coup de théâtre !... Il fracassait tout ce que nous aimions. Picasso arracha ses écouteurs, Eluard griffonnait des dessins. La terre tremblait sous nous. Irène Joliot-Curie voulait reprendre l'avion. Les amis polonais organisateurs du congrès m'ont demandé de la retenir. Son départ aurait entraîné celui des autres scientifiques. Or je comprenais qu'elle veuille partir. En même temps il me semblait essentiel qu'elle reste, pour la cause de la paix. C'est ainsi que, pour la première fois, j'ai persuadé quelqu'un de renoncer à un acte que j'aurais dû approuver.

Au nom de l'homme nouveau

● *Et votre désaccord personnel, vous l'avez écarté?*

— Je me suis dit : « Tant pis, on verra après. » Et je crois que la même chose arrivait à peu près constamment à tous ceux qui devenaient staliniens. Il fallait d'abord parer au plus pressé. En ce cas précis, il ne fallait pas *que le dialogue* entre intellectuels soit rompu.

» Et puis, j'avais d'autres justifications. Je croyais avoir à me débarrasser de tous les préjugés des intellectuels occidentaux, qui, même s'ils avaient lu Marx, demeuraient les héritiers d'une culture classique. J'adhérais totalement au mythe de « l'homme nouveau » qui devait naître partout, et dont le seul modèle existant était à l'époque l'homme soviétique. Au nom de cet idéal, mais non sans difficulté et sans conflit, j'ai finalement avalé la « hyène dactylographe » et le « chacal muni d'un stylo »...

● *Ce n'est encore, semble-t-il, qu'un incident, significatif mais mineur. Très peu de temps après, vous vous êtes trouvée mêlée à une série de procès, montés de toutes pièces contre des dirigeants communistes des démocraties populaires. Quelle était exactement votre attitude?*

— Il faut d'abord rappeler les faits. Tito ayant été exclu du Kominform, le bureau d'information communiste, on a accusé des dirigeants des pays voisins de vouloir renverser les gouvernements en place pour les remplacer par des gouvernements « titistes », schismatiques et favorables à l'Ouest.

» Un premier procès, en Hongrie, avait été dirigé contre Rajk, ministre de l'intérieur. Je l'avais rencontré quelque temps auparavant, à l'occasion d'un reportage. C'était un homme élégant, assez désinvolte d'allure, au physique de jeune premier méphistophélique. *Il ne correspondait pas du* tout, pas plus que Tito, à l'image austère que je me faisais du militant bolchevik de type léniniste, qui devait être mal vêtu, simple, cordial et fraternel.

» J'avais lu le sténogramme du procès, les aveux détaillés faits par Rajk de ses crimes contre l'Etat, et pour moi sa culpabilité ne faisait aucun doute. Où les ennemis auraient-ils essayé de placer leurs agents, sinon le plus haut possible dans la hiérarchie *des partis communistes*? Et comment l'un de nous aurait-il envisagé qu'on pût torturer dans des pays communistes?

● *Pourtant tous les détails rappelaient les procès de Moscou, vieux d'à peine plus de dix ans...*

— *Oui,* mais la guerre avait comme lavé, anéanti tout ce que j'avais entendu et même pensé des procès de Moscou pendant mon adolescence. C'était fini. Nous étions entrés dans une nouvelle phase de l'histoire. Ce phénomène se produit à chaque tournant historique du communisme : on assure que tout est désormais différent; que l'on est « objectivement » parvenu à une autre étape. Et chaque fois le jeune militant efface, rejette ainsi l'expérience et les illusions effondrées de ses aînés... et recommence à neuf.

» Donc, quand le parti m'a demandé de rédiger une brochure démontrant que Tito était bien un pro-occidental et que les titistes, dans les démocraties populaires, faisaient le jeu de l'Occident, j'ai accepté. Le procès de Rajk, dont j'avais tous les documents, était terminé. A Sofia, allait s'ouvrir le procès d'un dirigeant bulgare, Kostov. J'avais lu l'acte d'accusation. Le procès avait été retardé. On était pressé d'avoir ma brochure. Il m'a paru évident qu'il ne se passerait rien de plus sur place. J'ai donc conclu mon texte, et je suis arrivée à Sofia juste quand le livre sortait en librairie à Paris.

« Je suis innocent »

» A la fin du procès, Kostov s'est levé et a dit : « *Je suis innocent, je le dis devant la presse internationale qui se trouve dans cette salle. Les aveux qui m'ont été extorqués ne reflètent pas la vérité.* » L'audience a été aussitôt suspendue. Le lendemain, Kostov était mort.

» Ça été un coup très dur, la première fêlure dans ma foi. Pourtant, quarante-huit heures après, j'avais retrouvé ma bonne conscience. Des dirigeants bulgares m'avaient expliqué que Kostov avait tenté une dernière fois de jeter le discrédit sur le parti, dont il n'avait pu s'emparer.

» L'explication m'arrangeait trop pour que je ne l'accepte pas. De toute façon, j'aurais été incapable à l'époque de remettre en cause l'ensemble de ma foi dans le socialisme, l'U.R.S.S., le parti, etc.

● *Vous pourriez définir cette « foi »?*

— D'abord, nous étions sûrs que l'histoire nous donnait raison. Le destin individuel avait donc beaucoup moins d'importance. Le présent était toujours sacrifié à quelque chose de plus beau qui allait venir. C'était un engagement total pour la transformation du monde, et le bonheur ou le malheur présent importaient moins.

La double conscience

» On arrivait à se convaincre assez pour pouvoir renier les paroles, les œuvres, les personnes d'anciens amis... qu'une partie de nous, en nous, continuait d'estimer ou d'admirer (Merleau-Ponty ou Sartre, par exemple). *Les rejeter*, calomnier leurs intentions, leur sincérité, eux dont nous nous étions sentis si proches, c'était « *tuer le vieil homme en soi* », c'était « *se mettre sur les positions de la classe ouvrière* », c'est-à-dire abolir en nous ce qui contredisait les positions du parti. Nous devenions les porteurs d'une vérité rationnelle, historique, scientifique, encore étrangère aux autres. Les quolibets ou même les insultes de l'« adversaire » nous *renforçaient dans notre position.*

● *De quelle façon peut-on arriver à perdre cette foi?*

— Jamais d'une façon harmonieuse... Après la mort de Staline, *en 1953*, j'ai rencontré des Polonais, qui m'ont dit tranquillement, dans la conversation, comme une chose sans importance, qu'ils avaient été dans des camps, pendant des années, en Union soviétique. Je les connaissais depuis longtemps. Ils étaient devenus ministres, ambassadeurs, hauts fonctionnaires, responsables du parti. Pourquoi ne m'en avaient-ils rien dit?

» Leur réponse était toujours la même : « *Vous vous battiez en Occident, c'était déjà assez difficile, ce n'était pas la peine de vous décourager* » Je les croyais quand ils me disaient que tout cela était du passé, qu'il y avait eu deux guerres mondiales, puis la guerre froide et qu'enfin on abordait une autre période. Bref, c'est là qu'est apparu le système de la « double conscience ».

● *C'est-à-dire?*

— Eh bien on reconnaît qu'en fait les choses ne sont pas telles qu'on les croyait, mais l'on se répond aussitôt que désormais tout va changer. C'est ce système que j'ai dû utiliser en 1955, par exemple, quand Khrouchtchev et Boulganine se sont réconciliés avec Tito. Pour *moi, c'était évidemment un coup dur.* Mais ma conscience stalinienne a subsisté cahin-caha, *en trouvant des justifications,* jusqu'au grand coup de février 1956. C'est la date du *vingtième congrès du parti soviétique*, où Khrouchtchev a présenté son fameux rapport secret *sur les crimes de Staline.*

» En France, des élections venaient de donner la majorité à *la gauche* Le parti communiste français, de peur de compromettre ce résultat, a refusé d'endosser ce rapport secret. Ce fut *une période infernale pour* beaucoup de militants. En France, les discussions préparatoires du quatorzième congrès du *P.C.F.* ont été extrêmement animées. Puisque j'étais l'auteur de ce glorieux livre sur *Tito et les siens*, j'ai décidé de faire mon autocritique, dans ma section, à l'intérieur du parti. Dès le lendemain, je ne pouvais plus signer dans *l'Humanité*...

Les tanks à Budapest

» Peu après, les tanks soviétiques ont tiré à Budapest. C'était la fin de tout. Khrouchtchev dénonçait les crimes de Staline, et faisait tirer sur la population hongroise J'ai quitté le parti. Et je n'ai pas été toute seule...

● *A vos yeux, le parti communiste a-t-il changé depuis?*

— Je pense que les jeunes qui adhèrent au parti, surtout depuis 1968, le font souvent dans un autre esprit. Ils n'ont pas cette volonté d'aveuglement que nous avions. *Certains d'entre eux* restent tout à fait critiques, ce qui nous aurait paru impossible.

» Et *puis, évidemment, il y a* de la part des dirigeants une différence de « style », dans la discussion, l'attitude envers les contradicteurs, etc. Mais je n'ai pas l'impression que la conscience des responsables ait fondamentalement changé. Ils sont toujours persuadés qu'une page a été tournée et qu'une autre période commence...

● *La révolution : est-ce un mot qui a encore un sens pour vous, aujourd'hui?*

— « Révolution » est devenu un slogan pour publicitaires. Il faut lui rendre son sens de métamorphose. Les partis communistes repoussent toujours dans un avenir indéfini le changement profond de l'échelle des valeurs : cette transformation aura lieu, *mais « un jour »,* après que les moyens de production auront changé de mains. Je ne suis plus *sûre maintenant* qu'accorder de la valeur au présent, réclamer « le bonheur tout de suite », *compromette* l'avenir. Georges Braque disait : « *La liberté se prend, elle ne se donne pas...* » Et si c'était vrai?

Propos recueillis par
ROGER-POL DROIT.

Les contestataires en U.R.S.S. : des voix discordantes

LA polémique qui met aux prises Daniel et Chafarévitch *(le Monde* du 29 janvier), à propos de l'émigration volontaire ou acceptée des intellectuels soviétiques, est révélatrice des tensions de plus en plus vives au sein de l' « opposition ». Pourtant, tous ceux qui luttaient contre la bureaucratie paraissaient former un bloc dont les membres partageaient quelques idées simples : le respect des droits de l'homme, l'exigence de liberté. Que ce bloc fût loin d'être *monolithique, c'était l'évidence.* D'ailleurs, pourquoi des hommes qui se battaient pour la liberté de recherche et d'expression s'obligeraient-ils à penser tous de la même manière? Depuis longtemps, on pouvait tracer une ligne de partage entre ceux qui restaient au parti dans l'espoir de l'*amender ou* qui souhaitaient y revenir et ceux qui n'attendaient plus rien du régime. Ou encore, entre ceux *qui militaient pour* l'application intégrale des lois et ceux qui faisaient une critique radicale de la loi.

M. Vladimir Gedilaghine affine l'analyse du courant contestataire en U.R.S.S. (1). Il en présente le tableau le plus à jour. L'auteur montre comment, à partir de l'anticonformisme en littérature et du mouvement pour les droits de l'homme, l'opposition s'est développée. Il y a une dizaine d'années, la position de *la plupart des dissidents se résumait* par cette formule : « *Nous ne sommes pas contre le pouvoir soviétique — ni le parti communiste, — mais pour sa démocratisation.* » Puis, le pouvoir restaurant la discipline, certains affirmèrent que la démocratisation était « irréalisable ». D'autres enfin mirent en cause « *la base spirituelle de la société issue de la révolution d'Octobre* ». Des hommes qui semblaient mener le même combat se sont alors heurtés avec une vivacité telle que la discussion *tourne au dialogue de sourds.* L'historien Roy Medvedev, qui persiste à attendre le salut d'une renaissance du marxisme, et Soljenitsyne, qui rejette totalement le régime, peuvent-ils s'écouter?

M. Gedilaghine distingue les révisionnistes, qui entendent rester *fidèles au marxisme, et les réformistes*, qui, par *réalisme*, acceptent le régime en espérant qu'il changera de contenu. *A un autre échelon, il place* les démocrates, qui revendiquent le pluripartisme, puis les traditionalistes, qui militent pour un retour aux sources nationales, les adeptes d'un socialisme moral, parmi lesquels il range Soljenitsyne, d'un socialisme chrétien qui essaye de s'organiser à Leningrad, enfin les solidaristes, dont le centre est en Allemagne.

Cette classification rend compte d'une bonne part de la réalité et pourtant, quelles que soient les précautions prises par l'auteur, elle est insuffisamment nuancée. Ou plutôt elle se trouve déjà dépassée. Quand il a composé son livre, M. Gedilaghine n'avait sans doute pas connaissance des derniers écrits publiés par Soljenitsyne. Ni surtout des textes réunis dans l'ouvrage collectif *Des voix sous les décombres* (2).

Ce volume, d'abord diffusé clandestinement, est un monument. Par la qualité de ceux qui y ont collaboré. Une fois encore, Soljenitsyne domine l'orchestre. Par la densité du style, la fermeté des convictions, la rigueur qu'il exige des autres et de lui-même, cet artiste brûle les pages. Il est de la race d'un Camus, dont *il partage l'étincelante sobriété.* Mais après avoir lu ce qu'il pense, lui et non les personnages de ses *romans, qui oserait encore le ranger* parmi les adeptes d'un socialisme à visage humain, moral ou chrétien peu importe? *Il rejette, et son ami Chafarévitch* le fait encore plus fougueusement, tout ce qui est socialiste, passé, présent ou à venir. Et il n'est guère attiré par la démocratie : « *La longue histoire de l'humanité a connu relativement peu de républiques démocratiques... et les hommes pendant des siècles n'en ont pas toujours vécu plus mal.* » La liberté? *Fort bien, à condition qu'il ne s'agisse* pas de l' « *idéal occidental de liberté illimitée* », mais de la « *restriction de soi par amour des autres* ».

Un autre collaborateur de l'ouvrage, Mélik Agourski, n'y va pas par quatre chemins : « *La censure de l'information de masse est absolument indispensable, mais elle doit être faite non par des organisations bureaucratiques mais par des personnes élues.* » Mais quelle est donc cette démocratie dont il souhaite l'avènement, dans laquelle « *le censeur est un personnage aussi important que le juge, voire plus important dans la mesure où c'est de lui et non du juge que dépend la vie morale et spirituelle de la société* »?

Ces auteurs rêvent de la société de demain, mais c'est du passé qu'ils ont la nostalgie. L'humanité tout entière est dans l'impasse à cause de la « *civilisation fondée sur l'idéologie du progrès* » (Chafarévitch). *Dans la société, disent-ils, il faut* avant tout lutter contre le « mensonge », restaurer les valeurs morales et spirituelles. *Un rôle immense* revient aux Russes, qui ont acquis dans la douleur une expérience unique au monde. Pour cela, il faut *remettre à sa vraie place la religion*, en écartant au besoin les hommes d'Eglise qui ont failli à leur devoir, et l'*intelligentsia ou, comme l'appelle* Soljenitsyne, la « tribu instruite ».

L'auteur de *l'Archipel du Goulag* montre encore une fois une pugnacité extraordinaire, mais il réserve cette fois ses coups les plus redoutables à ceux qui devraient être ses compagnons de combat. Et pourquoi *tout ce gâchis? Pour esquisser un* projet de société, sorte de symphonie pastorale, qui laisse pantois. Les épreuves qu'*il a subies et dominées* lui ont inspiré un cri que le monde entier a entendu. Cet écrivain-là sait exprimer à merveille des sentiments universels, mais il reste obstinément recroquevillé sur la Russie. Il est grand quand il exige le respect de la morale en politique, mais étrange *lorsqu'il présente sa* politique de la morale.

BERNARD FÉRON.

(1) Vladimir Gedilaghine, *les Contestataires en U.R.S.S.*, édit. Casterman, 192 pages, 28 F.

(2) Mélik Agoursky, A.B.; Eugène Barabanov, Vadim Borissov, Igor Chafarévitch, F. Korsakov et Alexandre Soljénitsyne : *Des voix sous les décombre*. Le Seuil. 291 pages. 37 F.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi



emplois régionaux

Important Groupe métallurgique, électromécanique

expansion constante, gros exportateur

offre un poste de :

directeur général

pour l'une de ses filiales implantée en Saône-et-Loire, à proximité du Jura.

Le poste conviendrait à une personne de tout 1er plan (culture générale étendue, confirmée par des diplômes réputés - expérience et capacités déjà prouvées).

Habitude de la gestion d'une Société industrielle (mécanique de préférence), capacité à définir une politique, l'appliquer, et traiter avec des clients de haut niveau.

Langue allemand indispensable, anglais souhaitable.

Age à partir de 38 ans.

Il ne sera pas retenu de candidature dont la rémunération actuelle serait inférieure à 96.000 F/an.

Discrétion garantie. Adresser C.V. et photo à No 91954, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.



CREUSOT-LOIRE

DIVISION CHAUDRONNERIE

USINE DE CHALON-SUR-SAONE

(1.200 personnes) - chaudronnerie lourde spécialisée dans constructions nucléaires, pétrochimie, cimenterie, off-shore, recherche :

INGÉNIEURS et CADRES

1) Pour service approvisionnements :

— 1 CADRE responsable des fabrications extérieures et de la sous-traitance (nucléaire chaudronnerie, grosse mécanique, moulés, forgés) soit Spécialiste des approvisionnements, soit Ingénieur responsable de fabrications métallurgiques.

— 1 CADRE pour définition des besoins en liaison avec le bureau d'études et négociation avec les fournisseurs.

Pour ces 2 postes, anglais souhaitable. Expérience en usine appréciée ainsi que formation Ecole Supérieure d'Approvisionnement.

2) Pour service réalisations :

— 1 INGENIEUR chargé au sein de ce service structuré par secteurs de produits, de coordonner les affaires du secteur « pétrole-chimie » et d'assurer les relations technico-commerciales, de la prise de commandes à la livraison. Déplacements peu fréquents. Quelques années d'expérience en chaudronnerie ou dans société d'entreprise générale ou d'engineering nécessaires. Anglais indispensable, 2e langue appréciée.

3) Pour service affaires sociales :

— 1 PSYCHOLOGUE pour prendre en charge l'animation des formations et la mise en œuvre de techniques de recrutement et d'affectation. Expérience en sélection et en formation appréciée.

Adresser curriculum vitae, photo, prétentions, GESTION DES CADRES, 15, r. Pasquier, 75008 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE

cherche pour son

USINE DE MONTBRISON (42600)

effectif environ 300 personnes

CHEF DU PERSONNEL

Le candidat devra posséder une parfaite connaissance de la législation du travail.

Il aura une expérience industrielle de quelques années dans la fonction du personnel.

Adresser C.V. détaillé à Monsieur MICHEL, Directeur de l'Usine
Boite Postale N° 158 MONTBRISON (42600)
prendre R.VS par tél au 30 à Montbrison.

EN BRETAGNE... Référ. L.S.

JEUNE ARCHITECTE d.p.l.g.

POUR SUCCESSION cabinet, suite décès
Tous arrangements possibles suivant personnalité.

Adresser dossier motivant et complet au :
CEIP, Conseil d'Entreprise, 56270 PLOEMEUR.
Discrétion, retour documents et réponse assurés.

IMPORTANTE SOCIETE DU CENTRE CONSTRUCTION DE FOURS DE TRAITEMENT recherche pour son atelier de fabrication

UN AGENT DE MAITRISE

(ASSIMILE CADRE)

Ce poste conviendrait à personne ayant expérience en matière de gestion atelier - tôlerie chaudronnerie - électricité fumisterie - installations de chantiers.

Adresser C.V. et prétentions à : n° 92.780, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société Electro-acoustique Midi-Pyrénées recherche pour poste à créer :

CHEF MARKETING PUBLICITE

pour gérer toutes les activités : documentation, P. L. V., presse, relations publiques, séminaires, expositions. Anglais parfait. 6 à 10 ans d'expérience, dynamique, initiatives personnelles. Demande manuscrit, C.V. et photo, à adresser à Mme GAGNAUT, 8, rue du Dôme, 75116 PARIS.

IMPTE USINE AERONAUTIQ. DU SUD-OUEST recherche :

TRADUCTEUR TECHNIQUE

bilingue anglais et allemand, ayant bonne expérience aéronautique.
Ecrire avec C.V. et prét. à : Agce Havas, Pau, D. 11.635, q.t.

emplois féminins

Société T.V., leader sur marché, recrute :

ASSISTANTE

Directeur des ventes, expérience 5 années assistance commerc., demand. qualités d'administrat., méthode d'organisation, autorité demand., devra assurer voyages de coordination à l'étranger, gérer toute la prospection des ventes, formation secteur T.V assurée, rémunération au niveau expérience. Poste cadre. Libre de suite. Sténo française. Gde possibil. de carrière dans Sté féministe. Env. C.V. et prét. à : n° 6.882, P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS, CEDEX 02 - qui transmettra.

T-VT

Filiale de THOMSON-C.S.F., spécialisée dans le traitement et la visualisation des informations, 40, rue de la Grange-Dame-Rose, 92 MEUDON-LA-FORET

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

POSITION II

pour conception et enseignement programmes formation « clients ». 30 ans minimum.
Bonnes connaissances circuits digitaux, systèmes radar et visualisation exigées.
Connaissances anglais écrit et parlé très appréciées.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

POSITION I ou II

pour mise en service France et étranger calculateurs logiques. Diplômé ISEP, ISEN, ESME ou ENREA. Anglais parlé souhaitable.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

POSITION II

pour études de maintenance et rédaction documentation technique. Diplômé ISEP, ISEN, ESME ou ENREA. Bonnes connaissances circuits digitaux et systèmes radar. Anglais écrit exigé.

Adresser C.V. dét., photo et prétentions à : T.VT, Service du Personnel, 40, rue de la Grange-Dame-Rose - B.P. n° 34 - 92360 MEUDON-LA-FORET.
DISCRETION ASSUREE.

CIPEL Groupe CGE

PILES MAZDA

crée à Levallois le poste :

organisation et contrôle comptables

VOTRE MISSION :

Rattaché au Secrétaire Général :

— vous concevrez et proposerez, après analyse des circuits d'informations comptables, les nouvelles procédures adaptées à l'évolution de la Société.

— vous contrôlerez leur mise en oeuvre ; vous vérifierez en permanence l'application correcte des règles comptables dans l'entreprise.

POUR REUSSIR IL VOUS FAUT :

— une solide formation de base complétée par une connaissance éprouvée des méthodes modernes de comptabilité, d'organisation et de gestion ;

— au minimum 5 ans d'expérience, acquise de préférence dans une entreprise industrielle.

Adressez-nous votre candidature en mentionnant la rémunération souhaitée sous référence C2-2, CIPEL - Service Relations Humaines - 125, rue du Président Wilson - 92300 LEVALLOIS PERRET.

IMPORTANTE ENTREPRISE

80 KILOMÈTRES PARIS

recherche

REF. 112

INGÉNIEUR 3 A

expérimenté, pour la conduite d'un servicl contrôle (comportant sa préparation) de 35 personnes dans le domaine de la mécanique de haute précision. Connaissance des langues Anglaise ou Allemande très appréciée.

RF. 113

INGÉNIEUR

GRANDE ÉCOLE POSITION 3 A

pour la conduite d'une équipe de 6 Ingénieurs chargés d'une fonction d'assurance qualité auprès d'un important département d'études et de développement — domaine de la mécanique de haute précision et de l'hydraulique.

Connaissance de la langue Anglaise très appréciée.

Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 55 821.

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE TRAVAUX ROUTIERS

recrute

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

E.N.P.C. - CENTRALE - E.S.T.P.

NATURE ET SITUATION DES POSTES :
Postes d'Ingénieurs. Travaux situés dans les régions d'Arras, de Rouen, de Poissy et dans l'Oise.

APTITUDES REQUISES :
Autonomie, commandement et grande vitalité.

CYCLE DE FORMATION DANS L'ENTREPRISE.

Ecrire (photo), formation, stages, motivation spécifique et région souhaitée à M. TRANIER.
E.J.L. 11, boulevard Jean-Mermoz, 92202 NEUILLY-SUR-SEINE.

Une séance collective d'information sera organisée au siège pour les candidats correspondant le mieux aux caractéristiques ci-dessus.

MATRA

la division administration et gestion du secteur spatial recherche

INGENIEUR

Grande Ecole

avec formations complémentaires
(I.N.S.E.A.D. - I.A.E. Sciences ECO)

- Il intervient comme consultant auprès des responsables des projets spatiaux.
Il a pour mission de conduire les opérations de conception, d'analyse fonctionnelle et de mise en place d'un système d'information de gestion des projets
- Il assure également l'interface avec les responsables des services informatique de gestion pour l'analyse et la programmation
- Une expérience de quelques années en gestion et en informatique est nécessaire pour la fonction.

Adresser lettre manuscrite CV et prétentions
MATRA Monsieur KORFAN BP N° 1 - 78140 VELIZY

P.M.E. domaine Para-Chimie

rech. pour son Siège Social (Région Parisienne)

DIRECTEUR TECHNIQUE

Mission : maintenir et promouvoir l'acquit technique de la Société - Poursuivre sa modernisation - Motiver et donner l'impulsion à ses services - Accompagner et soutenir les efforts commerciaux - Anticiper l'évolution du marché (industriel).

Voies et moyens : une USINE (Province) - Un LABORATOIRE (Région Parisienne) - Une gestion moderne par budgets et prix standard.

Profil : Le candidat idéal serait celui qui aurait une expérience étendue sur le génie chimique, la fabrication et le technico-commercial.

Ecrire en envoyant curric. vitae ss le n° 315/63 SIP, 11, r. d'Uzès. — 75002 PARIS. — Discrétion assurée.

Un Laboratoire Pharmaceutique Français réputé à la fois pour l'envergure de ses recherches et sa forte implantation à l'étranger, crée le poste de :

DIRECTEUR

de la Propriété Industrielle

Ce département regroupera divers services existants, tels que les Brevets, les Marques, les Accords et Licences, et aura à sa disposition des juristes spécialisés en droit international.

Nous ne confierons ce poste de haut niveau, essentiellement orienté vers la **Négociation**, qu'à un candidat :

- possédant de solides connaissances juridiques,
- capable de s'exprimer en plusieurs langues,
- ayant précédemment acquis une expérience des problèmes de propriété industrielle, soit dans un cabinet, soit dans une entreprise multinationale et déjà rompu aux négociations.

Nous examinerons les candidatures en toute discrétion.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite s/réf. 1354
s.n.p.m. 100, av. Ch. de Gaulle 92522 NEUILLY

CENTRE TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION METALLIQUE PUTEAUX

recherche

INGÉNIEUR

A.M., E.C.P. ou équivalent

pour participer au développement de programmes de calcul, de structures sur ordinateur, en particulier dans le domaine des structures OFF-SHORE.
Cet Ingénieur devra :
— avoir une bonne compétence en résistance des matériaux ;
— connaître le langage FORTRAN ;
— une expérience de bureau d'études de Génie Civil ou de Construction métallique serait appréciée.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à :
Département Applications C.T.I.C.M.
20, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

SLIGOS

GROUPE A VOCATION EUROPEENNE

recherche dans le cadre du développement de ses activités de technologie de pointe

DES

EXPERTS EN RESEAUX d'ORDINATEURS

Les postes à pourvoir sont situés au Siège à Paris.

SLIGOS
Conseil, assistance et réalisations, produits informatiques, services de gestion.

Adr. C.V. ou tél. à J.P. ROSSIENSKY
SLIGOS
91, Rue Jean-Jaurès
92807 - PUTEAUX
776.42.42

C&C

NOUS SOMMES UN GRAND GROUPE MÉTALLURGIQUE FRANÇAIS.
Nous cherchons pour notre DIRECTION COMMERCIALE à Paris.

un responsable d'études économiques

Nous souhaitons un jeune cadre, 30 ans minimum, diplômé IEP, GRANDE ÉCOLE COMMERCIALE, ou UNIVERSITAIRE, possédant bien l'anglais.
Il a au moins trois ans d'expérience dans les **études économiques orientées vers le Marketing des biens industriels**, acquise dans les services spécialisés d'une grande entreprise à vocation internationale (chimie, pétrole, aciers spéciaux, verre) ou en cabinet conseil. Les études économiques auxquelles il participe ou qu'il réalise complètement études conjoncturelles de consommation, évolution de branches industrielles, prévisions de développement, analyse de statistiques internationales, nécessitent quelques déplacements de courte durée à l'étranger.
De bonnes connaissances en économie appliquée à l'entreprise sont indispensables. Il participe par ailleurs aux actions de marketing pour la promotion des produits
Ecrire à Y. CORCELLE ss réf. 2661 M.



GROUPE BANCAIRE

recherche pour sa Direction Organisation et Informatique équipée d'un IBM 370/145 -DOS-VS et TP

INGÉNIEUR SYSTÈME

Niveau Ecole d'Ingénieur ou Maîtrise Informatique
IL DEVRA :
- Maîtriser les systèmes DOS et DOS-VS et justifier d'une pratique suffisante des langages Assembleur et Cobol ANS ;
- avoir 3 ans minimum d'expérience de la fonction.

La pratique de CICS et des Bases de Données serait très appréciée.

Le titulaire se verra confier au sein de l'Equipe Système l'évolution du Software de base et devra être capable de conduire des projets à caractère technique.

Faire acte de candidature sous référence 44.70 M à JEAN PORRACCHIA



CREDIT INDUSTRIEL et COMMERCIAL recherche

2 programmeurs

TITULAIRES DUT INFORMATIQUE

dégagés des Obligations Militaires
Possibilités d'évolution vers l'analyse
Ecrire : CIC Service du Recrutement
66 Rue de la Victoire 75009 Paris

HAVAS CONTACT



IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche

CADRE, 30 ans minimum

ayant expérience du Droit des affaires et excellente connaissance de l'Anglais lu, écrit et parlé pour poste NEGOCIATION et REDACTION CONTRATS et ACCORDS.

Travail dans Paris avec déplacement à l'étranger.

Adr. C.V. sous réf. 783 à CREATIONS DAUPHINE, 41, av. de Friedland, Paris-8e, qui transmettra.

Filiale d'un Groupe International de CONSTRUCTION ELECTRIQUE

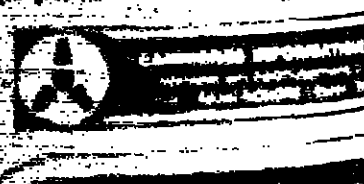
recherche

Directeur commercial

Ingénieur Grandes Ecoles
(E.S.E., Centrale, I.E.G., etc.)
Connaissance parfaite anglais
Expérience négociations à niveau élevé.

- Responsable-vente en France de matériel importé
- Direction de 30 ingénieurs d'affaires
- Lieu de travail région parisienne.

Ecrire avec C.V. et prétentions, réf. n° 201, BENS, 13 rue Marivaux - 75002 PARIS, qui trans.



offres d'emploi — offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE
Recherche pour son Siège Social situé à NEUILLY SUR SEINE

CADRE

• 30 ANS MINIMUM

de formation commerciale pour responsabilités sédentaires d'administration et de gestion au sein de la Direction commerciale.

• Connaissance de l'anglais indispensable
■ situation stable,
■ bonnes perspectives d'avenir.

Adresser lettre manuscrite C.V. et photo sous référence 13.335 à
s.n.p.m PERIER ENROBCEF 188, av. Ch. de Gaulle 92522 NEUILLY

Société ayant son siège proche banlieue Est recherche

INGÉNIEUR-TECHNICO-COMMERCIAL

— Expérience combustion gaz à usage industriel ;
— connaissance souhaitable des problèmes cryogéniques ;
— anglais indispensable ;
— excellentes références.

Adr. C.V. détaillé à nº 550 PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

COMPTA CARTE INFORMATIQUE
traitement a façon, télégestion
recherche pour RUNGIS

PROGRAMMEURS COBOL

Formation I.U.T. ou Dauphine

Se présenter ou écrire, 12, rue Le Corbusier
Immeuble IENA Zone SILIC RUNGIS
Tél. 686-61-49 - 387-70-80

Dans le cadre du développement de son DEPARTEMENT des OPERATIONS FINANCIERES,

BANQUE PRIVEE
cherche pour son siège à PARIS

CADRE

pour ETUDES FINANCIERES

en vue RAPPROCHEMENT DE SOCIETES : fusions, prises de participations...
• Formation supérieure
• Quelques années d'expérience d'analyse financière
• Anglais courant, écrit et parlé exigé
• Connaissances comptables, juridiques, et fiscales appréciées.

Envoyer c.v., photo et prétentions avec lettre manuscrite, sous réf. 44719 à Havas Contact 186 bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

RECHERCHE JEUNES AGENTS DE MAITRISE. - Haut niveau technique pour entretien machines de fabrication, emploi stable, conditions exigées : nationalité française, libérés O. M., bac technique option construction mécanique ou électrotechniq. ou bac E maths et techniq. Adresser C.V. MANUFACTURE des TABACS, 6, rue Courtois, 93501 PANTIN.

Import. Sté expert comptable, spéc. audit. et étud. financ. ch.

EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES

début. ou 1 ans exp., format. sup. droit ou école Cciale D.E.C.S. souh., angl. ou all. apprécié. Libre rapidement. Tél. 924-73-83 ou 70-25, p. 20.

SOUHAITE COLLABORATEUR (TRICE) même débutant, voiture. Fleury Immobilier. F.N.A.I.M. - 633-33-47.

INGENIEUR SYSTEME OS INGENIEUR COMMERCIAL Informatique. - 387-51-35.

Aide-compt., notions angl. et dactylo. Ecr. libr. Galignani, 224, rue Rivoli, Paris-1er.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS-SUD
recherche

LE CHEF DE GROUPE COMPTABLE

d'une de ses filiales sous la responsab. d'un chef comptable.

Il animera un groupe de six personnes.

Niveau B.T.S. Age minimum : 28 ans. Familiarisé avec informatique. Plusieurs années expérience dans fonction similaire nécessaire.

Disponible rapidement. Rémunération annuelle de l'ordre de 45.000 F.

Adr. C.V. manuscrit sous la référence 315, à THIBAULT, B.P. 340, 75624 PARIS CEDEX 13.

JEUNE HOMME ayant fait études de droit, licencié de préférence est recherché par Cabinet de brevets d'invention pour occuper un poste juridique du département de marques de fabrique et licence avec activité conjointe de conseil juridique. Adr. C.V. et prét., à nº 15.927 B. BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

MAIRIE DE SURESNES
recherche
pour son Service Informatique
UN OPERATEUR
connaissance I.B.M. 3/10 à disque appréciée.
UN PERFO VERIF
Adr. candidature avec C.V. à M. le Maire de SURESNES 92151, ou se présenter à son service informatique.

C.E.G. catholique de jeunes filles sous contrat simple, 350 élèves, dont 70 pensionnaires, devant ouvrir un second cycle mixte, recherche

DIRECTEUR OU DIRECTRICE

OU COUPLE, 30 ans minimum, possédant licence, 5 a. de professorat dans école secondaire ou direction. Ecrire sous nº 92.542 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

GROUPE IMPORTANT
recherche
INGENIEUR EN TELEPHONIE
POUR DIRIGER SERVICE TECHNIQUE ET COMMERCIAL

Installations courant faible. Entretien lignes souterraines.

TEL. : 758-12-20 P. 378.

SOCIETE D'ENGINEERING REGION VERSAILLES
recherche
INGENIEUR CONFIRME

Pour prospection commerciale auprès d'industries et d'organismes officiels, en vue promotion études et réalisations relevant environnement, pollution, mise en œuvre procédés.

Adresser C.V. et prétentions à : nº 92.417, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPTE MAISON D'EDITION
recherche
ATTACHE COMMERCIAL
pour contacts avec grossistes et diffuseurs à l'étranger.

Ce poste conviendrait à un vendeur dynamique, expérience édition et connaissance de l'anglais indispensables. - Envoyer C.V., REF. 134, C. E. L., 83, avenue Aristide-Briand, 94111 ARCUEIL.

Société Française, nouvelle technique commerciale, recherche pour Paris et Province
40 SPECIALISTES DU RECRUTEMENT
dans des réseaux de ventes directes (grande consommation et industriels).
Il faut pouvoir prouver son efficacité. Perspectives d'avenir importantes.
Pour rendez-vous, appelez : INTRODUCT 758-12-48, P. 555.

Société Champs-Elysées offre poste intéressant et évolutif pour
COMPTABLE 2e ECH.
Homme ou Femme, maîtrisant la technique. Sérieux, dynamiq., capable de s'imposer.
Tél. pour rendez-vous : 256-21-61 — Direction Financière —

ETS FINANCIER Champs-Elysées - Recherche
JURISTE
Licence en droit ou D.E.S. Min. 2 ans d'expérience dans les techniques et procédure de *recouvrement de dossier crédits.* Lieu de travail : quart. Etoile. Envoyer C.V. manuscr. et prét., photo. Service du personnel, B.P. 720.08 PARIS (8e).

URGENT
SOCIETE DE SERVICES région Enghien, recherche
— TECHNICIEN TV couleur/noir et blanc
— TECHNICIEN électroméca. toutes marques.
Tr. ht salaire. Tr. sér. réf. exig. Tél. pour R.-V. : 959-84-32.

IMPORTANTE STÉ ÉLECTRONIQUE PORTE DE VANVES
spécialisée en convertions statiques d'énergie (alimentations, mutateurs et onduleurs) recherche pour ses Services Techniques

UN INGÉNIEUR CHEF DE SERVICE
Formation Grande Ecole, 5 ans expér. dans domaine similaire

UN INGENIEUR D'ETUDES
Ayant 2 ans d'expérience

Ecr. avec curriculum vitae, au nº 1.351 SWEERTS, B.P. nº 269 75424 PARIS Cedex 09, qui tr.

ENSEIGNANTS SANS POSTE
UTILISEZ vos compétences à faire rayonner LA CULTURE
— Vous habitez la région parisienne ;
— Vous êtes jeunes et dynamiques ;
— Vous avez le goût des contacts humains.
DEVENEZ vendeur d'un ouvrage LITTERAIRE exceptionnel (vente sur références).
Voiture indispensable.
Ecr. av. C.V. à O.P.F., nº 1.668, 2, rue de Sèze, Paris-9e, qui tr.

Jeune société rech. pour régions de LILLE, PARIS, NANCY, BREST et LYON
ATTACHES DE PRODUCTION COMMERCIALE
Pour relations avec la clientèle. Rémunérat. annuelle 36.000 F + après stage rémunéré + intéressement substant. aux résultats. Ecr. av. C.V. dét. + photo au CERP, 105, r. Lafayette, 75010.

JOURNAL TECHNIQUE et PROFESSIONNEL cherche pour compléter force de vente
CHEF DE PUBLICITE
Homme ou Femme.
Excellent vendeur et dynamique.
Expérience souhaitée.
Siège PARIS.
Certains voyages province nécessaires pour contacts et prospection.
Ecr. av. C.V. en partie manusc. et photo à 92.430 Contesse P., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. fr.

Sté ch. SECRETAIRE COMPT. Libre de suite. Se prés. ou tél. PAUL GABOR S.A.R.L. 19, rue Lagille-18e. 229-19-90.

SOCIETE D'ETUDES recherche
CONSULTANTS EN ORGANISATION
pour travaux durée variable.
Env. C.V., photo ss. réf. FEYT à EMPLOIS ET CARRIERES, 30, rue Vernet. 75008 PARIS.

ADREX
Filiale d'un groupe multinational 600 personnes C.A. 50 M. F. rech. pr son siège à Paris-15e
CHEF DE GROUPE DE COMPTABILITE
D.E.C.S. ou Niveau équivalent
COMPTABLE 2e ECH.
quelques années exp. appréciées
MECANOGRAPHE EXPERIMENTEE
(tenue des comptes clients).
Adr. C.V. et prétentions à : **ADREX** Direction financière, 60, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris.

IMPORTANTE EXPLOITATION MINIERE
CIEL OUVERT
AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
recherche
RESPONSABLE du bureau technique d'entretien
Formation de base : technicien supérieur (BTS-ENP-EOST).
MISSION :
Assurer et développer la préparation des opérations d'entretien des matériels dépendant du Service Electromécanique.
Une expérience d'au moins 5 ans entretien industrie lourde indispensable.
Conditions d'implantation matérielles et géographiques de tout premier ordre.
Envoyer curriculum-vitae, prétentions, références à nº 9854 Publipress, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cédex 02 q. tr.

emplois féminins

DIRECTEUR FINANCIER HOLDING
d'un groupe industriel important et dynamique
recherche
ASSISTANTE SECRÉTAIRE
(H.E.C. jeune fille, Sciences PO., Sciences Éco.)
2 ans analyse financière et diplôme secrétariat
Large opportunité de carrière.
Env. lettre de candidature, C.V. et photo à nº 92.408, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. tr.

BELL LINES
DIVISION CONTAINERS
cherche
SECRÉTAIRE
Parfaitement Bilingue Angl. pour son siège de RUNGIS, capable initiatives, grdes responsabilités. Salaire min. 2.500 × 13. Tél. LE HAVRE (35) 48-07-37 Mme RENAUT.

Petite collectivité 15e arrdt recherche
DAME COMPTABLE
qualifiée pouvant assurer également secrétariat administratif et susceptible de contrôler employés. Bon salaire. Téléphoner au 250-65-17

Importante société quartier COMMERCE recherche :
SECRETAIRE-STENODACTYLO
Bilingue français-anglais
40 hres par sem. - 8 h. 45-17 h. 30. Avantages sociaux - 13e mois. Restaurant self-service.
Ecr. nº 92.178 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Rech. pour banques privées
1. PERSONNES ayant TRES BNES CONNAISSANCES DES OPERATIONS A MOYEN TERME dans le service export. (Bonne dactylo).
2. SECRETAIRES très expérimentées, 30 ans minimum, ayant fait le tour de tous les services bancaires.
Tél. au 744-37-71 ou 35-73.

Médecin-psychiatre demande pour travail recherche en équipe sur problèmes divorce
ASSISTANTE SOCIALE
intéressée par enquêtes dans cadre procédure. Temps complet. PARIS. 306-90-14 ou 870-10-20.

Société 19e arrdt recrute
LA RESPONSABLE
du serv. secrétar. Expérience. Capab. travaill. sur domaines différ., coordination telex, serv. photocopie, bilingue français-anglais et sténo française. Libre de suite. - Env. C.V. et prét. nº 6881 P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRES ORSAY demande
SECRETAIRE
bonne dactylo, connaissance parfaite de l'anglais, quelques années d'expérience. Titulaire BAC, pour emploi mi-temps.
Ecrire avec C.V. M. ALGARDY, Accélérateur linéaire, bât. 200, 91405 ORSAY.

GERANT IMMEUBLE 16e Rech. STENO-DACTYLO. Tél. pour rend.-vous 525-49-49.

demandes d'emploi

JE NE SUIS PAS...
Diplômé en licence grandes écoles et ne peux me recommander de hautes relations sur le plan familial ou professionnel

MAIS ÉTANT...
Jeune et capable de créations graphiques, d'idées publicitaires dont 3 ans de sérieuses références dans milieu publicité. + bonnes connaissances de la petite annonce.

Je suis libre de suite à cause des difficultés économiques actuelles et à la disposition de toute agence ou annonceur désirant me contacter.

Ecrire nº 6663, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra

J.H., Espagnol, 20 a., dég. OM ch. empl. recev. offset mach. 4 coul. (imprimerie). Lib. imm. Ecr. M. Blanco, 2, r. A.-Perret, 95140 GARGES-LES-GONESSE.

INGENIEUR E.P.B. Gde exp. bâtim. T.P., connaiss. approf. des problèm. de coffrag. métall. Collaborant ou non., ch. empl. technico-Ccial, lancem. nouveaux produits, etc. Ecr. à M. TILLY-VIOLAND, 24, rue Paul-Bert 92120 MONTROUGE.

INFORMATICIEN EXPERIM. 10 ans d'expérience :
— Organisation ;
— Formation ;
— Informatique,
étudierait toutes propositions Sud-Ouest France. Ecr. à T-64.914 REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Journaliste professionnel 28 a., architect. et urbanisme, ex-directeur M.J.C., intéressé par toutes les formes de l'art, ch. travail ds la rédaction ou la conception. Accepter. emploi dans service presse, relations extérieures, contactman, disponible à toutes les ouvertures professionn. sans lieu géographique précis. M. DOLEDEC, 37, rue Poulet, Paris-18e. Tél. : 606-92-47.

Retraité sérieux, ordonné, notions compt., très b. instr. générale, ch. travail mi-temps. 366-99-81.

ASSISTANTE PUBL. PRESSE 10 ans expér., show business, spectacles, édition, ch. situat. Paris. Libre de suite. Tél. : 607-68-37, après 18 h.

J.F., 26 ans, Bac D, B.T.S. comptab., gest., rech. 1er empl. rég. Centre, Poitou, Charentes. Handicapée, se déplaç. avec cannes, nécessite entrepr. avec ascens. Possib. stationn. auto. Ecr. à 2.385, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 22 a., secrét. bil. angl., ch. poste stab. Conn. marketing et stage Angleterre. Lib. suite. Mlle DUBOS. Tél. : 283-46-96.

M., COUPEUR-VENDEUR conf. tissus ameublem. ch. emploi. Ecr. M. Raymond, 4, allée de Narbonne, 91300 MASSY.

Après une solide expér. de la vente, je ch. la Sté qui m'off. des contacts hauts niveaux, le statut V.R.P., un fixe + % + frais - Tél. : 775-26-60.

J.F., 23 ans, licenciée droit, diplôme certif. ét. judiciaires. Espagn., anglais, b. prés., lib. de suite, voit., ch. situation. Etud. ttes prop. L. BAYOUX, 6, r. de Cerisoles-8e. 225-19-28.

Jeune Fme, Secrét. Direction, 10 ans réf. avocats, rech. situation préf. notaire Paris 8e et 17e. 3.000 × 13. Ecr. DAG, 76, r. Rivoli, Paris-4e, qui tr.

J.H. 27 a., bac, anal. P.G.M.R., 2 a. expér. form., T.P., météo, gest. pers., angl., D.O.S., As. 360, For., Cob., Gorig. Ecr. A. Kefit, 73, bd Montparnasse, Paris (6e).

HOMME 28 ans, bac math. élément., DUEL sociologie, bonne culture générale, cherche situation stable enseignement, animation, formation professionnelle. Ecr. nº 2.420, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE ASSIMILE 42 a., solide expér. export et traductions techniques, allem. cour., dipl. British C.C., ch. poste ASSISTANT ADMINISTR. EXPORT suivi affair. Ecr. nº 2.424, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 33 a., ENOES, chef serv. adm. personnel sté multin., 8 a. exp. gest. personn. paie, ch. poste chef personn. ou adjoint région parisienne. Ecr. nº 4.195, Axial Publ., 91, Fbg Saint-Honoré (8e).

JOURNALISTE français retr., plusieurs années correspondant presse à l'étrang., parlant cour. russe, anglais, allem., cherche traduct., interpr. Accepte déplac. à l'étranger. — Ecrire EUDICO, 1, rue Bourdaloue, 75009 PARIS.

J.H. 30 a., lic. droit, exp. administrat. et fin., comptab. contentieux et immobil., ch. sit. posit. cadre. Ec. 7.884, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 28 ans, licence sciences éco., licence sociolog., ethnologie. Ecr. nº 2.351, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE DE GESTION
DEBUTANT
H., 26 a. dég. O.M., Sc. Po, Eco.-Fi., anglais courant, expérience ordonnancement et organisation industrielle, étudier. toutes propos. bur. d'études ou Unité productr. Ecr. nº T-064.876 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur-2e, q. fr.

Recherchez-vous un
COLLABORATEUR
Jeune et travailleur, capable d'animer, organiser, développer une affaire ?
Si oui, rencontrons-nous.
Exp. Sect. Distribution à Paris ou Province.
Ecr. à 2.386, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

traductions

Demande

TRADUCTRICE expérimentée ch. tous travaux de traductions. Angl. - Franç. ou Franç. - Angl. Trad. dactylograph. Poss. délais. Traduc. réduits. Mme Cazeaux, 28, bd Liberté, 34500 BEZIERS.

cours et leçons

Anglais, Peinture, Sculpture, Céramique, Photographie, Danse, Masque et Clown, Cuisine, Paris American Academy, 9, rue des URSULINES 75005 PARIS. Tél. : 325-08-91.

formation profession.

PROGRAM. D'EXPLOITATION SUR IBM 3
Niveau BAC ou 1re
6 à 7 mois — 180 h. de cours
FAX
Ecole privée
6, rue d'Amsterdam. 874-95-69.

autos-vente

Part. à part. pour raison pers. vd JAGUAR X J6, 4,2 l. boîte automatique, 12.000 km, bleu marine, état neuf, Px : 50.000 F. Tél. : 909-06-57.

Part. vend **MERCEDES** 280 SE 73, nouvelle caisse. Px Argus. THYRAULT, 89 - SAINT-FARGEAU. T. 183.

Part. à part. cause départ vd JAGUAR X J6, 4,2 l, boîte mécanique, grise métallisée, 1972, 70.000 km, très belle affaire. Px 25.000 F. Tél. 909-06-57, h. brx.

occasions

Cause dble empl. vds Asahi Pentax E S I I 1,4, Tél. : 272-38-57.

BEAUX LIVRES
Cours le plus haut **MER. 26-73**

L'immobilier exclusivités

appartements vente

Paris

O.R.T.F. - B. STUD.
IDEAL POUR PLACEMENT S/BERGES DE SEINE. Parkg, tout conft. 155.000 - 704-88-18.

12e - S. AV. DU BEL-AIR
Tr. b. imm. P. de T., sidg. dble liv., 4 ch., 2 bs, ch. serv., 5e asc. Rens. G.I.E.R. 433-32-67.

16e, Partic. vend très luxueux 2 P. + parking. — 504-22-02.

XVe - Mº EMILE-ZOLA
Imm. P. de T., Part. à Part., 3 P., 80 m², tt cft, 7e étage : 320.000 F. Vis., s/pl., 133, av. Emile-Zola, samedi, 10 à 18 h.

CARREFOUR CHATEAUDUN
2 Pièces, tt conft, tél., 160.000 F, crédit possible. Tél. : 387-65-24.

Paris-13e. Partic. vend, 50 m², beau studio, immeuble récent, tout confort. Tél. 200.000 francs. 783-24-22, de 18 à 20 heures.

Marais, Saint-Paul, lux. rénové, pl ciel, 50 m², 3P., ODE. 95-10. PETITE TERRASSE.

PYRENEES. Immeuble ancien, ravissant duplex, 60 m², état exceptionnel, 165.000. - 366-45-29.

PROXIMITE LUXEMBOURG
Dans immeuble XVIIIe restauré, vue sur jardins ascenceurs, chauffage cal, v.-o., 4 P., bs + dche, 110 m², 650.000. 3 Pièces, bains, 84 m², 540.000. 2 Pièces, bains, 44 m², 285.000. Studios, à partir de : 128.000. S/pl., 10 à 17 h. (sf dimanche), 48, rue M.-le-Prince. - 633-14-51.

10e, Louis-Blanc, 4 P. en duplex, 250.000 F + 40.000 CF. 535-29-62.

AFFAIRE UNIQUE
119.000 F CHATELET Imm. XVIIIe
STUD., caract., 32 m², 2 fenêt., tt confort. - PROPRIETAIRE : 033-56-72 - 828-71-83

SUR AV. **FOCH** Imm. réc. p. de t. Studio, 350.000 F. Etat nf, air condit. WAG. 06-27.

20e pr. **NATION** Immeuble récent p. de t., stand. 5/6 p., tt cft, étage élevé, balc. Sté G.I.E.R.I. 410.000. 343-62-14.

9e Beau 2 P., ent., cuis., bns, w.-c., 42 m². Prix 125.000 F. KIJOXSON - LAB. 13-09

14e CITE UNIVERSITAIRE Imm. récent. Gd séjour + 3 ch., cuis. éq., 95 m², tt cft, park. Px 460.000 F LAB. 13-09.

IMMEUB. P. de T. STANDING
AV. TRUDAINE 6 p., 160 m² Prof. lib.
Plein sud. Exclus. WAG. 06-27.

Région parisienne

RUEIL - NANTERRE
300 m. RER, neuf, lam. habit., 4 PIECES, 76 m². Px 179.490 F. S.A. H. LE CLAIR, 65, av. Foch à CHATOU. Tél. : 976-30-02.

VERSAILLES
Soleil et calme ds résidence pr. gare, 105 m², sej. 3 chbres, 395.000 F. créd. poss. 953-10-23.

Vanves, gare, Part. vend beau 2 P., 50 m², tt cft. moqu., ch. central, ascenseur. — 644-51-64.

Neuilly, propr. vend appt, imm. gd stdg. 2 gdes P., cuis., S. bs, tél., s/jard. Matin : 346-06-44.

Versailles. Part. à Part. vend, cause départ, bel appt 2/3 P., tt cft, expos. Sud, 85 m², terras. 35 m², gar., 2 ascens. Prix : 320.000 F. Téléphone : 950-80-65.

BOULOGNE - Bel imm. récent Gd séj. + 3/4 P., 2 bns, vue s/jardin. 480.000 F - 825-90-39.

ST-GRATIEN Appt ds propriété 4 p., cuis., s. bns. Jouiss. gd jardin. 200.000 F. - 990-65-67.

Province

LE CANNET sur CANNES
Propr. vd direct. appt neuf 2 P., cuis. + s. de bains éq., cave et park. compris. Habiteb. imméd. Piscine et solarium sur toit à usage exclusivem. copropriét. TRES BELLE VUE Tél. Cannes (93) 39-50-98 Paris 522-37-60

appartem. achat

Sté rech à acheter appt près NATION. Téléphone : 343-62-14.

locations non meublées

Offre

BOULOGNE
Studio nf, terras., gar., 1.050 F charges comprises - 607-40-84.

ST-GEORGES. Bel imm. p. de t., 105 m², belle réception, 2 chbres, état nf. 2.250 F + ch. 797-93-21.

15e, Convention, nf, luxueux 3 P., équipé, 1.400 F + ch. 256-13-29.

MIRABEAU. Très bel immeuble, 5 Pièces, cuisine, 2 sanitaires, balcon. 2.600 francs. - 555-73-54.

OPERA. Stud., imm. tt confort, impecc., tél., 900 + ch. 797-93-21.

Cité MARTIGNAC, r. Grenelle : 240 m², belle réception + 4 P., serv., état impecc., idéal pour prof. libér., 4.000 + ch. 356-45-29.

Mº VANEAU Beau studio, gd confort. imm. mod. 950 F. TUR. 97-81.

ST-MANDE SUR BOIS 120 m2, 4 P., c., bs + cab. toil., wc, 2.200 TC. 170 m2, réc. 5 P., c., 2 bs, 2 wc, park, ch. cl. 2.620 TC. 523-15-66.

6 PCES NEUF - COURBEVOIE Cuis. + office, 2 bains, dressing. MOQ. TEL. BALC. S/JARD. Gar. 2.300 F. MAC. 42-77.

15e Stand. Neuf. Balc., tt cft, 800 F mens. 607-39-08.

immeubles

A NICE
Un immeuble bijou : Résidence Sophia.
Petit imm., élégance, gd stdg, à 5' Promenade des Anglais, dans quartier Nouv. Facultés. Appt 2 pièces. Prix tr. modér. FERMES ET DEFINITIFS
Excell. plac. locatif. Livr. imm. SOGEFRANCE, 06400 Cannes, 33, r. Shakespeare. (93) 39-50-90 75008 Paris, 11, b. Courcelles. 522-37-60.

LE TOUQUET, pr. plage, petit imm., tr. bon état, jard., dép. + bout. Rapport poss. 30.000 F, 260.000 F. Téléphone : 366-45-29.

NOISY-LE-SEC. Bel imm. 1930, 25 logts, 780.000 F. - 324-22-01.

hôtels-partic.

BOULOGNE, Parc des Princes, réception, 6 ch., beau jardin, garage, appt service. 637-14-40.

XVIe RESID. Magnif. H. P. de caract., rénov. de classe 8 P. + serv. + gar. + jard. Px rare. 508-43-17 ; après 19 h. 532-85-13.

usines

IMPORTANTE Société rech. pr. Paris. Bail ou propriété. Usine 1.500/2.000 m² couv. ou entrep. 800/1.200 m². Urgt. 887-87-34.

terrains

PARMAIN près de l'Isle-Adam
43 F H.T. LE m2
terrain à bâtir résidentiel, vue, viabilité, 4.000 m², facilités. 20 % apport. DEVIQ - Tél. 457-12-02 +.

Part. préf. à Part., Bougival, bords Seine, résid., terr. bien sit., arbres fruitiers, pr construct. ou placement, 2.300 m² : 437.000 F. 606-38-93, en semaine.

ST-NOM-LA-BRETECHE
près Forêt de Marly
Beau TERRAIN boisé 1 ha avec permis de construire
AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

villas

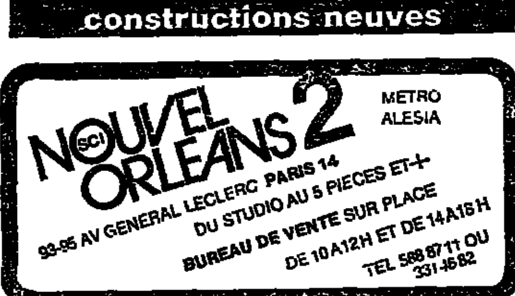
MARLY-LE-ROI (Près)
Grande VILLA bon état
Récept., 6 ch., 2 bains, surf. habit. 170 m², gar., cft, jdin. AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90.

Villa 2.000 m², Ezy-sur-Eure, à 70 km. Paris, tt cft, tél., chff. centr., coqu. amén., jardin + 3 dépend., calme, prox. chasse, pêche. 290.000 francs. Prendre contact, de 9 à 12 h. 604-16-00.

maisons de campagne

MAISON DE CAMPAGNE
Rustiq., constr. réc., à 6 km. de Courville, av. cuis., sél., salle, 2 ch., s. d'eau, wc, gar., chf. c., jardin 1.200 m². Prix 125.000 F.
BERGE SUR EURE
à Courville (centre), Maison de bourg av. cuis., S. à M., 4 ch. + logt de 3 P., gar., chff. cal. jard. 1.000 m² clos en bord de rivière. Prix : 180.000 francs. AGENCE DE COURVILLE (28) Tél. : (15-37) 23-20-08, m. dim.

constructions neuves



CHATOU R.E.R. ETOILE
Site except. bord de Seine
Pour vivre A DEUX, dans 46 m2 « H.O. » nouvelle formule
LIVRAISON MARS 1975
« LE BELVEDERE »
85, av. Gambetta, à CHATOU de 10 h à 12 h et 14 h à 19 h.
LE SAMEDI ET MARDI + DIMANCHE APRES-MIDI
H. LE CLAIR - ELY. 69-36

CHATOU R.E.R. OUEST
12 MINUTES ETOILE
IMMEUBLE STANDING
4 PCES, 72 m², avec 1 emplac. voit. sous-sol, 197.597 F.
5 PCES, 98 m², avec 2 emplac. voit. sous-sol, 272.391 F.
6 PCES, 109 m², avec 2 emplac. voit. sous-sol, 296.347 F.
H. LE CLAIR - ALM. 13-72

CHAMPS-ELYSEES
11, RUE DE BERRI
STUDIOS et 2 PIECES
6 PIECES, 7e étage, 165 m2 TERRASSE 100 m2
TRES GRAND STANDING
PRIX FERME ET DEFINITIF
Finitions en cours
Bur. de vte s/place ouv. ts les jours de 14 à 19 h, sauf mercr.
P. DOUX 3, av. Grande-Armée 553-16-62

TROCADERO
Aux abords des jardins, dans une rue de caractère provincial, au grand calme 6-8, RUE CHARDIN
RESTE :
— Deux beaux 3 pièces, 70 m² ;
— Un 3 pièces et jardin.
PRIX FERMES DE 1974
Livraison premier trimestre 75
Appartement témoin, vente sur place, 14-19 h (sauf dimanche).
Téléph. : 527-33-20 et 622-16-88.

bureaux — bureaux

Métro : ligne Nº 8 OPERA-CRETEIL
Station ECHAT-MONDOR
DISPONIBLES IMMEDIATEMENT
10.000 m2 de BUREAUX A LOUER
plateaux de 1 000 m2 environ
SOFRACIM 346-13-00

MARAIS Loc. gd stand., 250 m², sanit., chauff. central, 3 lignes tél., 7.000 F. 887-24-27.

proposit. com. capitaux

Part. bureaux 60 m² port centre MARSEILLE, tél., Telex, étudierait toutes propositions. Ecrire : HAVAS MARSEILLE 30969.

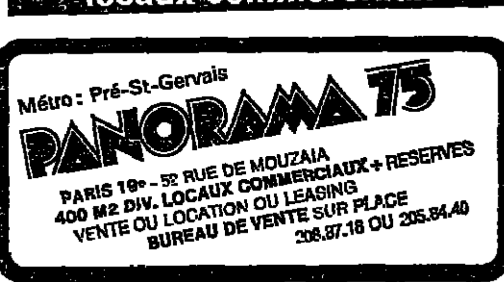
Sociétés d'études et de réalisations immobilières titulaire marchés importants régions méridionales recherche :
— Pour siège à CANNES, UN CADRE DE DIRECTION ADMINISTRATIVE et un CADRE INFORMATICIEN
— Pour agences PARIS .. ORANGE — TOULOUSE, trois CADRES TECHNICO COMMERCIAUX :
— Pour agences CANNES et TOULOUSE trois INGENIEURS du BATIMENT et un ARCHITECTE D.P.L.G.
30 ans min., sérieuses réf. exig., capables de s'intégrer dans un groupe dynamique, pouvant investir 100.000 F minimum dans une augmentation de capital de la Société et libres rapidement.
Adr C.V., photo et prétentions à A R T E B A, 63, la Croisette, 06400 Cannes. Discr. et rep. ass.

Placements locaux commerciaux rapport indexé, emplacement de premier ordre, centre de Paris. Garantie gestion, minimum 1 million de francs. T. 538-74-95. CHOP CREATIONS, TOUR MONTPARNASSE, Paris-14e.

bateaux

A vdre urgt bateau 30 m ancien langoustier, bonne construction, en cours transform. Plaisance. Prix : 150.000 F. Ecrire M. Petit langoustier « Jeo » port RHU 29 100 DOUARNENEZ.

locaux commerciaux



fermettes

FORET DU PERCHE
Près Tourouvre. Fermette exc. état, 3 pièces, grange, 1.800 m² terr. Px 39.000 F, avec 8.000 F compt. SOMBIM, 21, rue de Paris, 61-Longny, ou 700-46-21.

propriétés

AUTUN. Particulier vend belle maison 18e, 10 Pièces, confort, maison de gardien, dépendances, jardin 3.300 m² avec source, site protégé. - Téléphone : 548-27-19.

Voir la suite de notre immobilier en page 24

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,60	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRÉSENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,08

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

L'immobilier

appartements vente

Paris

BEAU 13e, 5 p., construct. 72 + box, 400.000. Campo, 672-07-55.

SQUARE CLIGNANCOURT 4 pièces, tout conft, chambre de service, imm. standing, soleil. Etude ORDENER. — 606-16-51.

34, R. DE LA MONTAGNE-STE-GENEVIEVE, ds imm. XVIIIe s. Studio avec terrasse privative, cuis. équ., s. de bns. 195.000 F. S/pl. les 6 et 8, de 14 h. à 16 h.

BUT. MONTMARTRE. 3-4 p. tt conft, dépend. Sol. Poss. profes. ou commerce. Idéal sculpteur. Prix 220.000 F. — 580-01-28.

MARAIS, très clair, immeuble pierre de taille, grand salon, sal. à mang., 1 chbre, tt conft, asc., v.-o., tél. chbre serv. 278-36-32.

6e VERNEUIL. Elégant grenier, salon 50 m², 2 chambres, loggia, 5e étage. Imm. 18e s. RIC. 89-44.

BOULOGNE (Porte Saint-Cloud). Bel imm. ét. élevé, 2 p., tt cft. MARTIN, Doct. droit. 742-99-09.

NATION, récent, étage élevé, 4 pièces, verdure. — MARTIN, Docteur en droit : 742-99-09.

MARAIS
Près place des Vosges
40, rue de Turenne
Ds immeub. XVIIIe siècle P. de T., entièrem. rénové, bon stdg. RESTE à vendre, libre suite : 1) Un appt. 3-4 p., 88 m², tt cft ; 2) 2 appts. 3 p., 60 m², tt cft ; 3) UN GRAND STUDIO, tt cft. Px moy. 5.000 F m². Créd. 80 %. Jeudi, lundi, 14 h. 30-18 h. 30. 720-84-47, 720-81-57 et 89-18.

AVENUE FOCH-PLACE ETOILE gd living + 1 chbre, s. de bns., cuis., entrée. 551-69-39.

5e QUAI TOURNELLE RAVISS. 6 P., tt cft., 185 m², Stand. EICHER. BAL. 42-07.

Me MONTPARNASSE Imm. neuf, tout confort, 3e ét., 2 pces, ent., cuis., s. de bns., tél. 134 bis, rue de Vaugirard. Jeudi, vendredi 14 h. 30/17 h. 30.

74, RUE RAYNOUARD BEL APPARTEM. FAMILIAL. Récept. + 4 ch. + lingerie, 2 bns., ét. élev., 2 ch. serv., cft. 750.000 F. Vendredi 14 h.-17 h.

SAINT-FERDINAND Somptueux 7 P., tout confort. 220 m², gd. standing + 2 chbres service. 850.000 F. AMP. 17-47.

17e pr. Niel, tr. b. duplex 220 m² env. Terr. Serv. 622-02-17.

PARC MONCEAU
(près). BEL IMM. P. de T. 5e et 6e étage, ascens. Tapis. ENTIEREM. S. BALCON
BEAU 6 PIECES en DUPLEX
2 bains, tt confort, TELEPH. En cours de rénovation
PRIX : 625.000 F
S. pl. vend., sam., 14-18 h. 30, 11, RUE BARYE, ou BAL. 22-82.

S/HAM. BOILEAU, Gd 3-4 P. Jard. privé Sud tout confort., tél., très clair. Bon plan. 231-04-16, ap.-m. 553-34-24, mat.

16e - VUE SUR BOIS
Imm. récent. Et. élevé. Balcon. **90 m2** Liv. dble + chbre, bns. Park. + serv. Exclusiv. SAINT-PIERRE - ELY. 33-40.

GAMBETTA. 150 m2. Liv. 58 m2 4 ch. 355.000. - 247-13-47.

Me VOLTAIRE. Immeuble 1935. 34, r. de la Folie-Regnault (11e). **2 P.** Conft. Asc. Chauff. centr. S. pl. vend., sam. 15-18 h.

Pptaire vend 27 STUDIOS tt cft. Face hôpital TENON. Me Pelleport. PL sol., idéal placement. Tél. 636-52-80. Sur place Bureau de vente Jeudi, vend., samedi 14/18 h., 88, RUE PELLEPORT.

180, BD PEREIRE, 90 M2, 3 p. princ., liv., cft., asc. Px int. Vend. 14 à 17 h. ou 265-39-80.

MUETTE
PROPRIETAIRE VEND 1er ét. Tr. bel imm. P. Taille. **3 PIECES** TT CONFT - TEL. REFAIT NEUF
PRIX : 320.000 F
Vend., sam., lundi, 10 à 18 h. 30, 6, RUE LYAUTEY - BAL. 23-83

RESIDENCE des ARTS
(Métro : ST-MICHEL)
STUDIOS grand confort, balcons
+ STUDIO EXCEP. 50 m², 5e ét. Restauration gd standing Ascenseur-descenseur Chauffage central - Circuit télévision intérieur Téléphone
LIVRAISON IMMEDIATE
A PARTIR de 138.000 F
CREDIT POSSIBLE 80 %
S/place : 28, rue Saint-André-des-Arts (6e), tous les jours, y compris dimanche 10 à 19 h. Tél. 526-99-74

TROCADERO DUPLEX 7e et 8e ét. Liv. 3 ch. 2 bns. Bar, biblioth. Terrasse. Jdin 140 m2 + 140 m2 aménagem. luxueux. - 966-00-48.

SAINT-AMBROISE
Immeuble pierre de taille Sur square Maurice-Gardette TRES AGREABLE PETIT **2 PIECES** 28 m2 ENVIRON Possib. salle d'eau et w.-c. - Sans vis-à-vis. PLEIN SOLEIL. - CAR. 91-45.

580 M. CHAMP-DE-MARS 12e étage, imm. 1962. standing, MAGNIF. APPT 168 M2, loggias, hall, liv. 55 m² + 4 gdes chbres,
SPL. VUE SUR SEINE
Sans vis-à-vis sur 3 façades. Exclusivité : 266-32-35.

VUE S/Parc MONTSOURIS
14e étage, double exposition, imm. réct, gd stdg, vaste dble living, 3 chambres, 140 m² + 50 m² terrasse, très bien amén., excellent état, tél., 2 parkings. Reprise crédit vendeur à taux avantageux. 890.000. WAG. 89-59.

Je vends directement Proximité MARAIS-12e Dans 4 très beaux immeubles entièrement restaurés
50 STUDIOS et DUPLEX
de caractère. Aménagés et décorés gd stand. V.o.-interphone-ascenseurs-poutres-cour aménagée. Etudiés pour placement et rentabilité maximum. Je peux m'occuper de la location et de la gestion. Tél. : DAK 56-78.

16e DAUPHINE. Imm. récent Studios meublés, cuis., bains, tél. 310.000 F. - 742-40-98.

ALESIA Raviss. 2 pces, cuis., bains, chauff. central. Ds bel immeub. Prix 119.000 F, gdes facil. Vendr.-sam., 14-17 h : 15, RUE DUCOUEDIC

appartements vente

6e Pr. quai St-Michel. Odé. 45-70 Appt 80 m2, 2 ch. Gd sél. TEL. Imm. caract. CHEMINEE. Soleil. POSS. PETITE TERRAS.

PALAIS-ROYAL. - Imm. en rénov. 2 pièces. Caractère. Ensol. Terras. 6e ét. Px 290.000. Tél. : 260-26-29, le matin.

CHARLES-MICHELS. Adorable studio, cuis., bains. Clair. Soleil. Px tot. 99.000 F. Gdes facil. Vend., sam., 14-17 h., 27, RUE DE L'EGLISE.

6e Cherche-Midi. 115 m2. Sél. + 3 ch., cuis., bns. 3e ét. Asc. Chbre service. - 567-22-88.

19e 4 P. Immeuble neuf. 84 m2 S. JDIN. Loggia. Soleil. CREDIT VENDEUR. - 580-01-20.

Région parisienne

FONTENAY-LE-FLEURY 3/4 p. excellent état, Exp. Sud-Ouest. Px 118.000. Tél. 460-31-22.

Parc MAISONS-LAFFITTE 3/4 pces, 96 m², 1er étage, très bon état. 290.000 F. Sélection Immob. 962-50-95.

CELLE-SAINT-CLOUD (La Châtaigneraie), propriétaire vend prix except. plein Sud, beau 5 P. tt cft. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

Lim. VERSAILLES Magn. appt. 123 m² + 12 m², ch. serv., commun, séj., 3 ch., 2 s. bns., cuis. 20 m², coin repas, cave. Park. couvert av. 150.000 F + crédit. J.M.B. 970-48-10.

FONTENAY-LE-FLEURY « Parc St-Cyr » 4-5 pces, 90 m². A SAISIR. 170.000 F. Parking compr. Ag. 962-50-95.

LE CLOS DE NEUILLY
5 Pces, 126 m², 603.000 F. 2 park. en ss-sol et cave inclus.
Prix ferme et définitif. Disponible immédiatement.
Téléphoner : Mme RAYNAUD. 256-99-98.

NEUILLY. Pav. 3 pces, tt cft. Jardin. 190.000. 247-13-47.

ST-CLOUD. SPLEND. 3 PCES 75 m2 + BALC. Imm. stdg. BOX - URGENT. - Tél. 260-39-89.

SCEAUX PLEIN CIEL - Asc. VUE. Living + 4 ch. 350.000 F. — Tél. : ODE. 73-37.

BAGNEUX 7' du métro
Immeuble neuf, bon standing. Appart. 120 m2. Séjour 33 m2. 4 chambres, cuis., bns + s. eau, balcons, box + parking. Chauffage par radiateurs 400.000 F. — 237-56-90

EGLISE BOULOGNE
Immeuble P. de T., entièrement rénové, occupés, 3/4 Pièces, dép. Téléphone : 622-42-81, Poste 24.

Province

NICE. Décoratrice vend dans résid. avec piscine appt. person. 2 pces gd luxe. Jard. privat. 170.000 F. Tél. Nice. 83-23-00.

Urgent - A vendre résid. retraite cadres - Proximité TOURS
STUDIO
Etat neuf - Libre de suite Prix très intéressant Ecrire PUBLICITE MODERNE MONTBELIARD no 10.504.

Etranger

COSTA DEL SOL
10 km. aéroport, 2 h. PARIS, proximité port et golf
dans résidence grand standing avec piscine et tennis appartement, beau séjour + 2/3 chambres et terrasse, entièrement meublé et équipé. Vue sur la mer. — Jamais habité.
Renseignem. et vente M. ALLO, 41, av. Friedland, PARIS-VIIIe. Téléphone : 359-61-06.

appartem. achat

Part. ch. gd studio ou 2 Pces quart. résid. Paris. Tél. hres bur. 9 h. 30-17 h. 30 du lundi au vendredi uniquement. 203-71-48. M. Patrick.

Mme REGY, 73, bd de Grenelle, 577-29-29, rech. pour investissem. 2 et 3 pces, paiement comptant.

échanges

PRE-ST-GERVAIS, Me à 500 m, bus, 3 p., cuis., toil., douche., w.-c., entrée, balcon, cave, 2 débarras, chauffage central, tél., soleil, vue dégag. LOYER ANC. CONTRE : 4/5 pièces 80/100 m² loyer anc., rég. accès fac. RER. Ecr. à 6.666 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locations meublées

Offre

A louer chambre tout conft. Wagram. Ecr. No 7.890 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FOCH PERGOLESE. Living + 3 chbres, 2 bains, tél., gar. 2.500 F + ch. SOL. 39-10.

constructions neuves

PARIS-XXe
40-42, rue de la REUNION dans petit immeuble, à vendre 2 PIECES
BON PLACEMENT
Bureaux de ventes s/pl. lundi et jeudi, de 14 h. à 18 h. 30. S.O.G.E.I. Tél. : 331-45-61 +.

2 km DEAUVILLE
Directement sur mer. Immeuble de style Normand, 2, 3, 4 pièces. Livraison décembre 1975. AGENCE HOINVILLE, 14910 BLONVILLE-SUR-MER. Tél. : 87-90-13.

EXCEPTIONNEL
NEUILLY-ST-JAMES. Pr. bois. — Petit imm. calme et luxueux. — Appts du 2 au 8 p. Terrasses aménagés. Jardin privatif. Tél. : 722-69-50 et 624-56-81.

bureaux bureaux

IVRY - JEANNE-HACHETTE
Rénovation du centre ville
BUREAUX AMÉNAGÉS
Location et vente - lots de 150 à 1.500 m2 parkings - téléphone
Desservis par le métro : lignes no 7 Mairie d'Ivry. Autobus nos 182, 325, 125, 132. S.N.C.F. : Austerlitz, Orsay, Orly. Périphérique à 5 minutes.
SEMI, 3, Promenade-des-Terrasses, Ivry. 672-66-57.

NEUILLY pptaire loue 1 ou plus. bureaux immeuble neuf. Tél. : 758-11-10.

PARIS PORTE DE PANTIN EXCEPTIONNEL A LOUER AVEC 10 L. TEL. LOCAL COMMERCIAL ET BUREAUX R.-de-CH. 450 M2. Accès immédiat périphérique et métro. Parkings. Tél. : 359-92-30 - 92-79 - 29-04.

1 à 30 BURX. Tous quartiers. Location sans pas-de-porte. MAILLOT. 293-45-55 - 522-19-10.

6e à louer 160 m², tél. en 2 lots. Tél. : 222-80-70.

RUEIL Proximité - P.-Doumer
A louer libres 6/7 bureaux. 150 m2, neuf, climatis. Bail 3-6. Rens. : 977-92-72, poste 20.

locations non meublées

Offre

GAMBETTA. Lux. st., moq. 30m² c. + bns/660 F + ch. T. 387-51-35.

Gagny 93, pavil. tt. cft. 5 P., terr. s/sol, gar. 2 voit., très bien situé. 927-08-78.

PTE MAILLOT. 3 Pces, 60 m² cft., tél., 1.400 F + ch. Sur pl. sam. 8 fév. de 14 h. à 18 h., 21, rue Ruhmkorff, 3e étage porte droite sur cour.

PORT-ROYAL, grand standing, petit studio, terras. sur jardin, 560 F + charges. 337-69-59.

BOULOGNE Me Billancourt Immeuble stand. Appts tt cft, gar. 3 p. 1.718 C.C. 4 pièces, 1.879 charges compr. Etages élevés. — ELY. 69-34.

15e STUDIO entièr. ref. neuf. 5e étage sans vis-à-vis. Imm. réc. Gd stdg. Cuis. amén. Téléph. s. pl. 9 h. 30 à 12 h. 30 5, RUE PLUMET.

Demande

Cherche dans pavillon banlieue 5-6 pièces même sans confort. Tél. à 648-14-87 ou écrire : M. SAUVAGEOT, 65, rue du Moulin-de-Pierres, Clamart 92140.

Ch. à louer pour l'année, maison de campagne, caract., calme, 100 km de Paris, 4-5 pièces, confort minim. Horaires bureau : 747-87-10, sinon : 603-30-19 ou écrire : Escudero, 4, rue Massillon. 75004 Paris. Agences s'abstenir.

Cherche 3 pièces, conf., Paris. Agences s'abst. 1.100 F maxim. Ecr. No 6.667 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

fonds de commerce

VENDONS avec murs cause retraite affaires gros fumeurs, jouets, bimbeloterie, région Sud-Est. Ecr. Havas Nîmes No 593.709.

A céder bail tous commerces excepté prêt-à-porter féminin, situé, Rosny 2. 770-37-85.

Pour cause âge vd terrain de camping 3 étoiles, av. épicerie générale, bar, gde licence IV, restaurant. Toute propriété, 23.000 M2 en bordure du lac des Settons (Nièvre). Ecrire à l'avance à M. et Mme Doiteau, 58230 MONTSAUCHE.

hôtels-partic.

RANELAGH, H.P., réception 5 chbres, 4 bains, dépend., jdin, calme, impec. Excel, 705-22-68.

VILLA DE LA TOUR
16e Raviss. Hôtel part. 240 m2, ss-sol aménagé + service. Jardin plein sud. - Exclusivité SAINT-PIERRE. - ELY. 33-40.

16e MUETTE. H.P. Profession. Idéal pr médecins associés. Prix 130 U. — Tél. : 222-70-63.

immeubles

SENS, centre ville, immeuble rapport p. de t., 3 appts, 2 pces, cuis., w.-c., eau, él., gren. amén. Px 120.000, av. 24.000. T. Me PATAUT (16-86) 65-09-03, m. dim.

usines

COURBEVOIE
LA DEFENSE. A louer atelier entrepôt 4.925 m², dont 200 m² burx, M. ch. force 150 kWa... Acc. ts cam. Bail direct 9 ans. Loyer annuel : 700.000 F H. T. Chauméry, 874-22-98, matin.

villégiatures

Loue Provence-Côte d'Azur. Maison de 4 pièces tout confort. Eté : 900 F. H. saison : 550 F. Ecr. no 2.419 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

domaines

34 HA SOLOGNE
Territoire chasse très sauvage, traversé par rivière. Possibil. étangs. Asce de la Poste, 1, pl. de Gaulle, Orléans. Tél. 87-71-68.

terrains

A LOUER
Terrains à usage portuaire. Aubervilliers — Saint-Denis. S'adresser : 5, quai de la Loire 75019 PARIS. Téléph. : 205-76-01.

Près de L'ISLE-ADAM, 800 m², façade 19,40 m. Prix : 78.000 F. TAVERNY, près du lycée : 500 m². Prix : 113.080 F. SAINT-LEU centre, 918 m², façade 20 m. Prix : 160.000 F. TAVERNY, près de la forêt 1.400 m². Prix : 170.000 F. I.P.N., 4 avenue de la Gare 95 SAINT-LEU. Tél. : 960-02-06.

TERRAIN A VENDRE 420 m² env., sur rue, 30 F le m². Mme HUREL, 1, r. Montmagny 95 GROSLAY (après 19 heures ou le samedi).

GARCHES 2' gare Calme
Résidentiel. 700 m2 et 1.400 m2. VUE IMPRENABLE — KATZ, pl. Gare, Garches. - 970-33-33.

TRES URGENT
Part. à part. vend 1.500 m² terr. à bâtir, pl. urban. à disposit. Situé à MARIAC, 5 km. LE CHEYLARD (07). Prix à débat. Tél. tous les jours 499-80-48, ou écr. no 6.665, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

125 km. Paris autoroute Sud, sortie charmant bourg.
TERRAIN A BAT. 7.500 m2
gde façade, eau, électr., vue. Prix total : 57.000 F. ROCHET, 5, rue du Longeard, 45201 Montargis. 15 (38) 85-15-57.

fermettes

FORET DE LYONS
95 km Paris Ouest Grange normande 280 m2 au sol, terr. 2.000 m2. Poutres et colombages Murs charpent., toit. parf. état. Prix total **69.000** Avec 9.000, solde 20 ans. Renseign. et visite : 427-91-41.

SUD SARTHE
BELLE FERMETTE 3 pièces, dépend., sur 4.000 m², eau, électr. Prix 75.000 F, avec 15.000 F.

NORD SARTHE
180 KM. PARIS
BNE FERMETTE sur 1.900 m². Libre de suite. 2 granges et nombreuses dépend. Eau, électr. Prix 69.000 F, avec 15.000 F. C. I. O., 8, avenue Gambetta, 72 - LE MANS. — Téléphone : 15 (43) 28-79-16, même dimanche.

maisons de campagne

A vdre Finistère, rég. pêche, ch. Mais. 4 p., gar., dépend, verger, jdin. Cont. 28 a. Me HASCOET notaire LE FAOU 29142. Téléph. : 81-91-09.

DAUPHINE, maison village, bon état, séjour, 2 ch., cuis., s. de bns, w.-c., force, terrasse, cour, jardinet. Prix : 70.000 F. Ecrire no 6.662 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SARLADAIS. Maison bourgeoise 6 pces, terrasse. Prix 50.000 F. BRIAN, 29, boulev. Gambetta, 46000 CAHORS. Téléph. 35-28-72.

propriétés

45e PARIS, bel. demeure, caract. séj. rust. 42 m², 6 pces, bns, w.-c. ch. c., tél., cuis., gren., patio., gar., piscine. 1 ha parc. Prix 340.000. AVIS, 8 fg Cappeville. Gisors. Tél. 405 ou 270-09-51.

PRES NOGENT-LE-ROI, propté s. 9.000 m², spl. terr., ent., gd. séj., 5 ch., s. de bns, gd cft., tél., ch. c., cuis. rust., vastes dép. gar. Px. 530.000. AVIS, 23, r. Harleville, Maintenon. 23-02-29.

150 km PARIS
1. Magnif. PPTE 4 P., dépend. En face : Bergerie-Verger 2.800 m². PRIX : 158.000 F. 2. BATIR 46.000 m² partie boisée. PRIX : 120.000 F. CREDIT 80 %. L. THYRAULT, 89 - ST-FARGEAU. Tél. : 183.

CŒUR CORBIERES, 30 min. Narbonne, pl., pté 6 P., cuis., gar., dép. 24.000 m² ter. + 4 ha n. att., vue imprenable. 130.000 av. 25.000. AVIS, 55, rue Ramon, Carcassonne ou 278-02-49.

LE VESINET 6' R.E.R. Calme
Résid. B. ppté s. parc 3.400 m2. Gde récept. 6 chbres, bns, appt de serv., gar. Crédit pptaire possible. Exclus. FRANCE Promotion Immobilière. 976-07-06.

Rég. GISORS Charm. maison NORMANDE
Gd liv. poutr. chem. cuis. 4 ch. Bains. Joli jdin 1.000 m2. Prix 180.000. Cab. Blondeau-Leblanc, 2, FAUBG CAPPEVILLE, 2 GISORS - Tél. : 620.

VAUCRESSON Résident. Calme
PROPRIETE DE CLASSE Récept. 130 m2, 10 ch., 8 s. bns. tt cft. Terrain 1.450 m2. Px rare. KATZ — 970-33-33

A 160 km PARIS
PROPRIETE bordant et surplombant
LAC DU BOURDON
Av. 12 ha 450.000
Av. 30 ha 700.000
Crédit 80 %. — L. THYRAULT, 89 - SAINT-FARGEAU - Tél. 183.

Région Crest, Drôme. A vdre belle propriété agrém., ferme typique rénovée, 7 p., parfait état, nombreuses dépend. sur 75 ha., élevage poss. 550.000 F. Fermette à restaurer sur 17 ha. T. b. site, 270.000. Hervé, B.P. 86, 26400 Crest. T. (75) 75-09-00.

viagers

VIIe appt 100 m² pr prof. libérale 270.000 cpt + 2.000 rte. S/place. Vend. 10/18 h., 29, av. Suffren.

Vendez rapidement en viager. Expert. gratuite, discrétion. ETUDE LODEL. Tél. : 700-00-99 35, bd VOLTAIRE, PARIS-11e.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

OFFICIERS MINISTÉRIELS & VENTES PAR ADJUDICATION

Adj. au Tribunal de Commerce Paris le 20 février, à 14 h. 15. Fds fabricat. et vente d'Appareils **INSTRUM. PRÉCISION**
63, r. RENNEQUIN, PARIS (17e)
M. à Px (P.ét.B) 30.000. Cons. 25.000 F S'adr. Me Pernot, Synd., 144, r. Rivoli, Me Chardonnet, Not., 9, r. Pyramides.

TOURAINE CITE ROYALE DE LOCHES
BELLE MAISON
R. de ch. : 3 p., cuis. 1er ét. : 3 ch., 2 s. eau, 1 s. de bs. 2e ét. : 5 ch., 1 s. eau. Jdin sur les remparts. S'adr. ét. SADOUX, RAGOT et BIAIS, notaires ass. à 37600 LOCHES (59-08-05).

Adj. Chambre Interdépart. des Notaires Paris, mardi 4 mars 1975, 14 h. 30
DEUX APPARTEMENTS dont UN LIBRE
à PARIS (7e), avenue Daniel-Lesueur, no 6
Le premier : sept pièces principales, office, cuisine, 2 w.-c., cabinet de toilette, salle de bains, chambre domestique au 7e étage.
Le deuxième : sept pièces, office, cuisine, 2 w.-c., cabinet de toilette, salle de bains, cave, chambre domestique au 8e étage.
MISES A PRIX : 350.000 et 200.000 FRANCS.
Consignation pour enchérir 70.000 F et 70.000 F (par chèque certifié à l'ordre de Me DUFOUR). — Pour renseignements s'adresser :
Me DUFOUR, notaire, 15, bd Poissonnière, Paris (2e), tél. 236-91-00 : pour vis. à la Concierge l'apr.-midi mardi, jeudi, sam.

V E N T E
Au Palais de Justice à Paris, le JEUDI 20 FÉVRIER 1975, à 14 heures
D'UN IMMEUBLE SIS A PARIS
(7e arrondissement)
RUE DE L'UNIVERSITÉ, No 131
CONSISTANT :
EN UNE CARCASSE DE BÉTON ÉLEVÉE D'UN REZ-DE-CHAUSSÉE et de CINQ NIVEAUX
SUR UN TERRAIN D'UNE SUPERFICIE DE 1.446,22 m2
MISE à PRIX 13.000.000 de F.
S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
Maître Touny, avocat à Paris-1er, 15, rue d'Argenteuil - Maître Ferrari, syndic à Paris, 85, rue de Rivoli - Maître Pernot, syndic à Paris, 144, rue de Rivoli - Maître Pavec, syndic à Paris, 100, rue Quincampoix et à tous avocats exerçant près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRÉTEIL.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris **ÉTUDES et RÉALIS.** le 18 février à 14 h. 15. FDS
Ts Programmes d'Informat. et Comm. pr ts moyens vis. sonores et audiovis. et Fournitures, et Produits y relatifs,
5, r. DUPONT-des-LOGES PARIS (7e)
Bail Cial et Local, ent., c., 3 P. Cave. M. à Px (ne P. ét. B.) 60.000 F. Cons. 30.000 F, s'adr. Me Sagette, S., 6, rue de Savoie, Me Demortreux, notaire, 67, boulevard Saint-Germain.

Vente au Palais de Justice à Paris, le Jeudi 27 février 1975, à 14 heures
UN APPARTEMENT
au 6e ét. compr. : 6 p., salle de bns, w.-c., anti-chbre, cuis., 2 penderies, placards, chauffage individuel.
2 CHAMBRES au 7e étage
et CAVE, ds immeuble à PARIS-10e,
19, bd Magenta
Mise à prix : 50.000 francs.
s'adr. Me Marcel Brazier, avocat, 178, bd Haussmann, Paris (8e) et ts les avoc. pr. les trib. de Gde Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Etude de Me PENOT, avocat à Versailles, 41, avenue de Saint-Cloud - Vente au Palais de Justice à Versailles, le mercredi 26 février 1975, à 10 heures
APPARTEMENT 2/3 Pièces, LIBRE de LOCAT.
Résidence Orsay à PARLY II - LE CHESNAY
Cave et parking — MISE A PRIX : 100.000 FRANCS.
Renseignem. Me PENOT, (tél. 950-02-18) ; Me DRAPPIER, avocat à Versailles, 43, rue Berthier (tél. 950-01-54). Pour visiter sur place avec un permis.

VENTE APRES FAILLITE AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS le MERCREDI 19 FÉVRIER 1975 à 14 heures, en 5 lots

1) APPARTEM. 3 pièces princ., cuis., salle eau et cave dans un immeuble
SIS A PARIS (15e)
43 et 45, rue des Morillons
MISE A PRIX : 45.000 FRANCS + primes à la construction.

2) APPARTEM. 2 pièces princ., entrée, cuisine, s. bns, w.-c., cave dans immeuble
SIS A PARIS (19e)
29-31-33, rue Cavendish
MISE A PRIX : 40.000 FRANCS + primes à la construction.

3) APPARTEM. 1er étage droite, Bâtiment B 2 pièces princip., cave, dans imm.
SIS A ASNIÈRES (92)
38-40, rue du Rd-Père-Ch.-Gilbert
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS + primes à la construction.

4) APPARTEM. 3e étage droite, Bâtiment B, 2 pièces princip, cave, dans imm.
SIS A ASNIÈRES (92)
38-40, rue du Rd-Père-Ch.-Gilbert
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS + primes à la construction.

5) APPARTEMENT 4 pièces principal., cave, dans immeub. **sis à MONTROUGE (94)**
9 à 17, rue du Fort, 16, rue d'Arcueil, 27-29, rue Carvès
MISE A PRIX : 55.000 FRANCS + primes à la construction.

TOTAL DES MISES A PRIX : 200.000 FRANCS.
S'adr. à Me BRICOUT, avocat à Paris, 14, rue d'Anjou ; Me REGNARD, syndic à Paris, 169, rue St-Jacques ; à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; et sur pl. pour vis.

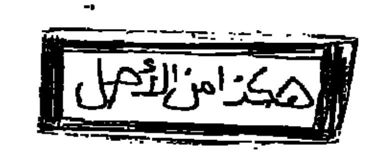
VENTE au Palais de Justice à Paris, le jeudi 27 février 1975, à 14 h.
UN IMMEUBLE à LEVALLOIS-PERRET (92)
20, RUE RASPAIL et RUE CAMILLE-PELLETAN
(à l'angle de ces deux voies)
A l'exclusion d'une CAVE
MISE A PRIX : 150.000 FRANCS.
S'adresser : Maître Georges MARGANNE, avocat à PARIS (1er) 346, rue Saint-Honoré ; et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 20 février 1975, à 14 heures EN 3 LOTS
LOCAUX A USAGE COMMERCIAL - PARIS-6e
19-21, r. de l'Ancienne-Comédie et Cour du Commerce-Saint-André (sans numéro)
1er LOT - LOCAUX 1er ÉTAGE - MISE A PRIX 400.000 F
2e LOT - LOCAUX 2e ÉTAGE - MISE A PRIX 400.000 F
3e LOT - LOCAUX 3e ÉTAGE - MISE A PRIX 400.000 F
S'adr. Me JALLES, avocat à Paris (2e), 36, rue des Petits-Champs. (tél. 073-62-33).

Etude de Me Denis EVRARD, avocat au Barreau, 48, rue du Général-Allix à SENS, tél. 65-12-09 - VENTE SUR CONVERSION DE SAISIE IMMOBILIERE à l'audience des Criées Tribunal Grande Instance, au Palais Justice de Sens, le JEUDI 13 FÉVRIER 1975, à 14 heures, des
DROITS RÉELS D'EMPHYTEOSE
résultant d'un bail établi pour une durée de 50 ans à compter du 1-10-1970 portant sur
22 PARCELLES sises sur le finage de BUSSY-EN-OTHE (Yonne)
au lieudit « Les Etangs de Saint-Ange » cadastre section A, numéros

429	pour 3 HA. 12 A. 59 CA.	430	pour 3 HA. 80 A. 00 CA.
431	pour 2 HA. 93 A. 50 CA.	423	pour 2 HA. 56 A. 50 CA.
420	pour 3 HA. 41 A. 75 CA.	419	pour 7 HA. 26 A. 50 CA.
397	pour 2 HA. 52 A. 50 CA.	421	pour 3 A. 32 CA.
398	pour 4 HA. 94 A. 68 CA.	394	pour 1 HA. 23 A. 26 CA.
393	pour 5 HA. 26 A. 85 CA.	422	pour 2 HA. 36 A. 50 CA.
418	pour 1 HA. 41 A. 34 CA.	399	pour 8 HA. 52 A. 63 CA.
401	pour 8 HA. 30 A. 46 CA.	388	pour 2 A. 60 CA.
389	pour 1 HA. 72 A. 00 CA.	390	pour 84 A. 50 CA.
402	pour 8 HA. 62 A. 00 CA.	403	pour 8 HA. 05 A. 65 CA.
400	pour 8 HA. 11 A. 76 CA.	417	pour 7 HA. 93 A. 23 CA.

d'un seul tenant constitué de BOIS et d'ETANGS
ainsi que toutes les constructions, dépendances sans exception ni réserve, édifiées sur lesdites parcelles de terre par la Société Civile Immobilière SAINT-ANGE.
SURFACE TOTALE : 92 HA 42 A 65 CA - M. à P. : 500.000 F.
NOTA. — Cette annonce annule et remplace celle parue erronée le 24 janv.



هكذا من الاصل

CARNET

Naissances

— M. Bernard Halphen et Mme, née Catherine Dennery, ont la joie d'annoncer la naissance de
Lionel,
le 12 novembre 1974.
13, rue Singer, 75016 Paris.

— Philippe et Régine Humbert, Valérie, Sophie et Frédérique, ont la joie de vous faire part de la naissance de
Sébastien.
Paris, le 20 janvier 1975.

— Robert et Jeanne-Marie de Palaminy sont heureux d'annoncer la naissance d'
Irène,
le 17 janvier 1975.
42, rue du Bac,
75007 Paris.

— Jean-Robert et Sabine Sautter ont la joie d'annoncer la naissance de
Virginie,
à Paris, le 2 février 1975.
109, rue du Petit-Château,
94220 Charenton.

Fiançailles

— M. et Mme André François,
— M. et Mme Antoine Veil,
ont la joie d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,
Isabelle et Claude-Nicolas.
Paris.

Mariages

— Pierre Chatignoux,
— Brigitte Roussel,
sont heureux d'annoncer leur mariage, le 31 janvier, à Paris.
7, rue Maître-Albert, Paris-5e.

A L'HOTEL DROUOT

VENTES

Vendredi

S. 3. — Coll. faïences anc. Delft, Nevers, objets d'Extrême-Orient. M. Lefebvre, Etudes Audap, Godeau, Solanet.
S. 6. — Tableaux 19e. Mes René et Claude Boisgirard.
S. 8. — Collection de figurines historiques. M. Charles, Me Engelmann.
S. 19. — Timbres. Mes Ribault-Menetière, Marlio.

Décès

JACQUELINE BOUCHOT-SAUPIQUE

M. et Mme François Bouchot et leurs enfants,
Mme Henri Varène,
Mme Jacques Saupique,
Les neveu et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du *décès de*
Mme Georges SAUPIQUE,
née Jacqueline Bouchot,
conservateur en chef honoraire du cabinet des dessins au musée du Louvre,
officier de la Légion d'honneur,
rappelée à Dieu munie des sacrements de l'Eglise, le 3 février 1975, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité de la famille le jeudi 6 février à 14 h. 30, en la chapelle *de Saint-Ylie-les-Dole, et sera suivie* de l'inhumation dans le caveau de famille de Beure (Doubs).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Un service religieux aura lieu à Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris. La date en sera fixée ultérieurement.

[Originaire de la région de Besançon, *Mme* Jacqueline Bouchot-Saupique avait longtemps été collaboratrice de Jacques Jaujard, directeur des musées nationaux puis directeur des arts et lettres. Elle fut nommée conservateur du cabinet des dessins du Louvre à la libération. Elle entreprit alors d'organiser une série d'expositions de dessins français à travers les principaux musées du monde, aux Etats-Unis et en Europe. C'est à Jacqueline Bouchot-Saupique que l'école du Louvre doit d'avoir eu une chaire de dessin au début des années 50. *Elle y enseigna principalement l'histoire* du dessin français des origine à nos jours, avec une dilection particulière pour le dessin du dix-huitième siècle et *plus particulièrement pour l'art de Greuze* auquel elle a consacré un ouvrage.

Nommée conservateur en chef du cabinet des dessins, Jacqueline Bouchot-Saupique *avait pris sa retraite* en 1963 à l'âge de soixante et onze ans.]

JEAN GOLDMAN

Nous apprenons la mort de
Jean GOLDMAN,
responsable des arts plastiques à la Maison de la culture de Bourges.

[Né en Tchécoslovaquie en 1921, Jean Goldman avait fait ses études à Oxford et exercé le métier de journaliste avant de devenir le conseiller technique, responsable des arts plastiques, à la Maison de la culture de Bourges. Depuis 1963, date de sa fondation, Jean Goldman y a organisé un grand nombre d'expositions de qualité, dans un esprit d'ouverture à *diverses formes de l'art moderne et* contemporain, et d'indépendance à l'égard des modes et de Paris. Parmi les plus récentes, mentionnons notamment les *expositions Gontcharova, Lobo, Asam,* Andréou, Domela, Lehmbruck, Denise Esteban, et celle des aquarelles anglaises de 1900 à 1970, inaugurée samedi dernier.]

— Mme Serge Cavalièri,
M. et Mme Michel Gry et leurs enfants,
Le Dr et Mme Raymond Claude et leurs enfants,
M. et Mme Marc Bernheim, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Gabrielle Cavalièri,
M. et Mme Marcel Cavalièri,
M. et Mme Willy Cavalièri,
Mme Max Cavalièri,
M. Pierre de Arozarena,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Serge CAVALIERI,
leur époux, père, grand-père, arrière-grand-père, frère et beau-frère.
L'inhumation a eu lieu à Marignier (Haute-Savoie), le 1er février.
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, villa Chanez, 75016 Paris.
89, rue Houdan, 92330 Sceaux.

— Mme Jean Dessirier,
Mlles Annie et Yvette Dessirier,
M. et Mme François Dessirier et leurs enfants,
Mlles Madeleine et Andrée Dessirier,
M. Jacques Drogue, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du *décès de*
M. Jean DESSIRIER,
officier de la Légion d'honneur,
ancien directeur de la « Conjoncture économique et financière »,
survenu à Paris, le 5 février 1975, dans sa 85e année.
Les obsèques auront lieu le samedi 8 *février* à 8 h. 30 en l'église Saint-*Pierre du Gros-Caillou, Paris-7e*.
Ni fleurs ni couronnes.

[Né le 10 décembre 1890 à Dijon (Côte-d'Or), ancien élève de l'Ecole polytechnique, ancien *officier de marine*, Jean Dessirier, ingénieur-conseil, avait fondé « la Conjoncture économique et financière » en 1929.]

M. Maurice FONTAINE,
a été rappelé à Dieu le 5 février.
Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Germain-des-Prés, le vendredi 7 février à 13 h. 45.
L'inhumation aura lieu à Vernou-sur-Seine.
De la part de
Mme Maurice Fontaine,
M. et Mme Jean-Pierre Fontaine et leurs enfants,
M. et Mme Michel Houssin et leurs enfants,
M. et Mme Claude Fontaine et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Loup Fontaine et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Fontaine et leurs enfants.

« Je suis la résurrection et la vie, celui qui croit en moi, fût-il mort vivra. »
(Saint Jean, chap. 11.)

— M. Marc Saint-Just Pequart et sa fille, Claude,
M. et Mme Claude Saint-Just Pequart et leur fille, Catherine,
ont la douleur de faire part du décès de
Mlle Hélène PEQUART,
leur sœur, belle-sœur et tante, survenu le 2 février 1975, dans sa *soixante-septième année*.
Mlle Pequart a fait don de son corps pour la recherche médicale.
6, rue des Hillionnais,
22000 Saint-Brieuc.
4, avenue du 11-Novembre,
92400 Courbevoie.

Messes anniversaires

— Une messe sera célébrée samedi 8 février à la mémoire de l'éminent historien
Emmanuel BEAU DE LOMÉNIE,
en l'église Saint-Sulpice, à 12 heures.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Cérémonies religieuses

— A la mémoire des victimes de l'incendie du C.E.S. Edouard-Pailleron, une cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 6 février 1975 à 18 h. 30, en l'église Notre-Dame des Buttes, 80, rue de Meaux, 75019 Paris.

Remerciements

— Mme Maurice Hardouin, ses enfants, ses petits-enfants et toute la famille, remercient profondément leurs amis pour tous les témoignages de fidèle affection rendus à la mémoire de
Maurice HARDOUIN.

— Mme Constantin Kyticas, très touchée par les marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors *du décès de son mari, par* tous ses amis et anciens collaborateurs, les prie de trouver ici l'expression de ses sincères et bien vifs remerciements.

— Mme Jean Le Guellec, ses enfants, ses petits-enfants, très sensibles aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Jean LE GUELLEC,
président honoraire
de Gaz de France,
expriment leurs sincères remerciements.

Communications diverses

— Le banquet des anciens élèves du collège Stanislas aura lieu à *20 h. 30, vendredi 28 février*, épouses conviées. Prix : 37 F par personne. Inscription préalable, chèque bancaire ou postal (C.C.P. 44-71 Paris). Entrée : 28, rue du Montparnasse.

— M. Michel Debré prononcera, vendredi soir 7 février à 20 h. 30, à la Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris, une conférence sur le thème : « Y a-t-il une conception gaulliste de la politique ? ». A la suite de son exposé, M. Michel Debré répondra aux questions des auditeurs.

Soutenances de thèses

— Samedi 8 février à 14 heures, université de Paris-IV, salle L.-Liard, M. Michel Zink : « La prédication en langue romane avant *1300* ».

Visites et conférences

VENDREDI 7 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 14 h. 45, 42, av. des Gobelins, Mme Pajot : « La manufacture des Gobelins ». — 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Legregeois : « Hôtel Carnavalet ». — 15 h., parvis de la Défense, Mme Oswald : « Vivre et travailler à la Défense ». — 15 h., musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly, Mme Saint-Girons : « Cadre de la vie sous le Premier Empire ».

14 h. 30, 11, quai de Conti : « Exposition Louis XV à la Monnaie » (Art et histoire). — 18 h. 30, Grand Palais : « Exposition des dessins néo-classiques des musées de province » (L'art pour tous). — 15 h., 21, rue Pierre-Lescot : « Les *Halles, la cour des Miracles. La* tour de Jean-sans-peur » (A travers Paris). — 15 h. 30, sortie métro Pont-Marie : « Hôtels de l'île Saint-Louis » (Mme Camus). — 15 h., 12, rue Surcouf, Mme Just : « Les drôles de collections du Musée du tabac » (Mme Hager). — 15 h., 60, rue des Archives : « Le Musée de la chasse et de la nature » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 15 h., Musée des arts décoratifs, 107, rue de *Rivoli, Mme Véra Granoff* : « Dinanderie et étains ». — 20 h., 71, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. Jacques d'Ares : « Les chemins initiatiques des travaux d'Hercule » (Institut d'herméneutique). — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de scientologie de France) (entrée libre). — 20 h. 30, palais de Chaillot, 9 bis, avenue d'Iéna : « *Croisière au fil de l'histoire*, sur le Nil, dans l'Egypte des pharaons » (A la découverte du monde). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Paul *Arnold* : « *La vacuité dans le* taoïsme » (L'homme et la connaissance). — 20 h. 30, salle La Rochefoucauld-Liancourt, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Claude Farraton : « L'école anglaise de Hogarth à Lawrence ».

RAPATRIÉS

AUX CLUBS EURAFRIQUE 2000

M. Alain de Sérigny veut « ouvrir les yeux des Français sur les mensonges de l'époque gaullienne

Les clubs Eurafrique 2000 (1), animés par MM. Alain Spacensky, président, et Jacques Roseau, secrétaire général, ont reçu, lors d'un dîner-débat réunissant récemment, au Cercle suédois, rue de Rivoli, à Paris, cent cinquante participants, dont MM. Georges Bidault, le général Jouhaud, le doyen Viard, Mourad Kaouah et M. Alain de Sérigny, ancien directeur de *l'Echo d'Alger*.

M. de Sérigny a analysé le *déroulement des événements* qui ont abouti à la fin de l'Algérie française, à partir de l'insurrection de mai 1945 à Sétif, et a révélé la teneur de plusieurs entretiens peu connus qu'il avait eus avec le général de Gaulle en 1958.

« *N'étant ni témoin de Jéhovah, ni révolutionnaire kriviniste, et privé d'émissions télévisées*, a *déclaré l'ancien directeur de* l'Echo d'Alger, *je vais m'adresser directement, à travers toute la France, à mes concitoyens pour leur ouvrir les yeux sur les mensonges de la période gaullienne.* »

M. Bidault a fait une rétrospective de la politique que le général de Gaulle avait pratiquée à l'égard des Français d'Algérie et de musulmans fidèles à la France. M. Mourad Kaouah, ancien député d'Alger, à son tour a révélé un entretien personnel *qu'il avait eu avec le général* de Gaulle, au cours duquel le chef de l'Etat n'hésita pas à lui répondre, devant son angoisse et sa crainte de souffrir : « *Eh bien, vous souffrirez !* »

En conclusion, M. Jacques Roseau, président des Fils de rapatriés, a lancé un appel pour demander de consolider l'unité des associations, déclarant que les rapatriés avaient l'intention de manifester publiquement leur mécontentement avant le voyage de M. Giscard d'Estaing à Alger si le contentieux Français - rapatriés n'était pas préalablement et définitivement réglé. — *L. P.*

(1) 13 bis, rue d'Auteuil, 75016 Paris, tél. : 520-54-61.

● *La Revue française d'études politiques méditerranéennes.* — La Société africaine d'édition, qui publie déjà deux titres *(l'Afrique littéraire et artistique*, et la *Revue française d'études politiques - africaines)*, vient de lancer une nouvelle publication mensuelle, la *Revue française d'études politiques méditerranéennes* (32, rue de l'Echiquier, *Paris-10e*). *Cette revue, dont la* rédactrice en chef est Mme Paulette Decraene, et l'éditorialiste M. Jean Rous, comportera chaque mois des articles d'actualité sur les pays riverains de la Méditerranée, et un dossier, le premier étant consacré à l'Algérie, les suivants devant l'être aux forces stratégiques en puissance, et à la pollution.

PRESSE

M. ROBERT HERSANT N'EST PAS ACQUÉREUR DES « DÉPÊCHES » DE DIJON

Le conseil d'administration des Presses nouvelles de l'Est, réuni mercredi 5 février, a décidé, comme nous le laissions prévoir *(le Monde* du 6 février) de se séparer de M. Jean-Paul Chadé, *directeur général des Dépêches* de Dijon. Le fils de l'ancien P.-D.G. de *l'Est républicain* ne sera pas remplacé à ce poste, M. Pierre Brantus, président du conseil d'administration, prenant la direction générale de la société.

En ce qui concerne les négociations engagées pour le rachat des actions majoritaires (81 %) des *Dépêches*, détenues par *l'Est républicain*, M. Robert Hersant a déclaré mercredi soir qu'« *il n'est pas acquéreur* ».

Cependant, le Syndicat national des journalistes C.G.T. continue d'affirmer : « *Bien que M. Boileau, nouveau P.-D. G. de* l'Est républicain *et, de fait,* des Dépêches *de Dijon, ait refusé de révéler à qui il envisageait de céder ce dernier titre, le Syndicat national des journalistes C.G.T. est en mesure d'annoncer que le groupe Hersant s'est porté acquéreur de ce quotidien.*

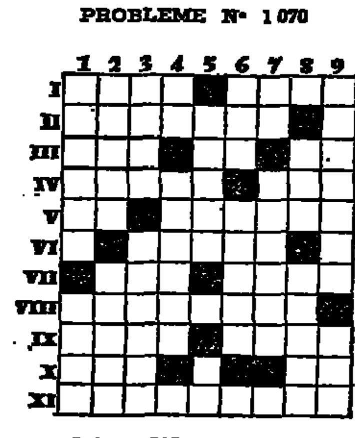
» *Le S.N.J.-C.G.T. proteste contre le silence entourant toutes les concentrations qui se déroulent actuellement dans la presse.* »

● *Le président de la République*, a annoncé M. Marcellin Carraud, président de la Croix-Rouge française, inaugurera le congrès La Croix-Rouge vers l'an 2000, qui se tiendra à Paris au Palais des congrès les 10 et 11 mai prochain.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1070



HORIZONTALEMENT

I. A tout bout de champ; Opérer éventuellement à chaud. — II. Une dont la devise pourrait être « *Fluctuat nec mergitur* ». — III. Connut, très jeune, la vie de château; Possessif; Canton de France. — IV. Centre lainier anglais; D'un verbe ambulatoire. — V. Vieux mot; Général de... Gaule. — VI. Ensemble de planches. — VII. Fit entrer; Ce dont il est bon de tenir compte. — VIII. Manifestations de béatitude enfantine. — IX. Dans le Gard; Se montra intraitable. — X. Un bras, souvent, lui frôle les côtes; D'un auxiliaire. — XI. Grand quand il est profond.

VERTICALEMENT

1. Effet d'une morsure hivernale; Vol prémédité. — 2. Se fraient parfois un passage parmi les épis; Longueur d'onde. — 3. But une dernière tasse; Faciles. — 4. Fin de participe; Eléments de certains régimes. — 5. Localité de France; Craint de ses adversaires. — 6. Roi; Ouvrage asez plat. — 7. Divinité; L'ambition est souvent leur raison d'être. — 8. Allonge la sauce; Fis un procès. — 9. Compositeur ou écrivain; L'inspiration le met en mouvement.

Solution du problème n° 1069

Horizontalement

I. Muet; Vile. — II. Idoines. — III. Tinterait. — IV. En; Ru; Us. — V. Eléveras. — VI. Salera. — VII. Ara; Io; Di. — VIII. Mésange (le zizi est un bruant). — IX. Epatées. — X. N.O.; Obi. — XI. Espérance.

Verticalement

1. Mite; Ramène. — 2. Udine; Repos! — 3. Eon; Asa. — 4. Titres; Atre. — 5. Neuvaine. — 6. Ver; Eloge. — 7. Isaure; Eson. — 8. Isard; BC. — 9. Eut; Saillie.

GUY BROUTY.

P. T. T.

DES EMBALLAGES POUR PAQUETS-POSTE

Depuis le 3 février, les P.T.T. mettent en vente dans certains bureaux de poste des emballages pour paquets-poste. En plus de l'avantage offert à l'usager qui trouve rarement dans le commerce des cartonnages appropriés, cette expérience facilitera la mécanisation du tri et limitera la détérioration des colis mal conditionnés.

Ce service, qui fonctionne déjà en Australie, aux Etat-Unis et en U.R.S.S., est expérimené dans sept départements (Charente-Maritime, Finistère, Haute-Garonne, Gironde, Moselle, Hautes-Pyrénées, Tarne-et-Garonne).

Différents modèles d'emballages sont proposés au prix de 1 F (160 × 130 × 70 mm.), 1,50 F (190 × 150 × 95 mm.), 2 F (240 × 180 × 150 mm.) et 2,50 F (300 × 220 × 180 mm.).

● *Soixante et un mille cinq cents nouvelles lignes téléphoniques en février.* — Les P.T.T. ont prévu d'installer au mois de février 61 500 nouveaux équipements ordinaires d'abonnés et 900 équipements à fort trafic. Les centraux téléphoniques les plus importants seront mis en service au Plessis-Bouchard (Val-d'Oise): 5 000 lignes; à Limoges-François-Perrin (Haute-Vienne): 6 000 lignes; à Nantes-Marrière (Loire-Atlantique): 6 400 lignes.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants:
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 6 février 1975:

DES ARRETES

● Fixant les taux de la taxe piscicole;

● Modifiant le tarif interministériel des prestations sanitaires.

Circulation

PERMIS DE CONDUIRE PROVISOIRE : UN PROJET DE LOI EST A L'ÉTUDE

Le ministre de l'équipement, répondant à une question écrite de M. Louis Jung, sénateur du Bas-Rhin (Union centriste), concernant la création d'un permis de conduire provisoire, apporte les précisions suivantes: « *Le gouvernement, dans un projet modifiant le code de la route, avait proposé la création d'un permis provisoire pour les nouveaux conducteurs. Le Conseil d'Etat, bien que très favorable au principe des dispositions de cet article, a estimé que ces dispositions ne pouvaient être prises que par voie législative. Compte tenu de l'avis émis par le Conseil d'Etat, cette disposition sera très certainement reprise à l'occasion d'un projet de loi, en cours d'étude, concernant divers problèmes relatifs au permis de conduire.* »

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries: I – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. – TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

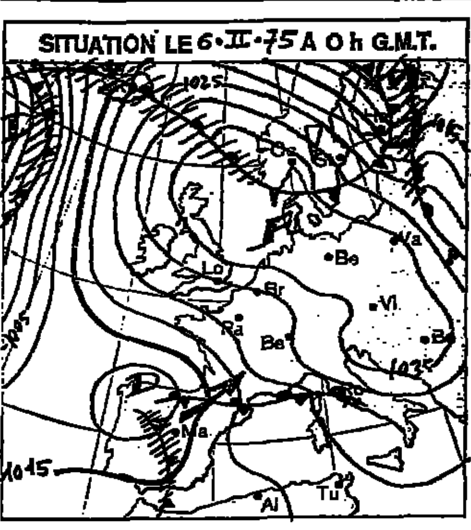
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

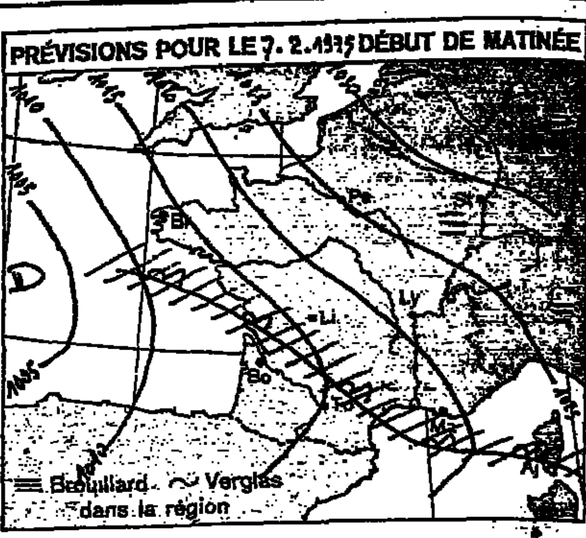
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6-II-75 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 7-2-1975 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⩤ orages ➔ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus.

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 6 février à 0 heure et le vendredi 7 février à 24 heures:

Nos régions de l'Ouest et du Midi seront sous l'influence de masses d'air humide venant de l'Atlantique ou de la Méditerranée, mais l'air froid continental, dirigé par les hautes pressions axées de l'Ecosse à l'Europe centrale, persistera sur le reste de la France.

Vendredi 7 février, des côtes de l'Atlantique aux Alpes et au Midi méditerranéen, le ciel sera souvent très nuageux avec des pluies passagères, qui seront parfois précédées de neige et de verglas dans le Centre et l'Est. Les vents, modérés, souffleront du secteur sud-est. Les températures tendront à s'adoucir.

Sur les autres régions, le temps restera assez froid avec des gelées matinales de l'ordre de 0 °C à — 3 °C. Des éclaircies assez belles se produiront de la Flandre à l'Alsace après la disparition de quelques brouillards. Ailleurs, le ciel sera nuageux. Les vents, faibles ou modérés, resteront orientés au secteur est.

Jeudi 6 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 028 millibars, soit 769,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 février; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6): Biarritz, 10 et 6 degrés; Bordeaux, 11 et 7; Brest, 8 et 1; Caen, 5 et — 1; Cherbourg, 5 et 2; Clermont-Ferrand, 2 et — 5; Dijon, 6 et — 1; Grenoble, 1 et — 1; Lille, 5 et — 1; Lyon, 3 et 1; Marseille, 10 et 10; Nancy, 5 et — 2; Nantes, 9 et 2; Nice, 10 et 8; Paris-Le Bourget, 5 et 1; Pau, 13 et — 1; Perpignan, 9 et 6; Rennes, 8 et 1; Strasbourg, 5 et — 1; Tours, 6 et 0; Toulouse, 10 et 7; Ajaccio, 15 et 8; Pointe-à-Pitre, 27 et 18.

Températures relevées à l'étranger: Amsterdam, 3 et — 3 degrés; Athènes, 10 et 3; Bonn, 7 et — 4; Bruxelles, 5 et — 1; Le Caire, 11 (min.); îles Canaries, 21 et 12; Copenhague, 2 et 2; Genève, 3 et — 3; Lisbonne, 13 et 7; Londres, 6 et 0; Madrid, 9 et 5; Moscou, 1 et — 8; New-York, 1 et 1; Palma-de-Majorque, 15 et 1; Rome, 17 et 3; Stockholm, 0 et — 1; Téhéran, — 1 (min.).

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le comité des stations françaises de sports d'hiver.

Le premier chiffre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes, le deuxième chiffre indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez: 170-460; Autrans: 10-30; Bellecombe-Crest-Voland: 35-100; Bourg-Saint-Maurice-les-Arcs: 130-340; Chamonix: 15-350; Chamrousse: 80-130; Chapelle d'Abondance: 15-110; Châtel: 20-250; La Clusaz: 25-280; Combloux: 30-250; Les Contamines-Montjoie: 30-300; Le Corbier: 40-220; Courchevel: 168-235; Les Deux-Alpes: 75-350; Flumet-Praz-sur-Arly: 50-120; Les Gets: 35-300; Grand-Bornand: 30-220; Les Houches: 30-160; Megève: 30-210; Les Ménuires-Val-Thorens: 75-175; Méribel: 50-220; Morzine-Avoriaz: 15-400; La Plagne: 0-210; Pralognan: 85-150; Saint-Gervais-le-Bettex: 100-130; Samoëns: 100-300; Thollon-les-Mémises: 100-190; Tignes: 180-300; Val-Cenis: 40-160; Val-d'Isère: 195-350; Valloire: 40-180; Villard-de-Lans: 10-90.

ALPES DU SUD

Auron: 70-80; Isola 2 000: 130-170; Montgenèvre: 100-180; Orcières-Merlette: 15-80; Pra-Loup: 30-80; Le Sauze: 15-90; Serre-Chevalier: 60-155; Valberg: 25-50; Vars: 35-110.

PYRENEES

Ax-les-Thermes: 20-40; Barèges: 50-120; Cauterets-Lys: 120-340; Font-Romeu: 20-35; Gourette-les-Eaux-Bonnes: 30-160; La Mongie: 35-150; Saint-Lary-Soulan: 20-100.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore: 10-60; Super-Besse: 10-60; Super-Lioran: 0-25.

JURA

Métabief: 0-40; Les Rousses: 10-120.

VOSGES

Gérardmer: 10-30.

Tourisme

● *Les départs en vacances.* — A l'occasion des vacances scolaires de février, la S.N.C.F. mettra en circulation, au départ des gares parisiennes, 991 trains, dont 215 supplémentaires, entre le vendredi 7 février et le dimanche 9 février. Il est recommandé aux voyageurs d'utiliser de préférence les transports en commun pour se rendre en gare et de ne pas arriver plus d'une demi-heure avant le départ du train.

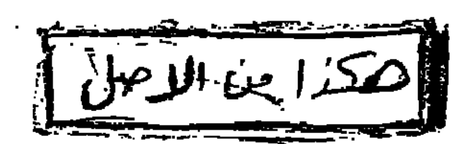
loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous lots compris, aux billets entiers.

Terminaison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer
			F
1	31	tous groupes	100
	711	tous groupes	200
	651	tous groupes	500
	1 191	tous groupes	1 000
	02 721	tous groupes	10 000
	08 581	tous groupes	10 000
	36 131	groupe 3	10 100
		autres groupes	2 100
	73 261	tous groupes	10 000
2	742	tous groupes	200
	3 892	tous groupes	2 500
	11 292	tous groupes	10 000
	36 132	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
	78 842	tous groupes	10 000
	43 262	groupe 4	100 000
		autres groupes	2 000
	64 702	groupe 3	100 000
		autres groupes	2 000
3	3	tous groupes	50
	53	tous groupes	150
	593	tous groupes	250
	36 133	groupe 3	10 050
		autres groupes	2 050
4	5 974	tous groupes	1 000
	36 134	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
	97 124	tous groupes	10 000
5	005	tous groupes	200
	125	tous groupes	200
	265	tous groupes	200
	855	tous groupes	200
	4 245	tous groupes	1 000
	8 945	tous groupes	1 000
	9 505	tous groupes	1 000
	36 135	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
	62 125	tous groupes	10 200
	65 435	tous groupes	10 000
6	26	tous groupes	100
	36	tous groupes	100
6	946	tous groupes	200
	3 706	tous groupes	1 000
	4 156	tous groupes	1 000
	36 136	groupe 3	10 100
		autres groupes	2 100
7	36 137	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
8	4 458	tous groupes	1 000
	35 668	tous groupes	10 000
	36 138	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
9	9	tous groupes	50
	79	tous groupes	150
	389	tous groupes	250
	2 579	tous groupes	1 150
	71 109	tous groupes	10 050
	41 369	groupe 1	100 050
		autres groupes	2 050
	47 189	groupe 5	100 050
		autres groupes	2 050
	55 009	groupe 2	100 050
		autres groupes	2 050
	36 139	groupe 3	2 000 050
		autres groupes	20 050
0	80	tous groupes	100
	3 560	tous groupes	1 000
	4 330	tous groupes	2 500
	36 130	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
	39 980	tous groupes	10 100
	51 540	tous groupes	10 000

Secrétariat Général de la Loterie Nationale

Tranche des MIMOSAS
TIRAGE DU 5 FEVRIER 1975
PROCHAIN TIRAGE LE 12 FEVRIER 1975 A MENTON (Alpes-Maritimes)
75 — 6°





RADIO-TÉLÉVISION

VII

« L'âge tendre »

Formidable ce film. C'est ainsi qu'Yves Laumet désigne l'Age tendre. *Et il a bien raison : un film digne de n'importe quelle salle d'exclusivité, un super et un anti-*Love Story *? Du cinéma vérité. La vérité : cette histoire vécue, revécue plutôt, par ses protagonistes, par Régine Mazella, une gamine de seize ans, conditionneuse à Colombes, par sa mère, une femme seule, par Jean-Michel, son petit ami, et Catherine, sa copine. C'était vrai. Et c'est faux. Forcément. Ça été raconté, rédigé, répété, tourné, coupé, monté : du cinéma.*

C'est là, à cet endroit précis entre le souvenir et le scénario, entre le cru et le cuit, que se situe Yves Laumet. Seul pour le moment. Seul au bon moment. Nous ne sommes pas sortis de l'ère du soupçon ; de nos jours, pour séduire, pour retenir, pour durer, l'œuvre de fiction doit coller à une réalité évidente ou cachée et prendre avec le temps valeur de découverte ou de document. Laumet s'était déjà engagé très avant sur ce chemin avec l'Amour du métier *et* la Clé des champs. *Cette fois il va plus loin. Il emprunte tout à la réalité, il n'invente rien sinon l'art de soulever, de prolonger et de transposer le quotidien. De lui donner une dynamique, une progression qui ne soient pas dramatiques.*

Régine et Jean-Michel se sont rencontrés, quittés, réconciliés, le temps de se plaire, de se disputer et de s'aimer. Le temps d'un été. Lui est parti avec sa meilleure amie à elle et le petit ami de sa meilleure amie. Quelque part dans le Midi. En moto et en camping. Elle est restée dans son H.L.M. de la banlieue parisienne. Elle travaille. D'abord à la chaîne et puis à la caisse d'un self-service. Elle aide sa mère. Elle s'occupe de son jeune frère. A la rentrée, on croit qu'on a été trompée et puis on s'aperçoit qu'on s'est trompée en croyant l'avoir été. On se remet, on sort ensemble, on rentre tard, on se dispute avec sa mère, on se réfugie chez sa grand-mère, on part faire son service militaire. C'était hier. Aujourd'hui, Régine attend le retour de Jean-Michel. Ils vont vivre ensemble. Elle est réconciliée avec sa mère. Il a les cheveux courts.

La vie a passé, cette vie miraculeusement fixée et préservée à l'écran. C'est criant de vérité, l'image et la voix de notre jeunesse. Au naturel. En jean et tee-shirt. Avec sa candeur féroce et ses troubles pudeurs, et sa force passive. Et c'est joué — car ça l'est — à la perfection. Il n'y a pas de meilleurs mots pour qualifier cette façon de traduire sans trahir et de transcrire sans copier. Une expérience à renouveler. Quel dommage qu'on n'ait pas pu la tenter sous d'autres cieux à d'autres époques. A côté de cela, le journal de Pepys !

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 6 FEVRIER

— « *L'inflation* » est le thème du débat pour lequel Olivier Warin a invité MM. L. Stoleru, J. Attali, J.-P. Palewski, J. Rueff, A. Fourcans, P. Beregovoy, P. Boccara, P. de Calan, J.-B. Dardel et notre collaborateur P. Fabra, sur France-Culture de 14 h. 5 à 17 h. 25.

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, répond aux questions des journalistes de Radio-Monte-Carlo à 19 heures.

— *M. François-Xavier Ortoli*, président de la commission de la Communauté européenne, répond aux questions d'Etienne Mougeotte sur Europe 1, à 19 h. 20.

— Le C.N.P.F. donne la parole à un P.D.G. d'une entreprise moyenne, lors de sa « tribune libre », sur FR 3 à 19 h. 40.

— *Portrait du général Marcel Bigeard, secrétaire d'Etat chargé* de la condition militaire, par Pierre Schoendoerffer sur TF 1 à 21 h. 20.

— *Mme Mireille Bertrand*, membre du bureau du P.C.F., est l'invité de la « Tribune libre » d'TF 1, à 20 heures.

VENDREDI 7 FEVRIER

— *La Ligue des droits de l'homme* expose son point de vue en « tribune libre » sur FR 3 à 19 h. 40.

— *M. François Mitterrand* est interrogé sur ses goûts littéraires par Bernard Pivot à l'occasion de la sortie de son livre *la Paille et le grain*, sur A 2 à 21 h. 40.

— « *Les Chouans* » sont le thème d'un débat, après le film du même nom, sur TF 1 vers 22 h. 10, avec M. le duc de Castries, de l'Académie française, et M. Jean Massin, historien.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

JEUDI 6 FÉVRIER

● CHAINE I : **TF 1**

18 h 20 **Le fil des jours.**
18 h. 40 **Pour les petits : Chapi Chapo.**
18 h. 50 **Pour les jeunes : Les aventures de Huckleberry Finn.**
19 h. 15 **Les Shadoks.**
19 h. 40 **Une minute pour les femmes.**
19 h 45 **Feuilleton : Cheri-Bibi.**
20 h. 35 **Série : Jo Gaillard : « L'île aux souvenirs »,** réal. Christian-Jaque, avec B. Fresson, D Briand, I Garanni.
Quelle est l'origine d'une série de mystérieux naufrages au large des côtes bretonnes ?
21 h. 20 **Magazine de reportage : Satellite,** de J.-F Chauvel.
Portugal : quelle démocratie ? Bigeard : un para au pouvoir par P Schoendoerffer.
22 h. 15 **Variétés : Le club de dix heures,** de J Chabannes, réal. P.-R. Benaïoun.

● CHAINE II (Couleur) : **A 2**

18 h. 30 **Pour les petits : Le palmarès des enfants.**
18 h 55 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h. 45 **Feuilleton : Typhelle et Tourteron.**

20 h. 35 **Dramatique : « Il faut une femme à la maison »,** d'après une nouvelle de Marcel Arland. Adapt. M Toesca. Réal. E. Tyborowski. Avec N Pescheur, L. Borjon.
Léon Vivier, un homme âgé, qui vit avec son fils dans un petit village, à la campagne, décide un jour de trouver une femme qui vivrait avec eux.
21 h. 35 **Documentaire : Alain Decaux raconte : Pizarre, conquérant du Pérou.**
Pizarre, conquistador espagnol, devenu maître du Pérou au seizième siècle.

● CHAINE III (Couleur) : **FR 3**

19 h. **Pour les jeunes : L'île aux enfants.**
19 h. 40 **Tribune libre : le C.N.P.F.**

20 h. **Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et P Vignal.**
20 h. 35 **Un film... Un auteur : « Ce merveilleux automne », de M. Bolognini (1968), avec G Lollobrigida, P Turco, G. Ferzetti.**
Grande famille sicilienne et troubles psychologiques. Un adolescent découvre l'amour dans les bras de sa tante, une femme mariée plus sensuelle que sentimentale. Un sujet qui convient au talent purement esthétique de Bolognini.

● **FRANCE-CULTURE**

20 h., « la Tangente », de J. Yvane, avec J.-P. Jorris, P. Vaneck, C. de Peyna, S. Artel, G Esposito, C. Sellers (réalisation E Cramer) ; 21 h 20, Biologie et médecine, par les professeurs R Debré et M. Lamy : La toxicologie (2) avec le professeur Fournier ; 21 h. 50, Livre d'or ; 22 h 40, Café-théâtre par Y Taquet : « L'affaire du clip de la reine d'Angleterre », de L. Thierry ; 22 h. 25, Les noctambules, par S. Maïli : Les aiguilleurs du ciel.

● **FRANCE-MUSIQUE**

20 h. 30 (S.), En direct de l'Auditorium 104, Orchestre de chambre de la radiodiffusion, Direction R Norrington. Avec le concours de J. Vandeville, hautboïste : « Strates Eclatées » (Francis Miroglio), « Concerto pour hautbois et orchestre à cordes » (J. Charpentier), « Sinfonia » (Peter Maxwell-Davies), « 10, 5, 6, 5 : A » (D. Porcelyn) ; 22 h. 45 (S.), *Clarté dans la nuit* ; 23 h. (S.), Le monde des jazz ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop music.

VENDREDI 7 FÉVRIER

● CHAINE I : **TF 1**

18 h. 20 **Le fil des jours.**
18 h. 40 **Pour les petits : Chapi Chapo.**
18 h. 50 **Pour les jeunes : Les aventures de Huckleberry Finn.**
19 h. 15 **Les Shadoks.**
19 h. 40 **Une minute pour les femmes.**
19 h 45 **Feuilleton : Chéri-Bibi.**
20 h. 35 **Regards sur l'histoire.** *Film* : « **Les Chouans** », d'H. Calef (1947), d'après H. de Balzac, avec J Marais, P Dux, M Robinson, M. Lebeau.
1799 : le Directoire. Jean Marais se bat pour le comte d'Artois. Madeleine Lebeau lutte pour le drapeau tricolore. Ils s'éprennent évidemment l'un de l'autre. Le débat est cornélien. Les images sont fidèles à la tradition romanesque-historique agrémentée de prétentions pacifistes.
22 h. 10 **Débat : La Chouannerie.** Prod. J.-F. Chiappe.
Avec Jean Massin et le duc de Castries, de l'Académie française.

● CHAINE II (Couleur) : **A 2**

18 h. 30 **Pour les petits : Le palmarès des enfants.**
18 h. 55 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h. 45 **Feuilleton : Typhelle et Tourteron.**
20 h. 35 **Variétés : Bouvard en liberté.**
Avec Nicoletta.
21 h. 40 **Magazine des livres : Apostrophes, de B Pivot. Avec M. Mitterrand.**
M François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste parlera de Jules Renard, Jacques Chardonne, Saint John-Perse, Lamartine, Buzzati et de leurs œuvres, et il recevra Max Gallo, Camille Bourniquel et Jacques Brenner, romanciers.
22 h. 50 **Ciné-Club : « Une riche affaire », de N.Z. Mac Leod (1934) avec W.C Fields, J. Rouverol, Baby Le Roy.**
Un épicier, qui rêve d'aventure et croit avoir le génie de la spéculation, part pour la Californie, dans une vieille voiture, avec son encombrante famille, pour prendre possession d'une plantation d'orangers achetée par correspondance. Les tribulations de W. C. Fields, l'acteur comique à la trogne de pochard.

● CHAINE III (Couleur) : **FR 3**

19 h. **Pour les jeunes : L'île aux enfants.**
19 h. 40 **Tribune libre : La Ligue des droits de l'homme.**
20 h. **Emissions régionales.**
20 h. 35 **Westerns, films policiers, aventures : « Tobrouk », d'A. Hiller (1966), avec R. Hudson, G. Peppard, N. Green, G. Stockwell.**
Au cours de la deuxième guerre mondiale, un commando de fusils allemands, sous les ordres d'un officier britannique, s'infiltre dans les lignes allemandes pour aller détruire, à Tobrouk, les réserves d'essence de l'Afrika-korps. La guerre-spectacle.

● **FRANCE-CULTURE**

20 h., Rencontre avec... Jacques Rueff, par P Galbeau, avec le Duc de Castries, J. d'Ormesson, J. Guitton ; 21 h., Entretien avec Maurice Béjart ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P Auger ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Folklore, par F. Vernillat : Les mal-mariés ; 23 h. 25, Langages croisés, par E. Diefiln.

● **FRANCE-MUSIQUE**

20 h. 30 (S.), En direct du Studio 105, Lever de rideau par R Stricker. Avec le concours de A Anastacescu, pianiste : « Andante et variations en fa mineur », « Fantaisie en ut majeur » (Haydn), « Sonate en ré mineur, opus 31, n° 2 » (Beethoven), « Gavotte d' « Armide » (Gluck-Brahms), « Thème et variations en ré mineur » (Brahms) ; 22 h. (S.), Orchestre symphonique de Nord-Picardie. Direction M. Duruflé. Avec le concours de F Rogez, mezzo-soprano ; M.-M. Duruflé, organiste ; et les chœurs de l'Association des concerts Jean-Sébastien Bach du Nord, direct. par M. Gruneissen : « Requiem, opus 9 » (M. Duruflé) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

D'une chaîne à l'autre

M. ANDRÉ ROSSI RÉSERVE LES DÉBUTS DE SOIRÉE A LA FAMILLE

● M. André Rossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, a déclaré, mercredi soir, au micro d'Europe 1 qu'« *il souhaitait que les films et produits télévisés pouvant heurter la sensibilité des enfants ne soient pas programmés avant 21 h. 30 à la télévision* ».

Considérant qu'« *après 21 h. 30 les choses peuvent être différentes* », M. Rossi, a précisé que si, d'aventure, cette règle de conduite était transgressée, le gouvernement aviserait, la télévision étant avant tout la *distraction* de la famille.

La commission de surveillance de la télévision aux Etats-Unis vient, de son côté, de modifier ses règlements, afin que la violence et le sexe ne passent pas sur les petits écrans pendant les heures du début de la soirée, de 19 heures à 21 heures.

« *Les émissions inappropriées pour être vues en famille ne devront pas être diffusées pendant la première heure réservée aux variétés en soirée, ni pendant l'heure qui précède. Au cas où une émission programmée pendant cette période serait jugée inappropriée pour de tels auditoires, des avis devront être diffusés pour mettre les téléspectateurs en garde* », précise le nouveau règlement américain.

Notons que ce « principe de réserve » avant 21 heures est également de règle en Grande-Bretagne.

LA DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE POUR L'INFORMATION VEUT ENTENDRE LE PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT SUR LE « PROGRAMME MINIMUM »

● M. Henri Caillavet, sénateur de Lot-et-Garonne, a convaincu les membres de la délégation parlementaire pour la radiotélévision, réunie mercredi 5 février, de convoquer M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement, pour l'entendre au sujet de la lettre sur le « programme minimum » en cas de grève que le secrétaire d'Etat a adressé aux présidents de sociétés (*le Monde* du 5-6 janvier). M. Caillavet considère que cette initiative « *constitue une intervention ministérielle qui n'est conforme ni à l'esprit ni à la lettre de la loi. Il n'appartient pas à l'autorité de tutelle de donner un commentaire — même éclairé — des articles de la loi.* »

ARTS ET SPECTACLES

Musique

« LE BRAVE SOLDAT SCHWEIK »

à l'Opéra de Lyon

L'Opéra de Lyon cherche opiniâtrement des œuvres modernes pour son public nombreux et enthousiaste, qui est aussi celui de Planchon et de Maréchal. Il n'a pas eu la main très heureuse avec le Brave Soldat Schweik, *de Robert Kurka, ce qui en dit long sur la pauvreté actuelle du théâtre musical. Mais aussi pourquoi s'accrocher à des sous-produits d'une formule exténuée, celle des ouvrages populistes à sketches dans le style Kurt Weill avec son esthétique expressionniste de l'entre-deux guerres ?*

D'autant que l'Américain Kurka (1921-1957) n'est ni Weill ni, bien entendu, Alban Berg, avec cette musique sautillante, légèrement syncopée, pâle copie de comédie américaine, avec un petit orchestre de bois, de cuivres et de percussion qui, dans le meilleur des cas, ressemble à du mauvais Milhaud. Pas de poésie, pas de lyrisme, et bien peu de cet humour délicieux et corrosif de Jaroslav Hasek dont l'intarissable bavard enchante pourtant si sûrement son lecteur avec ces misérables aventures de troufions, apothéose de la bêtise et de la méchanceté humaines.

Car plus qu'un comique de scènes et de situations, Schweik c'est un comique de mots, la blague satirique lourde ou légère dont la flèche vibre dans le détail de l'expression. Or, la musique est bien incapable de se substituer à l'humour du mot, et de plus l'écriture vocale, du moins en français, nuit à la pleine compréhension du texte : on n'a pas saisi le tiers des paroles de Schuyler Hamilton, gentil ténor rossignolisant qui n'avait guère de Schweik que les yeux pétillants de Sainte-Nitouche, parfois largement ouverts sur les fleurs et le ciel.

Le public a fait cependant un accueil chaleureux à la production de la Monnaie de Bruxelles, réalisée par Gilbert Deflo dans des décors et costumes de John Bogaerts, pour l'ingéniosité et la rapidité de ces petites saynètes de genre mises en place avec quelques accessoires dans une cour grise et triste. La troupe de l'Opéra de Lyon joue et se trémousse avec entrain, les personnages caricaturaux sont bien typés ; Claire Gibault tente de donner du chic à cette musique terne, aidée par des musiciens méritants. Mais le spectacle invite surtout à aller retrouver Schweik dans les inénarrables discours de ses livres qu'il n'aurait jamais dû quitter, à moins d'y être appelé par quelque Poulenc.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 7, 8, 9, 11, 12 et 14 février.

L'OPÉRA-STUDIO RESTE A PARIS

Les négociations sur le budget de l'Opéra-Studio ont abouti à un accord entre M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, et M. Louis Erlo, administrateur de l'Opéra-Studio. Cet accord prévoit, selon une lettre du secrétaire d'Etat en date du 3 février, que *« la formation des jeunes stagiaires ne sera pas axée sur la préparation collective de séries de représentations publiques d'œuvres lyriques »*. Toutefois, l'Opéra-Studio pourra « produire et exploiter un spectacle » avec les stagiaires, financé par une subvention de l'Etat de 200 000 F, le surplus étant assuré par les crédits non budgétaires qu'il appartiendra à l'Opéra-Studio de trouver.

« L'Opéra-Studio reste à Paris, dans les locaux de la salle Favart. Celle-ci accueillera des spectacles lyriques et chorégraphiques ainsi que des concerts », dont M. Erlo assumera la programmation en accord avec M. Tiry, directeur de l'office de diffusion et de mobilité. Les activités de l'Opéra-Studio devront laisser la salle disponible pour au moins cent représentations publiques de spectacles français ou étrangers et leurs répétitions.

La subvention de l'Etat sera, en 1975, de 3 500 000 francs pour le fonctionnement et la formation, 200 000 francs de contribution à un spectacle de l'Opéra-Studio, 1 million de francs pour l'entretien de la salle Favart, dont *« le complément sera financé par les recettes des spectacles, le solde — s'il en est un — par une aide complémentaire de l'Etat »*.

[La solution honorable trouvée par MM. Guy et Erlo, avec le concours actif de M. Jean Maheu, directeur de la musique, ne peut que satisfaire tous ceux qui se sont intéressés au destin de cette entreprise originale. On notera simplement que la subvention de l'Etat, qui se montait à 5 550 000 francs en 1974, est en baisse de 850 000 francs. — J. L.]

Jazz

KEITH JARRETT

Deux pianistes ont donné à Paris, à quelques jours d'intervalle, deux concerts comme on aimerait qu'il en soit plus souvent : Joachim Kühn, samedi, au Studio 105, et Keith Jarrett, mercredi, au Théâtre des Champs-Elysées.

Ils ont des qualités comparables : une technique européenne et un « drive » qui vient du jazz et qui continue de lui appartenir lors même qu'il s'exprime en des pièces où, manifestement, une autre musique est cherchée. En outre, Kühn et Jarrett sont deux grands lyriques, disons, en dépit du caractère démodé de l'expression, deux grands romantiques, qui ont traversé la New Thing avec délice, mais qui n'ont, comme beaucoup d'autres, jamais renoncé à l'idée de mélodie, ni à l'idée d'œuvre, quelque dévaluées qu'aient été l'une et l'autre en certains secteurs de la création (de la production, si l'on préfère) contemporaine.

Pour sa part, Keith Jarrett, s'il éprouve de temps en temps des tentations à se disperser, ne semble pas convaincu qu'on doive être praticant de tous les instruments non plus qu'ouvrier de tous les outils, qu'on puisse être adroit, à l'aise, donc heureux avec n'importe quel appareil dans le jeu, dans le travail. Il garde pour le piano sa préférence.

Il est venu sur scène seul, épreuve toujours redoutable pour qui veut se donner du plaisir et le faire partager aux autres. Nous nous souvenions d'Antibes. Nous craignions des longueurs, et des pauses, et des simagrées. Nous nous souvenions des disques et de leur morcellement, car il n'est que sur le problème de l' « unité » — notion contestée parmi d'autres — que Jarrett paraît, en première apparence, rallié à l'esthétique anti-traditionnelle et, simultanément, victime de cette contrainte, de tout choisir, de ne choisir rien. « *Je veux jouer de mille manières, et bien.* » Voilà son propos. On l'aura compris : il ne refuse l'unité de style qu'au nom d'un éclectisme qui la rétablit au sein même de chaque séquence, réalisée de façon méticuleuse, et selon l'un des codes possibles. Mais on ne peut pas être, sous n'importe quelle loi, absolument soi-même. Jarrett nous a déçus, souvent, pour avoir tenté d'être plusieurs.

On eût dit, au concert de Paris, que toutes les interrogations de Jarrett avaient reçu réponse. L'époque « free » était loin — époque très *stylée*, tout compte fait, puisque reconnaissable — et la nécessité de varier les genres n'est jamais apparue. Un seul langage, cette fois — et convaincu de sa propre force.

En T-shirt mauve et blue-jeans, Jarrett, roulant les épaules, se levant fréquemment de son tabouret, dansant les yeux clos, enfonçant dans le clavier ses doigts agiles, ses doigts impérieux, prenait avec le long piano noir une évidente jouissance physique. Il en rajoute, disaient certains. Peut-être. Mais qui n'en rajoute pas, et même hors de la scène. On connaît les justes, les belles analyses de Sartre sur le mot, accessoire indispensable de la souffrance, et sur les éléments d'insincérité que renferme tout chagrin. Et la joie aussi a besoin de *se jouer*. La musique intense de Jarrett, l'une des plus fortes qu'on puisse entendre aujourd'hui, emporte cette objection, dans son torrent, comme une paille.

LUCIEN MALSON.

Cinéma

« Dreyfus ou l'intolérable vérité »

DE JEAN CHÉRASSE

1899 : dreyfusard convaincu, Georges Méliès plaide en douze « tableaux » l'innocence de Dreyfus. Le film provoque des émeutes. Les municipalités l'interdisent (l'interdiction ne sera levée qu'en 1950)

1975 : sortie à Paris du film de Jean Chérasse, *Dreyfus ou l'intolérable vérité*.

Entre ces deux dates aucun film français n'a été consacré à un drame qui a bouleversé notre pays, et dont on découvre aujourd'hui qu'il préfigurait en profondeur bien d'autres déchirements. Indifférence de nos réalisateurs ? Non, bien sûr. Beaucoup ont été tentés par le sujet. Mais la pré-censure veillait. Pratiquement il était interdit de parler de Dreyfus à l'écran.

Voilà donc Dreyfus pour la seconde fois libéré. Le film de Jean Chérasse est passionnant. Passionnant par ce qu'il dit et par la manière dont il le dit. On peut ne pas être d'accord sur certaines hypothèses et certaines extrapolations proposées par l'auteur. On peut réfuter tel ou tel argument. On peut être irrité par un manichéisme idéologique qui ne correspond pas toujours à la vérité historique. Mais, pour l'essentiel, l'accord est sans réserve. Impossible de nier que cette *intolérable vérité* est une œuvre salutaire.

Dreyfus est un film en trois parties, ou plus exactement un récit à trois niveaux. On y trouve un *dossier* récapitulatif des faits, une tentative d'explication de ce qu'il faut bien appeler le mystère de l'« affaire », enfin des conclusions d'ordre moral, politique et polémique.

Le dossier est l'élément le plus solide de l'ensemble. Il est constitué avec rigueur et clarté, et il sera précieux à tous ceux qui n'ont du drame qu'une idée confuse. Deux historiens, Henri Guillemin (incisif, mordant) et Marcel Thomas (pondéré, précis) se relaient à l'écran pour établir la chronologie de l'incroyable imbroglio et en relater les principales péripéties. De la découverte du « bordereau » à la réhabilitation de l'officier, c'est une succession haletante de manœuvres obscures, de mensonges éhontés, de coups de théâtre (le *J'accuse*, de Zola), de rebondissements (l'inculpation d'Esterhazy) dignes d'un roman policier. Ce n'est malheureusement pas un roman. Un homme souffre. Un innocent est victime d'une abominable conjuration.

Jean Chérasse a cru bon d'illustrer certaines phases du récit avec des extraits du film de Méliès et des scènes d'« actualités reconstituées » tournées par Zecca et Pathé. Le style naïf et mélodramatique de ces petites bandes est pittoresque, mais ne convient guère à la gravité de l'exposé. Beaucoup plus révélateurs du climat de l'époque sont les dessins, les caricatures, les gros titres des journaux que Chérasse nous montre. Ainsi que les chansons « nationalistes » qu'il nous fait entendre.

Le mécanisme de l'« affaire » démonté, les responsabilités militaires et politiques bien dégagées, l'erreur judiciaire définitivement établie, Chérasse poursuit l'enquête et cherche à découvrir les causes « souterraines » et réelles de la machination. Dans le sillage de certains historiens (1) il émet deux *hypothèses qui se rejoignent* de manière assez inattendue. La première met en cause le chancelier allemand Caprivi. Poussé par des industriels, celui-ci aurait financé (le chiffre de 250 millions de francs or est avancé) une violente campagne antijuive en France, dans le but de renverser la République (que soutenaient les Rothschild) au profit d'une restauration monarchique. Sans rapport direct avec ce complot, la fabrication du « bordereau » par des services du contre-espionnage (c'est la seconde hypothèse) aurait fait office de détonateur.

Ce sont là de pures spéculations que seuls des spécialistes pourraient confirmer ou infirmer. Nous concernent davantage les réflexions que l'affaire Dreyfus inspire aux hommes de toutes tendances invités par Chérasse à prendre la parole. De François Mitterrand à Edgar Faure, d'un dernier quarteron d'anti-dryfusards à Michel Debré, Alain Krivine, Jean-Pierre Bloch, chacun exprime le fond de sa pensée. Le débat prend alors un tour résolument moderne. Sur la raison d'Etat, qui continue à couvrir des crimes inavouables, sur l'union de la gauche dont les prémices sont peut-être apparues à la fin du siècle dernier, sur l'importance du rôle joué par la presse dans le déroulement de l'« affaire » (les journaux hostiles à Dreyfus rassemblaient trois millions de lecteurs), sur la prise de conscience par les « intellectuels » de leur influence dans la vie du pays, enfin et surtout sur la menace qui pèse toujours sur nous d'une nouvelle affaire Dreyfus (le bouc émissaire, cette fois, nous dit le rabbin Warschawski, ne sera pas forcément juif), les opinions les plus diverses sont soumises à notre réflexion.

Dans ce concert hétéroclite, il arrive parfois qu'on oublie Dreyfus, l'homme et son calvaire. Heureusement, à la dernière image, sa fille nous ramène à la vérité humaine du film. C'est aujourd'hui une vieille dame aux cheveux blancs, dont la fille est morte à Auschwitz. Elle n'a rien oublié. Mais ce qu'exprime son beau regard, ce que murmurent ses lèvres est qu'il faut pardonner.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Dragon, Elysées-Lincoln.

(1) Jean Chérasse citait notamment les études d'Herbert Taton, Rondo Cameron et Michel Marrus aux Etats-Unis et une thèse de Janine Verdes-Leroux au C.N.R.S., au cours d'un entretien avec Jacques Siclier (« le Monde » du 12 décembre 1974).

Théâtre

Un tramway nommé Désir

Quatre directeurs de théâtre se sont réunis cette année afin de gérer au mieux, en équipe, une petite entreprise privée : Théâtre indépendant.

Le spectateur n'est pas, dans cette jeune structure, accueilli sur de nouvelles normes. A l'Atelier, où Théâtre indépendant reçoit actuellement, le fauteuil d'orchestre coûte 45 F, le programme 5 F. Le pourboire n'est pas interdit. L'espace habitable concédé à chaque spectateur est de ceux qui ont fait dire à Olivier Guichard, dans une interview accordée récemment à l'un de nos confrères, qu'il ne va jamais au théâtre parce qu'il ne peut pas y caser ses jambes. C'est drôle, mais c'est important. Pourquoi le public de théâtre paierait-il nettement plus cher qu'au cinéma pour être nettement plus mal assis ?

Après le budget et les fourmis de l'usager, voyons les mérites du produit.

Théâtre indépendant, pour inciter la clientèle, mise sur les « titres connus ». *La Folle de Chaillot* vient de nous être proposée à l'Athénée. Voici maintenant *Un tramway nommé Désir*.

Pourquoi pas ? *Un tramway nommé Désir* serait susceptible de toucher un assez nombreux public, à certaines conditions.

Il faudrait d'abord disposer d'une traduction de qualité. Les noms ne manquent pas, il y a Patrick Modiano, Claude Roy, Matthieu Galley, nous citons exprès trois hommes très différents, cinq ou six autres feraient l'affaire. A l'Atelier, nous écoutons, et surtout les actions doivent jouer, un texte de Paule de Beaumont qui manque de relief, de climat. Si par hasard Paule de Beaumont reste propriétaire des droits français de la pièce, qu'elle avait achetés à New-York au moment de la création, alors mieux valait négocier avec elle, et lui faire admettre une bonne traduction, écrite par quelqu'un d'autre.

Il faudrait ensuite une mise en scène intéressante. Un nom vient tout de suite à l'esprit : Voutsinas. C'est un homme sensible et modeste, il sait éclairer à merveille les choses fragiles, les œuvres moyennes, sans en enlever le crépi, laissant les lieux dans l'état, mais faisant jouer l'ombre, sourdre les dieux lares qui sont cachés là. A l'Atelier, nous sommes gratifiés d'une mise en scène de l'un des quatre mousquetaires, Michel Fagadau, qui est peu habile et peu habitée.

Reste l'interprétation. Elle est primordiale dans les cas des fausses bonnes pièces comme le *Tramway*. Mais les comédiens ne se prononcent pas sur un « titre connu » : ils regardent à la traduction et à la mise en scène. Avec Modiano et Voutsinas, par exemple, Théâtre indépendant pouvait avoir l'accord de Depardieu (pour Stanley), de Seyrig (pour Blanche), de Presle (pour Stella), et le pari était gagné — là aussi nous donnons des noms qui viennent à l'esprit, il y en a d'autres. A l'Atelier, on nous propose un trio — Jean-Claude Drouot, Andrée Lachapelle, Colette Castel — qui est très gentil, très sympathique, sans plus (Andrée Lachapelle est Québécoise, elle dispose donc à Paris d'un préjugé favorable, mais de là à se pâmer...).

A noter, dans le rôle de Mitch, la présence de Claude Brosset, bon, précis, économe, mais sans surprises.

Donner plus de 50 francs pour toucher, en échange, des crampes et une reprise quelconque, cela sous couverture d'un titre connu, c'est excessif. Théâtre indépendant devra mieux faire la prochaine fois.

MICHEL COURNOT.

★ Atelier, 20 h. 30.

Petites nouvelles

■ **M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, va recevoir à déjeuner à l'Elysée, le 20 février prochain, le cinéaste Marcel Carné, ainsi qu'un certain nombre de vedettes de l'écran qui ont été ses interprètes.**

■ **Un buste de Charles Munch, premier directeur de l'Orchestre de Paris en 1967 et 1968, a été inauguré mercredi au Théâtre des Champs-Elysées, en présence de M. Gaston Palewski, membre de l'Institut et ancien président du Conseil constitutionnel. L'œuvre est de Mme Irène Codreano, élève de Brancusi.**

■ **Le Théâtre Mouffetard présente, jusqu'au 22 février, à 22 heures, un spectacle de poèmes et chants juifs réalisé par Eve Griliquez, avec Gilles Elbaz, Ben Zimet et François Robert.**

■ **« La Savane », de Ray Bradbury, créée l'an dernier au Biothéâtre, se joue jusqu'au 2 mars au Théâtre de la Plaine, du mercredi au samedi, à 21 heures, et le dimanche, à 17 heures.**

Expositions

JEANNE COPPEL EN PAPIERS

En 1971, Jeanne Coppel disparaissait, laissant une œuvre assez peu abondante, quatre cents pièces environ, mais d'une qualité qui n'a pas encore été suffisamment reconnue. Artiste exigeante, elle détruisait beaucoup, ne gardant que ce dont elle était pleinement satisfaite. Artiste discrète, peu soucieuse de faire parler d'elle, elle exposait peu.

La carrière de Coppel commence avec des collages, faute d'avoir autre chose sous la main que des papiers disparates — c'était pendant la première guerre mondiale, — et finit avec des collages, ceux que lui ont inspiré les affiches et les murs de mai 1968. Entre temps s'est épanoui son art, d'une veine abstraite fidèlement entretenue dans la sobriété et la mesure, enrichi constamment de nouvelles expériences, huiles, gouaches, encres, mais dominé par ce goût tactile du matériau à façonner qui la fera revenir toujours au collage, là où elle excellait.

Les œuvres rassemblées à la galerie La Roue, à l'occasion de la parution du livre que R.-V. Gindertael consacre à l'artiste (dans la collection Prisme), datent essentiellement des années 50 et 60, soit de la période la plus fructueuse du travail de Jeanne Coppel. Sur vingt ans, on la voit se défaire des compositions strictement ordonnées, souvent de format vertical, où les agencements de formes découpées aux ciseaux accusent une origine cubiste, pour une recherche beaucoup plus libre autour de papiers déchirés à la main, collés ou froissés, décollés et lacérés, raclés ou teintés à grands coups de brosse. Pour ces œuvres, à la fois spontanées et réfléchies, sages et fantaisistes, tout lui est bon, le plus noble comme le plus fruste des matériaux, feuille d'or ou papier d'emballage, papier japon ou papier journal, qu'elle aime à faire cohabiter.

Utilisées tels quels ou recouverts d'un voile de couleur qui les lie au fond, ils sont superposés ou se chevauchent, petits morceaux de gris ou d'ocre, vaguement triangles, vaguement carrés, vibrant dans leurs bords frangés, une pointe de vif ici et là pour dire la richesse d'une fausse monotochromie ; une lettre ou deux digérées par la composition, pour en montrer l'équilibre... Il n'est rien du domaine du collage abstrait que n'ait tenté Jeanne Coppel, jusqu'en ses dernières propositions faites de bric et de broc, enveloppes de paquets de cigarettes ou papiers de réclame aux couleurs vives exaltées et vagabondes dans l'espace. Les derniers collages, d'une force et d'une étonnante jeunesse.

GENEVIEVE BREERETTE.

★ Galerie La Roue, 16, r. Grégoire-de-Tours.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : la Célestine.
Odéon, 20 h. 30 : En r'venant d'l'expo.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Dialogues avec Leuco.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Henri Tachan ; 20 h. 30 : la Création du monde et autres bisness.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : Orchestre de Paris (Ravel).

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 20 h. 30 : Un tramway nommé Désir.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h. 30 et 22 h. : les Chaises (études pour marionnettes).
Bouffes du Nord, 20 h. 30 : les Iks.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : Tu ne voleras point.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Soldats ; 22 h. 30 : V comme Vian.
Deux-Portes, 20 h. 30 : Mooney et ses caravanes.
Ecole normale supérieure, 21 h. : le Triomphe de l'amour.
Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Victor ou les Enfants au pouvoir. — Salle II, 22 h. 30 : Voyage autour de ma marmite.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : l'Abîme ; la Visite.
Gymnase, 20 h. 30 : *Cher menteur.*
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; *la Leçon.*
Interclub, 20 h. 30 : Amour toujours.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Buffet-*Sontems* ; 22 h : *les Larbins* ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Madeleine, 20 h. 30 : Christmas.
Mathurins, 21 h. : *le Péril bleu* ou Méfiez-vous des autobus.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : les *Diablogues.*
Moderne, 21 h. : le Pique-Nique de Claretta.
Montparnasse, 21 h. : *Madame Marguerite.*
Mouffetard, 20 h. 30 : Macloma ; 22 h. : *les Chantres du yiddish.*
Nouvelle-Comédie, 21 h. : le Prince travesti.
Œuvre, 21 h. : la Bande à *Glouton.*
Le Palace, 20 h. 30 : le Marathon.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : *le Premier.*
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Good bye, *Mr. Freud* ; 23 h. : l'Apologue.
Récamier, 14 h. 30 : Où vas-tu, Turelu ?
Saint-André-des-Arts, 21 h. : De l'air.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Lorenzaccio ; les Caprices de Marianne.
Tertre, 20 h. *30 : la Chose blanche* ; 22 h. 30 : la Chanson d'un gâs qu'a mal tourné.
Théâtre d'Art, 21 h. *15 : le Dernier* Empereur.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : *Couples.* — Le Jardin, 21 h. : Nuits sans nuit. — La Resserre, 21 h. : Jean-*Claude* Bussi et *Jean-Claude* Monnet. — Grand Théâtre, 21 h. : Jacques ou la Soumission ; L'avenir *est dans les œufs.*
Théâtre Oblique, 21 h. : le Golem — Petite salle, 20 h. 30 : le Pierrot lunaire ; *Rapport pour une académie.*
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Ainsi parlait Zarathoustra. — Petit Orsay, 20 h. 30 : les Emigrés.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime *et Châtiment.*
Théâtre de la Plaine, 21 h. : Bradbury.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée.
Théâtre Rive-Gauche, 20 h. 45 : les Adieux de la grande-duchesse.
Théâtre 347, 21 h. : le Fétichiste.
Théâtron, 18 h. 30 : Alex Metayer ; 20 h. 30 : *Parle bas, sinon je crie* ; 21 h. : le Baron perché ; 21 h. 30 : le Croque-Note ; 22 h. : la Résurrection de Maloupe.
Troglodyte, 22 h. : Xahat.
Variétés, 20 h 45 : l'Alboum de Zouc.

Les théâtres de banlieue

Créteil, Maison de la culture, 21 h. : la Noce chez les petits-bourgeois.
Ivry, Studio, 21 h. : Dommage qu'elle soit une putain.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : Quelle heure peut-il être à Valparaiso ?
Puteaux, Théâtre des Hauts-de-Seine, 21 h. : Gilbert Bécaud.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 45 : Dormir debout ; 21 h. 30 : les Amours de *Jacques le Fataliste* ; 23 h. : Baby Sitter.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 15 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. 15 : Philippe Val et Patrick Font.
Bar du Marais, 22 h. : Tu ne veux rien de bien méchant.
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Chorus débile ; 22 h. 30 : Pierre Péchin.
Café de la Gare, 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre des Amandiers, 21 h. : Un et nu.
Café-Théâtre de Neuilly, 22 h. 45 : la Palata.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : la Collection ; 21 h. 15 : Couvre-Jeux.
Le Fanal, 21 h. : Mr Barnett ; 22 h. 45 : Délire à deux.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : le Service humanitaire ; 23 h. : Eux aussi sont secs ; 24 h. : Autant en emporte le vin.
Petit Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : *l'Affaire du clip de la* reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Evariste ; 22 h. 30 : Henri *Gougaud.*
Sélénite, salle I, 20 h. 30 : Prévert ; 22 h. : la Jacassière. — Salle II, 21 h : Femmes parallèles ; 22 h. *30* : Sélénite, nid d'espions.
Splendid, 21 h 30 : Comme un vieux moteur dans un arbre à viande.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De *toute façon, il nous reste le cheval.*
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèse et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflon.

Le music-hall

Alcazar : Paris-Broadway.
Bobino, 20 h. 30 : Barbara.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi, je t'aime.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : Dal croquettes.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, *16 h. 15* et *21 h. 15* : Q nu.
Olympia, 21 h. 15 : Michel Sardou, Carlos, Pierre Billon.
Palais des congrès, 21 h. : Serge Lama.

La danse

Palais des sports, 21 h. : Ballet de l'Opéra.

Les opérettes

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Les concerts

Théâtre de l'Est parisien, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. S. Baudo, avec Ph. Entremont, pianiste (Ravel).
Ecole polytechnique, 20 h. 30 : M. Viriojeux-Henriet, piano, et M. Sequerra, violon (Mozart, Schubert, Beethoven, Carneiro, Chopin).
Maison de la radio, 20 h. 30 : Orchestre de chambre, dir. R. Norrington, avec J. Vandeville (Miroglio, Charpentier, Maxwell-Davies, Porcelyn).
Eglise Saint-Roch, 20 h. 30 : Festival Mozart.
Théâtre Paris-Nord, 21 h. : Concert du GERM (Bosseur, Mariétan, (Wolf).
Salle Gaveau, 21 h. : Orchestre Bernard Thomas, avec J.-J. Kantorow, violon ; Ph. Pouvereau, *violon* ; B. Pasquier, alto (Mozart).
Salle Cortot, 21 h. : Ch. Dubat, soprano ; G. Noufflard, *flûte* ; Th. de Clausade, piano (Arrieu, Ravel, Damase, Roussel, Poulenc, Mozart, *Schubert, Chopin*)
Eglise Notre-Dame des Blancs-Manteaux, 21 h. : Ensemble instrumental *5* (*Guillemain*, Couperin, Bach, Vivaldi).

Le jazz

Centre Américain, 21 h. : Happening.
Nouveau Carré, 21 h. : Larry and Barry et Crazy Cajun Klan.

Jeudi 6 février

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures sauf les dimanches et jours fériés.)

LA GENESE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; *Gaumont-Convention*, 15e (828-42-27).
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : *Le Marais*, 4e (278-47-86).
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-83) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; Concorde, 8e (359-92-84).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 14 h. à 22 h. 30.
HARRY AND TONTO (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Arlequin, 6e (548-62-25).
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), jusqu'à jeudi — V.f. : U.G.C.-*Marbeuf, 8e (225-47-19)* ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder 9e (770-40-04) ; Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
L'HOMME DU CLAN (A., v.o.) : *Ermitage, 8e (359-15-71)* ; *v.f.* : Rex, 2e (236-83-93).
L'HOMME DU FLEUVE (Fr.) : Le *Seine*, 5e (325-92-46).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-*20-12), Normandie, 8e (359-41-18)* ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-80), Clichy-Pathé, *18e (522-37-41)*.
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : Studio *Logos, 5e (033-26-42)*, Pagode, 7e (551-12-15).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : *Omnia*, 2e (231-39-36), Panthéon, 5e (033-15-04), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées *Point-Show, 8e (225-87-29)*.
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), *U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)*.
LE JOURNAL INTIME DE DAVID HOLZAM (A., v.o.) : Ciné-Halles (Positif), 1er (236-71-72).
LE LOUP DES STEPPES (Fr., Suis., All.) v. ang. : La Clef, 5e (337-90-90).
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) (en soirée) ; v.f. : Ermitage (en mat.), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Rotonde, 6e (633-08-22), Magic-Convention, 15e (828-20-32), *Terminal-Foch, 16e (704-49-53)*.
MAI 68 (Fr.) Studio Cujas, 5e (033-89-22).
MARIAGE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), Capri, 2e (508-11-69).
LES MONGOLS (Ira.) v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : *Le Marais*, 4e (278-47-86).
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Noctambules, 5e (033-42-34).
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : *Paris, 8e (359-53-99)* ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, *14e* (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; *La Clef, 5e (337-90-90)* ; *U.G.C.-*Odéon, 6e (325-71-08) V.f. : U.G.C.-Marbœuf, 8e (225-47-19) ; Gau*mont-Madeleine, 8e (073-56-03)* ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Bienve*nüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)* ; Magic-Convention, 15e (828-20-32).
SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse-83, 6e *(544-14-27)* ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Murat, 16e (288-99-75).
SEXOLOGOS (Fr.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-*36-14*) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Cambronne, *15e* (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
SWEET LOVE (A., v.f.) (**) : Gaumont-Opéra, 2e (742-95-82) ; Scala, 10e (770-40-00) V.o : Boîte-à-*Films*, 17e (754-51-50), à 16 heures et 20 heures.
UNE PARTIE DE PLAISIR (Fr.) : Normandie 8e (359-41-18) ; Mistral, 14e (734-20-70).
TERREUR SUR LE BRITANNIC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f : Rex, 2e (236-83-93) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; *Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90)*.
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).

Les films nouveaux

DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE, film français de J. Chérasse : Dragon, 6e (548-54-74), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL, film français de Claude Weisz, avec Germaine Montero. Le Seine, 5e (325-92-46).
LES DEUX SAISONS DE LA VIE, film belge de S. Pavel. V.f. : Royal-Haussmann-Méliès, 9e (770-47-55).
LE MONASTERE DES VAUTOURS, film mexicain de *Francisco del Villar (v.o.)* : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
DAISY CLOVER, film américain de R. Mulligan, avec N. Wood et R. Redford. (Inédit), v.o. : *Action Christine*, 6e (325-85-78).
WANDA, film américain de Barbara Loden, v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES ANGES GARDIENS, film américain de R. Rush, v.o. : Mercury, 8e (225-75-90), Hautefeuille, 6e (633-79-38), v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96).
UN LINCEUL N'A PAS DE POCHE, film français de J.-P. Mocky. — Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), *Passy*, 16e (228-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Publicis-Sofitel (842-04-68).
ENQUETE DANS L'IMPOSSIBLE, film américain de F Perry — V.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
PHANTOM OF PARADISE (à partir du 7), film américain de Brian de Palma. — V.o. : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

Les festivals

HUMPHREY BOGART. — V.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Echec à la Gestapo.
BEATLES SHOW — V.o., Action République, 11e (700-51-33), à 20 h. et à 22 h. : le Sous-Marin jaune, perm. : Breathing Together. — Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Around the.
RICHARD QUINE. — V.o., Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Comment tuer votre femme.
POP VARIATIONS. — V.o., Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : les Pink-Floyds à Pompéi ; 14 h : la Vallée ; 16 h : Concert pour le Bangladesh ; 17 h. 45 : Guitare au poing ; 19 h. 15 : 200 Motels ; 21 h : Woodstock.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : La République est morte à Dien-Bien-Phû.
DE GODARD A GAREL. — Olympic, 14e (783-67-42).
HUMPHREY BOGART. — V.o., Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) : le Faucon maltais.

Les grandes reprises

LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Studio Marigny, 8e (225-20-74).
LES RAISINS DE LA COLERE (A., v. o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
PICKPOCKET (Fr.) : la Pagode, 7e (551-12-15).

Les séances spéciales

LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h. 15.
EASY RIDER (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
LANCELOT DU LAC (Fr.) : Le Seine, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
MACBETH (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 24 h.
LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 24 h.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Pour l'indépendance, de D. W. Griffith ; 18 h. 30 : la Scandaleuse de Berlin, de B. Wilder ; 20 h. 30 : Synapse, de M. Diop (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30 : Citizen Kane, d'O. Welles.

Les exclusivités

A BIGGER SPLASH (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La *Clef*, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).
LE BOSSU DE LA MORGUE (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-87).
LA BRUTE, LE COLT ET LE KARATE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Grand-Rex, 2e (236-83-93) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (734-20-70).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Galaxie, 13e (331-26-86) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17).
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Gaumont-Elysées, 8e (359-04-67) ; Impérial-Pathé, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-*Gambetta, 20e (797-02-74)*.
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-16) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : *Colisée*, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; *v.f.* : Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-72) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; *Fauvette, 13e* (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LA CITE DU SOLEIL (It., v.o) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 15 h. 30 à 20 h. 40.
DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
DODES'CADEN (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
DOSSIER ODESSA (Angl.-All., v.o.) : Ambassade-Gaumont, 8e (359-19-08) ; Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
DU SANG POUR DRACULA (A., v.o.) (**) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72). — V.f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Sud, 14e *(331-51-16)* ; *Les Nations*, 12e (343-04-67).
LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., *v.o.*) (**) : *Studio Galande*, 5e (033-72-71).
FRIC-FRAC RUE DES DIAMS (A., *v.o.*), jusqu'à jeudi : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). — V.f., jusqu'à jeudi : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).





SPECTACLES

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

Le déficit commercial de la France n'atteindrait que 7 milliards de francs en 1975

Le nouveau ministre du commerce extérieur, M. Norbert Ségard, n'a pas assisté mercredi 5 février au conseil convoqué par M. Giscard d'Estaing, mais il a inauguré à Lyon les trois journées économiques organisées dans le cadre de la « Quinzaine du Canada ». « Le commerce extérieur de la France va relativement bien, *a-t-il déclaré,* mieux déjà qu'on ne pouvait l'espérer ; mais nous ne sommes pas au bout de nos peines. » *Le ministre prévoit que le déficit commercial sera ramené en 1975, au pire, à 10 milliards de francs, et qu'en tout état de cause l'équilibre des échanges sera rétabli en 1976.*

Comme s'évanouit un mauvais sort, les nuages qui s'amoncelaient sur le commerce extérieur de la France se dissipent. Selon les toutes dernières prévisions gouvernementales, le déficit de la balnce commerciale ne s'établirait plus en 1975 qu'à quelque 7 milliards de francs, au lieu des 10 milliards envisagés. La clémence du temps — sauf imprévu météorologique — et le ralentissement économique continueront à freiner les importations, tandis que les exportations commenceront à ressentir les effets des contrats passés ici et là — notamment auprès des pays producteurs de pétrole — par des ministres voyageurs et des industriels entreprenants.

Le schéma pourrait, d'après les calculs de la Direction des relations économiques extérieures (D.R.E.E.) — qui, en dépit de la promotion de M. Norbert Ségard reste rattachée au ministère de l'économie et des finances, — être le suivant : le solde positif s'accroîtrait de 2 milliards de francs pour les ventes à l'étranger de produits agricoles, de 2 milliards pour celles de demi-produits et de 2 milliards pour les biens de consommation, de 5 milliards pour les exportations de biens d'équipement ; le solde négatif des achats de matières premières diminuerait de 1 milliard, tandis que le déficit énergétique augmenterait de 3 milliards. Bilan : un gain de 9 milliards de francs à déduire, *grosso modo,* du déséquilibre de 1974 (16 milliards), soit un déficit final de 7 milliards de francs.

Ces calculs sont évidemment valables — les experts de la D.R.E.E. restent prudents — s'il ne s'introduit pas dans les économies des différents pays partenaires de la France un décalage conjoncturel (reprise ici, poursuite de la récession là) et aussi si l'amélioration possible de l'activité en France n'entraîne pas une poussée de la demande interne et des achats à l'extérieur. Le profil de cette année serait, en tout cas, différent de celui de 1974 : alors que le déficit, évalué à 2 milliards de francs par mois dans les premiers mois de 1975, devrait s'atténuer progressivement pour disparaître à la fin de l'année, le « trou » se répartirait, selon les nouvelles prévisions, de façon relativement étale tout au long des douze mois.

Côté exportation, la France toucherait surtout les bénéfices des « *fabuleux* » contrats quelque peu gonflés par les responsables politiques. Leur montant relatif aux biens d'équipement s'est élevé, pour la seule année 1974, d'après la D.R.E.E., à 60 milliards de francs contre 25 milliards en 1973. L'essentiel est constitué par les contrats de plus de 100 millions de francs ou ayant bénéficié de crédits supérieurs à cinq ans : les navires (méthaniers, transporteurs de gaz, pétroliers) arrivent en tête (11,5 milliards), suivis par le secteur mécanique (11 milliards), l'équipement énergétique (centrales, plates-formes de forage (8,5 milliards), la chimie (8), les travaux publics (5,5) et la sidérurgie (4), le poste « divers » (cimenteries, télécommunications) représentant 8 milliards. Les gros clients ont été l'U.R.S.S. (5,5 milliards), l'Algérie (5,2), l'Irak (4), la Malaisie (3,4), la Pologne (3), la Norvège (2,5), le Brésil (1,2) et l'Iran (1,2).

De ces commandes, les retombées varieront dans le temps selon la nature des biens. Ainsi, pour les méthaniers, il faudra attendre 1978 pour en sentir les avantages sur la balance commerciale. Pour les autres biens d'équipement, il est admis que les contrats se traduisent dans les chiffres à hauteur de 20 % de leur montant dès la première année de leur signature, de 40 % la seconde, de 30 % la troisième et de 10 % la quatrième.

Parallèlement, le gouvernement continuera à accompagner le remodelage géographique et sectoriel des exportations françaises. Ainsi, il est vraisemblable que le fonds spécial destiné au financement privilégié des investissements pour l'exportation — 4 milliards de francs — mis en place à la fin de l'été dernier, sera reconduit, sauf emballement de la conjoncture. Actuellement, la moitié de cette somme a, depuis le mois d'octobre, été consommé (dont le quart pour des dossiers inférieurs à 3 millions de francs et la moitié pour ceux entre 3 et 20 millions), ce qui correspond à un programme d'investissement de 8 milliards de francs. Les entreprises bénéficiaires se sont engagées à augmenter de 30 % en valeur annuelle leurs ventes à l'étranger. L'objectif paraît élevé, mais les experts estiment que, pour l'essentiel, ces engagements seront tenus. — M. B.

Au cours des neuf premiers mois de 1974

LA BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS DE LA FRANCE A ÉTÉ DÉFICITAIRE DE 26,1 MILLIARDS DE FRANCS.

La balance des paiements courants de la France (marchandises + services + transferts) a été déficitaire de 26,1 milliards de francs au cours des neuf premiers mois de 1974. En effet, si le déficit de la balance commerciale (importations, exportations) n'a été que de 17,8 milliards de francs, malgré le renchérissement du prix du pétrole, le poste « services » excédentaire en 1973 (+ 2,4 milliards de francs pour l'ensemble de l'année) a été déficitaire de 900 millions de francs au cours des neuf premiers mois de 1974.

De même les « transferts » ont continué d'être importants puisqu'ils se soldent par un déficit de 7,4 milliards de francs au cours des neuf premiers mois de 1974 (— 8,5 en 1973) : il s'agit des salaires des travailleurs immigrés touchés en France mais envoyés à l'étranger, et des règlements du FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole).

Le déficit de la balance des paiements courants est équilibré par des mouvements positifs de capitaux (+ 25,1 milliards de francs), dus, notamment, aux emprunts à long terme contractés par les banques et les entreprises françaises (+ 10,8 milliards de francs) et aux mouvements de capitaux à court terme (+ 14,9 milliards de francs).

Finalement les avoirs officiels de change ont augmenté de 1,2 milliard de francs au cours des neuf premiers mois de 1974.

● ERRATUM. — Dans notre première édition datée du 6 février une erreur de transmission nous a fait écrire en page 32, sous le titre « Eloge de la paresse » : « *Le débat* (entre MM. Attali et Cotta) *s'est poursuivi avec des élèves d'H.E.C.* » Il s'agissait des élèves de l'E.S.C.P. (Ecole supérieure de commerce de Paris).

ÉNERGIE

Réaffirmant son opposition aux thèses de M. Kissinger

M. Boumediène annonce que le chah d'Iran se rendra à Alger lors du prochain « sommet » de l'OPEP

De notre correspondant

Alger. — « *Il ne saurait en aucun cas être question pour nous de revenir sur les acquis enregistrés dans le domaine énergétique... J'estime, sans aucune animosité, que les récentes déclarations américaines sont pour le moins déplacées parce que nul n'a menacé les Etats-Unis d'étranglement et ce, d'autant plus qu'il n'est de la possibilité d'aucun pays de le faire.* » C'est ce que vient de déclarer le président Boumediène qui, une fois de plus, n'a pas voulu laisser passer sans riposter une offensive de M. Kissinger sur le plan pétrolier.



(Dessin de KONK.)

Le chef de l'Etat algérien, qui s'adressait à un groupe de journalistes iraniens, a confirmé que le chah d'Iran se rendra à Alger à l'occasion du prochain sommet de l'OPEP.

« *L'on observe une vaste offensive, accompagnée de menaces précises, menée par certains milieux contre les pays producteurs de pétrole* », a dit aussi le président, qui a ajouté : « *Il ne nous est plus possible de continuer à nous décharger de ces questions et de nous abriter derrière notre ministre de l'énergie ou derrière l'OPEP. Il s'agit d'une affaire politique au plus haut degré qui appelle un examen au plus haut niveau en raison de l'importance particulière du sujet.* »

Le chef de l'Etat a tenu ensuite à dépasser le problème purement pétrolier, pour affirmer : « *Nous ne saurons admettre une quelconque co-souveraineté sur n'importe quelle matière première.* »

C'est sous cet angle que M. Boumediène a précisé sa position à l'égard de la conférence proposée par le président Giscard d'Estaing. « *Nous avons donné notre accord à cette rencontre. Pour ce qui nous concerne, nous pensons qu'elle doit être bilatérale et non trilatérale. Les pays membres de l'OPEP constituent une partie indissoluble du tiers-monde, et nos problèmes sont communs ou semblables.* »

Selon lui, la rencontre devrait être consacrée aux matières premières et prendre en considération les problèmes du tiers-monde en même temps que ceux des pays industrialisés. « *Quant à l'idée de lier le prix d'un certain nombre de produits à celui de l'énergie, il y a là une formule intéressante, et il est logique d'en tenir compte.* »

M. Boumediène estime que ce serait tomber dans un piège que d'accepter de discuter avec les pays industrialisés uniquement en tant que producteurs de pétrole, car cela reviendrait, pour les Etats intéressés, à se couper « *de nos alliés naturels qui composent le tiers-monde* ».

Une fois de plus, le chef de l'Etat a affirmé que le véritable problème, du moins pour les pays en voie de développement, n'est pas celui du pétrole mais celui des « *prix des denrées alimentaires, ceux des biens d'équipement et ceux de la technologie* ». — P. B.

LES MILIEUX D'AFFAIRES AMÉRICAINS : Le prix-plancher des importations pétrolières proposé par M. Kissinger est insuffisant

La proposition du secrétaire d'Etat Henry Kissinger de fixer un prix-plancher pour les importations américaines de pétrole a été accueillie avec un certain scepticisme par les milieux d'affaires américains. Les industriels estiment notamment que le niveau proposé de 7 à 8 dollars par baril importé est nettement insuffisant pour rentabiliser l'exploitation des sources d'énergie de remplacement.

Les experts font remarquer qu'un prix-plancher de 7 à 8 dollars n'atteint même pas le coût des forages pétroliers en eau profonde, qu'il reste notablement inférieur au coût de production d'un baril de pétrole à partir des schistes bitumineux (9,5 dollars environ), qu'il est enfin deux à trois fois inférieur au coût de production de pétrole synthétique à partir du charbon.

BIBLIOGRAPHIE

« LA CRISE DE L'ÉNERGIE : AUX PORTES DE L'ENFER ATOMIQUE », de G. Taïx

En d'autres temps, ce livre, au ton fort polémique, se serait situé aux frontières du farfelu. Mais, après tout, ne nous parle-t-on pas de guerroyer pour le pétrole ? Pour éviter l'holocauste, M. Gabriel Taïx ne voit qu'un moyen : changer de politique énergétique.

Cet ingénieur n'est pas n'importe qui : il a passé cinq ans au ministère de l'industrie, s'occupant précisément d'énergie. Et, depuis lors, il prêche (dans le désert) pour un changement de cap. Sa solution ? Renoncer au doublement de notre consommation d'ici à l'an 2000 et traquer partout le gaspillage. Le conditionnement d'air, le chauffage électrique, la multiplication des voitures individuelles, tout comme les centrales nucléaires proposées par l'E.D.F., lui paraissent des « folies énergétiques ». Au contraire, il faudrait, selon lui, récupérer puis distribuer l'eau chaude et la vapeur produites par toutes les chaudières industrielles actuellement en fonctionnement, relancer la production charbonnière, etc. Une « économie de guerre » pour éviter d'avoir à la faire, en somme. — M. A.-Ru.

★ Edition Société d'études et de publications, 33 Monbadon, 180 pages, 25 F.

● UN GROUPE D'INGENIEURS ET CADRES DU PETROLE s'élève contre l'« *agitation malsaine qui est entretenue à propos des activités des sociétés pétrolières opérant en France* ». Dans un manifeste, qui a déjà reçu cent cinquante signatures dans la région de l'étang de Berre-Marseille, ce groupe dénonce « *la mise en accusation par le parti communiste de tout l'encadrement, cadres subalternes, moyens, supérieurs, directeurs qui assument la responsabilité de toutes les décisions grandes et petites de l'entreprise* ».

Ces ingénieurs et cadres demandent que « *soit donné au contre-rapport de l'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole* (en cours d'élaboration) *la même publicité que celle faite au rapport Schvartz : que soit réouverte la commission d'enquête parlementaire ; que l'UCSIP engage toutes les actions juridiques nécessaires à l'encontre de tous les diffamateurs ; que les pouvoirs publics, parfaitement informés, rétablissent la vérité* ».

AGRICULTURE

LA FORMATION DES PRIX DE LA VIANDE BOVINE

Un rapport du Conseil économique et social réclame une rationalisation des circuits de distribution

Le Conseil économique et social discutera, les 11 et 12 février, un projet d'avis sur la production et la formation des prix de la viande. Le rapporteur en est M. Louis Lauga, président du C.N.J.A. (Centre national des jeunes agriculteurs).

« *Pourquoi les hausses de prix à la production se répercutent-elles au niveau de la consommation, et pas les baisses ?* » C'est à cette question que tous les amateurs de bifteck se sont un jour posée que tente de répondre le rapport de M. Lauga. Il n'y parvient qu'imparfaitement, tant les circuits de commercialisation sont nombreux et complexes et tant les marges pratiquées diffèrent suivant la conjoncture, les situations, les structures et les activités des entreprises.

Pour M. Lauga, les variations de prix à la production dépendent « *pour une grande partie, sur ce type de marché concurrentiel, de l'offre et de la demande* ». Les entreprises commerciales, de leur côté, en répercutant en grande partie les hausses de prix à la production, connaissent un relatif tassement de leurs marges et, en période de baisse, pratiquent une politique de « *reconstitution de marge* » qui entraîne non une baisse mais une simple stabilisation des prix à la consommation.

Ce phénomène est aggravé par les importations de viande bovine, qui encouragent les commerçants reliés à ces circuits extérieurs à ne plus s'approvisionner sur le marché intérieur, ce qui amène un effondrement des cours à la production. « *Finalement, ces importations servent plus à provoquer la baisse des cours à la production qu'à stabiliser les prix à la consommation.* »

Qu'il s'agisse des importations ou de la maîtrise du marché intérieur, le rapport met en cause en filigrane mais fermement la trentaine de grandes entreprises de gros capables de « *saisir les opportunités du marché* » et disposant d'un « *pouvoir de négociation vis-à-vis de leur amont ou de leur aval* » : « *Compte tenu de leur grande faculté d'adaptation face à la conjoncture, des cours très fructuants ne semblent pas gêner les chefs de ces entreprises.* »

Trois responsables donc à ces fluctuations contradictoires, dont la ménagère ne bénéficie pas : les bouchers, certes, mais surtout les « chevillards » et les importations. Les grandes victimes restent les éleveurs, dont le revenu est trop faible. Mais la connaissance des structures des coûts de production est pratiquement aussi difficile à acquérir, car elle est aussi complexe que les circuits de distribution. « *Il n'existe que très peu de données dans ce domaine* », et les données qui existent concernent les animaux élevés pour la boucherie, alors que les « vaches de réforme » (vaches laitières et reproductrices qui terminent leur carrière en boucherie) fournissent 60 % de la production de viande bovine.

Or les calculs de coût de production et donc de rentabilité de cette viande, qui est un « *sous-produit* » d'une exploitation laitière, n'ont jamais été effectués.

De toute façon, les garanties de revenus étant insuffisantes, les agriculteurs sont beaucoup plus tentés par la production de lait ou celle de céréales. Et le rapport met en garde le gouvernement et la communauté européenne contre le risque du retour dès 1976 d'un large déficit de viande bovine, voire même d'une pénurie, risque que dissimule la situation actuellement excédentaire. Le rapport est là beaucoup plus sévère qu'envers les bouchers : « *La crise de 1972-1974 est due au manque de décisions en temps voulu ou à leur incohérence face à une situation connue et à une évolution prévisible* » et encore : « *Ces politiques* (nationale et communautaire) *ont trop souvent été faites de décisions au jour le jour, exécutées de façon tardive sans vue d'ensemble sur les objectifs et les moyens.* »

Pour M. Lauga, la solution de ces contradictions réside dans le développement de l'élevage en Europe. En France, M. Lauga, réclame un meilleur contrôle du fonctionnement du marché, un plan triennal (de 1976 à 1978) d'organisation des producteurs, la création d'une *puissante industrie de transformation de la viande,* la nationalisation des circuits commerciaux, et, bien sûr, des aides pour les éleveurs âgés incapables de s'adapter (36 % d'entre eux avaient plus de soixante ans en 1969).

AUTOMOBILE

GENERAL MOTORS N'EST PLUS LA PREMIÈRE FIRME AMÉRICAINE

La baisse des ventes de General Motors en 1974 lui a fait perdre sa place de première entreprise des Etats-Unis. Son chiffre d'affaires a chuté, passant de 35,80 milliards en 1973 à 31,55 milliards de dollars (1 dollar équivaut à 4,30 F environ). General Motors a donc été dépassé par Exxon, dont les ventes, à l'inverse, ont augmenté, passant de 18,51 milliards de dollars en 1973 à 43,84 milliards en 1974.

La crise de l'automobile a en outre durement grevé les résultats du constructeur américain. Son bénéfice net a diminué de plus de 60 %, passant de 2,40 milliards de dollars en 1973 à 950 millions de dollars en 1974.

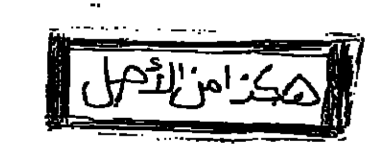
Cette réduction des bénéfices s'explique, selon M. Murphy, président de General Motors, par la baisse de la production et la hausse des prix de revient, que n'a pu compenser l'augmentation (pourtant considérable) des prix de vente.

M. Murphy a toutefois écarté l'hypothèse d'une aggravation de la crise en 1975.

Les ventes totales de véhicules (voitures et camions) dans le monde atteindront cette année 33 millions d'unités, soit le même chiffre qu'en 1974, a-t-il estimé. Il rejoint ainsi la thèse de M. Robert Hampson, vice-président de Ford, qui déclarait récemment qu'il espérait pouvoir réembaucher dès le printemps 1975 une partie du personnel actuellement mis au chômage.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/4	6 1/4	4 1/4	5 1/4	1/2	1 1/2
1 mois	6	6 1/2	5 3/4	6 1/4	3 1/4	3 3/4
3 mois	6 3/8	6 7/8	6 1/8	6 5/8	4 3/8	4 7/8
6 mois	6 5/8	7 1/8	6 1/8	6 5/8	5 3/4	6 1/4



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SALAIRES

SIGNÉ PAR LA FEN ET F.O.

L'accord dans la fonction publique est entré en application

Les traitements sont majorés de 1,45 % à compter du 1er janvier

Deux des principaux syndicats de fonctionnaires, la Fédération de l'éducation nationale (34 % des voix aux élections professionnelles de 1973) et Force ouvrière (20 %) ont signé, mercredi 5 février après-midi, l'accord salarial négocié avec M. Péronnet, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la fonction publique. Dans le même temps le conseil des ministres a décidé d'augmenter les traitements des fonctionnaires de 1,45 % à compter du 1er janvier (0,20 % au titre de l'apurement de l'exercice 1974 et 1,25 % comme provision au titre de l'accord pour 1975). Cette augmentation, y compris le rappel pour le mois de janvier, sera versée avec le traitement de février.

Par ailleurs, quatre syndicats de la R.A.T.P. (Force ouvrière, à l'exception des employés administratifs, la C.F.T.C., le syndicat autonome et la C.F.T.), qui ont recueilli ensemble 42 % des suffrages lors des dernières élections professionnelles, ont signé l'accord salarial dans leur entreprise.

Le contenu de ces deux accords répond très précisément aux orientations du gouvernement en matière salariale pour 1975 : garantie à tous du maintien du pouvoir d'achat, priorité absolue au relèvement des bas salaires. Sur le premier point, les accords marquent un progrès par rapport à ceux qui ont été signés les années précédentes : d'une part, l'ajustement des salaires se fait désormais chaque trimestre en fonction de l'augmentation des prix des trois mois précédents ; cette formule permet aux salaires, en période d'inflation forte, de suivre de plus près l'évolution du coût de la vie ; d'autre part, un rendez-vous avec les syndicats signataires est prévu en juin, si les prix augmentent de plus de 5 % au cours des cinq premiers mois de l'année.

Sur le deuxième point, on souligne dans l'entourage du premier ministre l'importance de l'effort consenti aux bas salaires. Pour quarante mille fonctionnaires du bas de l'échelle hiérarchique, l'augmentation des traitements sera de 200 francs par mois en fin d'année, et de 180 à 200 francs pour cent mille autres fonctionnaires. Ce resserrement de l'éventail hiérarchique est vivement dénoncé par la C.G.C., qui, dans la fonction publique comme à la R.A.T.P., refuse de ratifier les accords salariaux. La C.G.T. et la C.F.D.T., qui ne signeront pas non plus, invoquent l'insuffisance des augmentations de pouvoir d'achat, affirmant que même le maintien des salaires réels à leur niveau actuel n'est pas assuré pour tous.

La C.G.T. conteste une fois encore le recours au seul indice des prix de l'INSEE pour mesurer l'évolution des prix ; la C.F.D.T. estime que l'accord de la fonction publique lèse gravement les retraités.

A la régie Renault, où aucun accord n'avait été signé l'an dernier, les syndicats F.O., C.F.T.C. et C.G.C., très minoritaires dans l'entreprise, ont accepté de signer le projet d'accord négocié avec la direction, à condition que les clauses salariales soient disjointes, ce que la direction a admis. Les trois syndicats ont ratifié les propositions de l'accord concernant la réduction des horaires sans perte de salaire, l'amélioration du régime de pré-retraite et de prévoyance et le développement des expériences d'amélioration des conditions de travail. La C.G.T. et la C.F.D.T., pour leur part, ont rejeté globalement l'accord.

EMPLOI

Les actions de formation en faveur des jeunes débuteront en principe le 15 février

Une circulaire du premier ministre, M. Jacques Chirac, adressée aux préfets de région et de département, précise les modalités de mise en place des actions de formation en faveur des jeunes sans emploi, annoncées récemment par le gouvernement (« le Monde » des 11 et 25 décembre).

Ces actions s'adressent aux jeunes de seize à vingt ans « *sans contrat de travail ; ayant quitté l'appareil scolaire au plus tard à la fin de l'année 1974-1975 ; non titulaire d'un diplôme professionnel ou munis d'un diplôme et d'une qualification inadaptés au marché de l'emploi et inscrits à l'Agence pour l'emploi* ».

Les stagiaires bénéficieront d'une rémunération égale à 320 F par mois. Les actions « *applicables, à titre exceptionnel, pendant l'année 1975* » débuteront « *dans la mesure du possible avant le 15 février* » et devront s'achever normalement à la fin de l'année. « *Toutefois, leur durée pourra être adaptée aux besoins, et les stages pourront être fractionnés, si nécessaire, en plusieurs cycles.* »

L'essentiel des formations devra être mis en place dans les établissements relevant du ministère de l'éducation, du ministère de l'agriculture et du secrétariat d'Etat aux universités. L'AFPA, de son côté, ouvrira de nouveaux stages de préformation réservés aux jeunes visés par cette opération. « *Les entreprises*, précise la circulaire, *devront être associées à cette opération, notamment en accueillant des jeunes en stage ou en visite d'établissement, et en participant à l'information sur les métiers par l'envoi de documentation et de conférenciers.* »

Au terme de ces stages, les jeunes devraient pouvoir « *soit s'insérer dans la vie professionnelle, soit poursuivre une formation dans le cadre de l'apprentissage ou de la formation professionnelle continue* ». La coordination de l'ensemble des opérations sera assurée par les préfets de région, appuyés par un groupe de travail composé de membres du groupe permanent régional de la formation professionnelle et « *des représentants syndicaux et professionnels qui souhaiteraient être associés à ces opérations* ».

L'analyse des besoins et l'élaboration des stages seront menées au niveau départemental. Un groupe opérationnel, présidé par le préfet, sera constitué à cet effet.

[La circulaire du premier ministre n'indique pas le nombre de jeunes gens que le dispositif mis en place permettra d'accueillir. Le gouvernement avait avancé, à la fin de l'année dernière, le chiffre de cinquante mille. Selon M. Paul Granet, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, 100 millions de francs, débloqués sur le Fonds de la formation professionnelle, doivent permettre de recevoir, dans un premier temps, douze mille cinq cents stagiaires. M. Granet aurait obtenu du ministère de l'économie et des finances l'assurance de recevoir, lors de la discussion du collectif budgétaire, les crédits nécessaires au financement d'actions supplémentaires. On estime néanmoins, Rue de Rivoli, que l'amélioration prochaine des conditions de l'emploi rendront cette « rallonge » inutile. La C. G. T., pour sa part, estime que les mesures décidées par le premier ministre « n'attaquent pas le problème de fond ». Elle juge insuffisants les 320 F mis à la disposition des stagiaires et le nombre d'actions décidées, « alors que ce sont chaque année deux cent cinquante mille jeunes gens et jeunes filles qui sortent de l'école sans formation professionnelle ».

Le ministère de l'éducation voudrait, de son côté, profiter de ce programme pour étendre, au-delà même de l'année 1975, les actions en faveur des jeunes sortis de l'appareil scolaire sans formation professionnelle.]

CONFLITS ET REVENDICATIONS

APRÈS TROIS MOIS D'OCCUPATION

Une coopérative ouvrière gérera l'usine Manuest de Châtenois

De notre correspondant

Nancy. — Le tribunal de commerce de Mirecourt a mis fin, mercredi après-midi 5 février, à la longue incertitude des travailleurs de Manuest, à Châtenois (Vosges), qui occupent leur usine depuis le 31 octobre. Il a opté pour la solution coopérative, la préférant aux projets Allibert-Sommer et de Viellevigne-Géoservice.

« *Nous avons jugé sur des critères purement industriels et décidé pour la solution la plus sûre* », a déclaré M. Peigner, président du tribunal, pour expliquer le choix.

Le fonctionnement de l'usine pourra commencer d'ici à trois semaines environ avec cent quatorze salariés, qui passeront à trois cents à la fin de l'année. Actuellement, le nombre d'ouvriers encore réellement présents dans l'entreprise oscille entre deux cent cinquante et trois cents.

« *La lutte ne sera pas terminée tant que le dernier Manuest ne sera pas rentré* », dit-on à Châtenois, comme on le déclarait l'an dernier à Besançon. « *Nous sommes satisfaits mais conscients que la décision du tribunal ne relance pas l'affaire mais en réunit les conditions* », commente M. Pierre Montesinon, le délégué C.F.D.T.

Les pouvoirs publics ont décidé par l'intermédiaire du comité de restructuration industrielle d'accorder 11,6 millions de francs de prêts et de subventions.

Participation financière des ouvriers

Quant aux salariés, ils participeront au financement de la coopérative en offrant leurs indemnités de licenciement (500 000 F) et en donnant 6 % de leur salaire mensuel à venir.

De son côté, la Confédération des coopératives versera 50 000 F pour la relance de Manuest.

La formule coopérative a été longuement et sérieusement étudiée par la Confédération générale des sociétés coopératives ouvrières de production, qui a établi deux dossiers sur la question.

« *La situation s'est dégradée pour Manuest depuis novembre. Pour pouvoir être viable à court et moyen terme, la nouvelle société devra reconquérir la clientèle qui s'est tournée vers d'autres fournisseurs et prendre de nouveaux marchés, en particulier à l'exportation. Il faut donc qu'elle se donne des moyens techniques pour assurer sa compétitivité* », indique la Confédération.

Les investissements prévus seront étalés sur trois années, soit au total les 10 millions de francs (3,5 millions la première année, 4 millions la seconde et 2,5 millions la troisième) ; ils porteront essentiellement sur le matériel technique et la réorganisation des postes de travail ; ils se traduiront par un accroissement très important de la productivité : 30 % la première année et 40 % sur trois ans.

Les comptes d'exploitation prévoient une perte de 2 millions pour 1975, un bénéfice d'un montant équivalent pour l'année suivante et de 7 millions pour 1977. En somme, le « *coopérateurs* » se donnent deux ans pour redresser la barre.

La société coopérative de Manuest, qui prendra la dénomination de *Société des anciens établissements Manuest*, sera résolument tournée vers l'extérieur. Elle cherchera à collaborer avec les autres fabricants français de meubles du même style afin de mettre en commun un réseau de représentants pour des produits complémentaires et des actions commerciales communes à l'étranger.

La parole est à présent aux travailleurs de Manuest qui, après leur longue bataille pour sauvegarder leur emploi, devront s'initier à la gestion dans un contexte économique difficile.

CLAUDE LÉVY.

IMMIGRATION

LE MOUVEMENT DES TRAVAILLEURS ARABES RÉPLIQUE VIVEMENT A LA C.F.D.T.

Tandis que le calme semble revenir à Montpellier, le Mouvement des travailleurs arabes (M.T.A.) répond dans un communiqué en date du 5 février à la C.F.D.T., qui lui avait reproché d'avoir cherché à rassembler dans cette ville de l'Hérault les saisonniers d'autres régions, pour des actions revendicatives menées en dehors des organisations syndicales (*le Monde* du 5 février).

« *C'est nier*, déclare le M.T.A., *que partout en France aujourd'hui, à Marseille, Avignon, Aix, Grenoble, Paris, Haumont, Nîmes et, bien sûr, à Montpellier, des travailleurs, qu'ils soient saisonniers ou sans papiers, se sont dressés pour revendiquer leurs droits et n'ont pas attendu que la commission exécutive de la C.F.D.T. daigne les enrôler sous sa bannière.*

» *(...) Ce que, en fait, la commission exécutive C.F.D.T. craint le plus, depuis deux ans de lutte contre la circulaire Fontanet-Marcellin, c'est que les travailleurs s'organisent de manière autonome à partir de leurs propres besoins (...). Les travailleurs immigrés ne peuvent interpréter cette attaque que comme un feu vert donné à M. Poniatowski pour plus de répression et plus d'expulsions.* »

Au conseil des ministres

NOMINATIONS

Le conseil des ministres a nommé sur proposition du ministre de l'économie et des finances, MM. Jacques Ferry, André de Latre et Claude Panouillot, membres du conseil général de la Banque de France pour une durée de six ans.

● REGROUPEMENT PATRONAL AU HAVRE. — Le patronat havrais, jusqu'alors disséminé dans une multitude de syndicats, a décidé de se regrouper dans une fédération qui prendra le nom d'Union patronale interprofessionnelle havraise (U.P.I.H.). Cette Union, qui doit être constituée au cours du premier trimestre 1975, associera notamment le Syndicat du commerce et de l'industrie (dont les associés emploient trente-cinq mille personnes), le comité de l'industrie (soixante mille salariés) et l'Union maritime et portuaire (dix mille employés).

Selon ses statuts, l'Union sera dirigée par un conseil de dix-neuf membres (neuf industriels, six commerçants et quatre représentants de l'Union maritime), où chacun aura des droits égaux. Toutefois, compte tenu de leur importance économique et sociale, les industriels bénéficieront d'une certaine primauté. C'est un des leurs qui sera nommé président. — *(Corresp.)*

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

DÉMOGRAPHIE

Le recensement général de la population française commencera le 20 février

Un recensement général de la population française aura lieu entre le 20 février et le 15 mars. Cent dix mille personnes recrutées par les mairies distribueront et recueilleront les questionnaires. Les *situations recensées seront celles de la population au 20 février* à 0 heure.

Présentant, le 5 février, au cours d'une conférence de presse, l'organisation de ce recensement, dont ils ont la responsabilité, les dirigeants de l'INSEE ont rappelé l'intérêt de cette opération, la trentième réalisée en France depuis 1801, la cinquième depuis la dernière guerre (1946, 1954, 1962, 1968) : elle permet d'une part de déterminer de façon précise la composition de la population par quartier, commune, canton, arrondissement, département et de la comparer aux recensements précédents, d'autre part de connaître les structures démographiques et professionnelles (âge, formation, emploi) de la population.

En outre, le recensement fournit des renseignements précieux sur la situation du parc immobilier (taille et équipement des logements).

Enfin, un questionnaire spécial, distribué à 250 000 femmes mariées ou l'ayant été, âgées de moins de soixante-cinq ans, devrait permettre de mieux saisir l'évolution de la fécondité, les modifications intervenues dans l'échelonnement des naissances, etc.

Les dirigeants de l'INSEE ont insisté devant les journalistes sur le contenu volontairement traditionnel des questionnaires du recensement — aucun renseignement n'est demandé sur les revenus, les signes extérieurs de richesse, les opinions ou les mœurs — et sur le caractère strictement confidentiel des résultats. Toutes les réponses seront traduites en code chiffré et transmises anonymement sur bandes magnétiques à l'ordinateur central de l'INSEE. Il n'est absolument pas question de constituer à cette occasion un quelconque fichier des personnes qui pourrait avoir un usage policier, ont souligné les responsables de l'INSEE.

Les premiers résultats du recensement seront publiés à la fin de l'année : ce n'est qu'au cours du deuxième semestre de 1976 que l'INSEE commencera à disposer de données détaillées sur les structures démographiques, la mobilité, etc.

Le prochain recensement aura lieu en 1981 et, pour la première fois, se déroulera simultanément dans tous les pays de la C.E.E.

LA POPULATION MONDIALE S'EST ACCRUE DE 78 MILLIONS EN UN AN

Nations unies (A.F.P.) — La population mondiale a augmenté de 2,1 % en un an, atteignant le chiffre de *3 860 millions en 1973, soit 78 millions* de personnes de plus que l'année précédente, indique l'annuaire démographique de l'ONU pour 1973 qui vient d'être publié. Si ce rythme d'accroissement se maintient, la population mondiale doublera en trente-deux ans et dépassera le cap des 7,5 milliards en l'an 2007.

Actuellement la population mondiale se répartit ainsi : 2,2 milliards d'habitants en Asie, soit 57 % ; 472 millions en Europe, sans l'U.R.S.S. (12,2 %) ; 374 millions en Afrique (9,7 %) ; 309 millions en Amérique latine (8 %) ; 250 millions en U.R.S.S. (6,5 %) ; 236 millions en Amérique du Nord (6,1 %), et 20,6 millions en Océanie (0,5 %).

C'est en Afrique que le taux d'accroissement de la population est le plus élevé mais que l'espérance de vie est la plus faible (inférieure à quarante ans dans vingt et un pays). En revanche, en Suède, l'espérance de vie est de soixante-dix-sept ans pour les femmes et de soixante-douze ans pour les hommes. Outre la Suède, l'espérance de vie pour les hommes n'est supérieure à soixante-dix ans que dans les pays suivants : Norvège, Pays-Bas, Danemark, Islande, Japon et Israël.

Le taux le plus bas de mortalité infantile se trouve en Suède avec 9,6 p. 1 000 en 1973. Parmi les autres pays à taux bas : la Finlande (10,1 en 1973), la Norvège (11,3 en 1972), l'Islande et les Pays-Bas (11,6) et le Japon (11,7). Aux Etats-Unis, ce taux est de 17,6 p. 1 000.

MATIÈRES PREMIÈRES

A la conférence de Dakar

L'Algérie n'est suivie qu'avec réserve par les autres pays de l'OPEP

De notre correspondant

Dakar. — *La conférence ministérielle des non-alignés poursuit ses travaux à Dakar. Alors que la conférence proprement dite a démarré lentement — chaque délégation intervenant tour à tour, — un comité restreint* « de coordination et de rédaction » *présidé par l'Algérie s'est d'ores et déjà attelé à l'élaboration des résolutions finales.*

Tous d'accord sur le but à atteindre — la revalorisation des prix des matières premières sur le marché mondial, — les participants à la conférence n'apparaissent pas moins assez divisés sur les méthodes à mettre en œuvre pour y parvenir. Entre ceux, comme l'Algérie, qui veulent rompre radicalement avec les pays industriels et tenter de leur imposer par la force de nouvelles règles du jeu et ceux, comme l'Argentine, qui souhaitent continuer à collaborer étroitement avec ces mêmes pays industriels tout en leur posant de nouvelles exigences, *il y a plus que des* nuances.

Quant aux pays africains, il est clair, bien qu'ils s'en défendent, que le problème du recyclage des pétrodollars, pour partie au moins à leur profit, est finalement au centre de leurs préoccupations. Cela au demeurant n'a rien de mesquin et le président Senghor lui-même, élevant le débat, l'a fort bien fait savoir dans son discours inaugural de mardi matin.

« Il s'agit désormais, a-t-il dit, *que le tiers-monde participe à la gestion des affaires monétaires du monde. Sans doute les pays producteurs de pétrole ont-ils, sur ce chapitre, quelques revendications à faire valoir. Mais, je le répète, c'est un problème de responsabilité historique qui se trouve ici posé à l'ensemble des pays en voie de développement. Si les ressources additionnelles issues du pétrole devaient grossir la vague des capitaux flottants en quête de placements spéculatifs ou s'engager très largement sur les marchés traditionnels, il est évident que nos problèmes ne seraient que déplacés et non en voie de solution. »*

On ne saurait être plus net. Il reste que l'Iran et les Etats pétroliers du golfe arabo-persique ne sont pratiquement pas représentés à Dakar, où ils n'ont pas envoyé de ministre mais simplement des observateurs sans mandat.

Manifestement, bien des producteurs de pétrole, et parmi eux précisément ceux qui détiennent *le plus d'excédent de pétrodollars* du fait de leur faible population, sont très réticents devant la perspective de financer multilatéralement des stocks régulateurs d'autres matières premières et préfèrent certainement s'en tenir à des formules bilatérales et moins révolutionnaires d'aide et de coopération économique et financière.

Dans ces conditions on comprend la prudence de bien des pays que les Algériens invitent en fin de compte à suivre leur exemple sans pouvoir leur assurer des contreparties financières réellement substantielles, alors que chacun sait bien ici que *toutes les matières premières* ne sont pas dans une position technique aussi favorable que le pétrole sur le marché mondial.

Cependant, la proposition de *l'OPEP de négocier globalement* sur le pétrole et les matières premières lors de la conférence entre producteurs et consommateurs proposée par la France rencontre l'approbation d'un nombre de plus en plus grand de pays. C'est ainsi que quatre pays latino-américains, le Pérou, l'Equateur, le Venezuela et Panama, ont présenté une proposition écrite pour appuyer la déclaration faite dans ce sens à Alger.

PIERRE BIARNÈS.

AFFAIRES

Rhône-Poulenc Textiles envisage de procéder à de nouveaux arrêts de production au printemps

De nouvelles fermetures temporaires, totales ou partielles d'usines du groupe Rhône-Poulenc Textiles sont à redouter en *avril ou mai prochain*, a déclaré à l'A.F.P. M. Mollard, président de la société.

Malgré les arrêts de production auxquels la firme a procédé, entre le 1er décembre et le 12 janvier, ses stocks représentent toujours deux mois d'activité environ au lieu de cinq semaines en temps normal. M. Mollard incrimine au premier chef les ventes promotionnelles effectuées par les commerçants durant le quatrième trimestre dans le cadre de l'opé*ration « coup de frein sur les prix »* qui ont littéralement saturé le marché. Du coup, les industriels situés entre les *producteurs et la* consommation finale, éprouvent toujours de grosses difficultés à écouler leurs produits.

La baisse de la demande de fibres synthétiques étant d'autre part générale dans le monde, « *il ne nous a pas été possible*, ajoute M. Mollard, *de reporter nos excédents sur les marchés extérieurs. Nous ne pouvons qu'y maintenir nos positions »* (un tiers du chiffre d'affaires).

Les ouvriers, employés et cadres de l'usine Rhône-Poulenc textile de Vaulx-en-Velin (Rhône), où doit être arrêtée dans un délai d'un an la fabrication de rayonne industrielle qui occupe huit cents personnes, ont arrêté le travail le 6 février, de 7 heures à 10 heures du matin, nous indique notre correspondant. Après un meeting tenu dans la cour de l'usine, ils se sont rendus à un carrefour proche du boulevard de ceinture à Lyon, où ils ont bloqué *la circulation durant trois* quarts d'heure, distribuant des tracts aux automobilistes pour faire connaître les raisons de cette manifestation, dans laquelle on remarquait la présence de M. Many, maire communiste de Vaulx-en-Velin, et M. Jean Capievic, secrétaire de la fédération du Rhône du P.C. Les manifestants ont ensuite poursuivi cette action sur le marché de Villeurbanne.

Le comité de lutte de l'usine de Vaulx-en-Velin, constitué par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C., redoute que des licenciements soient prononcés en dépit *des affirmations* de la *direction* de Rhône-Poulenc, qui a fait savoir à l'administration que *« l'ensemble du personnel touché sera reclassé à l'intérieur ou à l'extérieur du groupe »*.

Faits et chiffres

Affaires

- « SUCRE ET DENREES », la plus importante firme française d'import-export de sucre, lait en poudre et viande, qui est présidée par M. Maurice Varsano, va reprendre en location-gérance la Société de *confiserie* L. Breton, de Barbezieux (Charente). Le numéro un des fruits confits en France, qui a déposé son *bilan le* 14 janvier dernier — les garanties bancaires que lui accordaient Rémy-Martin ayant été levées, — a obtenu en effet le bénéfice du règlement judiciaire par le tribunal de commerce d'Angoulême.

- LE GROUPE CHIMIQUE ALLEMAND HOECHST a décidé *d'accroître ses investissements* outre-Manche et de consacrer d'ici à 1980 510 millions de francs *environ à la création de* nouvelles unités de production et à l'agrandissement de ses installations existantes. En 1975, l'accent sera porté sur les peintures, les fibres chimiques et les produits vétérinaires ; ultérieurement Hoechst construira un vapo-craqueur d'éthylène et augmentera ses production de polyethylène et de produits pharmaceutiques. Bayer (Allemagne fédérale), Ciga-Geigy (Suisse), Norsk *Hydro* (*Norvège*), *Rhône-Poulenc* (France) et Esso Chimie (E.-U.) avaient déjà choisi d'augmenter *leurs* investissements en Grande-Bretagne.

Automobile

- BRITISH LEYLAND A SIGNE AVEC L'IRAN un contrat de 13,1 millions de livres (134,4 millions de francs) portant sur la livraison de plus de deux mille cinq cents camions, qui seront acheminés en pièces détachées et montés *dans* l'usine *locale* Leyland Motors. — *(A.F.P.)*

- LES VENTES D'AUTOMOBILES AUX ETATS-UNIS ont augmenté de 42 % au cours des *dix derniers jours de janvier* par rapport aux dix jours précédents. Cette progression est due *essentiellement à l'instauration* du système de remboursement d'une partie du prix d'*achat* mis en place par les constructeurs. General Motors a été le grand bénéficiaire de l'opération.

Économies étrangères

- LE TAUX DE PROGRESSION en valeur réelle des salaires des travailleurs japonais a été, en moyenne, de 1,8 % en 1974, contre 8 % pour les quatre années précédentes, annonce un *rapport du ministère japonais* du travail. En valeur nominale, le taux d'augmentation des salaires a été de 26,3 %, précise le ministère. Le nombre d'heures supplémentaires effectuées par les travailleurs japonais a baissé de *19,2 % en 1974.* Mais *cette* baisse a été compensée par le versement de primes importantes, comme c'est la coutume au Japon.

Énergie

- LE PRIX DU PETROLE SOVIETIQUE à destination des pays du Comecon passerait de 15 à 38 roubles la tonne dans les prochains jours. Cette augmentation substantielle entrerait en vigueur à l'expiration des accords bilatéraux, cette année ou peut-être au début de 1976. La Répu*blique démocratique allemande* serait bientôt frappée par cette mesure. Les fournitures de pétrole soviétique aux pays de l'Est se chiffrent à environ 57,3 millions de tonnes. — *(A.P.)*

Emploi

- UNE SOIXANTAINE DE MILITANTS DES JEUNESSES COMMUNISTES ont occupé mercredi 5 février les locaux de l'Agence nationale pour l'emploi à Lyon pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur le chômage des jeunes. Des tracts ont été distribués, ainsi *qu'une pétition et une motion* de soutien aux travailleurs de l'Agence pour l'emploi. Cette occupation s'est déroulée dans le calme et en présence des élus et responsables lyonnais du P.C.F. Des actions de même nature ont été menées par les jeunes communistes à Bordeaux et à Valence.

- *LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS AUX COMPTEURS SCHLUMBERGER.* — Sur les 280 emplois supprimés à l'établissement de Montrouge des Compteurs Schlumberger, la direction précise que 110 verront leurs titulaires prendre une retraite anticipée (à cinquante-huit ans révolus en 1975) ; 50 personnes seront transférées dans la région parisienne à l'intérieur du groupe avec formation profes*sionnelle si cela est nécessaire* ; 60 autres seront employées à Montrouge à d'autres tâches. *Enfin 60 licenciements sont* prévus.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

RÉFORME DE L'ENTREPRISE

Tenir compte de l'expérience

par GEORGES LASSERRE (*)

M. Pierre Sudreau, président du comité pour l'étude de la réforme de l'entreprise, remet le vendredi 7 février au président de la République le rapport faisant la synthèse des travaux de son comité. Le professeur Lasserre fait ici le point des formules retenues à l'étranger.

LA recherche, aujourd'hui, très répandue, des moyens de réformer l'entreprise ou d'en créer des types nouveaux, est presque toujours animée par un désir de la libérer de la loi du profit maximal en tant que finalité, pour la rendre plus humaine. Soit par un dépassement de la condition salariale, soit en mettant l'entreprise directement et par nature au service de l'intérêt général.

Mais peut-on changer quelque chose aux caractères essentiels de l'entreprise telle qu'elle existe aujourd'hui ? Ne résulte-t-elle pas d'une vaste expérimentation où, dans une sévère lutte pour la vie, une sélection de type darwinien a joué et ne laisse subsister, comme caractère communs à toutes les entreprises survivantes, que ceux qui sont vraiment indispensables ?

Il existe des impératifs liés à la nature même d'une entreprise véritable, c'est-à-dire autonome dans ses décisions économiques, qu'elle soit capitaliste, publique ou coopérative. Ils concernent la fonction entrepreneuriale.

Cette fonction, dans ce qu'elle a d'irréductible, n'est pas celle d'apporteurs de capitaux, car il y a des capitaux provenant de simples prêteurs. Ni celle du fondateur, puisque les successeurs sont aussi entreprenurs. Ni celle du directeur, car celui-ci en est un subordonné.

L'entrepreneur doit payer travailleurs, fournisseurs, prêteurs, fisc, etc., quels que soient les résultats de son entreprise. Il subit donc les pertes dues à ses erreurs ou à l'incertitude et à l'instabilité de l'économie. Il assume le risque économique. Ce faisant, il procure à ses cocontractants une certaine sécurité. Pour que cette sécurité suffise à leur inspirer confiance, il doit offrir un gage. L'entrepreneur individuel est responsable sur tous ses biens. Les actionnaires d'une société viennent en dernier rang en cas de liquidation. C'est le premier impératif de l'entreprise : la *solvabilité*. Ce rôle de « solvabilisateur » est le plus fondamental de l'entrepreneur.

En contrepartie, il exige le profit, fruit de ses réussites ou de conjonctures favorables. Et aussi le pouvoir suprême, pour parer le mieux possible au risque.

Un lien logique, une corrélation étroite unit ces trois aspects de la condition d'entrepreneur : *risque, profit, pouvoir*. Ils doivent être attribués aux mêmes personnes, c'est le second grand impératif. Car si on les sépare de n'importe quelle façon, quelqu'un est nécessairement placé dans une situation inadmissible. L'entreprise ne serait pas viable, ou serait scandaleuse.

Ces notions, familières à beaucoup, mais souvent peu claires ou méconnues chez d'autres, sont d'une importance capitale pour la réforme de l'entreprise. Toute forme nouvelle d'entreprise devra respecter ces deux impératifs.

Mais n'en résulte-t-il pas que, pour jouer son rôle « solvabilisateur », l'entrepreneur doit posséder un capital à engager — le mot le dit bien — dans l'entreprise ? Et donc que l'entreprise capitaliste est seule possible ? Et, au bout de cette logique, que le pouvoir économique est nécessairement lié à la propriété ?

Or voici que, à l'heure actuelle, ce fondement du pouvoir économique apparaît comme inacceptable non seulement au monde ouvrier et à la pensée socialiste, mais à beaucoup de cadres et même de dirigeants d'entreprises. Le capitalisme commence à être contesté comme il ne l'avait plus été depuis la libération. Et l'idée apparaît dans l'opinion que si la crise monétaire et économique, où il a des responsabilités, s'aggravait encore, il pourrait être menacé. L'aspiration à une économie qui ne serait plus au service du profit s'amplifie du fait de la crise et des menaces de l'avenir. La réforme de l'entreprise est d'autant plus à l'ordre du jour.

Mais n'est-elle pas rendue irréalisable par la logique de la fonction d'entrepreneur ? C'est contre cet obstable que sont venus buter beaucoup des innombrables projets en ce sens qui ont pullulé depuis la dernière guerre, fruits d'inspirations généreuses et aussi de la manie française de rédiger des constitutions écrites magnifiques sur le papier.

Dans le cadre du système actuel, quand on a voulu transformer des entreprises ou en créer d'un type nouveau, tout en assurant leur solvabilité, on a dû chercher les moyens d'échapper à la logique de ce système, ou d'y trouver des fissures. Et c'est très difficile. Que peut-on faire ?

Quelques solutions

L'expérience montre qu'on peut :

1) Grignoter prudemment l'obstacle. — C'est ce que fait la participation. On donne aux travailleurs une participation aux décisions, soit consultative (comités d'entreprises), soit minoritaire (Allemagne fédérale), soit même presque paritaire (en Allemagne : mines, métallurgie et projet actuel de généralisation), celle-ci s'arrêtant tout juste avant le seuil où le pouvoir du capital basculerait. Ou bien on octroie au personnel une part des bénéfices, voire du capital, suffisamment modeste pour qu'on puisse faire accepter aux capitalistes cette diminution de leurs prérogatives, qui leur laissera la charge d'assumer seuls le risque de l'entreprise ;

2) *Déplacer l'obstacle*, par le transfert global de la propriété de l'entreprise. On peut citer quelques cas de patrons donnant ou léguant leur affaire à leur personnel ou à une fondation à but désintéressé. Mais c'est surtout l'Etat qui opère d'autorité ces transferts par voie de nationalisation : il assume dès lors le risque, et la logique de l'entreprise est sauve ;

3) Grimper vaillamment sur l'obstacle pour le franchir. — Ce sont les solutions héroïques, qu'on trouve à l'origine de beaucoup de coopératives. Des ouvriers, pour créer une entreprise où ils seront leurs propres maîtres, forment un petit capital social de départ au moyen des maigres épargnes que leur salaire leur a permis de réaliser, et puis s'imposent des années de revenus tronqués pour le compléter par l'autofinancement. Ou bien ils empruntent personnellement à leur entourage pour souscrire à des parts sociales, réalisant à leurs risques et périls une transformation de capitaux empruntés en capitaux engagés, assumant le risque. Des paysans s'engagent solidairement sur tous leurs biens pour garantir la solvabilité de leur coopérative d'approvisionnement, de commercialisation ou de crédit.

4) *Soulever l'obstacle avec une puissante machine pour passer dessous.* — C'est le système du docteur Schacht, grand maître de l'économie du IIIe Reich. Grâce à une planification assez rigide, l'entreprise a un débouché parfaitement assuré, à un prix connu. Une « lettre d'agrément » officielle lui permet d'obtenir des crédits pratiquement sans risques. Mais que devient l'initiative, la liberté d'entreprendre ?

5) *Casser l'obstacle en morceaux et les étaler sur le sol.* — Le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise, dans le projet d'une « entreprise des hommes », exposé dans son livre *l'Autorité de l'entreprise* — projet qui révèle une remarquable évolution d'une partie du patronat, — a vu le problème. Pour le résoudre, ce nouveau type d'entreprise pourra soit adhérer à une société de caution mutuelle, soit avoir un contrat d'assurance ou autre système.

M. Lucien Pfeiffer, dans son projet de « société de partenaires », va dans le même sens et développe beaucoup cette très audacieuse solution.

Dans ce type d'entreprise, le personnel, du sommet à la base, aurait tout le pouvoir et tout le profit. Pas de capital propre assumant le risque, mais uniquement un capital emprunté sous forme d'obligations participantes, ne donnant droit qu'à un intérêt et venant comme créancier en cas de liquidation.

Les membres seraient responsables des dettes de l'entreprise sur tous leurs biens, mais seulement dans les limites d'un montant fixé par la loi. Et pour compléter la sécurité due aux obligataires, les entreprises forment entre elles des sociétés de caution mutuelle. Au-dessus, allant à l'encontre des principes admis jusqu'ici, M. Pfeiffer propose un système d'assurance contre les déficits d'exploitation. Les compagnies qui le garantissent contrôlent de très près l'évolution des entreprises et ont des moyens de se protéger contre leurs fautes de gestion. Les entreprises étant ainsi toujours « solvabilisées », sauf crise économique générale, les obligataires auraient leur sécurité normale.

Cela soulève évidemment de nombreux et graves problèmes. Ils ne paraissent pas a *priori* insolubles, moyennant des conditions qui méritent une étude approfondie. Si ce projet se révélait sans graves dangers, il apporterait une grande transformation de la vie économique et ouvrirait de bien plus larges possibilités d'invention de formes nouvelles d'entreprises.

De toute façon, il sera utile que s'élargisse la diversité des formes d'entreprises. Car la réforme de l'entreprise doit être expérimentale. Et si un jour se présente une situation qui rendra indispensable d'imposer une transformation à un secteur plus ou moins vaste de l'économie, le législateur devra tenir le plus grand compte des enseignements tirés d'analyses et de comparaisons portant sur des expériences vécues.

(*) Professeur honoraire à l'université de Paris-I.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Effritement

Les valeurs françaises, qui paraissaient un peu mieux disposées la veille, ont repris mercredi le chemin de la baisse, sans toutefois que les variations prennent une réelle ampleur, et surtout, avec un volume de transactions en réelle diminution et des cotations rapidement expédiées. Une timide reprise s'esquissait même à la clôture.

Le ralentissement de l'activité, perceptible depuis le début de la semaine, signifie-t-il que la « fête est terminée », après la forte progression du mois de janvier ? Ou ne constitue-t-il qu'une pause dans le mouvement en avant, de nature à « purger » le marché et consolider ses gains ? Force est de constater qu'en l'absence d'acheteurs étrangers, qui semblent se tenir à l'écart ces derniers jours, l'intérêt faiblit à la Bourse de Paris.

Ce qui se passe à New-York retient de plus en plus l'attention des opérateurs, très frappés par la résistance qu'oppose Wall Street aux mauvaises nouvelles, et par sa reprise après son fléchissement mardi à l'ouverture.

Avance de Crédit national, I. O. F., Machines Bull.

Tassement de Bail-Equipement, Crédit du Nord, Cofimeg, Peugeot, Viniprix, Alsthom, C. G. E., Radiotechnique, Rhône-Poulenc, Lyonnaise des eaux, Sommer-Allibert, Skis Rossignol.

Aux valeurs étrangères, fermeté des valeurs américaines, favorisées par la relative fermeté du dollar.

Avance notable des pétroles internationaux (Mobil Oil, Exxon, Royal Dutch, Petrofina).

Reprise générale des mines d'or, sur les avis de Londres.

Sur le marché du métal, grande stabilité du lingot (25 100 F, inchangé) et du napoléon, en baisse de 0,60 F à 268,20 F, avec un chiffre d'affaires, fort réduit de 10,8 millions de francs.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics ..	....	....
Effets privés ..	....	10 1/8 %
Open terme ..	....	9 1/4 %

LONDRES

Calme

Le marché est peu animé jeudi à l'ouverture. Les industrielles se maintiennent à leurs niveaux antérieurs. Légers progrès des pétroles. Vif recul des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 173 50 contre 175 ..

VALEURS	CLOTURE 5/2	COURS 6/2
War Loan 3 1/2 %	23 5/8	23 5/8
Beechams	154 ...	158 1/2
British Petroleum	318 ...	324 1/2
Shell	194 ...	197 ...
Vickers	101 ...	100 1/4
Imperial Chemical	187 ...	190 ..
Courtaulds	83 ...	84 1/4
De Beers	228 .	225 1/2
* Western Holdings	29 3/4	29 3/4
Rio Tinto Zinc Corp.	118 ...	120 ...
* West Driefontein	49 1/4	40 ...

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	4 févr.	5 févr.
Valeurs françaises ..	116,3	115,5
Valeurs étrangères ..	118	118,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	68,3	67,8

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

OPTORG. — Le bénéfice net de la société-mère pour 1974 approchera 10 millions de francs (+ 20 %). Le bénéfice consolidé serait de l'ordre de 35 millions de francs contre 28,2 millions. Pour 1975, le président prévoit une nouvelle augmentation des profits d'environ 20 %. Dividende global : 12 F contre 13,50 F, mais applicable à un capital augmenté par attribution gratuite (1 pour 5).

LA REDOUTE. — Chiffre d'affaires t.t.c. pour les onze mois de l'exercice 1974-1975 : 1 572 millions de francs (+ 20,2 %).

LINVOSGES. — Bénéfice d'exploitation avant amortissements et provisions : 2,16 millions de francs contre 1,03 million. La marge brute passe de 939 827 F à 2 598 295 F et le bénéfice net de 439 059 F à 547 330 F. Dividende global : 8,25 F contre 7,50 F.

MACHINES BULL. — L'assemblée extraordinaire tenue récemment s'est prononcée pour la conversion des parts en actions (1 action pour 9 parts).

NEW YORK

Reprise

Après une tentative de reprise infructueuse mercredi en début de séance, Wall Street a récidivé et s'est finalement redressée assez fortement. *En clôture, l'indice des* industrielles enregistrait un gain de 9,78 points à 717,85.

L'activité est restée très forte : 25,83 millions de titres ont changé de mains contre 25,04 millions précédemment.

Cette reprise a été très largement imputable à la nouvelle baisse du loyer de l'argent. La veille après Bourse, la Réserve fédérale avait annoncé la réduction de son taux d'escompte. Cette décision a conduit la Morgan Guaranty Trust à abaisser son taux de base de 9 % à 8,75 % et l'on espère que cet exemple sera suivi par d'autres établissements financiers.

Les ordinateurs ont bénéficié au premier chef du redressement des cours, et I.B.M. en particulier, qui s'est adjugé plus de 8 points. Raffermissement également des produits pharmaceutiques et des automobiles. Irrégularité des magasins et des aluminiums. Recul des compagnies aériennes, des pétroles et des mines d'or.

Sur 1 821 valeurs traitées, 999 ont monté, 434 ont baissé et 388 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 158,64 (+ 1,31) ; services publics, 81,54 (+ 0,48).

VALEURS	COURS 4/2	COURS 5/2
Alcoa	33 5/8	33 3/4
A.T.T.	49 1/8	50 ..
Boeing	16 7/8	16 7/8
Chase Manhattan Bank	37 3/4	37 7/8
Du Pont de Nemours	97 3/4	98 7/8
Eastman Kodak	74 1/2	78 3/4
Exxon	75 3/4	73 3/4
Ford	34 1/4	35 1/8
General Electric	38 5/8	38 3/4
General Foods	22 7/8	23 3/8
General Motors	35 5/8	37 1/4
Goodyear	16 ...	16 ...
I.B.M.	191 3/4	198 7/8
I.T.T.	19 1/4	19 5/8
Kennecott	33 7/8	34 1/2
Mobil Oil	42 1/8	41 3/4
Pfizer	29 ...	29 1/2
Schlumberger	97 3/4	103 1/4
Texaco	28 5/8	25 7/8
U.A.L. Inc.	18 7/8	18 1/2
Union Carbide	46 3/4	47 1/8
U.S. Steel	47 5/8	48 5/8
Westinghouse	11 5/8	11 3/4
Xerox	71 7/8	73 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5/2	6/2
1 dollar (en yens)	297 50	296 95

BOURSE DE PARIS — 5 FÉVRIER — COMPTANT

MARCHÉ A TERME

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

*o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».*

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 367	4 374	4 356
Canada ($ can. 1)	4 368	4 382	4 36
Allemagne (100 DM)	183 850	183 650	182 50
Belgique (100 fr.)	12 303	12 310	12 .
Danemark (100 krd.)	77 520	77 600	77 .
Espagne (100 pes.)	7 752	7 767	7 48
Grande-Bretagne (£ 1)	10 341	10 370	10 37
Italie (100 lires)	0 676	0 677	0 665
Norvège (100 krs.)	85 570	86 120	85 50
Pays-Bas (100 fl.)	177 200	177 725	176 75
Portugal (100 esc.)	17 830	17 820	17 50
Suède (100 krs.)	107 920	107 870	107 ..
Suisse (100 fr.)	170 600	171 800	172 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/2
Or fin (kilo en barre)	25025	25088 .
Or fin (kilo en lingot)	25100	25100
Pièce française (20 fr.)	268 80	268 20
Pièce française (10 fr.)	191 10	189
Pièce suisse (20 fr.)	255 50	258 90
Union latine (20 fr.)	241 10	240
Souverain	244 .	245 10
Pièce de 20 dollars	1158 40	1167 60
Pièce de 10 dollars	584 80	564 80
Pièce de 5 dollars	427 50	430 .
Pièce de 50 pesos	1004 50	1004 ..
Pièce de 10 florins	236 80	235 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 6 février 1975 a été tiré à 560 902 exemplaires.

EN VUE DE MODIFIER LE SYSTÈME DES COTISATIONS

Un rapport sur la réforme de la Sécurité sociale sera remis à M. Durafour dans deux mois

M. Michel Durafour, ministre du travail, chargé de la sécurité sociale, a indiqué, jeudi 6 février, qu'il avait installé la veille la commission chargée d'étudier la réforme de l'assiette des cotisations de sécurité sociale, la loi de décembre 1974 faisant obligation au gouvernement de déposer un projet de réforme avant le 1er juin 1975.

La commission, présidée par M. Granger, conseiller maître à la Cour des comptes, est constituée d'experts représentant les différents ministères. Elle devra déposer son rapport avant le 15 avril et consultera auparavant les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés intéressées par le financement de la Sécurité sociale. Le ministre a rappelé à ce propos « *qu'il est généralement reproché au dispositif actuel, presque exclusivement assis sur les salaires, de défavoriser les entreprises de main-d'œuvre* ».

M. Durafour a d'autre part laissé entendre que, selon un sondage, les offres d'emploi non satisfaites enregistrées au cours du mois de janvier étaient en légère progression. « *L'emploi*, a-t-il cependant souligné, *demeure notre préoccupation essentielle, et nous suivons de très près son évolution.* »

A propos des retards dans le paiement des allocations supplémentaires d'attente versées aux chômeurs licenciés pour raison économique (90 % du salaire), le ministre a expliqué que des difficultés d'ordre technique et administratif en étaient la cause. Des mesures sont prises en vue de renforcer les personnels de l'agence de l'emploi et des Assédic et d'améliorer les contacts entre ces différents organismes. Actuellement, les allocations d'attente sont versées dans la moitié des Assédic, les problèmes surgissant surtout dans les grandes agglomérations. Mais le ministre a estimé que « *la situation devrait être normalisée fin février ou début mars* ».

A propos du renouvellement des conventions entre les médecins et les caisses d'assurance maladie, M. Durafour, qui a reçu mercredi le docteur Monier, président de la confédération des syndicats médicaux français et devait recevoir ce jeudi M. Derlin, président du conseil d'administration de la caisse maladie des salariés, a déclaré que « *les négociations préliminaires étaient ainsi engagées* ».

M. GRANET DÉNONCE LES ENTREPRISES QUI CONFONDENT FORMATION DES SALARIÉS ET VACANCES DES CADRES

M. Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la formation professionnelle, a vivement dénoncé, le 6 février, à Amiens, les entreprises qui « confondent allègrement formation de leurs salariés et vacances de leurs cadres ». Le secrétaire d'Etat, qui parlait devant le comité régional de la formation, s'est inquiété de la prolifération d'organismes qui proposent aux entreprises des « séminaires pour cadres » fort onéreux dans des lieux de villégiature, où la formation n'est souvent qu'un alibi.

« Le problème du contrôle des organismes de formation est au centre de mes préoccupations, a déclaré M. Granet. Je tiens à mettre en garde les chefs d'entreprise : les organismes de contrôle refuseront l'imputation au titre du 1 % de tout stage ne répondant pas aux finalités de la formation permanente. J'envisage de demander aux inspections du ministère des finances d'examiner également attentivement le cas des entreprises qui confondent allègrement formation de leurs salariés et vacances de leurs cadres. En outre, les organismes de formation qui promettent abusivement l'imputation des frais de leurs pseudo-séminaires pourront faire l'objet de poursuites en publicité mensongère. Si tout cela ne s'avère pas suffisant, une nouvelle réglementation permettant l'élimination rapide des organismes qui dénaturent la loi de 1971 sera proposée au gouvernement. »

M. Dijoud annonce une campagne sur le rôle de l'immigration

De son côté, M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés, a annoncé qu'il allait lancer une campagne d'information et de sensibilisation auprès des Français sur le rôle et la situation des travailleurs immigrés. L'objectif est d'assurer aux étrangers « *un accueil plus généreux et plus fraternel* ». Faisant allusion aux différents obstacles à l'insertion des immigrés en France, notamment l'insuffisance des services administratifs, M. Dijoud a déclaré qu'il y avait également des actions « *maladroites* » qui se développaient, « *grèves et manifestations préparées par des organisations gauchistes, dont les objectifs sont purement politiques et qui entraînent les salariés dans des voies sans issue, car elles créent un climat d'inquiétude et de réprobation dans la population française. Ces actes regrettables*, a ajouté M. Dijoud, *sont d'ailleurs condamnés par les organisations syndicales représentatives* ».

LE ROI BAUDOUIN ET LA REINE FABIOLA SERONT REÇUS LE 7 FÉVRIER A L'ÉLYSÉE

Le roi Baudouin des Belges et la reine Fabiola, en visite privée à Paris, seront reçus le vendredi 7 février, à 16 h. 45, à l'Elysée, où ils prendront le thé en compagnie du président de la République et de Mme Valéry Giscard d'Estaing.

A Saint-Pierre-et-Miquelon

LES CONSEILLERS GÉNÉRAUX POSENT DES CONDITIONS POUR REVENIR SUR LEUR DÉMISSION

Saint-Pierre (A.F.P., A.P., Reuter). — Quatre syndicats représentant les fonctionnaires, les ouvriers et employés d'une usine de traitement de poisson, de la station agricole et des entreprises de travaux publics ont appelé mercredi 5 février leurs adhérents à faire grève jeudi pour protester contre l'envoi de soixante-cinq gendarmes mobiles, arrivés dimanche 2 février à bord du « Francis-Garnier » (« le Monde » du 6 février).

Les conseillers généraux de Saint-Pierre-et-Miquelon, qui ont démissionné collectivement le 25 janvier afin d'obtenir une aide économique accrue de la métropole, ont adressé à M. Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, un message dans lequel ils se déclarent prêts à revenir sur leur démission et à se rendre à Paris le 18 février. Ils demandent à être reçus par MM. Chirac, Fourcade et Stirn.

Ils mettent trois conditions au réexamen de leur décision : que le gouverneur soit rappelé, que les gendarmes mobiles soient rembarqués, et que les discussions à Paris portent sur l'ensemble des problèmes économiques et sociaux du territoire.

Au Portugal

Le projet de plan économique prévoit une aide aux petits entrepreneurs et aux exploitants agricoles

De notre correspondant

Lisbonne. — L'assemblée des délégués du Mouvement des forces armées, constituée par des représentants élus de la base, devait tenir, ce jeudi 6 février, une réunion que tous les observateurs s'accordent à considérer très importante dans le contexte politique actuel. Les questions à l'ordre du jour seront essentiellement :

● L'institutionnalisation du M.F.A. et sa situation vis-à-vis de l'assemblée constituante, dont l'élection est prévue pour le mois d'avril prochain ;

● Le « *programme de progrès* » suggéré par M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste et ministre des affaires étrangères. Les officiers comptent présenter ce texte aux différents partis, afin d'arriver à une plate-forme commune pour les trois prochaines années de gouvernement ;

● Et surtout le plan économique d'urgence qui est en discussion devant le conseil des ministres. Une première version de ce plan économique, élaboré par une équipe que dirigeait le ministre d'Etat, M. Melo Antunes, était terminée au mois de décembre dernier. Soumise à l'appréciation de la commission de coordination du conseil supérieur du M.F.A., cette version était considérée comme trop modérée, surtout le chapitre concernant l'agriculture. Les mesures proposées n'ont pas satisfait tous les militaires. Certains estiment que toutes les conditions seraient déjà réunies pour la transformation radicale des structures agraires portugaises.

Un nouveau texte, tenant compte de différentes propositions de modification, vient d'être rédigé. Il met en lumière la nécessité d'un contrôle de l'Etat sur le pouvoir économique. Certaines dispositions permettraient ainsi la nationalisation à moyen terme d'une partie de la banque et de quelques secteurs industriels occupant une position fondamentale : sidérurgie, raffinage, pétrochimie, fabrication d'armes.

Le plan économique prévoit aussi la création d'entreprises publiques chargées d'importer des produits de consommation courante et de créer des entreprises mixtes (avec la participation de l'Etat et des petits producteurs) qui assurerait la commercialisation des produits alimentaires de base. Un institut d'aide aux petites et moyennes entreprises aurait pour but de diminuer les effets d'une crise qui affecte beaucoup d'entreprises familiales, surtout dans les secteurs du textile et de la confection. Gérées d'une manière artisanale, ces industries étaient concurrentielles sur le marché international, car elles payaient très peu leurs ouvriers. L'augmentation des salaires, survenue peu après le 25 avril, les a mises dans une situation difficile. Cette situation a encore été aggravée par la réduction de l'activité de sociétés étrangères qui achetaient naguère au Portugal et ont cessé de le faire pour des raisons d'ordre politique.

Les principales propositions relatives à l'agriculture ont été annoncées par les secrétaires d'Etat compétents pendant une manifestation d'ouvriers agricoles qui avait lieu à Beja, capitale d'une vaste région de tradition révolutionnaire, où, à plusieurs reprises, des paysans se sont révoltés contre les grands propriétaires fonciers. Le plan économique prévoit l'expropriation des exploitants de terrains irrigués dépassant une certaine dimension, ainsi que des mesures à l'encontre des gros propriétaires absentéistes. Les *latifundia* non cultivés pourront être loués de force, voire purement et simplement retirés à leurs propriétaires. En revanche, les petits et moyens exploitants agricoles pourront bénéficier d'une aide spéciale de l'Etat, qui favorisera en outre la création de coopératives de production.

Le dimanche 9 février, le parti communiste organisera à Evora la première conférence des travailleurs agricoles du sud du pays, afin d'étudier les modalités d'une réforme agraire « *donnant la terre à ceux qui la cultivent* ». Pourtant, les habitants de cet[te] région, une des plus pauvres [du] Portugal, ne paraissent plus d[is]posés à attendre longtemps : puis le 4 février, trois gran[des] propriétés sont occupées par [des] paysans qui ont immédiatem[ent] entrepris les travaux nécessa[ires] à leur exploitation.

JOSÉ REBELO.

● *Toutes les manifestatio[ns] sont interdites à Lisbonne* [du] 7 au 12 février inclus, a annon[cé] le ministère de la communicati[on] sociale. La période indiquée co[r]respond à celle où les navir[es] de l'OTAN en manœuvre au lar[ge] du Portugal séjourneront dans [le] port de la capitale. Divers[es] manifestations d'extrême gauch[e] étaient annoncées, contre les[-]quelles s'étaient élevés les synd[i]cats et le parti communiste. — *(A.F.P.)*

● *Dans l'article* « Plusieur[s] milliers de maoïstes ont manifest[é] à Lisbonne » (*le Monde* d[es] 2-3 février) nous avons écrit pa[r] erreur : « a exprimé sa révolt[e] contre le gouvernement Soares » au lieu de : « Un des orateurs a exprimé sa révolte contre le gouvernement de Cunhal, Soares et Sa Caneiro ».

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Abelin, ministre de la coopération*, a rendu compte, lors du conseil des ministres du 5 février, des conclusions de la négociation entre les Etats de la Communauté et certains pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. (*Le Monde* des 2-3 et 4 février.)

● *La Morgan Guaranty*, cinquième banque américaine, a réduit le 5 février son taux d'intérêt privilégié (prime rate) de 9 % à 8 3/4 %, devenant ainsi la première des grandes banques du pays a ramener ce taux à un niveau inférieur à 9 %.

● *L'ambassade du Ghana à Paris* nous communique que, contrairement à ce qu'a affirmé le Comité international culturel Nkrumah (*le Monde* des 29-30 décembre 1974), « *il n'y a pas de prisonniers politiques au Ghana. Tous ceux qui étaient en détention préventive après le changement de gouvernement de 1972 ont été libérés* ».

A B C E F G H

